This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

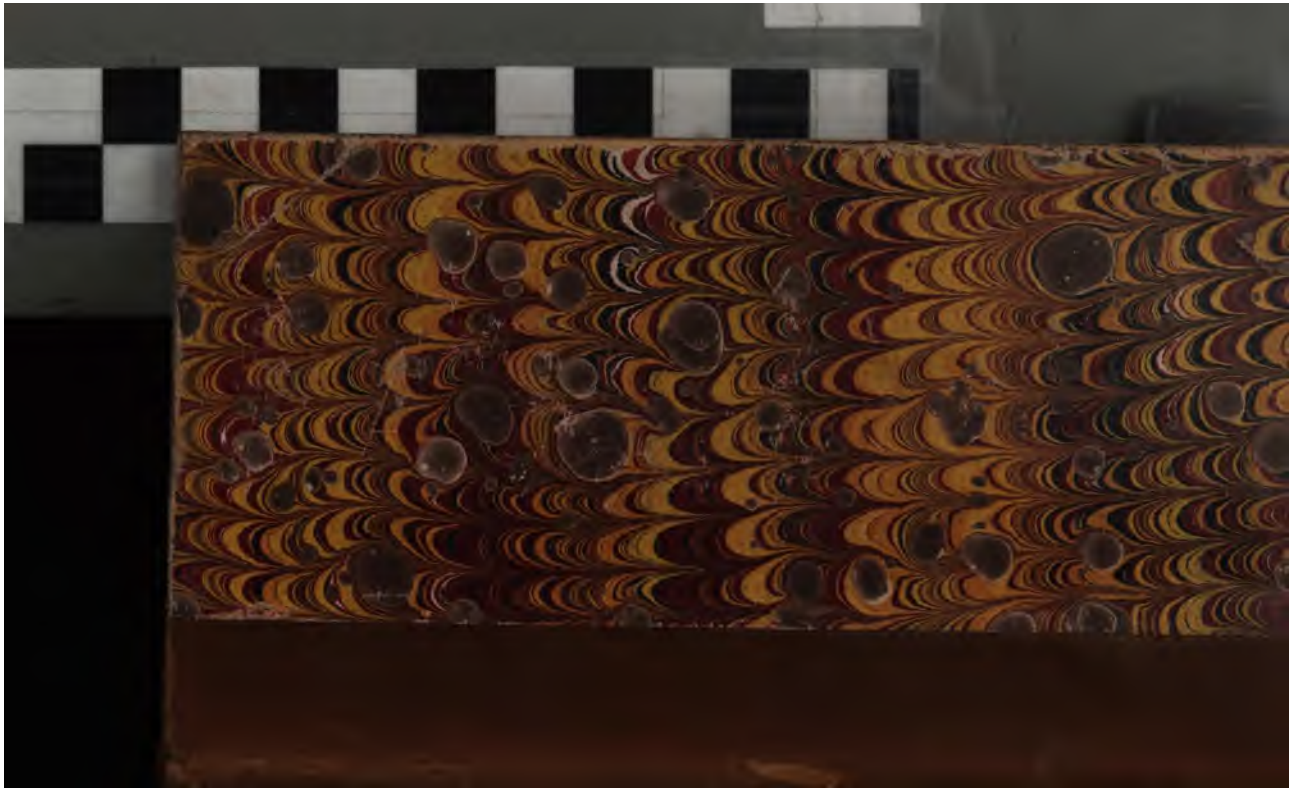

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

20
.J86

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

JUILLET.

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

N s'abonne pour le JOURNAL ES SÇAVANS au Bureau du Jour- l de Paris, rue de Grenelle S. onoré ; & c'est à l'adresse du Di- ecteur de ce Journal qu'il faut en- voyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de qua- torze Cahiers ; il en paroît un cha que mois, & deux en Juin & en Di cembre.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET. M. DCC. LXXXIII.

HISTOIRE physique, morale, civile & politique de la Russie moderne. Par M *le Clerc*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Membre de plusieurs Academies.

Soyez justes pour être puissans ; soyez justes pour être libres ; soyez justes pour être heureux.

Tome I.er, Histoire ancienne, Tom. I.er, Histoire moderne. A

Paris, chez Froullé, Libraire, pont Notre-Dame, vis-à-vis le quai de Gèvres. A Versailles, chez Blaizot, Libraire du Roi & de la Famille Royale, rue Satory. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4.° le premier de 536 pages; le second de 536 pag. avec un grand nombre de Planches en taille-douce.

SECOND EXTRAIT.

M. LE CLERC, pour se conformer au desir des Souscripteurs, a publié à la fois le premier volume de l'Histoire ancienne & celui de l'Histoire moderne. Nous avons rendu compte du premier dans le Journal d'Avril dernier; nous allons faire connoître les différens objets contenus dans le second. Ce sont proprement les préliminaires de l'Histoire moderne qui commencera dans le volume sui-

vant. On trouve à la tête le tableau physique & politique de la Russie moderne, avec une très-belle Carte de cet Empire, faite avec le plus grand soin. M. le Clerc relève d'abord les méprises de ceux qui avant lui ont écrit sur le même sujet, & fixe avec plus de précision l'étendue de la Russie. M. de Voltaire lui donnoit plus de onze cent mille de nos lieues quarrées; M. Lévesque a dit qu'elle comprend à-peu-près la cinquième partie des terres connues du globe; Busching ne lui donne qu'un peu au-delà de trois cens mille lieues géographiques quarrées; d'après les détails de M. le Clerc, la Russie a 949,375 lieues. Ensuite après avoir indiqué ses limites & ses différentes Provinces, il fait quelques réflexions générales sur son commerce, sur sa population, sur sa marine marchande & militaire, & sur sa puissance. Cet article n'est qu'une espèce d'avant-propos.

Dans le premier Livre il fait con-

noître la Langue & toute la Littérature des Russes. Cette Langue tire son origine de celle des Slaves, mais elle n'est pas encore parvenue au degré de perfection dont elle est susceptible ; elle n'a point encore de Grammaire estimée, ni de Dictionnaire dont on puisse faire usage pour apprendre à la lire, à l'écrire, & pour entendre les Ouvrages nationaux ou pour en composer. Cette Langue a peu de termes abstraits ; elle manque de termes pour exprimer presque tout ce qui est sans corps & sans forme, & ce qui ne tombe pas sous les sens, ce qui oblige d'introduire dans la Langue naturelle un mélange bizarre de différens dialectes : quelques-uns, pour éviter ce mélange, emploient le geste, l'attitude & l'inflexion de la voix. La Langue Russe a des rapports avec plusieurs autres Langues ; mais les plus marqués sont ceux qu'elle a avec la Langue Latine. M. le Clerc trouve encore

des rapports des Langues Slave & Russe, avec celles des Algonquins & des Hurons en Amérique; rapports singuliers, qui mériteroient d'être suivis & plus développés Ces observations sont terminées par une suite de proverbes Russes. La Langue Russe, dit M. le Clerc, en a 4291, & chaque proverbe est communément divisé en deux parties terminées par des rimes. Leur multitude étonnante cesse de l'être dès qu'on se rappelle que soixante Peuples au moins entendent & parlent les Langues Slave ou Russe, & que chacun de ces Peuples a pu fournir son contingent. M. le Clerc se borne à un petit nombre; en voici quelques-uns: *Près du Tzar, près de la mort. A Dieu la gloire, au Prêtre la chandelle. Cheveux longs, esprit court. Ne mangez pas des cerises avec vos supérieurs, ils vous creveront les yeux avec les noyaux. Plus le Prince est riche, plus nous sommes pauvres. Un rat dans un sac de blé*

est comme un Voievode dans son district, &c.

M. le Clerc entre ensuite dans de grands détails sur la Littérature Russe. Ces détails sont d'autant plus curieux, que nous n'avons aucune connoissance des Ecrivains de ce pays. Les Russes, qui dès les premiers-tems de leur établissement, ont été en relation avec les Grecs de Constantinople au IX.e siècle, ont eu en même-tems l'art d'écrire. L'Histoire prouve que dès-lors ils faisoient des contrats, des traités, &c. Nestor, leur premier Historien, nâquit en 1056 à Bielo-Ozero. Dans le commencement du XI.e siècle, on traduisit la Bible, les Pseaumes & les Prophêtes; mais lorsque les Tartares se furent rendus maîtres de la Russie, les Sciences furent en quelque façon abandonnées pendant trois siècles, & les Ecoles furent détruites. Jusqu'au XIV.e siècle il n'est fait mention d'aucun Ouvrage de Littérature, &

s'il y eut des Chronologiſtes pendant cet intervalle, leurs Ouvrages ont été enſevelis dans l'oubli. Kiprian, dans ce XIV.e ſiècle, en découvrit quelques-uns, & compoſa une nouvelle Hiſtoire, & depuis cette époque, il en a paru en différens tems. M. le Clerc les fait connoître, auſſi-bien que leurs Auteurs, & s'étend particulièrement ſur le Prince Kantemir, dont M. Lévesque a parlé avec une eſpèce de mépris. Ce Prince a traduit dans ſa Langue les entretiens de Fontenelle ſur la pluralité des Mondes, les Epitres d'Horace, les Odes d'Anacréon, la Table de Cèbes, les Lettres Perſanes, la Morale d'Epictète, les Entretiens d'Algarotti; un de ſes Contemporains, Elève de Rollin, a traduit ſes Ouvrages, le Télémaque; & a fait pluſieurs autres Traductions qu'il ſeroit trop long d'indiquer.

Les Ruſſes cultivoient auſſi depuis long-tems la Poéſie; & les

Pièces faites dans un tems où le goût étoit encore sauvage, ont toute la dureté & l'incorrection des Poésies de Ronsard; mais dans le tems que le goût des Lettres & de la Poésie inspiroit le Prince Kantemir, la Nature, dit M. le Clerc, travailloit sur les rives glacées de la mer Blanche, à produire un homme étonnant par son génie poétique & par la réunion d'une multitude de connoissances qui paroissent s'exclure mutuellement. C'est Lomonosof, né en 1711; il marcha sur les pas d'Homère, de Pindare & d'Horace; il étoit Grammairien, Rhéteur, Historien, Physicien & Chimiste. L'Ode qu'il composa sur la prise de Kouzim en 1739, manifesta son génie poétique; elle fit connoître aux Russes les véritables règles de l'harmonie. Toutes les Odes de ce Poëte sont belles; cependant ses vers ne paroissent pas à M. le Clerc avoir toujours ensemble cette relation de sens & de

rimes qui flattent si agréablement l'oreille & l'esprit. La beauté de ses Poésies consiste essentiellement dans l'énergie de l'expression, dans la variété des tournures & des cadences qui forment un genre d'harmonie dont il est l'inventeur. Tel est le jugement que l'Auteur porte de Lomonosof. Après avoir fait connoître cet homme celebre, il passe à Soumorokof, rival de Lomonosof en Poésie, & à plusieurs autres qui formerent insensiblement le Théâtre Russe. Il n'a point oublié les Sçavans qui se sont distingués dans les différens genres de la Littérature, ensorte qu'il a tracé en peu de mots une Histoire littéraire de la Russie, aussi neuve que curieuse. Il termine cet article par des Traductions de différens Poëmes; tels sont le combat de Tzèms en cinq Chants, par M. *Keraskof*, & le premier Chant du Poëme de Pierre-le-Grand, par *Lomonosof*.

Aux Lettres M. le Clerc a cru

devoir joindre les Arts dont il fait un article particulier, & il les suit pas à pas depuis Rourik jusqu'à Pierre-le-Grand. Avant l'arrivée de Rourik en 862, les Russes n'avoient point d'autres Arts que ceux de première nécessité. Leur agriculture étoit sans principes, des cabanes leur servoient de maisons ; ils forgeoient quelques armes pour la chasse & s'en servoient pour la guerre. Les Varèges qu'il amena avec lui leur donnèrent les premières idées de la navigation & la connoissance de plusieurs Arts ; leurs incursions dans l'Empire grec leur furent utiles à cet égard. Ils eurent quelques connoissances de la fonte des métaux & de la sculpture en bois. Jaroslaf fit venir de la Grèce des Architectes & des Peintres. Dans la suite plusieurs Artistes passèrent en Russie & y apportèrent les Arts ; mais c'est à Pierre I.er que les Russes ont les plus grandes obligations. Ils ont reçu les Arts perfectionnés des Peu-

ples de l'Europe, & n'ont eu d'autre peine que le choix des modèles.

Dans le second Livre, M. le Clerc examine l'état de la Russie quant à ses habitans. Il parle d'abord de sa population, & présente un tableau qui contient par Province le dénombrement fait en 1764. On le renouvelle tous les vingt ans. Les mâles qui naissent pendant le tems de cette révision générale, sont capitables dès le jour de leur naissance; mais ceux qui naissent après qu'elle est arrêtée, ne payent rien jusqu'à la révision prochaine; desorte que plusieurs sont exempts de capitation pendant le cours de dix-neuf à vingt ans. Ce sont les serfs même qui payent cet impôt : les Seigneurs propriétaires garantissent seulement à l'état le produit de la capitation de leurs esclaves. Comme un grand nombre de ceux-ci ne paye rien dans l'intervalle d'une révision à une autre, leurs maîtres sont tenus de faire payer au complet la capi-

ration de ceux qui meurent après la clôture d'un dénombrement, jusqu'à ce qu'il soit renouvellé. Dans l'état que M. le Clerc présente, il a compris les propriétaires libres. Ainsi la population de la Russie monte à-peu-près à dix-neuf millions d'ames des deux sexes; ce que l'on trouvera peu considérable pour un Empire dont l'étendue est de neuf cens quarante-neuf mille trois cens soixante-quinze lieues quarrées; d'où il résulte que chaque lieue ne contient au plus que vingt personnes. La France, au contraire, qui a trente mille lieues quarrées en superficie, offre une population de vingt-quatre millions d'ames, qui donnent huit cens personnes par chaque lieue quarrée. Cependant l'Empire de Russie, comme l'observe M. le Clerc, réunit tous les avantages qui concourent à la population dans les autres Etats de l'Europe. Le ciel y est tempéré dans sa plus grande partie; le sol offre

presque partout un terrein uni & fertile ; les productions y ont les qualités requises : & si dans les contrées boréales le travail de la Nature est retardé par l'intensité du froid, il n'y est jamais détruit : il y a plus, tous les retards y sont compensés par la rapidité surprenante de la végétation. Ainsi ce n'est point, comme on l'a dit, le climat qui s'oppose à la population par la stérilité des terres. D'après cet exposé, M. le Clerc examine les causes auxquelles il faut attribuer cette disette d'hommes ; il pense que la population est toujours une suite de la Législation. Parmi les causes il distingue l'immensité d'un Empire, les guerres & l'esclavage, &c. A ces causes, & à plusieurs autres que l'Auteur développe dans son Ouvrage, il joint le mal vénérien répandu dans toute la Russie & dans la Tartarie boréale; la petite vérole, qui y a fait de grands ravages. Cette maladie a pénétré

dans la Sibérie, & y enlève près de la moitié des enfans. Les Tartares, qui en ont horreur, abandonnent ceux qui en sont attaqués & vont camper au loin. Un concours de causes physiques & morales dépeuple encore le midi de la Russie. Les émigrations continuelles des Tartares en font un desert, l'exploitation des mines de la Sibérie occupe plus de cent mille hommes. Il joint à ces détails un Mémoire sur l'état des Colonies Russes en 1771. Ces Colonies étoient composées d'un grand nombre d'Etrangers, & surtout Allemands. En 1764 & 1765, ils étoient environ cent mille Colons, qui, en 1775, se trouvèrent réduits, tant hommes que femmes, à vingt-huit mille cent quatre-vingt-treize personnes. Le Mémoire que M. le Clerc rapporte développe les causes de cette perte. Il a été écrit en allemand, & traduit, à ce que l'on croit, en françois, par un Prince souverain d'Allemagne, dont

les Etats ont fourni le plus grand nombre de ces Colons.

Dans un article suivant, M. le Clerc traite de la statistique des sujets de l'Empire de Russie, c'est-à-dire leur différence politique, leurs droits & leurs priviléges. On voit que les Tzars ont entrepris plusieurs fois d'abolir l'esclavage, mais que le Peuple s'y opposa. Le mot de *liberté*, dit M. le Clerc, rend le Peuple Russe phrénétique & convulsionnaire, parce qu'il croit fermement que *liberté* & *licence* sont la même chose, & que la liberté consiste à s'emparer de tout ce qu'il trouve, à boire tant qu'il peut, & à dormir aussi long-tems qu'il veut. Du reste il ne faut pas croire, comme l'a pensé M. de Montesquieu, qu'il n'y a en Russie que des Seigneurs ou des esclaves. Il y a une classe de sujets naturels qui ne sont ni nobles ni serfs. Ces sont des paysans libres qui possèdent des terres en propre, qui les cultivent

eux-mêmes ou les font cultiver par d'autres. Il y a encore d'autres hommes libre, que M. le Clerc indique. Ses recherches & ses observations à cet égard sont très-curieuses ; il fait voir que Pierre I.er alla trop vîte ; Catherine II a bien senti cette vérité en fondant des établissemens d'éducation nationale ; c'est ce que l'Auteur examine dans un article particulier, à la tête duquel il a placé le portrait de cette Princesse. Ce morceau est suivi du Code moral que le Clergé Russe doit enseigner au Peuple, du projet d'un Réglement qui accorderoit la propriété personnelle & la liberté aux serfs de l'Empire de Russie, à des conditions justes & raisonnables, sans inconvéniens pour l'Etat, & avec avantage pour les possesseurs de terres & d'hommes.

Dans un autre morceau, l'Auteur traite du tempérament, des dispositions naturelles, de l'industrie, des usages, des coutumes, de la ma-

nière de vivre du Peuple Russe, des maladies qui lui sont propres, du traitement de ces maladies, & de leurs effets sur la population. Aucun Ecrivain, jusqu'à présent, n'est entré dans d'aussi grands détails sur la Russie, & rien de ce qui peut concerner les Russes n'est oublié. Il est difficile de suivre l'Auteur pas à pas, l'abondance des matières nous conduiroit trop loin, nous nous bornerons donc à quelques observations. Dès le moment de sa naissance on accoutume l'enfant Russe à souffrir les extrêmes du chaud & du froid. Au gré du Peuple l'hiver, quoique très-rigoureux, est la plus belle saison de l'année. Comme il est paresseux, qu'il aime à dormir, & qu'il dort tant qu'il veut, ces jours si courts font son bonheur. Il ne redoute que le froid de la tête & des pieds; & quoiqu'il gèle à 30 degrés, il n'est pas rare de le voir le col & la poitrine découverts. Les bains, qui sont partout salutaires à

la santé, produisent en Russie des effets contraires à cause de leur chaleur excessive, qui occasionne le relâchement des fibres. Le fréquent usage de ces bains, celui des gruaux de froment, d'orge, &c.; le défaut d'action, les longs sommeils, procurent aux hommes & aux femmes un gros embonpoint qui tient de l'empâtement & de la boussisure. Leur pain est mal préparé & mal cuit. Les Russes, conformément à leur Religion, n'ont guères que cent trente jours dans l'année où ils puissent manger de la viande. Dans les jours maigres ils vivent de gruaux détériorés par l'assaisonnement, de champignons, de concombres, de choux, de poissons communs salés & fumés. Ils ne boivent jamais d'eau. L'eau-de-vie est leur passion dominante. Ils ont environ 104 fêtes par an, & le Peuple les emploie à la débauche. Cette première ivresse est presque toujours suivie de celle du lendemain. Ils sont vifs & pénétrans

de bonne heure, & on peut tirer un grand parti de leurs dispositions naturelles; mais la jeunesse Russe est entourée de trop d'esclaves des deux sexes, qui sont paresseux & vicieux, & qui entretiennent la paresse. De plus, depuis Pierre I.er ils ont presque toujours eu des Etrangers qui agissent pour eux & leur apportent les Arts tout formés.

L'article où M. le Clerc traite des maladies, mérite singulièrement d'être lu; il contient diverses observations très intéressantes sur le climat de la Russie, sur la nature des maladies, & sur les remèdes qu'on emploie dans le pays pour les guérir. Ces maladies doivent leur origine au grand froid, aux trop longues neiges, pendant lequel le ciel est dégagé de vapeurs, & à la manière de vivre: par exemple, les dames Russes dorment long-tems, ne font aucun exercice, sont presque toujours assises, mangent & boivent pour ainsi dire à toute heure. A leur

réveil on leur sert du thé ou du café à la crême ; deux ou trois heures après vient le dîner, mais un quart-d'heure avant ce repas on mange un peu de pain avec du sel, des raves ou des radis, du cervelas ou du jambon, ou de l'oie salée & fumée, & par-dessus un verre de ratafiat ou d'eau-de-vie de Dantzick, après quoi on dîne.

Dans ce pays, où le froid est si rigoureux, on est souvent exposé à avoir les membres gelés. Un membre dans cet état n'a aucun sentiment, aucune trace de rougeur ; il est plus blanc qu'aucun autre endroit du corps. Pour rétablir la partie gelée, on commence par la frotter bien fort avec de la neige ; quand le sentiment commence à revenir, on le frotte avec de l'eau froide. Quand ce n'est qu'un mal léger, on se contente de frotter avec un morceau de laine ; mais quand le membre a été gelé pendant un tems considérable, & que les frottemens avec la

neige & l'eau froide ne servent à rien ; alors on plonge le membre gelé dans la neige, ensuite dans l'eau froide ; on l'y tient long-tems, après quoi on en vient au frottement. Les Jakoutski couvrent les membres gelés de fiente de vache, ou de terre glaise, ou des deux mêlées ensemble. On prétend que ce topique dissipe peu à peu l'inflammation.

Les Russes ont tiré des glaces un parti dont on n'a point d'idée ailleurs, outre qu'elles facilitent le transport des viandes, du gibier d'une extrémité de l'Empire à l'autre ; ils s'en servent encore à calfater leurs maisons & à faire des doubles châssis. On coupe de la glace bien nette, on la taille, & on applique ces morceaux en dehors ; pour qu'ils tiennent bien, & qu'il n'y ait point d'ouvertures, on y jette de l'eau qui se gèle à l'instant. Ces vitreaux de glace n'ôtent pas beaucoup de lumiere, & empê-

chent le froid d'entrer. M. le Gleïc indique ensuite plusieurs plantes du pays, & l'usage qu'on en fait en Médecine. Ces détails doivent être précieux à la Botanique. Il fait aussi des observations sur diverses maladies de ces pays. Il termine ce Livre par l'Histoire de la Noblesse en Russie, l'origine des grandes Familles nobles, les révolutions qu'elles ont éprouvées, leurs droits & leurs priviléges, les anciennes charges du Gouvernement de Russie, & les fonctions qui y étoient attachées, les charges actuelles, l'ordre de succession au Trône, & les titres des Souverains de la Russie. Autrefois ils ne portoient que celui de Grand Prince, ensuite ils ont pris celui de Tzar; & ce fut en 1514 que l'Empereur Maximilien leur donna le titre d'Empereur. L'Auteur rapporte les Déclarations des Cours de France & d'Espagne, faites en 1763, au sujet de ce titre. Il parle aussi des armoiries, des Ordres de Chevalerie,

Chevalerie, & termine ce second Livre par une Déclaration de Pierre I.er, concernant les grades & les rangs civils & militaires, & par une autre de Pierre III, concernant la liberté de la Noblesse de Russie.

Le troisième Livre traite des impôts, de la forme de les percevoir, des revenus & des dépenses, de la Banque de crédit, & du papier monnoie. On y voit plusieurs Tableaux ou Etats très-détaillés, 1°. des Troupes régulières & irrégulières, le nombre des soldats de chaque Régiment, & le lieu de leurs quartiers; 2°. des monnoies, & leur évaluation à celles de France; 3°. des revenus de l'Empire de Russie; 4°. des terres comprises dans les Gouvernemens, Provinces de Livonie, d'Esthonie, de Finlande & ville de Nerva, leurs produits annuels pour les propriétaires & pour la Couronne, faits d'après les dernières révisions; 5°. des dépenses

annuelles de la Russie ; enfin, une Declaration de l'Impératrice Catherine II, concernant la diminution des impôts, du 17 Mars 1775 ; l'établissement d'une banque de crédit & du papier monnoie, avec des observations de l'Auteur sur ce sujet.

Cet Ouvrage, comme on le voit, contient tout ce que l'on peut desirer de sçavoir sur la Russie, c'est-à-dire, outre l'Histoire de ses Souverains, des détails exacts sur les mœurs, les usages, les coutumes des Russes, leurs Loix, leur Religion, les productions du pays, la puissance de terre & de mer, la richesse & les dépenses du Souverain ; en un mot, la Russie & ce qui concerne ses habitans, qui nous étoient si peu connus, le sont à présent autant, pour ainsi dire, que nous pouvons connoître notre propre pays. L'Auteur n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit tendre à ce but, & paroît avoir eu en communication

es pièces les plus authentiques, qui, jointes à ses propres réflexions, fruit d'un long séjour en Russie, l'ont mis en état de publier cet Ouvrage, qui doit être recherché par tous ceux qui s'occupent de l'Histoire.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

VOYAGE aux Indes Orientales & à la Chine; fait par ordre du Roi depuis 1774 jusqu'en 1781, dans lequel on traite des Mœurs, de la Religion, des Sciences & des Arts des Indiens, des Chinois, des Pegouins & des Madegasses, suivi d'observations sur le Cap de Bonne-Espérance, les isles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines & les Moluques, & des Recherches sur l'Histoire Naturelle de ces Pays. Par M. *Sonnerat*, Commissaire de la Marine, Naturaliste Pensionnaire du Roi, Correspondant de son

Cabinet & de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs, vis-à-vis la rue de l'Eperon, Maison de M. Menissier, Marchand d'Etoffes de soie; Froulé, Libraire, pont Notre-Dame, vis-à-vis le quai de Gèvres; Nyon, rue du Jardinet; Barrois le jeune, rue du Hurepoix. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4.° ; le premier de 318; le second de 298 pages, avec 140 Planches gravées en taille-douce.

Nous avons un grand nombre de Relations concernant les Indes & la Chine, & de plus des Ouvrages particuliers dans lesquels on a rassemblé tout ce qui a été écrit relativement à ces pays, en sorte qu'il est difficile aux Voyageurs modernes de donner de nouveaux détails, à moins qu'ils n'ayent fait un long séjour dans ces con-

trées, qu'ils n'en ayent appris les Langues, & n'ayent consulté les Ouvrages mêmes des nations dont ils parlent, autrement, à l'exception de quelques petits faits, ils sont exposés à ne raconter que ce qui a déjà été dit par ceux qui les ont précédés. On peut considérer l'Ouvrage que nous annonçons sous deux points de vue; l'Histoire des hommes, c'est-à-dire ce qui concerne les Mœurs, la Religion, les Sciences & les Arts, &c.; & l'Histoire Naturelle. Celle-ci doit présenter encore une foule d'objets nouveaux sur lesquels un Voyageur éclairé peut s'arrêter. Les pays dont M. Sonnerat se propose de parler & qu'il a parcourus, sont immenses, & offriront long-tems de quoi occuper les Naturalistes. Il s'attache particuliérement aux animaux & aux plantes, qu'il a examinés, qu'il décrit & dont il donne la figure sur une planche séparée; mais il faut lire ces détails dans son Ou-

vrage même, & nous laissons aux Amateurs de l'Histoire naturelle le soin de les comparer avec ce que nous avons déjà sur le même sujet. Nous nous bornons dans cet Extrait à ce que l'Auteur dit des Peuples, de leurs Coutumes, de leurs Arts, de leurs Sciences & de leur Religion. Tout le premier Volume ne renferme que ce qui regarde les Indiens chez lesquels l'Auteur paroît avoir fait le plus long séjour, quoiqu'assez court. La Chine qui ne méritoit pas moins son attention, n'occupe que les trente-sept premières pages du second Volume, ce qui est bien peu pour un Empire aussi étendu; dans le reste de la partie historique jusqu'à la page 122 il traite du Pegou, de Madagascar, des Isles de France & de Bourbon, du Cap de bonne-Espérance, de Ceylan, des Maldives & Malacca, des Philippines & des Moluques. Le Volume est terminé par les objets relatifs à l'Histoire naturelle,

c'est-à-dire, aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux plantes & aux arbres.

Dans ce que l'Auteur dit des Indiens, il nous a paru être trop favorablement prévenu pour ces peuples, qu'il regarde comme les plus anciens du monde, & comme les auteurs de la civilasation de tous les autres. Mais il seroit difficile, pour ne pas dire impossible de prouver une pareille assertion. C'est chez eux, à ce qu'il prétend, que toutes les nations ont puisé les élémens de leurs connoissances. « Les Bacchus, » les Sémiramis, les Sésostris, les » Alexandre & tant d'autres avant » eux, n'auroient pas porté leurs » armes dans l'Inde, s'ils n'y avoient » été attirés par la célébrité de cette » contrée. On ne vole pas à mille » lieues de sa patrie, sacrifier deux » cent mille hommes, pour s'emparer d'un pays inculte & sauvage. » Mais, diront quelques-uns, c'est la soif de l'or, ce sont

les richesses du pays, qui ont attiré ces Etrangers dans l'Inde, comme ce sont les mêmes motifs qui nous y ont conduits après la découverte de l'Amérique; & il le faut avouer, ce n'est pas la célébrité des naturels du pays, qui a fait passer tant de monde chez eux. Quand les Portugais découvrirent le cap de Bonne-Espérance pour aller aux Indes, ce n'étoit pas la Philosophie Indienne qu'ils alloient chercher, mais les marchandises rares & précieuses, qu'ils étoient fâchés, ainsi que tous les Européens, de recevoir des mains des Arabes par la voie de la mer Rouge. M. Sonnerat convient lui-même qu'un pays riche où tout semble contribuer au desir de l'homme, ne tarde pas à devenir le théâtre sanglant de la guerre. Tel a été le sort de l'Inde, & aujourd'hui les Indiens sont tombés dans l'ignorance & l'avilissement. Nous ne parlerons point ici des révolutions qui sont arrivées dans leur pays, c'est-

à-dire depuis 1763. Plusieurs personnes qui étoient alors dans l'Inde se plaignent de l'inexactitude de M. Sonnerat à ce sujet. Quant aux mœurs des habitans des côtes de Coromandel & de Malabar, nous n'appercevons, en général, rien de nouveau dans cet Ouvrage. On ne voit pas sur quel fondement l'Auteur distingue les *Brahmes* des *Brachmanes*; il fait ceux-ci plus anciens, & prétend que les Brahmes leur ont succédé; mais cette distinction est absolument fausse. Ce nom vient de Brahma, dont les sectateurs ont été appellés *Brachmanes* par les anciens Voyageurs Grecs, & *Brahmes* par nos Modernes, sans qu'on puisse pour cela trouver la plus légère différence entre les uns & les autres. On a vu que l'Auteur prétendoit que les Indiens étoient les Législateurs de tous les peuples: lorsqu'il parle de la division des castes dans ce pays, c'est à Sésostris, dit-il, que les Indiens doivent

à ce qu'on croit, leur état civil & politique. Il devoit au moins réfuter cette croyance qui est un peu contraire à ses propres idées. Il s'engage quelquefois dans des parallèles de cette religion avec celles de tous les autres peuples, recherches qu'il devoit supprimer comme peu exactes & trop hasardées. Il veut faire voir que la Religion Indienne n'a souffert aucune variation depuis 5000 ans, c'est-à-dire depuis l'institution de la secte de Vichenou postérieure, dit-il, de plusieurs milliers d'années à celle de Chiven: tout cela est fondé sur des livres qui ont, à ce que l'on prétend, plus de 4800 ans d'antiquité, & qui ne sont encore que des abrégés d'autres beaucoup plus anciens, & qui, selon les opinions des Indiens, remontent à l'origine du monde. Il est singulier que des Européens qui paroissent si peu disposés à croire, admettent volontiers lorsqu'ils sont dans l'Inde, tant d'absurdités dé-

bitées par les peuples les plus crédules & les plus ignorans des hommes, & surtout qu'ils nous présentent ces fables comme des vérités incontestables.

Après l'énumération de toutes les castes, M. Sonnerat traite de l'initiation des Indiens, mais en peu de mots. Il s'étend un peu plus sur leurs mariages & sur leurs funérailles. Ce qu'il dit des arts & des métiers, ne nous donne pas une idée bien avantageuse des Indiens. La Peinture, chez eux, est & sera toujours, dit-il, dans l'enfance; & nous n'admirons leurs toiles peintes que par la vivacité des couleurs qui dépend des mordans & des eaux dans lesquelles on blanchit ces toiles, & nullement de l'Artiste.

La Sculpture ne lui paroît pas plus avancée que la Peinture. Toutes les statues qu'on voit dans les temples, sont mal dessinées & mal exécutées. L'Architecture n'y est assujettie à aucunes règles. La Musique

croyance
contraire à ses prop
gage quelquefois
lèles de cette religi
de tous les autres
ches qu'il devoit
peu exactes &
veut faire voir
dienne n'a souff
depuis 5000 ans
l'institution de
postériteure, die
liers d'années à
cela est formé
à ce que
4800
son

u'autrefois les In-
les Livres astrono-
ecs, il n'auroit pas
tion. Il fournit lui-
stiges de pareils em-
diens, en d'autres en-
ouvrage. Par exemple
ge 308, des Tidis,
Lune, il indique les
rs, & l'on ne peut
econnoître les noms
Romains un peu al-
ouze, *tredechi* treize
ins les tiennent-ils
que l'Auteur dit
de l'écriture de ces
amoul en particu-
que dans l'indica-
u l'on parle ces
es, & dans des
bet des Ta-
d'ailleurs
rammaire
les Danois
axe. Il rap-
ologues

est dans le même état d'imperfection que les autres arts. Quant aux métiers, ils emploient peu de machines, & ne se servent que de la main & de deux ou trois outils pour des ouvrages où nous en employons plus de cent. M. Sonnerat auroit dû remarquer que cette simplicité n'est pas à méprisser. Il donne une idée de plusieurs de ces métiers. Ensuite il parle de leur Médecine qui est bornée à la préparation & à l'usage de quelques simples: il prétend qu'ils ont communiqué la connoissance de leur Astronomie aux autres peuples. Ce chapitre pouvoit être intéressant, mais il n'y parle que de la distance imaginaire que les Indiens ont assignée aux Planètes & finit par ajouter: Pourquoi appellerions-nous *la tête du Dragon* les étoiles que les Indiens nomment *Ragou* & *Quedou* qui signifient la même chose, si l'Astronomie ne nous venoit point de cet ancien peuple? Peut-être que si M. Son-

nerat avoit lu qu'autrefois les Indiens reçurent des Livres astronomiques des Grecs, il n'auroit pas fait cette question. Il fournit lui-même des vestiges de pareils emprunts des Indiens, en d'autres endroits de son ouvrage. Par exemple en parlant, page 308, des Tidis, ou jours de la Lune, il indique les noms de ces jours, & l'on ne peut s'empêcher d'y reconnoître les noms de nombre des Romains un peu altérés, *duodechi* douze, *tredechi* treize &c. Les Romains les tiennent-ils des Indiens ? Ce que l'Auteur dit des Langues & de l'écriture de ces peuples & du Tamoul en particulier, ne consiste que dans l'indication des lieux où l'on parle ces différentes Langues, & dans des observations sur l'alphabet des Tamouls, mais nous avons d'ailleurs pour le Tamoul une Grammaire particulière, donnée par les Danois & imprimée à Hale en Saxe. Il rapporte ensuite quelques Apologues

Indiens ; ce sont, dit-il, quelques Traductions qui indiqueront aussi que la plupart des Fabulistes ont puisé dans cette source, c'est toujours le même système de l'Auteur. Ces Fables sont suivies d'un Catalogue des Monnoies qui ont cours dans l'Inde ; M. Sonnerat les a fait graver, & il indique la valeur de chacune d'elles ; mais il auroit dû expliquer les inscriptions dont elles sont chargées. Il observe, à cette occasion, qu'on trouve encore dans le nord de l'Inde des monnoies anciennes en or & en argent, où sont frappés les douze signes du Zodiaque ; mais, ajoute-t-il, « les révolutions continuelles qui agitent » cette partie du monde, font disparoître bientôt les anciennes es» pèces ; un usurpateur qui s'empare du pays, détruit tous les » monumens, & fait fondre toutes » les espèces, pour anéantir, s'il » est possible, jusqu'au nom du » Prince qu'il a détrôné. »

Tels sont les différens objets renfermés dans le premier livre de ces Ouvrage. Dans le second & le troisième, M. Sonnerat traite amplement de la Religion ou de la Mythologie Indienne. Avant lui Abraham Roger & quelques autres Voyageurs se sont fort étendus sur le même sujet ; cependant l'exposition qu'il en fait présente quelques détails qui ne sont pas à négliger. Ces Fables & cette Religion « n'offrent » au premier coup-d'œil, pour nous » servir des expressions de l'Auteur, » qu'un tissu d'absurdités incohé- » rentes qui semblent plutôt appar- » tenir à l'imagination en délire » qu'à la raison éclairée ; cepen- » dant, quelque foiblesse qu'on sup- » pose à l'esprit humain, il répugne » de croire que dans tous les tems » & dans tous les lieux, on ait » voulu le jouer par des fables mons- » trueuses, qui, pour être accré- » ditées, n'avoient d'autre recom- » mandation que l'extravagance. Les

» Philosophes qui se sont appli-
» qués à les approfondir, en ont
» porté des jugemens plus favora-
» bles ; ils ont reconnu que c'étoient
» autant d'allégories ingénieuses sous
» lesquelles résidoient la sagesse &
» la vérité. » Quoiqu'il en soit,
nous ne nous engagerons pas dans
ces détails remplis de folie, d'au-
tant plus qu'ils sont déjà assez con-
nus. L'Auteur y a joint quelques
notes qui servent d'explication ; dans
une de ces notes, il rejette le sen-
timent de ceux qui ont prétendu
que Brama & Sarasvadi sa femme
étoient Abraham & Sara. Il pense
avec raison que de simples rapports
de noms ne peuvent servir de preu-
ve ; d'autant plus que Brama,
ajoute-t-il est plus ancien dans l'Hist-
toire Indienne qu'Abraham ne l'est
dans la Genèse ; assertion qu'il ne
pourroit prouver, mais qui tient à
son systême. Dans un autre endroit,
page 158, il dit que « chaque
» peuple a eu son Deucalion, &

» que les espèces d'hommes noirs
» & blancs, si différens entre eux,
» sembleroient désigner qu'ils n'ont
» pu avoir un père commun, &
» que des hommes ont survécu au
» déluge dans diverses contrées. »

M. Sonnerat commence ainsi son troisième Livre qui concerne encore la Religion des Indiens. « La con-
» formité de leurs dogmes avec ceux
» de tous les peuples de l'Asie, avec
» ceux des Chaldéens, des Egyp-
» tiens, des Phéniciens, des Grecs
» & des Romains, prouve assez que
» toutes ces Religions, différentes
» en apparence, n'ont eu qu'une
» même origine. Si l'on en croit
» les monumens & les Traditions
» Indiennes, l'Inde fut le berceau
» de toutes les Religions & les an-
» ciens Brachmanes en furent les in-
» venteurs. Ils les établirent d'abord
» dans cette heureuse contrée dont
» ils étoient les Législateurs & les
» Prêtres; mais bientôt la réputa-
» tion de leur sagesse, s'étendant

» sur la terre, les Philosophes de » toutes les Nations voulurent être » leurs disciples. » &c. Cette grande idée que M. Sonnerat se forme des Indiens, après avoir rapporté leurs fables absurdes, n'est fondée que sur une antiquité prétendue qu'on n'a jamais pû encore établir & qu'on n'établira jamais. Ceux qui l'adoptent sont obligés d'ajouter foi aux Traditions fabuleuses de ces peuples, sans encore les connoître comme elles devroient être connues pour en faire quelque usage. Il faudroit, avant tout, être en état de parcourir les différens intervalles des tems & des histoires qui remontent à cette antiquité; & c'est ce qu'on n'a pû faire jusqu'à présent, parce que nous n'avons pas la chaîne des Empires & des révolutions qui se sont succédées dans l'Inde. C'est en s'appuyant en quelques endroits sur le témoignage & l'autorité de Boulanger que l'Auteur trouve par-tout des rapports de la

Religion Indienne avec celle des autres peuples.

Toute cette partie de son Ouvrage, comme nous l'avons observé, n'est pas nouvelle pour ceux qui ont lu ce qui a déjà été écrit sur l'Inde, & ceux qui n'en sont pas instruits doivent se tenir sur leurs gardes contre les préjugés de l'Auteur à l'égard des Indiens auxquels il veut tout rapporter. Ce qu'il dit de la Chine avec le ton le plus assuré & le plus décisif peut faire croire que M. Sonnerat, prévenu pour ou contre une nation, s'abandonne trop à son imagination, ce qui doit jetter de l'incertitude sur ce qu'il raconte des Indiens qu'il admire, & des Chinois qu'il s'efforce d'avilir. En effet, que peut-on dire de plus fort d'un peuple tel que les Chinois, quand on l'appelle un *peuple aussi méprisable par son caractère que par son ignorance.* Entrons dans quelques détails sur ce singulier morceau, qui a

comme nous l'avons dit, n'eſt que de 37 pages; c'eſt dans un ſi court expoſé, que l'Auteur ſemble vouloir détruire toutes les idées avantageuſes qu'on nous a données des Chinois. Nous n'entreprenons pas ici de faire l'apologie de ce peuple; nous croyons même qu'on a trop vanté ſon antiquité & ſes connoiſſances dans certaines Sciences; mais il faut avouer cependant qu'il eſt ſupérieur à tous ceux qui exiſtent à préſent par ſon antiquité & à tous les Aſiatiques actuels par ſa police, ſa civiliſation, ſes arts, & par ſon amour pour les lettres. Il eſt vrai que les Chinois ont à l'égard des Etrangers la même vanité que les Egyptiens avoient pour les Grecs: Vous n'êtes que des enfans, leur diſoient-ils. Tous les peuples qui fréquentent la Chine, ſont des peuples modernes & nouveaux à l'égard des Chinois, qui ne voient en eux que des gens qui viennent pour faire le commerce, & par conſéquent

qui apportent toutes les ruſes que l'on peut employer, pour avoir les marchandiſes à vil prix. Les Chinois à cet égard ſont auſſi trompeurs que ces Etrangers. D'ailleurs, ils ont de tout tems mépriſé l'état de commerçant; mais cela n'empêche pas qu'ils ne ſoient doux, humains & honnêtes envers les Etrangers qui ſont lettrés & qui ne vont pas chez eux pour y vendre ou acheter. Il n'eſt pas difficile de trouver des perſonnes qui ayent pénétré dans l'intérieur de la Chine, & qui ſe louent de l'honnêteté des Chinois, quoique pour d'autres raiſons elles aient été perſécutées.

M. Sonnerat commence par dire que les Jéſuites avoient choiſi l'Empire de la Chine pour être la baſe d'un ſyſtême de deſpotiſme ſacré qu'ils vouloient établir par-tout, & que c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont donné tant d'éloges aux Chinois. « Leurs Relations, dit-il, ont an-» noncé des travaux dont l'étendue

» étonne l'esprit humain ; à peine » avons nous une seule Histoire gé» nérale du pays que nous habi» tons, & l'on nous en offre une » de l'Empire de la Chine qu'un » Jésuite *prétend* avoir traduite de » l'original sur les lieux mêmes. » D'après cela, il semble que M. Sonnerat veuille nous faire croire que cet Ouvrage est supposé ; mais il est facile de se convaincre du contraire, puisque l'Original Chinois existe à la Bibliothèque du Roi, & qu'il y en a en France plusieurs Editions différentes ; ainsi l'Ouvrage du P. de Mailla a été véritablement composé en Chinois & par des Chinois Il paroîtra inconcevable qu'on ose révoquer en doute un fait aussi certain que celui-ci, & qu'il étoit aisé de vérifier.

L'Auteur pense que toutes les Relations des Missionnaires étoient tombées dans l'oubli, en même tems que leur influence a été détruite, lorsque les Economistes les firent

revivre à l'occasion de l'agriculture & de la cérémonie du labourage que l'Empereur fait tous les ans. Les Economistes, selon lui, se sont fait un titre de cette *comédie politique* pour blâmer les Souverains de l'Europe qui partagent leur protection entre le commerce & l'agriculture. Ainsi les Jésuites & les Economistes n'ont loué les Chinois que pour leur intérêt particulier. Tels sont les moyens que l'Auteur emploie pour tourner en ridicule une cérémonie qui ne tend qu'à donner un bon exemple.

Il se plaint encore des entraves que les Chinois mettent dans le commerce, & il les attribue à leur foiblesse & à leur lâcheté, défauts qu'il leur reproche fréquemment, mais que d'après son Ouvrage, tout Lecteur regardera comme une suite de leur prudence. Il assure lui-même que « les Hollandois, après s'être » emparés de tout le commerce de » l'Inde, voulurent en établir un

» solide à la Chine ; ils demandèrent un terrain qui leur fut accordé pour y bâtir une loge ; mais ils y construisirent un fort qui seroit bientôt devenu redoutable, s'il eût été plus facile d'y faire entrer des canons. La présence des Mandarins aux déchargemens ne rendoit pas l'exécution aisée ; cependant ils se décidèrent à en débarquer dans de grandes futailles. L'une de ces pièces creva sous le palan, & découvrit leur ruse. La nuit même, leurs vaisseaux furent brûlés, la loge démolie, & le commerce interdit à la Nation Hollandoise. » Dans la suite cependant, les Chinois se laissèrent fléchir & leur permirent de revenir commercer. M. Sonnerat convient encore que sans l'ordre qui est établi à Canton pour les Etrangers, une poignée d'Européens pourroit détruire leurs bâtimens, brûler leurs Villes ; &c.

Peut-on blâmer les Chinois d'avoir employé

employé la prudence à prévoir des évènemens qui pourroient leur occasionner des guerres? Autrefois les Egyptiens ne permettoient pas que les Grecs entrassent dans leur pays, & pour cela on ne les traitoit pas de peuple foible & timide; mais on a regardé l'introduction des Grecs en Egypte par Psammétique, comme une des causes de la ruine du pays.

Après ces plaintes contre le gouvernement Chinois, & quelques autres qui sont aussi malfondées, & qu'il est inutile de relever, l'Auteur passe à des usages particuliers sur lesquels il jette du ridicule. Il dit que les rues des Villes Chinoises ne sont point allignées, parce que cette régularité choqueroit le génie & la superstition Chinoise; il avoue qu'il y a à Canton deux rues qui le sont, mais que les Chinois, qui y vendent pendant la journée, se gardent bien d'y loger en famille, parce que n'étant point bâties selon leur

idée, ils regarderoient le choix d'un pareil domicile, comme une cause de malheur. Quand on séjourne peu dans un pays, il est aisé de se tromper sur les usages les plus simples. Que dirions-nous d'un Chinois qui venant à Paris, écriroit dans son pays que les François ne veulent point habiter sur le pont Neuf avec leur famille, par superstition pour l'eau, parce que les Marchands qui y restent pendant le jour vont coucher ailleurs. Nous n'examinerons point ici si toutes les Villes de la Chine sont allignées; mais il est constant que tout Peking l'est de même que plusieurs autres Villes, comment alors la superstition Chinoise s'y accommoderoit-elle de cet allignement? La superstition que les Chinois ont dans la construction de leurs maisons n'a point de rapport à cet allignement des rues.

Nous ne nous arrêterons pas sur ce que M. Sonnerat dit de la mauvaise construction des maisons, de

la population de Canton, de l'emploi des meilleurs terreins en sépulture, de l'abus que certains Mandarins font de leur pouvoir. D'un côté les préjugés de l'Auteur nous font douter de son exactitude; de l'autre, on sçait que par-tout il y a des abus, & ce n'est pas d'après ces abus que l'on doit juger du Gouvernement. Il se plaint de ce qu'on ne peut parler à l'Empereur qu'en fléchissant le genou, mais cet usage est celui de tout l'Orient. Il n'emploie que le terme de *bourreau* pour désigner les Gardes du Prince & des Mandarins. Tel est, dit-il, ce Prince débonnaire, que les Missionnaires nous ont peint, cherchant le bonheur dans l'amitié de ses Sujets.

Il prétend que les Arts & les Sciences ne feront jamais de progrès à la Chine, & que le Gouvernement y met toujours obstacle, parce que si le peuple venoit à s'éclairer, il faudroit en changer la forme. La plus légère réflexion auroit laissé appercevoir à

M. Sonnerat que le Gouvernement ne tend point à tenir le peuple dans l'ignorance, puisque tout homme sorti du plus bas étage peut se livrer aux Lettres, & par cette voie devenir un des premiers Ministres de l'Empire. Mais, ajoute-t-il, les plus érudits commencent à peine à sçavoir lire & écrire à la fin de leur vie, & un Chinois en passe la moitié à connoître les caractères innombrables de sa Langue, & l'autre moitié dans son serrail. Nous ne dissimulerons point que l'étude des caractères chinois n'emporte beaucoup de tems ; mais que ne peut la patience & l'assiduité ? Comment ces Chinois, outre les devoirs de leurs charges qu'ils ont à remplir, ont-ils trouvé le tems de composer une multitude d'Ouvrages d'une étendue prodigieuse sur toutes les parties des Sciences qui sont à leur portée ? Il est peu de Nations sur la terre qui puisse en offrir un si grand nombre sur l'Histoire. Il y

à à la Chine outre celle de l'Empire, faite par ordre du Gouvernement, & qui forme un grand corps tel que nous n'en avons point de ſemblable, des Hiſtoires générales, faites par des Particuliers, des abrégés de toute eſpèce, des Hiſtoires de Provinces & des Grands hommes dans toutes les claſſes, des Recueils ſur la Géographie de la Chine, qui par leur étendue feroient honneur à toute autre Nation. Ils en ont auſſi pour les Loix, pour leurs Livres ſacrés, qu'une foule de Sçavans ſe ſont exercés à commenter. Ils ont des Dictionnaires de toute eſpèce dans leſquels, pour établir les différentes ſignifications d'un mot, ils citent avec la plus grande exactitude les textes des meilleurs Ecrivains qui les ont employés : les nôtres ne ſont pas faits avec plus de ſoin. Ils n'ont pas négligé de faire des Ouvrages qui pouvoient tendre à l'inſtruction des enfans. Ils ont eu de tout tems des Poëtes célèbres, & ont raſ-

semblé leurs poésies. Ils n'ont pas moins cultivé l'Eloquence; & malgré ce que M. Sonnerat peut dire des Mémoires des Missionnaires, on trouve dans le P. Duhalde la traduction de plusieurs morceaux qui sont des remontrances que différens Ministres ont adressées aux Empereurs: le Recueil entier & original de ces pièces est en Chinois à la Bibliothèque du Roi. Ils ont également écrit sur la Philosophie morale; & quoiqu'ils soient de médiocres Physiciens, ils n'ont pas négligé de composer des Ouvrages considérables qui contiennent la description des plantes, des arbres, des métaux & des minéraux. Nous pourrions nous étendre davantage sur ce sujet, mais ceci suffit pour nous faire voir que les Lettrés Chinois ne sont pas si oisifs, ni si occupés de l'étude de leurs caractères, qu'ils ne puissent rien sçavoir autre chose. Ils ont écrit sur l'Agriculture, sur la Peinture, quoiqu'ils ne soient pas aussi habiles

que nous dans ce dernier art; quoiqu'ils n'aient, selon M. Sonnerat, ni dessin, ni composition dans leurs Ouvrages, il avoue qu'ils appliquent agréablement les couleurs sur le verre. Quant à la Sculpture, ils ne la connoissent point, dit-il, mais d'autres Relations attestent le contraire.

Il dit que la Géométrie & l'Architecture n'y sont pas mieux cultivées & qu'il n'y a point d'Architecte; suivant d'autres Relations on y trouve cependant quelques bâtimens hardis, mais il faut considérer que la Chine est sujette à de fréquens tremblemens de terre, ce qui oblige de construire les bâtimens avec plus de légèreté. D'ailleurs, faut-il que leur goût dans l'Architecture soit le même que le nôtre, pour dire qu'ils en ont une?

Sur l'Astronomie, avant M. Sonnerat, on a dejà dit que les Chinois n'étoient pas aussi habiles que les Jésuites ont voulu nous le faire

croire ; mais il est difficile de supposer qu'ils ne peuvent à présent calculer une éclipse. Dans tout ce qu'il rapporte des Arts & des Sciences des Chinois, il décide en deux mots. Il pense que les Belles-Lettres sont encore à la Chine dans l'enfance, & leur Encyclopédie lui paroît prouver combien ils sont inférieurs aux Européens, parce qu'elle traite particuliérement de la manière dont on doit apprendre à connoître les jours heureux & malheureux ; c'est probablement qu'il n'a voulu y voir que cela. Il parle des Ouvrages de Confucius, comme un homme qui ne les a jamais examinés, & va jusqu'à dire que tous les manuscrits que les Missionnaires nous ont envoyés pour être des traductions de ses Ouvrages ont été faits par eux ; il est difficile de porter plus loin la prévention contre les Chinois & contre les Jésuites. Ces prétendus manuscrits ; 1°. sont des imprimés ; 2°. nous en avons

des éditions faites avant, que les Missionnaires Jésuites pénétrassent à la Chine ; 3°. les Chinois en nomment les Editeurs & les Commentateurs ; 4°. ils donnent dans des Ouvrages particuliers l'Histoire de ces Lettrés avec celles de tous les autres Sçavans distingués ; 5°. ces Ouvrages, en un mot, sont reçus & admis de toute la Nation ; ils sont cités par-tout. Dès-lors, comment qualifier une telle assertion, surtout quand on en trouve une autre de la même espèce, p. 215, au sujet de l'Ezour Vedam, Livre Indien. M. Sonnerat attribue encore ce Livre, contre toute vérité, à un Missionnaire qui l'a composé, à ce qu'il prétend, pour ramener tout à la Religion Chrétienne, en y laissant cependant quelques erreurs afin qu'on ne reconnût pas le Missionnaire sous le manteau du Brame. Cette accusation injurieuse n'est pas fondée, mais ne nous écartons point de la Chine.

M. Sonnerat prend les Livres Chinois pour des manuſcrits, quoiqu'ils ſoient imprimés. Les Chinois ont connu l'Imprimerie long tems avant nous, & il auroit dû en parler Ils ont des Editions qui peuvent le diſputer à nos plus belles, quoique leurs caractères ne ſoient gravés qu'en bois. Il y a même de ces Editions deſtinées à l'éducation des Princes pour leſquelles ils ont fabriqué un papier particulier; & dans la crainte que la trop grande blancheur ne fatiguât les yeux, ils lui ont conſervé un léger coup-d'œil de gris, ſans diminuer rien de ſa beauté. Ce ne ſont pas là des barbares, ni des ignorans. Il eſt vrai que les Chinois ſont reſtés attachés à leurs ſuperſtitions; ils ſont à cet égard ce qu'étoient les Grecs & les Romains, qui conſultoient en toute occaſion les ſorts & les augures. Comme eux encore, ils comptent avec des boules enfilées, ce qui équivaut à nos jetons; manière que M. Sonnerat dé-

ſapprouve, & qu'il tourne au déſavantage des Chinois. En un mot, il ne peut rien trouver de bien chez eux, & ſon Ouvrage n'eſt qu'une déclamation écrite avec un ton qui paroîtra trop décidé & trop impoſant. Il parcourt tout ce qui peut concerner cet Empire avec rapidité, & y joint ſes réflexions. En voici une qui nous a paru ſingulière : à l'occaſion des Bonzes de Foé, qui ſont en grand nombre à la Chine, il dit : « Lorſque Foé prêcha le » dogme de la Métempſycoſe, il » ne manqua pas de joindre au pré- » cepte d'aimer les animaux, celui » de chérir les Moines, & de leur » faire l'aumône : quoique l'union » de ces deux préceptes ne ſoit pas » tout-à-fait inconſéquente, ils ne » laiſſent pas que d'être abſurdes & » pernicieux l'un & l'autre. »

Mais en voilà aſſez ſur la Chine. Nous obſerverons ſeulement que ſi les Chinois n'ont pas fait d'auſſi grands progrès que nous dans les

Arts & dans les Sciences ; dit, entr'autres raisons, qu'environnés de peuples barbares, il n'y a parmi eux aucun sujet d'émulation, comme nous en avons en Europe, où chaque peuple se pique de surpasser ses voisins, où les moindres découvertes, en passant chez un autre peuple, deviennent le germe d'autres plus importantes. Les Chinois ont été privés de cet avantage.

Ce qui suit l'article des Chinois concerne le Pegou & les autres contrées voisines ; l'Auteur expose les dernières révolutions qui y sont arrivées, & qui, si le récit en est exact & fidèle, sont curieuses ; il joint quelques observations sur notre commerce, & termine le volume par la description des plantes & des animaux de tous ces pays ; mais nous abandonnons, comme nous l'avons dit, cette partie à ceux qui s'occupent de l'Histoire Naturelle. Si, dans une seconde édition, l'Auteur veut revenir sur son travail, corriger ses

méprisés, abandonner ses systêmes, & par-là rétablir la confiance du Lecteur, il pourroit parvenir à donner une Relation aussi curieuse que celle des autres Voyageurs.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

VOYAGE Pittoresque ds la Grèce. Douzième Livraison, contenant le Frontispice, son explication, & le Discours Préliminaire; le douzième Chapitre & quelques Cartons. Prix, 12 liv. Cette Livraison complette le premier vol.

L'ESTAMPE du Frontispice est superbe, l'idée en est noble & heureuse. « La Grèce, sous la figure » d'une femme chargée de fers, est » entourée de monumens funèbres, » élevés en l'honneur des grands » Hommes de la Grèce, qui se sont » dévoués pour sa liberté, tels que » Lycurgue, Miltiade, Thémisto- » cle, Aristide, Epaminondas, Pé- » lopidas, Timoléon, Démosthène,

» Phocion, Philopæmen. Elle est
» appuyée sur le tombeau de Léo-
» nidas, & derrière elle est le cippe
» sur lequel fut gravée cette inscrip-
» tion, que Simonide fit pour les
» trois cens Spartiates tués au com-
» bat des Thermopyles.

Passant, va dire à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses Loix.

« La Grèce semble évoquer les
» mânes de ces grands Hommes, &
» sur le rocher voisin sont écrits
» ces mots : *Exoriare aliquis....* »

L'Auteur évoque ces mêmes mânes avec encore plus de force dans un discours préliminaire, animé de toute l'éloquence du sentiment, & qu'on peut regarder comme un développement magnifique de l'*exoriare aliquis*. L'Auteur y forme les vœux les plus ardens pour la liberté de la Grèce, les vœux deviennent des espérances : il indique

les moyens dont cette grande & heureuse révolution pourroit s'opérer, & ouvrir au commerce de nouvelles routes, sans qu'il en résultât pour l'humanité la moindre plaie, même passagère, sans qu'aucun Empire fût affoibli ni dépouillé, sans qu'aucun Empire eût le malheur de s'aggrandir : il ne faudroit que favoriser les dispositions qu'il a observées & étudiées, chez les Grecs & sur le lieu, en Philosophe & en Politique; il ne faudroit que faire ds ces Grecs des al iés, non des sujets, & que profiter de la foiblesse de leurs oppresseurs, sans en abuser, sans y ajouter, & en mettant même cette foiblesse, plus précieuse à l'Europe qu'on ne le pense, & que ne le seroit peut-être l'énergie d'un autre peuple, en la mettant, dis-je, sous la protection de toutes les puissances voisines; celles-ci se chargeroient seulement de maintenir l'équilibre entre les Turcs qui auroient cessé d'être oppresseurs, & les Grecs

devenus libres qui seroient contre eux pour l'Europe une barrière nouvelle; conseil utile sans doute, & qui le paroît surtout, lorsqu'on lit ce discours, lorsqu'on s'échauffe du feu de l'Auteur; mais conseil délicat qui demanderoit d'être suivi à la lettre, avec toutes les conditions & toutes les restrictions que l'Auteur y met, & sans que l'ambition & les intérêts particuliers, fléau éternel de l'intérêt général, se permissent de mêler de petites vues à ces vues si nobles & si étendues.

Mais quelles sont donc ces dispositions des Grecs sur lesquelles l'Auteur fonde ses espérances? Tout parle de leur abaissement; on ne voit en eux qu'un peuple lâche & né pour l'esclavage; c'est qu'on ne les voit que dans les Villes, séjour naturel de l'esclavage; « c'est chez » les peuples habitans des montagnes, que se conserve encore l'esprit de liberté qui anima les anciens Grecs; il respire encore chez

» ces peuples, sous l'abri de ces ro-
» chers qui repoussent loin d'eux les
» vices & les tyrans. Dans tous les
» siècles & dans tous les pays, les
» montagnes sont l'asyle de la li-
» berté ; ce sont les remparts & les
» forteresses, que la Nature a cons-
» truites contre les oppresseurs du
» genre humain, qu'elle a d'ailleurs
» si bien servis. Là, se formèrent
» ces guerriers vainqueurs de l'Ita-
» lie sous Pyrrhus, & redoutables
» pour Rome elle même au tems
» de sa puissance, c'est-à-dire de ses
» vertus & de ses mœurs, avant
» qu'elle fût corrompue par ses suc-
» cès, & affoiblie par sa grandeur ;
» c'est là, que cette même Rome,
» enfin soumise à des Maîtres, alloit
» chercher ces soldats, qui, sous le
» nom de Légions d'Illyrie, fai-
» soient la force de ses armées, &
» qui disposèrent plus d'une fois de
» l'Empire ; enfin, c'est contre ces
» rochers que vint se briser la puis-
» sance Ottomane à l'époque où

» elle étoit la plus formidable ;
» c'est-là qu'au quinzième siècle ce
» grand Scanderbeg, ce Héros de
» la Chrétienté, vainqueur d'Amu-
» rat & de Mahomet II, renouvella
» avec un petit nombre de guer-
» riers, les prodiges opérés, 18
» siècles auparavant, dans les cam-
» pagnes de l'Attique & de la Béo-
» tie ; & tel est constamment le
» génie belliqueux de ces peuples,
» que cherchant par-tout la guerre,
» on les trouve jusques dans notre
» Histoire, & que, sous le nom
» d'Albanois, on les voit souvent,
» pendant le seizième siècle, tant
» en France qu'en Italie, partici-
» per à la gloire & au malheur de
» nos armes. Il existe dans la Grèce
» une Nation plus intéressante en-
» core, & dont l'origine réveille
» de plus grandes idées : ce sont les
» descendans des anciens Spartiates,
» connus aujourd'hui dans le Le-
» vant sous le nom de *Mainotes*.
» C'est là, c'est sur les monts Tay-

» gètes, qu'armés pour la cause
» commune, robustes, sobres, in-
» vincibles, libres comme au tems
» de Lycurgue, ils défendent avec
» succès contre les Turcs, cette li-
» berté qu'ils ont maintenue contre
» tous les efforts de la puissance
» Romaine. C'est en vain que les
» Turcs ont fréquemment envoyé
» contre eux de nombreuses escadres
» & des armées formidables ; un
» petit nombre d'hommes libres a
» vaincu des milliers d'esclaves. Là,
» se sont refugiés, après la ruine de
» Constantinople, les Comnènes,
» les Paléologues, les Phocas, les
» Lascaris, jadis Souverains d'un
» peuple avili, & maintenant les
» égaux d'un peuple libre. Là, sont
» ensevelies des actions héroïques,
» dignes d'être transmises à la pos-
» térité, par la plume des Thucy-
» dides & des Xénophons : là,
» existe encore, & je l'ai vu, un
» de ces Chefs Mainotes, qui ayant
» pris les armes à l'arrivée des

» Russes, enfermé dans une tour
» avec quarante hommes, soutint
» un siége contre six mille Turcs ;
» il s'y défendit plusieurs jours ; &
» les Assiégeans étant enfin parve-
» nus à embrâser son asyle, virent
» sortir sanglans & couverts de bles-
» sures deux hommes : un Vieillard
» & son fils. »

Voilà ce qui s'appelle planer sur l'Histoire, la manier en Orateur Philosophe, la systématiser, la vivifier par le rapprochement des époques, par la comparaison des tems & des lieux, qui rendent sensible la relation des causes aux effets ; c'est le grand art d'être éloquent & lumineux, intéressant & utile.

C'est avec la même lumière que l'Auteur expose les différences de l'assujettissement des Grecs aux Romains & de leur asservissement sous les Turcs, & les différentes dispositions qui résultent de cette manière diverse d'être soumis à un Empire étranger. Tout cela mérite non-seu-

lement d'être lû, mais d'être profondément médité.

Le reste du Cahier est rempli par la relation du Voyage de l'Auteur, depuis le Méandre jusqu'au golfe d'Adramytti. Ce récit, par la gaîté naturelle qui l'anime, par la vive peinture des dangers que couroit l'Auteur, des inconvéniens de toute espèce dont il étoit entouré, des moyens qu'il employoit pour s'y soustraire, associe en quelque sorte le Lecteur à ce voyage, & le met de moitié de chaque évènement & de chaque circonstance. Dans cette route, les deux grands objets qui fixent principalement l'attention, sont Ephèse & Smyrne; l'Auteur en fait une description détaillée, ainsi que des monumens qu'on trouve dans ces villes & dans les environs, & d'un Temple de Bacchus situé à Teos, Patrie d'Anacréon, très voisine de Smyrne. Les estampes de ce Cahier nous retracent ces divers monumens. Les planches

braires. 2 vol. *in*-4.° ; le premier de plus de 700 pages ; & le second de plus de 900 pages.

NOUS avons, dans un premier Extrait, donné, autant qu'il a dépendu de nous, une idée générale de l'important Ouvrage de M. Proft de Royer, du Discours préliminaire qui est en tête du premier volume, & de la sçavante Préface qui suit ce Discours, qui contient le plan de tout l'Ouvrage, les augmentations de M. de Royer, & les différens objets dont il traite, & que Brillon avoit omis dans son Dictionnaire des Arrêts, & nous croyons avoir prouvé que cette utile Préface peut être regardée avec raison comme un profond Traité de Jurisprudence, & comme un des morceaux les mieux pensés, les mieux écrits, & les plus pleins de principes solides de droit naturel & de Jurisprudence. Nous allons maintenant nous occuper, autant que les

les bornes d'un Extrait peuvent le permettre, du fonds de l'Ouvrage; & pour faire mieux connoître la façon dont notre sçavant Auteur l'a traité, & la différence qu'il y a entre son Ouvrage & celui de Brillon, quoiqu'il soit très-estimable, nous examinerons quelques-uns des articles de M. de Royer; & en les comparant à ceux de Brillon, nous mettrons nos Lecteurs à portée de se faire une idée de la supériorité de ce nouvel Ouvrage sur celui dont M. de Royer dit modestement qu'il donne une nouvelle édition.

Il n'en paroît encore que deux volumes, & on croit que l'Ouvrage entier en fournira vingt-quatre. Le premier de ces deux volumes commence par la lettre A, & finit par le mot *Acclamation*; & le second commence par le mot *Accommodement*, & finit par le mot *Administration*. Il n'est pas étonnant, d'après cela, qu'il faille au moins vingt-quatre volumes pour contenir

rous les mots de l'alphabet, y en ayant sur-tout un grand nombre qui, par leur relation avec les Loix & la Jurisprudence, fournissent naturellement de longues & utiles dissertations à un Auteur éclairé, qui veut traiter à fond les matières & ne rien laisser ignorer à ceux qui desirent de bonne foi de s'instruire.

Par exemple, tout ce que M. de Royer rapporte au mot *Abus*, occupe dans son Livre près de 300 pages à deux colonnes chacune, & le même article, dans Brillon, n'occupe que 12 ou 13 pages *in-folio*; on peut juger par cela seul, combien l'Ouvrage de notre Auteur est plus abondant, plus approfondi, & par conséquent plus instructif & plus utile.

Après cet article on trouve le mot *Académie*, que nous exhortons nos Lecteurs à examiner dans toute son étendue; l'Auteur y prouve de la manière la plus convaincante, que les Académies, dont il donne

l'histoire, ainsi que la date de leur établissement, ont rendu le plus grand service aux Nations, en chassant l'ignorance des premiers siècles, & en nous rendant meilleurs à mesure que nous avons été plus éclairés. Il réfute les objections que quelques Auteurs ont faites contre l'utilité des Académies. Laissons, dit il, le génie orgueilleux, ne voir dans les Académies que le luxe de la civilisation; laissons dire que les Académies détournent des fonctions principales de la société, qu'elles ôtent à l'ame son énergie, & à l'esprit son originalité.... & qu'elles ont introduit dans l'empire de l'esprit humain, une aristocratie plus dangereuse encore que l'anarchie des premiers siècles. Après cette sortie contre les détracteurs des Sciences, l'Auteur fait voir l'utilité des Académies, & finit par ce morceau que nous allons transcrire tout au long, pour faire connoître en

même-tems sa façon d'écrire & de penser.

« Depuis quand les Souverains » ont-ils écrit comme Louis XVI, » que leur unique gloire consiste à » faire le bonheur de leurs sujets ? » Depuis quand a-t-on vu des Puis- » sances formidables s'arrêter à l'ou- » verture de la guerre, en calculer » les malheurs inévitables, les com- » parer avec les résultats, appeller » à elles la médiation, & l'Europe » entière applaudir à Frédéric & à » Joseph ? Depuis quand enfin a- » t-on crié aux hommes qu'ils sont » frères avant tout, indépendam- » ment de la différence du Culte, » du Gouvernement, du climat, » de ces intérêts & de ces opinions » qui vont se perdre dans l'abyme » des tems ?

» Comparons notre siècle à tant » d'autres. Voyons l'agriculture, la » population, les édifices, les che- » mins, le commerce, les manu- » factures, la marine, la guerre,

» la Sûreté, la Police, les Loix, » enfin tout ce qui a pour objet la » prospérité publique; ce qui la » produit ou la prouve. Laissons les » raisonnemens, & jugeons par les » faits. Nous ne regretterons point » l'ignorance de nos Pères, & nous » sentirons que nous devons quelque » reconnoissance aux Lettres, aux » Sciences, aux Arts, aux Académies qui les cultivent, & aux » Princes qui les protégent. »

L'Auteur, dans le nombre des Académies, n'oublie point l'Académie d'Architecture. Il cite les Lettres-patentes qui l'ont instituée, & celles qui, à différentes époques, l'ont confirmée & maintenue; il en fait voir l'utilité; & à cette occasion il rapporte ce fragment d'une lettre écrite par M. Sedaine, Secrétaire perpétuel de cette Académie, & qui fait beaucoup d'honneur à son cœur & à son amour pour le bien public & l'utilité de l'Académie dont il est Secrétaire.

» L'Académie d'Architecture, » dit-il dans cette lettre qu'il écri- » voit à M. Soufflot, pourroit être » d'une plus grande utilité qu'elle » ne l'est, si l'amour du bien public » forçoit les autorités & les Corps » municipaux à ne point faire de » grands monumens sans la con- » sulter, & sans mettre sous ses » yeux leurs grands projets avant » d'en hasarder la construction. L'A- » cadémie, en pareil cas, *ce qui* » *n'arrive pas souvent*, nomme des » Commissaires qui font leur rap- » port, appuyé de raisons & de » toutes les *bienséances* dignes des » Consultans & des Consultés, & » cela *sans aucuns frais.* »

L'article *Accident* est encore un article très curieux. L'Auteur y rapporte un nombre très-considérable d'espèces singulières, à chacune desquelles il cite les Loix Romaines, les principes généraux, les décisions des Cours, & les Loix de la Police; nous croyons qu'on le lira avec au-

tant de fruit que de satisfaction dans l'Ouvrage même.

Le second volume de cet important Ouvrage n'est ni moins curieux ni moins instructif que le précédent ; on peut même dire qu'il est, en quelque façon, plus intéressant par quelques mots que l'ordre alphabétique y a placé, comme ceux-ci : *Accusateur*, *Accusation* & *Accusé*, qui occupent 260 pages, & qui contiennent un Traité complet & plein de grandes vues sur notre procédure criminelle, sur les inconvéniens terribles dont elle est infectée, & sur la nécessité de la réformer. Il faut voir dans l'Ouvrage même l'Histoire de la procédure criminelle de tous les Royaumes de l'Europe, comparée avec celle que l'on suit en France ; les moyens que l'Auteur indique pour la perfectionner, & l'histoire aussi instructive que touchante, de plusieurs procès criminels qui se sont instruits anciennement en France,

& qui ont quelquefois fourni des exemples effrayans de méprises & d'injustices provenantes ou du crédit, ou de la prévention, ou de la légéreté des Juges, & plus souvent encore du vice de la procédure criminelle. Sur le mot *Emprisonnement* & *Prison*, notre Auteur, mû par son cœur compatissant & par les connoissances des Loix & des inconvéniens qui résultent des abus qu'on en fait souvent, dit, en parlant des prisons : « Je peindrai ce lieu terrible, où, au nom » de la Justice & du Pouvoir, dans » presque toute l'Europe, on entasse » pêle-mêle les sexes, les condi- » tions, les âges, le crime, l'er- » reur & l'infortune, foyer pesti- » lentiel, d'où la mort, assise comme » sur un trône, étend sa faulx sur » les villes qui conservent soigneu- » sement ce lieu comme le boule- » vard de leur sûreté ; & s'il est » permis d'achever le portrait, je » dirai que ceux qu'on y envoie par

» correction en sortent dépravés &
» perdus..... Enfin j'extrairai les
» loix de Police sur les prisons, &
» je parlerai avec joie de la Décla-
» ration du 30 Avril 1780, dans
» laquelle notre bon Roi, *touché*
» *depuis long tems de l'état des pri-*
» *sons dans la plupart des villes*,
» destine à Paris l'hôtel de la Force,
» pour renfermer spécialement les
» prisonniers arrêtés pour dettes ci-
» viles, donne dès à présent des
» secours dans les autres prisons,
» & se propose de détruire tous *les*
» *cachots pratiqués sous terre, ne*
» *voulant plus risquer que des hom-*
» *mes* ACCUSÉS OU SOUPÇON-
» NÉS INJUSTEMENT, & RE-
» CONNUS ENSUITE INNOCENS
» PAR LES TRIBUNAUX, *aient*
» *essuyé d'avance une punition ri-*
» *goureuse par leur seule détention*
» *dans des* LIEUX TÉNEBREUX
» MAL SAINS..... *Notre Justice*,
» dit le Roi, *jouira même d'avoir*
» *pu adoucir pour les criminel* CES

» *SOUFFRANCES INCONNUES*
» *& CES PEINES OBSCURES ;*
» *qui, du moment qu'elles ne con-*
» *tribuent point au maintien de*
» *l'ordre, par la publicité & par*
» *l'EXEMPLE, deviennent inutiles*
» *à notre Justice, & n'intéressent*
» *plus que notre BONTÉ.* »

On trouve encore dans ce volume, outre plusieurs articles intéressans, celui qui traite de l'Administration, qui contient plus de cent pages, & qui est plein de réflexions aussi sages que solides, & de règles & d'anecdotes qu'il faut consulter dans l'Ouvrage même, & qui ne sont pas susceptibles d'un Extrait qui en ôteroit l'ensemble, & par conséquent en détruiroit tout le mérite.

Nous finirons cet Extrait, déjà peut-être un peu long, en rapportant ce que M. Baron du Soleil, ancien Procureur-Général de la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial de Lyon, & Procureur du

Roi de la même ville, dit dans son Approbation, à la fin du second volume : « Cet Ouvrage me paroît, » dit-il, mériter de plus en plus le » suffrage public par le bon esprit, » le sçavoir & les recherches qui le » distinguent. Ce volume renferme » deux articles qu'on peut regarder » comme deux Traités ; celui de » l'*Administration*, devenu si intéressant par les principes du règne » actuel ; & sous le mot *Accusation*, » celui de la procédure criminelle, » dans lequel l'Auteur a eu l'art » d'unir au droit positif, l'esprit des » Tribunaux, le vœu public & le » Tableau de la procédure criminelle de toute l'Europe. »

[*Extrait de M. Coquiley de Chaussepierre.*]

TEORIA e prati a delle Resistenze de' solidi. Ne' loro attriti. Dall'Abate Leonardo Ximenès Matematico di sua A. R. Il Gran-Duca di Toscana, Socio dell'Accademia di Pietroburgo. In Firenze. 1783. *in-4.°*

NOUS avons rendu compte dans notre Journal de Novembre 1782 des expériences faites par M. Ximenès pour déterminer la résistance produite par les frottemens des machines; il avoit employé des poulies de bronze qui tournoient sur des axes de fer; mais il s'agissoit aussi de connoître les frottemens du bois que l'on est obligé d'employer sans cesse dans les grands des machines. Il falloit pour cela changer de méthode; aussi l'Auteur a-t-il composé une machine particulière pour cet effet, & il a cherché à en déduire une théorie pour déterminer la loi des résis-

tances d'un même poids ſur une ſurface variable. Amontons avoit ſuppoſé cette réſiſtance conſtante, par les raiſons qu'il en donne dans les Mémoires de l'Académie pour 1699 ; tous les Mécaniciens ont ſuivi cette règle, quoiqu'il fût aiſé de comprendre qu'elle ne pouvoit être rigoureuſement exacte ; ils ont ſuppoſé que la réſiſtance étoit égale au tiers du poids, quelle que fût la matière frottante & l'étendue de la ſurface, & c'eſt ce que M. Ximenès a rectifié dans tous les points. Après avoir décrit ſa machine & la méthode qu'il a ſuivie pour ſes expériences, il en rapporte les réſultats dans trente-ſix combinaiſons de différens ſolides diverſement appliqués depuis un poids de 100 livres juſqu'à un de 2500 livres, & pour que les Mécaniciens puiſſent voir la marche de chaque ſérie, il en a fait des tables, où pour chaque poids de cent en cent livres on voit la réſiſtance d'abord en livres, enſuite

en millièmes du poids ; & la résistance qui résulte de la règle ordinaire adoptée jusqu'ici.

L'Auteur a reconnu qu'il y a une certaine limite, passé laquelle, en augmentant les poids, on diminue la résistance ; par exemple dans la table 33, la résistance d'un poids de cent livres est de 180 millièmes ; & le poids de 2600 livres ne donne que 123 millièmes pour des règles de bois de noyer larges de 10 lignes qui glissoient sur du bois d'olivier sauvage non graissé. Dans la table générale qui est à la page 163, on voit que les règles de bois, chargées d'un poids de mille livres, produisoient une résistance de 505 livres, c'est-à-dire de 505 millièmes, ce qui est plus de la moitié du poids ; tandis qu'en frottant sur du bois, la résistance n'étoit que de 332 ; & que des règles de fer mises sur le même plan, & chargées du même poids, ne produisoient qu'une résistance de 52. Ainsi, bien loin d'admettre une

règle générale pour toutes sortes de substances, il faudra consulter les expériences faites avec différentes matières, pour en connoître la résistance dans tous les cas.

La grandeur des surfaces exige également qu'on en tienne compte; l'Auteur en faisant glisser successivement des règles de fer de 5 lignes de large, de 10 & de 20, a trouvé que les résistances diminuoient, non pas dans la proportion des surfaces, mais suivant une loi très-différente, & pour laquelle il faudra consulter les expériences de notre Auteur, mais dans presque toutes on voit qu'une plus grande surface, produit un plus grand frottement.

Dans un table qui est à la fin du Livre, l'Auteur a rassemblé les différentes combinaisons qui réduisent la résistance à moins de trois centièmes du poids, ce qui devra servir à conduire les Machinistes dans de grandes opérations, en leur faisant choisir les matières qui ont

donné les plus petits frottemens. On y trouve même une combinaison qui réduit le frottement à 14 millièmes du poids pour une charge de 2500 livres, & qui probablement le réduiroit à un centiéme, si l'on avoit augmenté la charge jusqu'à 10 ou 20 milliers.

Les mêmes solides ont été employés, en diminuant les frottemens par du suif, & ils ont donné des résistances plus petites, quelquefois d'un tiers, quelquefois de la moitié. La diminution étoit surtout considérable dans les frottemens du métal sur le bois. Sur quoi il faut remarquer que cette onctuosité qui produisoit un effet insensible dans le frottement des axes cilyndriques de métal dont il s'agissoit dans la première partie de ces expériences, produit une différence très considérable dans le frottement d'une surface plane.

En commençant les expériences par de très-petits poids, la partie

aliquote du poids qui exprime les résistances va en augmentant jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une charge de cent livres ou davantage, suivant l'espèce des matières qui frottent. En augmentant ensuite les charges, la résistance devient une moindre partie aliquote du poids, & l'Auteur a déterminé ce *maximum* dans toutes les combinaisons qu'il a faites; dans les opérations faites avec plusieurs milliers, on observe sinon une diminution des résistances respectives, du moins une diminution dans la marche des accroissemens de ces résistances.

M. Ximenès, après avoir rapporté ses expériences avec leurs résultats, résout les problêmes nécessaires pour trouver les résistances dans d'autres cas. Il se sert d'une hyperbole entre ses asymptotes pour exprimer la série des résistances jusqu'à un poids de quatre milliers & celles qui vont au delà, toujours n diminuant. Il en donne des tables,

où l'on voit aussi la puissance de l'hyperbole & son excentricité, nécessaires pour en continuer le calcul; il explique ensuite l'usage de ses expériences & de ses tables dans les différentes opérations de l'architecture & des machines. Il examine par exemple la résistance de la moufle dont il avoit déjà parlé dans le premier volume. Une moufle à six cordes ou six poulies, suivant la règle d'Amontons, étant chargée d'un poids de 13600 donneroit une résistance de 4491 qui est le tiers du poids; & comme dans la théorie de cette machine la puissance ne doit être que la sixième partie du poids, il se trouve que la résistance seroit double de la puissance; mais notre Auteur, d'après ses expériences, trouve que la résistance ne devroit être que de 187 livres, c'est-à-dire 24 fois plus petite.

Le calcul de la résistance d'une moufle composée d'un nombre quelconque de poulies produisant une

ſerie où il y a beaucoup de termes, l'Auteur a cherché un moyen de la rendre plus convergente, de manière qu'en calculant ſeulement trois termes, l'approximation ſoit exacte à quelques onces près.

Il examine enſuite la machine propoſée par le P. Pozzi pour élever un obéliſque de granite ſur ſon piedeſtal; il fait voir les avantages & les déſavantages de cette machine; il fait auſſi l'application de ſes principes à une machine qu'il propoſe pour qu'un ſeul homme puiſſe mettre en place une colonne qui peſeroit 13 milliers, en employant des mouſles de dix poulies, avec les matières dont il a trouvé que le frottement étoit le moindre. Il examine auſſi la manière de lancer à la mer un vaiſſeau de 70 canons peſant 1300 milliers de livres, & à la manière de tranſporter des blocs de pierres pour la défenſe des ports. Il arrive quelquefois qu'on eſt obligé d'en embarquer qui pé-

ſent 80 milliers ſur des pontons, & de les tranſporter par terre ſur un eſpace aſſez conſidérable; l'Auteur calcule la réſiſtance des rouleaux, & indique la manière de pouvoir exécuter ce tranſport avec très-peu de monde. Il examine auſſi en Phyſicien, comment on peut ſe former une idée des nouveaux phénomènes qu'il a découverts dans les réſiſtances, en conſidérant les propriétés de la matière, compoſée de parties ſaillantes ou rentrantes, plus ou moins denſes & élaſtiques.

Il étoit important qu'on eût ſur cette partie de la Méçanique des expériences faites en grand, ſouvent répétées, & ſur des matières différentes, pour en déduire des règles applicables à la pratique, au lieu d'un apperçu dont on s'étoit contenté juſqu'ici; M. Ximenès étoit plus capable que perſonne de rendre ce ſervice aux Savans, & aux Ingénieurs parmi leſquels il tient un rang diſtingué.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

NOUVELLES d'Astronomie & de Physique, contenues dans une Lettre à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. *de la Lande*, de l'Académie des Sciences.

MESSIEURS,

DANS votre Journal de Février 1783, vous avez donné les élémens de l'orbite circulaire que j'avois calculée pour la Planète de Herschel: ce calcul s'est trouvé en défaut de trois minutes au commencement de cette année 1783, ce qui indique une accélération dans le mouvement de la Planète; alors M. De la Place, de l'Académie Royale des Sciences, a calculé par une méthode analytique qui lui est particulière, une orbite elliptique. Il a trouvé le demi-grand axe, 19, 0818, la demi-excentricité en se-

condes 9815 & demie, le lieu de l'aphelie le 21 Décembre 1781 11 s. 23° 22′ 58″, l'anomalie vraie de la Planète à 18 h. 5′ 40″, de tems moyen 97° 29′ 19″, l'anomalie moyenne 102° 52′ 7″

M. Bode ayant remarqué dans les Ephémérides de Berlin pour 1784, que l'étoile 964 du Catalogue de Mayer pourroit bien n'être autre chose que la Planète de Herschel, parce qu'on ne retrouvoit point d'étoile à la place où Mayer l'avoit marquée ; on a recherché dans les manuscrits de Mayer à Gottingue la date de l'observation sur laquelle il s'étoit fondé pour la position de cette Etoile, & l'on a trouvé que l'observation étoit du 25 Septembre 1756, & donnoit la longitude 11 signes 16° 37′ 43″ à 10 h. 21′ 18″ tems moyen à Paris, & la latitude 48′ 23″. Ainsi l'on s'est trouvé tout d'un coup avoir une observation éloignée de 25 ans de celles de M. Herschel ; mais, par

un hazard que l'on n'eſpéroit pas, cette obſervation s'eſt trouvée exactement d'accord avec les élémens de M. De la Place, que je viens de rapporter; ainſi l'on peut regarder dès-à-préſent comme connue à très-peu près l'orbite de la nouvelle Planète.

Cette obſervation de Mayer a fait connoître plus exactement la poſition du nœud 2 ſ. 12° 47′ pour 1781, & l'inclinaiſon de ſon orbite 46′ 13″. Cette poſition du nœud ne diffère que de 7 minutes de celle que j'avois trouvée par les obſervations de la première année; mais c'étoit par hazard que j'en avois autant approché.

La plus grande équation de l'orbite de cette Planète que j'ai calculée ſur ces Elémens, eſt de 5° 27′ 17″, & elle a lieu à 93° 24′ 31″ d'anomalie moyenne. Dans l'obſervation de 1756, la Planète étoit à 353° 35′ 53″ d'anomalie vraie. Ainſi elle étoit fort près de ſon

aphélie, au lieu qu'elle est actuellement dans ses moyennes distances.

J'avois annoncé dans les *Mémoires de l'Académie* pour 1776, p. 513, un déplacement du Soleil & de tout le systême solaire, fondé sur le mouvement de rotation du Soleil. Cette remarque me parut neuve, & M. Herschel en a jugé de même. Dans une lettre du 23 Mai, il m'écrit : « J'ai confirmé votre idée contenue dans les Mémoires de l'Académie ; en comparant ensemble les observations du mouvement propre des Etoiles faites par divers Astronomes, & spécialement celles qui sont dans les Œuvres posthumes de Tobie Mayer, j'ai reconnu que la plupart de ces mouvemens propres peuvent s'expliquer en tout ou en partie, en supposant que le Soleil se meut vers la région de l'Etoile *Lambda* d'Hercule. Ainsi les règles de la bonne Philosophie nous autorisent à admettre ce mouvement, comme apportant plus de simplicité dans l'explication

l'explication de ces systêmes étoilés. Il me paroît que les conséquences que nous pouvions prévoir, d'après cette supposition du mouvement du Soleil, ont lieu véritablement. J'ai cherché une méthode pour confirmer ce mouvement par le moyen des Zones d'Etoiles doubles, & pour cela j'ai continué d'en chercher; j'en ai déjà 400 de plus que dans mon premier Catalogue des Transactions philosophiques de 1782; les principales de la première classe sont *Gamma* du Lion, *Delta* du Serpent, *Zeta* d'Hercule, *Lambda* du Serpentaire; je ne parle pas de quelques-unes qui sont si difficiles à voir, qu'il faut des télescopes qui grossissent au moins mille fois. Mais avec les meilleures lunettes acromatiques de trois pieds & demi dont les Astronomes se servent actuellement, tout ce que l'on peut faire dans les cas favorables, est de voir *Gamma* du Lion double, sans cependant que les deux parties soient

séparées. » Pour moi, en publiant une idée aussi éloignée des idées communes, je n'espérois pas qu'elle dût être sitôt confirmée; je croyois qu'au bout de quelques siècles, on appercevroit que nous nous étions rapprochés des Etoiles situées dans une région du Ciel, & éloignés des autres; mais peut-être que par la délicatesse des observations, M. Herschel compensera la longueur du tems dont je parlois.

Suivant la même lettre de M. Herschel, la période de lumière de l'Etoile Algol est de 2 jours 20 heur. 47 minutes; la première fois qu'il l'a vue dans sa plus petite lumière, étoit le 3 Mai depuis 8 heures 55 minutes jusqu'à 10 heures 10 minutes, à Windsor. Sa lumière ne surpassoit que très-peu celle de Rho de Persée qui n'en est qu'à 2 degrés, & qui est marquée de quatrième grandeur dans nos Catalogues. Il la vit pour la seconde fois le 20 Mai, depuis 14 heures 17 minutes jusqu'à

14 heures 30 minutes ; elle étoit revenue encore de la grandeur de *Ro* de Persée. Ordinairement elle est de seconde grandeur. Ces variations de lumière ont été remarquées par M. Goodricke, Gentilhomme d'Yorck, au commencement de cette année. Montanari les avoit remarquées le premier dans le dernier siècle ; M. Maraldi les avoit aussi observées à Paris, comme on le voit dans l'Histoire de l'Académie à l'année 1695. Il ne put, à la vérité observer aucune variation en 1692 & 1693 ; mais en 1694 l'Etoile augmenta & diminua ; elle parut de seconde, & de quatrième grandeur ; peut-être que dans les années précédentes, M. Maraldi n'y avoit pas regardé dans les jours & les heures où elle devoit avoir son moindre degré de lumière. Le 6 Juillet à une heure du matin, le 8 à 10 heures du soir, le 31 Juillet & le 23 Août à la même heure, on

pourra voir encore cette diminution de lumière.

M. Maskeline, Astronome Royal d'Angleterre, m'écrit qu'il est occupé à publier le *Nautical Almanac* pour quatre années, de 1787 à 1790. On trouvera dans le premier une nouvelle composition pour les miroirs de télescopes qui procure à pareilles ouvertures autant de lumière qu'il y en a dans les lunettes acromatiques, tandis qu'ordinairement ils n'en ont pas le quart, comme M. de Buffon l'a fait voir dans les Mémoires de 1747, & M. Bailly dans les Mémoires de 1771 : on y trouvera aussi la méthode de les polir & de leur donner la véritable figure parabolique. M. Herschel, en donnant à ses télescopes Newtoniens une ouverture modérée, est parvenu avec un grand soin à leur donner plus de perfection que n'avoit pu faire Short avec de plus grandes ouvertures ; la nouvelle

composition pourra lui être d'un grand secours.

L'espérance d'avoir du bon Flint-glass pour les lunettes acromatiques, est aussi éloignée que jamais.

On vient de recevoir un Mémoire curieux sur la congélation du mercure, faite à la baie d'Hudson, par M. Hutchins; M. Cazaler, dans ses Leçons de Chymie à Bordeaux, est parvenu aussi à congeler le mercure dans de petits tubes de verre en les plongeant dans cent livres de glace qu'il arrosoit avec de bon acide nitreux.

M. De Luc, Physicien célèbre, Lecteur de la Reine d'Angleterre, m'écrivoit le 16 Mai de cette année 1783 : « Le Mécanicien que le Roi » m'associa l'année dernière pour » exécuter la machine hydraulique » de Vera, l'a amenée à un degré de » simplicité si grand, qu'elle prospérera bientôt dans ce pays, peut-» être plus que dans son pays natal. » Ayant reconnu qu'il y avoit un

» *maximum* de vélocité utile, & » que ce *maximum* pouvoit être » produit par un seul axe, il l'a » exécutée ainsi, & la machine opère » à merveille. Il a fait passer la » corde en haut sur une roue de fer » de 3 pieds de diamètre, placée » sur l'axe même de la manivelle, » avec une autre roue plombée ser- » vant de *volant*; il n'a donc que » le frottement de deux pivots, & » ce peu d'ouvrage étant parfaite- » ment bien exécuté, l'emporte évi- » demment sur tout autre moyen » d'élever de l'eau. Il en a fait » l'épreuve dans un puits de 178 » pieds, abandonné par la difficulté » depuis près d'un siècle, & qui » aujourd'hui donne abondamment » de l'eau au château de Windsor. »

*

Lettres de M. l'Abbé de S. L..., de Soissons, à M. le Baron de H... sur différentes Editions rares du XV.e siècle. A Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. 1783. *in*-8.° 40 pages.

La première de ces Lettres, au nombre de trois, roule *sur le premier Livre imprimé, orné de gravures en taille douce.* Jusqu'ici on avoit cru que le premier exemple de ce genre est l'Edition du Dante, 1481, à Florence; car il ne faut pas compter le Prolémée de Rome 1478, parce qu'on n'y voit que des Cartes géographiques, gravées sur métal. M. l'Abbé de S. L. en produit un plus ancien: c'est le Livre mystique d'Antoine Bettini de Sienne, Jésuate, intitulé: *Il Monte Santo di Dio*, imprimé à Florence pour la première fois par Nicolo di Lorenzo della Magna, 10 Sept.

1477, *in*-4°. grand format. Il ne connoît que deux exemplaires de cette rare édition, l'un dans la Bibliothèque de feu M. de la Vallière à Paris, l'autre à Rome dans la Bibliothèque Casanate : le sçavant P. Fabricy, dont nous avons souvent eu occasion de parler, lui en a envoyé la Notice accompagnée des dessins des planches faits avec soin.

La première de ces estampes, de 9 pouces & demi de haut sur 6 de large, qui remplit toute la page du quatriéme feuillet *verso*, représente la Montagne sainte, au sommet de laquelle paroît J. C. glorifié, au milieu d'une multitude d'Anges. A la montagne est adaptée une échelle, dont chaque échelon porte le nom d'une vertu. Un homme vêtu d'une longue robe, monte à l'échelle, & de sa bouche part une banderole, avec ces mots, *tirami doppo te*; un autre à côté de lui, les yeux fixés vers le haut de la montagne, dit : *Levavi oculos meos in montes*, &c.

La seconde, qui se trouve après le chap. 115, de 4 pouces 5 lignes de hauteur sur 6 pouces de large, représente encore J. C. dans sa gloire environné d'Anges adorateurs. Enfin la dernière, de même dimension, représente l'Enfer d'après les idées du Dante. Ces trois estampes sont sûrement en taille-douce, dit M. l'Abbé de S. L., & paroissent de la même main que celles dont est ornée l'édition du Dante de 1481, publiée par le même Imprimeur qui avoit donné celle de l'Ouvrage de Bettini. « Elles n'ont pas été gra-
» vées postérieurement à l'impres-
» sion, puisqu'elles se trouvent au
» verso de feuillets dont le recto
» est en partie imprimé. Ainsi l'on
» peut regarder le Livre de Bettini
» comme le premier monument
» connu, jusqu'à présent, qui réu-
» nisse la gravure sur métal à la
» typrographie. »

Dans l'exemplaire de feu M. le Duc de la Vallière, manquent le

troisième & le quatrième feuillets, & par conséquent la première des estampes. La place de la seconde est restée en blanc dans cet exemplaire, où l'on ne voit que la dernière estampe.

Un ami de l'Auteur, M. Bolongaro Crevenna, résident à Amsterdam, où il a formé une des plus belles Bibliothèques qui existent en Europe chez aucun particulier, possède une autre Edition très-rare de cet Ouvrage réimprimé à Florence en 1491 par Laurent de Morgiani & Jean de Mayence, *in fol.* M. Crevenna qui en a envoyé la description, n'ose assurer que les trois estampes qui s'y trouvent soient gravées sur métal plutôt que sur bois ; le sujet en est le même ; mais les planches ne sont pas les mêmes, puisqu'elles sont toutes égales en grandeur.

L'Auteur, qui dans son *Monte Santo di Dio*, ne porte que le nom d'*Antonio da Siena*, sans celui de

Bettini, a laissé une Exposition de l'Oraison Dominicale en italien, imprimée à Brescia en 1586, & à Gênes en 1690, *in*-12. Tous ses écrits se conservent à Rome en manuscrit dans la Bibliothèque *Ghisi*, où l'on en distingue un latin, intitulé : *De divinâ Præordinatione Vitæ & Mortis humanæ:* M. l'Abbé de S. L. soupçonne que c'est le même dont il existe un Manuscrit dans l'Abbaye de S. Sauveur à Bologne, sous ce titre, *Quòd unicuique à Deo constitutus est terminus mortis*, au rapport de Dom Mabillon (Mus. Italic. T. I.) Antoine Bettini, né à Sienne en 1396, entra chez les Jésuates de S. Jérôme, en 1439. Nommé en 1461 Evêque de Foligno, il y établit un Mont-de-piété, & fit d'autres bonnes œuvres. Avancé en âge, il remit son Evêché, & vint mourir saintement dans son Couvent à Sienne en 1487.

M. l'Abbé de S. L. débute, dans sa seconde Lettre, par des

observations sur le Dante, Edition de 1481. Le nombre des vignettes auroit dû y être de cent [1], autant qu'il y a de Chants dans les trois Parties de l'Ouvrage, l'Enfer, le Purgatoire & le Paradis. La plupart des exemplaires de cette rare Edition n'ont que deux vignettes gravées à la tête des deux premiers Chants de l'Enfer; dans d'autres, la seconde planche est répétée avant le troisième Chant. A la tête de tous les autres Chants, l'Imprimeur a laissé un espace vuide. Feu Debure avoit avancé que le projet d'orner

[1] C'est ainsi qu'il faut lire au lieu de 70, comme l'Auteur lui-même nous en a avertis, & 34 Chants de l'Enfer, 33 du Purgatoire, & 33 du Paradis, au lieu de 24; 23, 23. Il avertit encore qu'à la page 11, lig. 4, il faut aussi lire 34, au lieu de 24; pag. 24, lig. 14, au lieu de 400 livres, il faut mettre 800, & qu'*ibid.* Note, au lieu de Z. n.° 978, il faut lire *Y. n.° 978.*

cette Edition d'eſtampes gravées en cuivre *fut abandonné par les Artiſtes qui ne firent graver que les trois premières planches ſeulement.* M. l'Abbé de S. L. obſerve qué la Bibliothèque du Roi conſerve dix autres eſtampes qui ſont une ſuite des deux premières. M. Heineken, qui a connu cette ſuite, ajoute dans ſon *Idée d'une Collection d'Eſtampes*, &c., qu'il avoit vu une treizième eſtampe chez feu M. Mariette. Un exemplaire de cette Edition, que conſerve la Bibliothèque du Vatican, eſt orné de dix-huit de ces vignettes, toutes relatives à l'Enfer du Poëte Florentin; mais les deux premières ſeules ont été imprimées avec le Livre, les autres collées après coup à la place qui leur étoit deſtinée. Un autre exemplaire, poſſédé par l'Avocat Pierre-Antoine Marchi, mort à Florence l'année dernière, en contenoit dix-neuf, ce dont fait foi le Catalogue imprimé des Livres de cet Avocat, & qu'at-

reste un des Correspondans de M. l'Abbé de S. L. qui a vu plus d'une fois cet exemplaire.

Cette suite de vignettes paroît être de la même main que les trois qu'on voit dans l'Edition du *Monte Sanclo di Dio*, mais cette main est inconnue. On a des Editions du Dante dès l'année 1472; mais celle-ci est la première qui ait paru avec l'ennuyeux Commentaire de Landino. M. l'Abbé de S. L. en donne une description plus exacte que celle que feu Debure en avoit publiée. Il décrit pareillement l'Edition unique & rare de la *Geografia in terza rima* de François Berlinghieri, à laquelle David Clément n'a donné dans sa *Bibliothèque curieuse*, qu'un article peu satisfaisant. Cet Ouvrage enrichi de cartes gravées sur métal, & sorti de la presse de *Nicolo Todesco*, le même que *Nicolo della Magna* (d'Allemagne), environ l'an 1480, n'est point, comme on l'a cru, une Traduction en vers de

la Géographie de Ptolémée, que le Poëte a seulement suivie pour la Géographie ancienne, comme Flavius Blondus, pour la moderne. On trouve de cette Edition deux sortes d'exemplaires, que décrit M. l'Abbé de S. L., & qu'un examen attentif lui a prouvé n'être pas de deux Editions différentes. Ensuite il donne la liste de dix Ouvrages connus, publiés par le même Imprimeur.

1. *Alphonsi, Toletani, Episcopi Quæstiones super Libris Aristotelis de Animâ*, 1477, in-fol.

2. *Cornelii Celsi de Medicinâ Libri VIII.* 1478, in-fol.

3. *Il Libro dell' Agricultura di Pietro Crescentio*; 1478. in fol. La première Edition de cet Ouvrage en latin est d'Ausbourg, 1471, *per Joan. Schuszler. in-fol.*

4. *Jacobi de Borgianis Vitæ Matrimonialis regulæ*, 1482. in-4°.

5. *Leonis-Bapt. Alberti Florentini, de re ædificatoriâ Opus*, 1485. *bien décrit* par Debure.

6. *Giliberti Sermones super Cantica Canticorum Salomonis*, *1485*. in-fol. L'Auteur est un Bernardin Anglois, nommé *Gilbertus* ou *Gillebertus de Hoylandia*, qui vivoit sur la fin du douzième siècle.

7. *I Morali di S. Gregorio Papa, volgarizzati per Matteo Zanobio da Strata Protonot. Apostol. 1486, in-fol.* Zanobi n'a traduit que jusqu'au 18e. chap. Livre 19; le reste est d'un Anonyme.

8. *Incommincia il bellissimo e utile Trattato contra il peccato della lingua. in-4.°* sans date. C'est le Livre intitulé dans les Editions suivantes *Pongi* (ou Pungi, ou Pongie) *Lingua*, dont l'Auteur est *Domenico Cavalca*, da Vico Pisano, Dominicain mort en 1342.

9. *Opus Aristotelis de Moribus ad Nicomachum, interprete Joan. Argyropilo*, sans date.

10. *Vita del Beato Giovanni Colombini composta per Feo (i. e. Maffeo) Belcari, con una laude del*

Beato Giov. Colombini e parte della vita d' alcuni servi di Yesu Cristo, chiamati Yesuati. in-fol. sans date.

La troisième Lettre contient la description & des extraits d'un Poëme *in terza rima*, intitulé *Dita Mundi*, dont Fazio (pour *Bonifazio*) de gli Uberti est Auteur. Ce Poëte Florentin, qui étoit né d'un père & d'un ayeul distingués par leur mérite, fut forcé de quitter sa patrie, lorsqu'en 1343 le peuple de Florence se souleva contre la noblesse. Son Ouvrage n'est ni une Géographie proprement dite, comme celle de Berlinghieri, ni une Chronique en vers, mais une Relation rimée d'un Voyage dans les trois parties du monde alors connues, où se trouvent différens traits de l'Histoire ancienne & moderne, Civile, Ecclésiastique, & Naturelle des différens pays qu'il suppose avoir parcourus. Car il n'est pas vraisemblable qu'il ait vu tous les pays dont il parle. Crescimbéni, après

avoir dit qu'il parcourut une p
de l'Europe, ajoute qu'il a pri
palement rassemblé dans son
vrage les objets qu'il avoit vus
ses voyages. Mais si Fazio avo
tous les lieux de l'Asie & de l'Afr
dont il parle, les limites de l'Eu
n'auroient pas été celles de ses c
ses. L'Ouvrage est divisé en six
vres, distribués chacun en plus
Chapitres. L'Auteur feint qu'il
contre le Géographe Ptolémée
lui démontre la rondeur de la T
& le fortifie dans son goût pou
voyages. Mais bientôt il renc
Solin qui lui donne des leçon
Géographie, & devient son g
& son compagnon. Comme le
nier Livre est beaucoup plus
que les autres, M. l'Abbé de
croit que la mort arrêta l'Auteur
sa course vers l'an 1368. On
dans les seize vers qui terminen
Ouvrage dans la première Ed
de Vicence en 1474, & qu
porte Crescimbéni, qu'alors

teur ne vivoit plus, quoiqu'il soit censé parler lui-même, *ben che morto io sia.*

Un très-bel exemplaire de cette Edition étoit dans la Bibliothèque de feu M. Floncel; mais il n'existe plus, si l'anecdote suivante est vraie. « On raconte qu'un Amateur Anglois ayant donné commission de » l'acheter pour lui, sans fixer de » prix, le Livre fut porté jusqu'à » 800 liv., & que l'Amateur, outré » de l'avoir payé si cher, le jetta au » feu de dépit, dès qu'il lui fut » parvenu. » Mais si on en rencontre quelqu'autre, M. l'Abbé de S. L. avertit de vérifier si les signatures y sont; car, dit il, l'Imprimeur, par une bisarrerie singulière, les ayant placées deux bons pouces au-dessous de la justification des pages, il arrive souvent qu'elles ont été enlevées par le couteau du Relieur. M. Crevenna en possède un exemplaire parfaitement beau. On trouve d'autres exemples de cette bisarrerie: l'Ho-

race de Milan, Phil. de Lavagnia, 1476 *fol*, dans la Bibliothèque du Roi, Y. n.° 978, ne présente plus que quatre vestiges de signatures mutilées, que l'Imprimeur avoit mises, non-seulement deux pouces plus bas que la justification, mais encore à la marge droite du volume. Celui de M. le Comte d'Ur... en offre un plus grand nombre; » mais l'Imprimeur les a reculées si » loin dans la marge, qu'il est fort » ordinaire de ne les plus trouver. » Aussi aucun Bibliographe connu de l'Auteur n'a averti que cette Edition rare de 1476 avoit des signatures.

M. l'Abbé de S. L. prévient que la Bibliothèque du Roi, & celle de Mazarin, conservent un exemplaire de l'Edition du *Dita mundi* faite à Venise en 1501, *in*-4.° Nous ajoutons qu'un autre existe aussi dans la Bibliothèque de M. le Prince de Soubise; mais dans cette Edition, on ne voit à la fin de l'Ouvrage que

les six premiers vers des seize dont on a parlé, parce que ceux qui suivent dans la première Edition de Vicence ont rapport à l'Imprimeur. Quoique Debure n'eût vu, de son aveu, aucun exemplaire de cet Ouvrage imprimé à Vicence, nous sommes étonnés qu'il lui air donné pour titre, *Dicta Mundi*. Nous le sommes même que Crescimbeni l'intitule à plusieurs reprises, *Dittamondo*, en un seul mot, en ajoutant qu'un Auteur l'appelloit une Mappemonde. L'Edition de 1501 présente aussi des variétés tant sur ce titre que sur le nom de l'Auteur : au frontispice on lit, *Ditta Mundi*, & *Faccio Degli Uberti* ; mais au commencement du premier Livre, *Dita Mundi*, & *Fazio* [illegible] *Gluberti*.

Parmi les singularités que rapporte M. l'Abbé de S. L., on peut remarquer la manière dont l'Auteur [illegible]rime l'époque de l'Election de

Frédéric Barberousse à l'Empire en 1152. (Ch. 36 du 2.e L.)

Un M, un C. duo I con uno elle
Se dicea quando, &c.

L'Edition de 1503 porte *In M*, ce qui est apparemment une faute d'impression ; car il y en a un assez grand nombre. On ne s'attendroit guères à trouver du François dans un Poëme Italien. Un Courier que les Voyageurs rencontrent en quittant la Normandie, leur raconte l'histoire de la guerre que s'étoient faite depuis peu Edouard, Roi d'Angleterre, & le Roi de France. Dans ces Tercets François, au nombre de 24, on remarque quelquefois quatre & même sept vers de suite, dont la rime est masculine ; & les fautes y sont si multipliées, que souvent il n'est pas aisé de deviner ce que l'Auteur a voulu dire.

Nous ne doutons pas que les

Littérateurs, & sur-tout les Bibliographes, n'accueillent avec reconnoissance cette nouvelle production de M. l'Abbé de S. L. Elle est, comme les autres, remplie de recherches curieuses & d'observations exactes, qui annoncent un sçavoir peu commun.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

TRAITÉ *sur le Venin de la Vipère, sur les Poisons Américains, sur le Laurier-Cerise, & sur quelques autres Poisons végétaux.* On y a joint des observations sur la structure primitive du corps animal, différentes expériences sur la réproduction des nerfs & la description d'un nouveau canal de l'œil. Par M. *Felix Fontana*, Physicien de S. A. R. l'Archiduc Grand-Duc de Toscane, & Directeur de son Cabinet d'Histoire naturelle, avec plusieurs Planches. A Florence, 1781; & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné. A Lon-

dres, chez Emsly. 2 vol. *in*-4.° ; le premier de 328 pages, & les Préliminaires 27, & le second de 373.

QUELQUES sçavans Médecins, & sur-tout Redi & Mead, avoient déjà fait des recherches très-étendues sur le venin de la vipère ; mais personne ne les avoit poussées aussi loin que M. l'Abbé Fontana dans l'Ouvrage qui nous occupe. On sera convaincu en le lisant, qu'il falloit un zèle, un courage, une sagacité qui ne sont pas ordinaires, & les secours d'un puissant Prince, pour produire un Ouvrage aussi rempli de faits & d'expériences délicates que l'est celui-ci.

Ceux qui connoissent les embarras & les difficultés dont sont remplies nécessairement des recherches de la nature de celles de M. Fontana, ne seront point étonnés qu'il ait trouvé un grand nombre d'erreurs à recti-

ſier dans les Ecrits des Sçavans qui l'ont précédé dans cette carrière. Il a examiné avec un ſoin extrême toute la partie anatomique des dents de la vipère & des organes ſecrétoirs & excréteurs du venin de cet animal. Voulant en quelque ſorte épuiſer ſa matière, on ſe doute bien qu'il a prodigieuſement multiplié les expériences ſur les effets de ce venin ſur différentes eſpèces d'animaux. Il en réſulte que ce poiſon eſt ſans énergie ſur les vipères, & même qu'il n'en a point non plus, ou qu'il n'en a que très-peu en général ſur les animaux à ſang froid : qu'il en a une très-forte ſur tous les oiſeaux & quadrupèdes, comme on le ſçavoit déjà, & d'autant plus dangereuſe, que la vipère eſt plus irritée lorſqu'elle les mord, mais qu'il y a lieu de croire que ce venin n'eſt pas toujours mortel pour les animaux d'une certaine grandeur, tel que l'homme. De-là vient que comme, faute de connoître un

moyen assuré de guérir de la morsure de la vipère, on a essayé un grand nombre de remèdes différens, dont l'application a été quelquefois suivie de la guérison, on a attribué à quelques-uns de ces remèdes une efficacité qu'ils n'avoient pas.

M. l'Abbé Fontana, pour parvenir à la découverte des meilleurs moyens de guérison, a cru avec raison qu'il falloit faire d'abord tous ses efforts, pour bien connoître la nature du venin qui étoit l'objet de ses recherches : il a multiplié les expériences analytiques & chimiques, & il assure qu'elles lui ont toutes prouvé que ce venin n'est aucunement acide, ni alkalin; qu'il n'a même aucun caractère salin, & qu'enfin ce n'est qu'une matière assez douce, dissoluble dans l'eau, un peu collante, & qu'il regarde comme une véritable gomme. Mais ne peut-on pas observer sur cela, que sans compter que cette matière provenant d'un animal, est proba-

blement plutôt de la nature d'une lymphe, colle ou gelée animale, que d'une gomme proprement dite, c'est-à-dire végétale, comment concevoir qu'une pure gomme, qu'un simple mucilage, qui ne paroît pouvoir être qu'émollient & adoucissant, puisse produire les effets meurtriers d'un poison des plus violens ? Sans doute la liqueur que M. Fontana a examinée n'est que le véhicule du véritable venin de la vipère ; & celui-ci est si atténué & si subtil, qu'il a éludé toute la sagacité de cet habile Physicien. Peut-être même échappera-t-il toujours aux recherches des plus habiles Observateurs, comme bien d'autres agens de la Nature, qui sont absolument inaccessibles à nos sens, & dont, par cette raison, nous n'aurons jamais la moindre idée.

On peut dire à-peu-près la même chose sur le poison américain, appellé *Ticunas*, sur l'esprit du lau-

rier-cerise & autres poisons végétaux, dont M. Fontana a cherché à découvrir les effets & la nature, sans cependant avoir pu acquérir sur ces objets des connoissances aussi claires & aussi satisfaisantes qu'il seroit à desirer.

Le but du nombre infini d'expériences de M. Fontana sur ces différens objets, & en particulier sur le venin de la vipère, étoit très-certainement de trouver un moyen efficace d'en prévenir ou d'en guérir les suites funestes. Il le regarde comme une matière qui a la propriété de détruire l'irritabilité animale, & de produire une coagulation de la partie lymphatique du sang, & une dissolution plus grande du *serum*, jointe à une disposition très-prochaine à la putréfaction; & c'est, suivant ce Physicien, en produisant ces effets, qu'il occasionne la mort. On imagine bien que voulant ne laisser en quelque sorte plus rien à faire

ſur l'objet qu'il avoit entrepris de traiter, non-ſeulement il a vérifié les effets de tous les remèdes qui ont été employés ou indiqués jusqu'à préſent, mais encore qu'il en a eſſayé un grand nombre de nouveaux qui lui ont paru les mieux indiqués. De tous les remèdes anciennement connus, l'alkali volatil eſt le ſeul qui ait eu quelques ſuccès; mais M. Fontana les a trouvés trop rares & trop peu conſtans pour l'adopter comme un reméde ſur lequel on puiſſe compter; & il avoue que de tous les autres qu'il a éprouvés, il n'en a trouvé aucun qu'on puiſſe regarder comme un remède vraiment bon & aſſuré. Ses nombreuſes expériences lui avoient indiqué que le venin de la vipère étoit porté ſur les organes vitaux plutôt par la circulation du ſang que par les ébranlemens & irritations des nerfs; & déſeſpérant de trouver des moyens plus doux, il a eu recours aux fortes ligatures, à

l'amputation de la peau & même des membres, & il a trouvé que quand ces opérations étoient faites très-peu de tems après la morsure, elles sauvoient la vie à l'animal.

Il est fâcheux qu'après de si grands travaux on n'ait trouvé que les moyens qui ont eux-mêmes beaucoup d'inconvéniens & de dangers.

Outre les expériences directement relatives aux poisons de la vipère & autres, l'Ouvrage de M. Fontana contient encore un grand nombre d'observations d'Anatomie fine, sur l'irritabilité, sur la structure des fibres nerveuses & musculaires & sur d'autres objets que ses épreuves lui ont donné occasion d'examiner, & dans le détail desquels nous ne pouvons entrer pour le présent; mais nous pourrons y revenir à l'occasion des nouvelles observations microscopiques que M. Fontana nous fait espérer.

Nous finissons pour achever de donner une idée de l'étendue & de

l'importance de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, en faisant observer que l'Auteur déclare lui-même qu'il a fait plus de six mille expériences, qu'il a fait mordre plus de quatre mille animaux, qu'il a fait usage de plus de trois mille vipères; & il ajoute avec une modestie bien digne d'éloges, qu'il a pu s'être trompé..... qu'il est impossible qu'il ne se soit pas trompé. Tous ceux qui connoissent la difficulté des travaux du genre de celui-ci, & les causes infiniment nombreuses qui peuvent y occasionner des erreurs, penseront de même; mais ils seroient bien injustes, s'ils en avoient pour cela moins d'estime & pour l'Ouvrage & pour l'Auteur.

[*Extrait de M. Macquer.*]

DESCRIPTION *en vers des Horloges à roues*, extraite d'une Pièce de Froissart, intitulée l'*Horloge amoureuse*, avec des Remarques de M. *le Prince* le jeune.

COMME l'esprit humain n'a pas assez de force pour deviner la marche que l'homme a suivie dans ses inventions, il est nécessaire de produire les monumens qui peuvent nous aider à la découvrir. C'est dans cette vue que j'ai cru que ce morceau, qui paroît pour la première fois, méritoit de voir le jour; il nous fait connoître quel étoit l'état de l'horlogerie dans le 14.e siècle; on va voir qu'à cette époque, cette utile invention avoit vingt-quatre brochettes pour marquer les vingt-quatre heures de la journée; ce qui annonce combien elle étoit simple alors. J'ai observé ailleurs, que cette découverte est nommée

pour la première fois dans les Usages de l'Ordre de Cîteaux, compilés vers l'an 1120 [1]. En rassemblant le peu de lumières que les Auteurs nous ont transmises, nous voyons que cette invention ne s'est perfectionnée que fort lentement, & par des degrés insensibles. Il seroit curieux de sçavoir comment on est parvenu à cette découverte, comment a-t-on passé des clepsydres aux horloges ? Je ne trouve rien dans les annales de ces âges, qui indique la manière pour concevoir de quelle façon a pu se faire ce passage singulier. Terminons ces réflexions, en disant qu'il n'est point facile de pénétrer les principes de cet art, ainsi que de beaucoup d'autres qui ont été ravis à la Nature ; car selon un Ancien, *tous les Arts sont des imitations de la Nature* [2]. Je crois

[1] Journ. des Sçav. Octobre 1781.

[2] Séneq. Lett. 65.

devoir remarquer maintenant, que cette invention étoit peu répandue dans le 12.e siècle & les deux suivans, puisque nous voyons que vers le milieu du 14.e, on étoit encore dans l'usage de sonner ou de montrer dans les marchés, l'heure à laquelle ils devoient ouvrir & fermes [3]. Il y a plus, on transportoit d'un lieu à un autre des coqs dressés exprès pour indiquer les heures de la nuit [4]. Nous lisons dans Monstrelet, qu'en 1436, au camp des Communes de Flandres, au siège de Calais, il y avoit un coq au-dessus de chaque charriot, pour

[3] Ordonnances du Louvre, Tom. 2, p. 354. Nul mesureur, ou autres, ne pourront mesurer esdites Places & Marchés, jusques à tant que ledit signet establi en chaque Place sera sonné ou monstré par celuy qui est establi y sera. *V. encore plus bas.*

[4] Roman de Perceforest, vol. 3, *fol. 56.* v°. col. 1.

chanter les heures de la nuit & du jour [5]. Enfin en place de *montre* on portoit des *sables* [6]. Passons à la Pièce de Froissart, intitulée, l'*Horloge amoureuse*, où on va voir les pièces dont les horloges étoient composées dans le 14.e siècle.

. . . . . .

. . . L'orloge [7] est au vrai considerer
Un instrument très-bel & très notable,
Et s'est aussi plaisant & prouffitable,
Car nuit & jour les heures nous aprent
Par la soubtilité qu'elle comprent
En l'absense meisme dou soleil
Dont on doit mieuls prisier son appareil
Ce que les aultres instrumens ne font pas

[5] Monstrelet, vol. 2. fol. 132. v°.

[6] *Arresta Amorum*. p. 419. Voy. au mot Horl. dans le Dict. de S. P. rec. Ms.

[7] J'observerai qu'il n'y a dans l'Original ni d'*u*, ni d'*i* consonnes, ni d'apostrophes, quoiqu'on en ait quelquefois mis dans cette copie.

Tant ſoient fait par art & par compas
Dont celi tient pour vaillant & pour ſage
Qui en trouva primierement l'uſage
Quant par ſon ſens il commença & fit
Choſe ſi noble & de ſi grant proufit.

. . . . . .

Or vœil parler del eſtat de l'orloge
La premerainne roe [8] qui y loge
Celle eſt la mere & li commencemens
Qui fait mouvoir les aultres mouvemens
Dont l'orloge a ordenance & maniere
Pour ce poet bien ceſte roe premiere
Segnefier tres convignablement.

. . . . . .

Le plonk [9] trop bien à la beauté sacorde
Plaiſance r'eſt montrée par la corde
Si proprement con ne poroit mieulz dire

. . . . . .

Car tout enſi que le contrepois tire
La corde a lui & la corde tirée
Quant la corde eſt bien a droit atirée
Retire a lui & le fait eſmouvoir

[8] Première roue de l'horloge.
[9] Plomb, appellé aujourd'hui le poids.

Qui aultrement ne se poroit mouvoir
Ensi beauté tire à soi & esveille.

. . . . . .

Et pour ce que ceste roe premiere
A de mouvoir ordenance & maniere
Par la vertu dou pois que le plonc donne
Dont selonc ce elle duo tout s'ordonne
Le plonc le tire & elle a li s'avance
Et pour ce qu'elle iroit sans ordenance
Et trop astievement & sans mesure
S'elle n'avoit qui de sa desmesure
Le destournast & le ramesurast
Et de son droit rieule le droiturast
Pour ce y fu par droite art ordonnée
Une roe seconde [10] & adjoustée
Qui le retarde & qui le fait mouvoir
Par ordenance & par mesure voir
Par la vertu dou foliot aussi
Qui continuelment le moet ensi
Une heure a destre & puis l'autre a senestre
Ne il ne doit ne poet à repos estre
Car par li est ceste roe gardée

[10] Seconde roue de l'horloge & du foliot.

Et pour ce que li orloges ne poet
Aler de soi ne noient ne se moet.
Se il n'a qui le garde & qui en sougne
Pour celi fault a sa propre besongne
Un Orlogier avoir qui tart & tempre
Diligamment laministre & attempre
Les plons relieve & met a leur devoir
Et si les fait rieuleement mouvoir
Et les roes amodere & ordonne
Et de sonner ordenance lordonne
Encores met li Orlogiers a point
Le foliot qui ne cesse point
Ce fuiselet & toutes les brochetes
Et la roe qui toutes les clochetes
Dont les heures qui ens ou dyal sont
De sonner tres certaine ordenance ont
Mes que levée à point soit destente
Encores poet moult bien selonc m'entente
Li Orlogiers quant il en a loisir.
Toutes les fois qu'il li vient a plasir
Faire sonner les clochetes petites
Sans derieuler les heures dessus dites [13].

. . . . . .

[13] On sçaura gré avec moi, à M. l'Abbé *Capperonnier*, commis en second à la garde

Pour peu qu'on lise ce morceau avec attention, on conviendra qu'il est très-propre à faire connoître l'état de l'horlogerie dans le 14.e siècle, & à donner une idée de ce que pouvoit être cette invention originairement, c'est-à-dire au commencement du douzième siècle, époque où l'Histoire en fait mention pour la première fois, ainsi que je l'ai dit plus haut. Nous sommes maintenant plus à portée de juger des progrès immenses qu'a fait cet art depuis ces âges. Ces motifs sont assez pressans pour me faire croire que cette Pièce méritoit de voir le jour. Joignons à ces réflexions les remarques que fit autrefois M. de la Curne de S. Palaye sur le morceau que nous venons de mettre sous les yeux. Nous voyons, dit-

des Livres de la Bibliothèque du Roi, & Censeur Royal, d'avoir pris la peine de tirer cette Pièce des Poésies de Froissart; Ms. *in-folio* sur vélin, de la Bibl. du Roi. N.° 7214.

il, 1°. que le rouage du mouvement, & celui de la sonnerie, n'avoient l'un & l'autre que deux roues, au lieu de cinq qu'ils ont à présent ; ces deux roues leur suffisoient ; mais les horloges n'alloient que pendant six ou huit heures, & il falloit les monter trois ou quatre fois par jour ; 2°. que le cadran marquoit vingt-quatre heures, commençant depuis une jusqu'à douze, & répétant une seconde fois les mêmes nombres : 3°. que le cadran étoit mobile, & marquoit l'heure par sa direction, à un point fixe qui tenoit lieu d'indice ou d'aiguille : 4°. qu'au lieu du pendule & du balancier, qui n'étoient point encore inventés, les horloges avoient une pièce nommée *foliot*, qui portoit deux petits poids appellés *régules*, dont l'usage étoit de faire avancer ou retarder l'horloge, à mesure qu'on les approchoit ou qu'on les éloignoit du centre du *foliot*. Outre les différences dans

la construction des horloges, on remarque dans la même Pièce plusieurs termes d'horlogerie qui étoient alors usités, & qui ne le sont plus aujourd'hui [14]. A ce peu de mots on reconnoît un Sçavant qui étoit très-profond dans notre Littérature ancienne.

Je pourrois, avant de terminer cet Ecrit, ajouter beaucoup de choses sur les horloges à roues; mais je me contenterai seulement d'observer qu'Eustache des Champs en fait mention [15]; & que les montres étoient en usage du tems de Saint Gelais [16]. Comme nous avons rapporté dans nos *Remarques sur l'état des Arts dans le moyen âge* [17], des faits curieux sur ces deux inventions, on peut les consulter.

[14] Mém. de l'Ac. des B. L. H. T. 14. 222, 223.

[15] Poésies Mſ. fol. 395. col. 1.

[16] M. du Poëte S. Gelais, p. 156.

[17] Voy. Journ. des Sçav. an. 1782. Juillet & Octobre.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

PHILOSOPHICAL Transactions, of the Royal Society of London, vol. LXXI. for the Year. 1781. London, sold by Lockier Davis, And Peter Elmsly Printers to the Royal Society. 1781. 300 pag. *in*-4.° avec Figures.

Ce Volume contient plusieurs Mémoires de M. Herschel sur 269 étoiles doubles, triples, &c.; sur la manière d'appercevoir la parallaxe annuelle des étoiles, par le moyen des étoiles doubles; sur la force de son télescope, qui grossit 6000 fois, & sur un nouveau micromètre. Un moyen de rendre sensible la plus foible électricité, par M. *Volta*; des expériences de

Chimie, des obſervations météorologiques, des tables de mortalité pour la ville d'Yorck, la relation d'une nouvelle eſpèce de pluie obſervée par le Comte de Gioeni, habitant de la troiſième région du mont Etna : c'étoit une eau colorée & crétacée, qui, en s'évaporant, laiſſa une épaiſſeur de deux ou trois lignes d'une matière volcanique, ferrugineuſe, ſaline & calcaire. Il y avoit environ trois ſemaines que l'Etna jettoit quelques matières au haut de ſon crater ; c'étoit le 24 Avril 1781, à en juger par d'autres dates rapportés dans le même mois.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Traité général du Commerce, contenant des Obſervations ſur le Commerce des principaux Etats de l'Europe ; les productions naturelles, l'induſtrie de chaque pays, les qua-

lités des principales marchandises qui passent dans l'Etranger, leur prix courant, & les frais de l'expédition ; le fret des navires, & les primes d'assurance d'un port Européen à l'autre ; des observations sur la manière dont se fait le commerce dans différens pays ; des détails sur les monnoies, poids & mesures ; le cours des Changes, les usages reçus en divers lieux, relativement à l'acquit des lettres de change ; un rapport comparé des monnoies, poids & mesures, en douze Tables ; des lettres sur l'arbitrage, avec plusieurs Tables de combinaison de change ; des règles sur différentes opérations de négoce ; plusieurs maximes & usages reçus dans les villes de commerce de l'Europe ; enfin les Ordonnances & usages établis à Amsterdam, touchant les assurances & le règlement des avaries ; par M. *Samuel Ricard.* Edition entièrement refaite d'après un nouveau plan, rédigée & considérablement aug-

mentée par M. de M.***. 1781. A Amsterdam. 2 vol. *in*-4.° d'environ 600 pag. chacun.

Le premier volume contient un Abrégé de l'espèce du commerce de chaque pays, & le second volume les calculs du change. On y trouve même la résolution du Congrès des Etats-Unis de l'Amérique, publiée le 18 Mars 1780, sur les billets que l'on mit en circulation. La réputation de l'Ouvrage de Ricard étoit déjà faite; les Additions que renferme cette nouvelle Edition doivent augmenter de beaucoup le mérite de cet Ouvrage.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres. Année 1780, avec l'histoire pour la même année. A Berlin. 554 pag. *in*-4.°, avec 56 pages d'Histoire.

Ce volume de l'Académie de Berlin contient des Mémoires sur la libration de la lune, par M. de la Grange; sur la division des instrumens, par M. Castillon; sur les horloges à pendules, par M. Schultze, une lettre de M. d'Alembert sur le calcul intégral; des expériences de M. Margraff sur les compositions qui imitent les pierres fines; des expériences de M. Achard sur la terre vitrifiable, sur la vitrification des terres végétales, de la terre calcaire & de la terre alumineuse, & sur l'électricité; des considérations sur les différences du fer, & sur leur cause; par M. Gerhard: une grande description des nerfs du thorax & de l'abdomen; par M. Walter, avec plusieurs grandes Planches; des Observations météorologiques, par M. Beguelin. M. Prevost, nouvellement transplanté de Genève à Berlin, y a donné des Mémoires sur les méthodes employées pour enseigner la morale, & sur les principes

cipes de ſa théorie des gains fortuits. M Merian un huitième Mémoire ſur le problême de Molyneux. On y trouve enſuite des réflexions ſur la force des Etats & ſur leur puiſſance relative & proportionnelle ; par M. de Hertzberg : ſur l'art caractériſtique moral & politique de Tacite, & ſur les Biographies de Plutarque ; par M. Wegelin : enfin, des Mémoires ſur les Ecrivains de l'Hiſtoire auguſte, & ſur les Livres Catacriens ; par M. Moulines. Ce ſont des Livres que Spartien attribue à l'Empereur Adrien, & que M. Moulines croit avoir eu pour objet de rabaiſſer les bons Ecrivains de ſon tems.

SUISSE.

DE LAUSANNE.

Vie de Meſſire Antoine Arnaud, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne ; première Partie, con-

tenant son histoire & celle de ses Ouvrages, depuis sa naissance jusqu'à la paix de Clément IX. Seconde Partie, contenant la même histoire, depuis la paix de Clément IX jusqu'à la mort de l'Auteur. A Paris, & se vend à Lausanne, chez Sigisinond d'Arnay & Compagnie. 2 vol. *in*-8.° ; le premier de 422 pag. sans les Préliminaires ; & le second de 509 pag.

Quoique l'histoire de M. Arnaud soit bien connue, nous ne nous dispenserons pas de faire connoître cet Ouvrage.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

Essai sur les avantages du rétablissement de la culture du Tabac dans la Guienne.

Mémoire sur la décadence du Commerce de Bayonne & Saint-Jean-de-Luz, & sur les moyens de le

rétablir. Lus par M. Dupré de Saint-Maur, Intendant de Guienne, & Directeur de l'Académie des Sciences de Bordeaux, dans les Séances publiques de cette Académie. A Bordeaux, chez Michel Racle, Imprimeur aggrégé de l'Académie, rue Saint-James.

Ces deux Mémoires, dont nous rendrons compte en détail, annoncent le zèle de M. Dupré de Saint-Maur, soit comme Intendant, soit comme Académicien; nous avons eu occasion de faire une pareille remarque, en rendant compte d'un premier Mémoire dans notre Journal de Mai.

DE ROUEN.

Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique & interprétatif de la Coutume de Normandie, où l'on trouve la résolution des questions les plus intéressantes du Droit civil & ecclésiastique

de cette Province, conformément à la Jurisprudence des Arrêts. Par M. *Houard*, Avocat en Parlement, Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & Associé libre de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Ne multis verbis pauca comprehendas, sed paucis multa. Senp. Serm. 33.

Tomes III & IV. A Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire, rue Gantière. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1781.—1782. *in* 4.° d'environ 700 pag. chacun.

Ces deux volumes complètent le Dictionnaire entrepris par M. Houard. Nous en rendrons compte comme nous avons fait des deux premiers. On trouve chez le même Libraire les Ouvrages suivans, du même Auteur.

Anciennes Loix des François, conservées dans les Coutumes Angloises, recueillies par Littleton,

avec des observations historiques & critiques, &c. 2 vol. *in*-4.°. 21 liv. Ce Journal en fit mention au mois de Février 1767.

Traités sur les Coutumes Anglo-Normandes, publiées en Angleterre depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle, &c. 4 vol. *in*-4°. Prix, 44 liv. rel. Voyez ce Journal, Août 1777.

Traité sur les droits des filles en Normandie, &c. *in*-12. 2 liv. rel.

DE PARIS.

Doutes sur différentes opinions reçues dans la Société. Nouvelle Edition, revue & augmentée. A Londres, & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande, vis-à-vis de la rue du Fouarre, 1783. 2 petits volumes *in* 12, l'un de 168 pages, & les Préliminaires 6; l'autre de 175.

Œuvres de Cicéron; Traduction

nouvelle. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 vol. *in* 12. Prix, 10 liv. broché; 12 liv. relié.

Le premier volume, qui a 658 pages (& la Préface 12), contient la Rhétorique à Hérennius, les Livres de l'invention, les Partitions oratoires, les Topiques & le Dialogue des Orateurs illustres; le second, qui a 753 pages, contient les trois Dialogues de l'Orateur, le Traité de l'Orateur, le morceau sur la perfection de l'Eloquence & sur les Orateurs qu'on doit appeller *parfaits*; le troisième Tome contient le Plaidoyer pour Quintius, le Plaidoyer pour Roscius d'Amérie, le Plaidoyer pour Roscius le Comédien, le Discours sur celui qui doit accuser Verrès, le premier Discours contre Verrès, première

action, & le Livre premier de la seconde action contre Verrès. Ce volume a 517 pages, & les Préliminaires 64; le tom. IV en a 502; il contient les second, troisième & quatrième Livres de la seconde action contre Verrès. La suite est sous presse.

La Collection complète formera 15 vol. *in*-12, & le tout sera délivré dans le cours de l'année prochaine 1784. Il a été tiré cent exemplaires *in*-4.° sur papier grand raisin, & 25 sur papier grand Jesus pour les personnes qui voudront joindre cette Traduction à l'Edition Latine *in*-4.° du Cicéron de l'Abbé d'Olivet. On délivre actuellement le premier volume de cette Traduction *in*-4.° Le prix du format grand raisin est de 24 livres en feuilles; celui du format grand Jesus 36 liv.

L'Agriculture, Poëme dédié au Roi; par M. *de Rosset*.

Invitus croceis halantes floribus horti.
VIRG. Georg. Lib. 4.

Seconde Partie, contenant trois Chants, dont le premier a pour objet les Plantes & le Potager; le second, les Etangs & les Viviers; le troisième, les Bosquets & les Jardins. A Paris, de l'Imprimerie Royale; & se trouve à Paris, chez Moutard. *in*-4.° 128 pages, & les Préliminaires 16. Prix, 3 liv. broc. Très-belle Edition, ainsi que la première Partie, qui contient les six premiers Chants, & qui est ornée de superbes gravures. Cette première partie se trouve aussi chez le même Libraire. Le prix est de 12 l. broché; & 15 liv. relié. Les deux Parties reliées ensemble coûtent 28 liv.

Les Amours de Daphnis & Chloé. Traduction de 1782. A Mithylène. 1783. Très-jolie Edition, petit *in* 8.° 228 pages, & les Prélimi-

naires 12. Avec Vignettes. Prix, 3 liv. broché ; se trouve chez le même, Moutard.

Galerie philosophique du seizième siècle ; par M. *de Mayer.*

Dicebantur eodem animo, ingenioque à quo gesta erant. TITE-LIVE.

A Londres ; & se trouve à Paris, chez le même, Moutard. 2 vol. *in*-8.° l'un de 438 pages, & les Préliminaires 26 ; l'autre de 384. Prix, relié, 10 liv.

Histoire de l'Eglise ; dédiée au Roi. Par M. l'Abbé de *Berault-Bercastel*, Chanoine de l'Eglise de Noyon. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes XV & XVI. *In*-12. Prix, relié, 6 liv. chez le même, Moutard.

Phædri, Augusti liberti fabulalarum Libri V. Cum notis & supplementis Gabrielis Brotier. Access-

ſerunt parallelæ Joannis de la Fontaine fabulæ. Pariſiis, Typis J. Barbou, viâ Mathurinenſium. 1783.

Cette nouvelle Edition de Phèdre remplace dans la Collection des Auteurs Latins celle de 1754. Le nom de M. l'Abbé Brotier, ſi connu par ſa belle Edition de Tacite, & par celle de Pline, laquelle fait auſſi partie de la même Collection, répond aſſez du mérite de cette nouvelle Edition, & le nom de Barbou annonce une belle exécution typographique.

Couplets ſur la paix. A Paris, chez la veuve Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve-Notre-Dame, à la Croix d'or. 1783. Avec Approbation & Permiſſion.

Eloge de M. de Reyrac. Par M. *Bérenger*, de pluſieurs Académies.

» Il fut doux, ſimple dans ſes mœurs,
» & rempli de la crainte des Dieux :

» exempt d'envie & d'ambition, il n'a
» vécu que pour la Vérité, la Bienfai-
» sance & l'Amitié. »

Hym. au Sol. Ch. 4.

A Paris ; & se trouve à Orléans, chez L. P. Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, rue Vieille-Poterie. 1783. *In*-8.° 32 pag.

L'Orthographe des Dames, ou l'Orthographe fondée sur la bonne prononciation, démontrée la seule raisonnable.

Première Partie. Bisarreries, difficultés, contradictions de l'Orthographe actuelle.

Deuxième Discours. Des lettres de l'Alphabet, où elles exposent leurs différens sons, leurs divers emplois, la prononciation des mots les plus difficiles, & les moyens de remédier aux défauts sans nombre de l'Orthographe.

Troisième pratique de l'Ortho-

graphe réformée d'après les principes établis dans les deux premières Parties. Par une Société de Dames. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *In*-12. 360 pages, & les Préliminaires 8.

Moyen proposé pour perfectionner promptement dans le Royaume la Meûnerie & la Boulangerie; lu au Comité de la Boulangerie, le 24 Janvier 1783. Par M. *Parmentier*, Censeur Royal, &c. &c. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. 1783. Brochure *in*-12 de 49 pages.

Prospectus d'une Géographie de l'Inde exacte & complette, écrite dans le pays même.

On desire depuis long-tems une *description* géographique exacte &

déraillée du vaste Empire de l'*Indostan* ou de l'*Inde* proprement dite. On a très bien accueilli des fragmens estimables de ce genre, publiés dernièrement en Angleterre par M. *Rennel*, Ingénieur en chef à Calcutta; mais ce ne sont que des *fragmens*. On a souhaité que quelqu'un de nos meilleurs Géographes entreprît un travail complet sur ce sujet; mais un tel Ouvrage, avec quelque soin qu'il fût exécuté, ne pourroit guères être qu'une compilation tirée d'un grand nombre d'autres livres écrits & imprimés en Europe.

Je trouve donc qu'à tous égards, dit l'Editeur, il est tems de ne pas priver le Public plus long-tems d'une *Géographie de l'Inde*, complète, & à ce qu'il semble très-exacte, que je possède depuis deux ans. Cet Ouvrage est le fruit de plus de vingt ans de voyages & d'observations de l'Auteur éclairé qui l'a composé; la partie topographique y est dé-

taillée avec tant de soin & d'étendue, que les descriptions de plusieurs pays très-considérables en Europe n'offrent encore rien de semblable. Outre cela, on y trouve des descriptions très-amples des lieux les plus remarquables; & comme l'Auteur a fait usage des principaux Ecrivains Indous & Persans, il s'est vu en état d'en tirer une quantité de notices précieuses & inconnues, & en a enrichi sa Géographie.

Cet Ouvrage important est écrit en latin, mais je le traduis en *françois*, & j'en publierai aussi une traduction en allemand, dont il n'est pas question ici. — L'Auteur est le P. *Joseph Tieffenthaler*, natif de Trente, sçavant Exiésuite & Missionnaire apostolique dans l'*Inde*, où il réside depuis près de quarante ans. Il y a plus de six ans que M. *Anquetil du Perron*, de l'Académie Royale des Belles-Lettres à Paris, si versé lui-même dans tout ce qui

concerne ce vaste pays, tâcha de fixer l'attention du Public sur le mérite de mon Auteur, en décrivant dans le *Journal des Sçavans 1776* Déc. (ou 1777 Janv. de l'Edit. de Holl.) trois Cartes fort remarquables du cours entier du Gange, & de celui du Gagra au nord du Bengale, dressées par cet habile Missionnaire, & en parlant dans une note, de la Description de l'Inde écrite par ce Sçavant, & envoyée en Danemarck. Cette note m'engagea à prendre des informations, j'eus le bonheur de découvrir la Géographie du P. *Tieffenthaler* chez M. *Kratzenstein*, célèbre Professeur à Copenhague, qui en étoit le Dépositaire, & au bout de quelque tems j'en fis l'acquisition, afin qu'il ne restât pas enseveli dans l'oubli.

J'ai acheté en même tems avec ce Manuscrit plus de 60 dessins faits également sur les lieux, & représentant des districts particuliers, des plans & des vues de villes, de châ-

teaux, de palais, de pagodes, &c. Outre cela M. *Kratzenstein* m'a communiqué deux grandes Cartes faites avec beaucoup de soin par un habile Ingénieur dans l'Inde, & qui contiennent tous les lieux situés des deux côtés du Gange depuis Calcutta jusqu'à Patna. Mais M. *Anquetil* sur-tout, qui a la bonté d'appuyer mon entreprise avec un zèle particulier, me fera part d'une Carte générale qu'il a réduite avec un très-grand travail, sur celles qu'il a décrites dans le Journal des Sçavans endroit cité.) Il m'a promis ses secours pour divers autres objets, & les preuves que j'ai déjà reçues de sa complaisance, me garantissent celles que je peux encore en attendre.

D'autres occupations m'ont empêché pendant quelque tems malgré moi de publier la *Géographie de l'Inde*, du P. *Tieffenthaler* ; mais je vais m'en occuper bien sérieusement, & vû le grand recueil de Cartes, de *Plans*, &c. dont je viens de par-

ler, j'en donnerai deux éditions différentes.

1. Une édition *grand in-4°.* sur beau papier d'Hollande, avec 24 à 30 planches, la plupart *in-fol.* des dessins les plus agréables & les mieux exécutés, choisis sur la totalité de ceux que je possède.

2. Une Edition *in-8°.* plus à la portée par le prix, du plus grand nombre des Amateurs, ornée seulement de 3 ou 4 Cartes les plus nécessaires pour l'usage du livre.

Je ne détermine pas entièrement encore le nombre des planches, parce qu'il dépendra en partie du plus ou moins d'encouragement que je recevrai du Public: plus il se présentera d'Amateurs & plus je ferai de dépense pour les planches: de plus je m'engage à joindre à l'Ouvrage du Missionnaire, diverses additions qui, j'ose l'assurer, ne seront pas indifférentes; je les rejètterai à la fin, pour ne rien changer du tout à l'Ouvrage principal, dans le plan

duquel d'ailleurs leurs objets n'entroient pas essentiellement. L'étendue & le nombre de ces additions pourroit bien dépendre aussi de l'accueil que l'on fera à mon entreprise.

Les frais considérables qu'elle m'a déja causés, ceux auxquels l'édition *in*-4°. m'engage incessamment, & la crainte d'une contrefaction de l'édition *in* 8°. sont de fortes raisons pour ne l'exécuter que par voie de *Souscription*.

On payera en souscrivant, pour l'édition *in*-8°. *six livres de France* ou *quatre marks* argent de Hambourg, & à l'exception peut-être d'une partie du port, il n'y aura rien de plus à payer en recevant le livre.

L'édition *in*-4°. formera un gros volume partagé en deux parties dont la première contiendra l'Ouvrage entier du P. *Tieffenthaler* avec la 1ere. livraison des planches. Cette édition coûtera aux Souscripteurs un

louis neuf de 24 liv. de France ou 16 marks argent de Hambourg. Il dépendra d'eux de payer la somme entière en souscrivant, ou de ne payer d'abord que la moitié, sçavoir 12 liv. de France ou 8 marks, & l'autre moitié, quand ils recevront la première partie. Les noms des Souscripteurs s'imprimeront à la tête de l'Ouvrage.

L'édition entière *in*-8°., & la première partie de celle *in*-4°., paroîtront vers la S. Jean de l'année prochaine 1784, & la seconde partie de cette dernière, vers la Saint Michel de la même année. Je ferai travailler aux planches incessamment, parce qu'elles demandent plus de tems; mais le texte ne s'imprimera qu'après le nouvel an, afin de me régler sur le nombre des Souscripteurs. On ne sera admis à souscrire que jusqu'au 1er Janvier 1784, & je ne ferai tirer que très-peu ou point d'exemplaires au-delà du nombre des Souscripteurs: à moins que

quelque Libraire n'offrît des conditions acceptables, pour un certain nombre d'exemplaires à faire tirer pour son compte, au-delà du nombre de ceux qui auront été arrêtés & payés d'avance.

Mes occupations m'obligent au reste d'éviter toute correspondance superflue dans cette affaire. Je ne puis ni répondre aux lettres qui ne seront pas accompagnées du montant de la souscription, ou d'une assignation équivalente, ni expédier des exemplaires avant qu'ils soient payés. Mais les Souscripteurs fort éloignés qui trouveroient trop de difficulté à souscrire chez moi à Berlin, pourront s'adresser à quelqu'un des principaux Libraires de leur ville où dans leur voisinage. M. *I. G. Virschaux* à Hambourg, par exemple, sera un des principaux Collecteurs pour le Nord, pour l'Angleterre & d'autres pays. M. *Fontaine* à Manheim pour une grande partie de l'Allemagne, de la

France & des Pays-bas, &c. J'ai aussi dans les Pays étrangers plusieurs amis qui voudront bien se charger de recueillir des souscriptions : j'oserai nommer par exemple, pour la France, M. *de la Lande* de l'Académie des Sciences & M. *Anquetil du Perron*, de l'Académie des Belles-Lettres à Paris ; M. *Darquier* de l'Académie des Sciences à Toulouse ; M. *Streckeisen*, Consul de Prusse à Bordeaux ; M. *Pelloutier*, Consul général de Prusse, & M. Bourcard, de Bâle, Négocians à Nantes, ainsi que divers autres Négocians Bâlois, mes compatriotes, & les Correspondans des principales maisons de commerce de Berlin & de Bâle, établies dans d'autres ports de mer & les villes les plus commerçantes en France.

Pour l'Italie, MM *Otton Frank* & compagnie, Banquiers à Livourne ; M. *Daniel Mamauri*, Agent du Roi de Prusse à Parme ; MM. *Jérôme Beck* & *Eglinger* à Turin ;

M. *Slopa*, Professeur à Pise; M. l'Abbé *Toaldo*, Professeur à Padoue, & plusieurs autres Sçavans & Négocians qui correspondent avec Bâle & Berlin.

J'enverrai les Exemplaires francs de port à Hambourg, Lubeck, Leipsic, Wesel, Francfort sur le Mein, Manheim, Strasbourg, Bâle, Augsbourg, Breslau, & peut-être encore en d'autres villes d'Allemagne commodes pour l'Etranger: on voudra bien m'indiquer par quelle voie on souhaite de les recevoir. Berlin, ce 24 Mai 1783. *Jean Bernoulli*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres.

Prix, proposés par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1785.

Feu M. Rouillé de Meslay, Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences, & à l'utilité que le Public en pouvoit re-

tirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix destinés à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son testament, & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier Prix regardent le Systême général du Monde; & l'Astronomie physique.

Ce Prix devroit, aux termes du testament, se distribuer tous les ans: mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & on l'avoit porté à 2500 liv. De nouveaux retranchemens dans les rentes ont forcé l'Académie de le réduire, à commencer de 1772, à la somme de 2000 liv.

Les sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera aussi de 2000 liv.

L'Académie avoit proposé, pour

le sujet du Prix de l'année 1783 ; *la Théorie des assurances maritimes.* Aucune des Pièces qu'elle a reçues sur cette question ne lui ayant paru mériter le Prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1785, avec un Prix double.

Par Théorie des assurances, on entend particulièrement l'application du calcul des probabilités aux questions relatives aux assurances : ce sujet a déjà été traité par plusieurs Géomètres célèbres [1].

Comme le risque auquel le Négociant & l'Assureur sont exposés, l'un avant d'avoir fait assurer, l'autre après avoir assuré, ne peut être connu que par les évènemens antérieurs d'un commerce semblable, on demande la manière de déterminer ce risque d'après les événemens,

[1] Voyez la Thèse de Nicolas Bernouilli, *de arte conjectandi in jure*, à Basle 1709, & le Tom. V des anciens Mémoires de Pétersbourg, &c.

soit

ſoit pour un ſeul bâtiment, ſoit pour un nombre déterminé de vaiſſeaux.

Le riſque étant ſuppoſé connu, on demande enſuite quelle proportion ou doit établir entre le riſque & le taux de l'aſſurance, pour pouvoir remplir l'une & l'autre de ces deux conditions, que le Négociant ait intérêt de faire aſſurer à ce prix, & que l'Aſſureur y trouve ſon avantage. Cette queſtion doit être réſolue dans deux hypothèſes différentes, d'abord en ſuppoſant que le Négociant ſe détermine à faire aſſurer avant que ſes fonds ſoient expoſés à aucun péril, enſuite en ſuppoſant qu'il ne faſſe aſſurer qu'après que ſes fonds ſont déjà expoſés.

Enfin, le nombre des vaiſſeaux qui ont péri, & le nombre de ceux qui ont échappé au danger, étant ſuppoſé connu par des regiſtres, ainſi que les différens taux auxquels ils ont été aſſurés dans différentes circonſtances & pour différens degrés de riſque; on propoſe de trouver

la loi suivant laquelle les Assureurs & les Négocians ont réglé le rapport entre le risque & le taux des assurances, c'est-à-dire, comment ils ont résolu, par la pratique, la question dont on a demandé ci-dessus la solution théorique. Par-là, on pourra comparer la pratique des Négocians & celle des Assureurs, avec les résultats que donne la Théorie.

L'Académie exige seulement que les Concurrens établissent & discutent les principes sur lesquels les solutions de ces différentes questions doivent être fondées, & qu'ils donnent les formules qui renferment ces solutions, de manière qu'elles puissent être immédiatement applicables à la pratique.

Le Prix sera double, c'est-à-dire, de 4000 liv.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'ex-

clure les Académiciens régnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui compoſeront ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits ſoient fort liſibles, ſurtout quand il y aura des calculs d'algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront, avec cette même ſentence, leur nom, leurs qualités, & leur adreſſe; & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce

ſecond cas ; le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis, ſon récépiſſé, où ſera marquée la ſentence de l'Ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier Septembre 1784, excluſivement.

L'Académie, à ſon Aſſemblée publique d'après Pâques 1785, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépiſſé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

Nouveau Prix annuel, proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1785.

Un Citoyen qui a desiré de rester inconnu, animé des motifs les plus respectables en faveur de l'humanité, a fait à l'Académie, en 1782, une donation qu'elle a acceptée avec la permission du Roi, & d'une voix unanime. Cette donation avoit pour objet de fonder un nouveau Prix annuel, consistant en une Médaille de la valeur de 1080 liv. en faveur *d'un Mémoire ou d'une Expérience qui rendroit les opérations des Arts mécaniques moins mal-saines ou moins dangereuses.*

L'Académie avoit annoncé, en conséquence, que le sujet du premier Prix de ce genre, qu'elle donneroit cette année, dans l'Assemblée publique d'après Pâques, seroit : *De déterminer la nature & les causes des maladies auxquelles sont exposés les Doreurs au feu ou sur métaux, & la meilleure manière de les pré-*

ſerver de ces maladies, ſoit par des moyens phyſiques, ſoit par des moyens méchaniques.

L'Académie a adjugé le Prix à la Pièce, n°. VII, qui a pour deviſe: (*Non ignara mali miſeris ſuccurrere diſco.* Virgile, *Æneid.*) & dont l'Auteur eſt M. Henri-Albert Goſſe, de Genève.

Cette Pièce lui a paru répondre le mieux de toutes celles qui ont été envoyées au concours, au ſujet qu'elle a propoſé. Elle contient des obſervations & des expériences intéreſſantes, un expoſé bien fait des maladies des Doreurs, & un moyen d'en préſerver ceux qui dorent de petites pièces, lequel, d'après l'expérience, ſemble avoir bien réuſſi. Mais en couronnant ce Mémoire, l'Académie auroit deſiré qu'il eût renfermé auſſi des moyens de mettre à l'abri de ces maladies les Doreurs de groſſes pièces. L'Auteur paroît avoir profité, juſqu'à un certain point, des idées ingénieuſes que

contient ſur ce ſujet un Ecrit de M. Tingri, inſéré dans la première partie des Mémoires de la Société de Genève, & il ſemble s'être reſtreint comme lui, à ce qui concerne les Doreurs qui travaillent pour les Horlogers. Cependant, comme il eſt à préſumer qu'en donnant plus d'étendue à ſon *Fourneau préſervateur*, il ſeroit poſſible de le rendre également propre aux Doreurs de groſſes pièces, l'Académie engage M. Goſſe à tourner ſes vues de ce côté important, & à tirer de ce fourneau une utilité auſſi générale qu'elle ſemble devoir réſulter des expériences particulières qu'il en a faites.

L'Académie a cru, à cette occaſion, devoir faire une mention honorable de la Pièce n°. III, ayant pour devise: (*Ars datur optima cui recta phyſica juvat*), dont l'Auteur s'eſt fort étendu ſur les moyens de préſerver des effets du mercure les Doreurs de groſſes pièces. Mais le fourneau qu'il propoſe pour y par-

venir, ne paroît point, par sa disposition, propre à bien remplir l'effet qu'il en attend, & il ne rapporte aucune expérience qui constate cet effet. Cependant, comme il y a dans ce Mémoire des vues très-intéressantes, & un exposé bien circonstancié des effets plus ou moins fâcheux que produit le travail de la dorure, sur ceux qui s'en occupent, l'Académie exhorte l'Auteur à le rendre public, & en même tems à se faire connoître.

L'Académie a déjà annoncé, par un Programme, le sujet du second Prix de ce genre, qu'elle donnera l'année prochaine, sçavoir: *De déterminer la nature & les causes des maladies des Ouvriers employés dans la fabrique des chapeaux, particulièremnt de ceux qui* SECRETTENT; *& la meilleure manière de les préserver de ces maladies, soit par des moyens physiques ou méchaniques, soit par des changemens avantageux dans les différentes opérations de leur*

travail. Les Mémoires sur ce sujet ne seront reçus que jusqu'au premier Janvier 1784.

L'Académie propose pour sujet de celui qu'elle donnera en 1785, consistant toujours en une médaille de 1080 liv. *De déterminer la nature & les causes des maladies auxquelles sont exposés les Ouvriers qui mettent les glaces au tain, & la meilleure manière de les en préserver, soit par des moyens physiques, soit par des moyens mécaniques.*

L'Académie ne se dissimule pas la difficulté de ce nouveau sujet, par la nature des opérations des Ouvriers qui mettent les glaces au tain; mais elle a cru devoir le proposer, par le rapport qu'il a avec celui des Doreurs qu'elle vient de donner; & dans l'espérance de pouvoir recueillir ainsi une suite de moyens de garantir ces différens Ouvriers des fâcheux effets du mercure, dans les diverses manières dont ils l'emploient, & de rassembler assez

de détails sur ces effets, pour pouvoir en former ensuite une histoire bien circonstanciée des maladies qui en résultent.

L'Académie regarde le sujet dont il s'agit ici, comme d'autant plus digne d'occuper les Sçavans & les Artistes & d'exciter leur zèle, que les Ouvriers qui mettent les glaces au tain éprouvent en grande partie les mêmes maladies que ceux qui dorent au feu, quoiqu'ils n'emploient le mercure qu'à froid : car la manière dont ils en sont affectés, semble fournir une nouvelle preuve de la volatilité de ce métal, & montrer en même tems avec quelle facilité il pénètre dans les pores de la peau ; puisque le travail principal de ces Ouvriers ne consiste qu'à employer du mercure, pour l'étendre sur les feuilles du métal qui doivent servir à étamer les glaces.

Les Sçavans & Artistes de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés

étrangers de l'Académie. Elle s'eſt fait une loi d'exclure les Académiciens régnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans aucune obligation: ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront; l'Académie fera traduire leurs Mémoires.

On les prie que leurs Ecrits ſoient fort liſibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe: ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront, avec cette même ſentence, leur nom, leurs qualités & leur adreſſe; & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront re-

mettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secretaire en donnera en même tems son récépissé, où sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Janvier 1785 exclusivement; ce terme est de rigueur.

L'Académie, à son Assemblée publique d'après Pâques 1785, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier délivrera la médaille du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera la médaille du Prix, qu'à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Nouveau Prix extraordinaire,

proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1784.

Ce Prix sera annuel.

Un Citoyen anonyme a fait présenter à l'Académie le Mémoire qui suit :

A Messieurs de l'Académie Royale des Sciences.

MESSIEURS,

« Vous avez bien voulu adopter » deux fondations, dont l'une a pour » objet des expériences au choix de » l'Académie, & l'intention du Fon- » dateur est, que ces expériences » soient dirigées vers l'objet le plus » utile aux classes de la Sociéié les » plus malheureuses. La seconde » fondation établit un Prix en faveur » du Mémoire ou de l'expérience » qui rendra les opérations des Arts » mécaniques moins mal-saines ou » moins dangereuses. L'esprit qui a » dicté ces dispositions, fait desirer » que les procédés de ces Arts soient

« réduits à la plus grande simplicité « possible ; les simplifier, c'est servir « tout à la fois le Consommateur « & l'Artisan ; les marchandises étant « fabriquées avec plus d'économie, « l'Artisan est plus assuré du débit, « & par conséquent du salaire de son « travail ; le pauvre peut atteindre « à ce que lui interdisoit un haut « prix.

« La substitution de la charrue à « la bêche, du rouet au fuseau, du « métier à l'aiguille, sont de véritables bienfaits envers l'humanité, « & nous avons, par la perfection « successive des Arts, obtenu une « multitude de possessions, de facultés, de jouissances, dont étoient « privés nos ancêtres. Mais on n'a « fait que les premiers pas dans cette « carrière, & en ne considerant que « la formation & la préparation du « premier des alimens, combien on « peut inventer encore de moyens « de faciliter, abréger, perfectionner « la culture, la semence, la coupe,

» le battage, la mouture des grains
» & la boulangerie! Craindroit-on
» qu'en diminuant le nombre des
» bras employés à ces opérations,
» il en restât d'oisifs? une telle idée
» ne peut être admise, ni dans notre
» siècle, ni dans un pays où il existe
» des terres incultes.

« Deux Nations rivales de notre
» industrie ont une main-d'œuvre
» plus chère que la nôtre, & ce-
» pendant vendent plusieurs de leurs
» marchandises en concurrence avec
» les nôtres, ou même obtiennent
» la préférence; une des raisons
» principales de ce phénomène de
» commerce, est que chez ces Na-
» tions la fabrique est plus simple.
» A Amsterdam & à Birningham, un
» grand nombre d'instrumens peu
» connus ou peu communs en Fran-
» ce, remplacent les opérations ma-
» nuelles, & on a observé qu'en
» Hollande & en Angleterre, à
» mesure que la main-d'œuvre en-
» chérit, les Manufacturiers & les

» Artisans inventent des machines,
» des instrumens, des procédés qui
» diminuent le nombre des agens,
» &, en faisant baisser les prix,
» facilitent le débit.

« On ne se permettra point de
» juger le génie françois dans la
» partie des Arts; & sans prétendre
» décider si notre Nation crée moins
» qu'elle ne perfectionne, & a moins
» d'invention que d'adresse, on ob-
» servera seulement que nous avons
» enlevé à Venise ses glaces, à
» l'Italie ses étoffes de soie; que
» le Languedoc pourvoit le Levant
» de draps nommés *Londrins*; que
» les étoffes nommées *Velours d'U-*
» *trecht* se fabriquent par nos Arti-
» sans, tandis qu'on trouve peu
» d'exemples d'Arts inventés en
» France & perfectionnés par l'E-
» tranger.

« Dans l'esprit du peuple, il est
» établi, soit par un préjugé, soit
» d'après l'expérience, que les dé-
» couvertes dans les Arts sont

» comme l'ouverture des mines ;
» dont l'exploitation ne profite
» qu'aux successeurs de ceux qui
» ont frayé le chemin ; & en effet
» on trouve bien plus d'Artisans
» enrichis par leur adresse dans la
» pratique d'une méthode reçue,
» que par l'introduction d'une mé-
» thode nouvelle ; les essais sont
» coûteux, la réussite est rarement
» assurée, les innovations sont con-
» tredites : le succès est-il constaté ?
» les contradicteurs même en par-
» tagent le fruit. Il est donc utile
» d'honorer & d'indemniser l'Au-
» teur de toute invention, qui, en
» abrégeant le travail, en assure le
» rabais, & multiplie pour le pauvre
» les moyens de subsister & de jouir.

« C'est dans cette intention qu'on
» propose de fonder un Prix en
» faveur *d'un Mémoire, soutenu*
» *d'expériences, qui tendra à sim-*
» *plifier les procédés de quelque Art*
» *mécanique*. On destine à cette fon-
» dation une somme de 12000 liv.

» qui sera placée de la même ma-
» nière que la dernière somme pré-
» cédemment donnée : avec l'intérêt
» on payera une médaille qui for-
» mera un prix annuel. »

L'Académie ayant d'une voix unanime accepté cette donation, avec la permission du Roi, elle a arrêté qu'elle fera connoître chaque année quel doit être l'objet du Mémoire auquel sera donné un Prix ; ce Prix consistera en une médaille de 1080 liv., & sera adjugé dans l'Assemblée publique d'après Pâques.

Elle propose pour le premier Prix à donner en 1784, le sujet suivant : *De perfectionner la construction des Moulins à eau, surtout de leur partie intérieure, de manière qu'ils soient plus simples, s'il est possible ; qu'ils donnent & plus de farines & des produits plus distincts dans la qualité de ces farines ; que par la réunion & le jeu des Blutteries, à mesure que la farine est extraite du grain, ils*

deviennent propres à la nouvelle espèce de mouture adoptée depuis quelques années dans les moulins de Corbeil, & dans quelques autres voisins de la Capitale ; enfin, qu'ils renferment différentes mécaniques, pour qu'ils puissent, au moyen de la force qui les fait mouvoir, produire les divers effets nécessaires à leur service.

L'Académie s'est déterminée à proposer ce sujet, à cause de sa grande importance & de la nécessité de répandre & d'étendre plus généralement cette nouvelle espèce de mouture.

On sait qu'elle consiste à tirer du blé le produit le plus considérable qu'on peut en espérer, tant en farines de la première qualité, qu'en farines bises ; qu'on obtient cet avantage en faisant passer sous les meules, à plusieurs reprises, les gruaux qui restent après que les plus belles farines en ont été séparées, & que l'art du Meûnier, dans cette opéra-

tion, est autant de dépouiller parfaitement le son des portions de farine qui s'y trouvent adhérentes, que de n'entamer que le moins qu'il est possible cette écorce du grain.

Les progrès qu'on a déjà faits dans la construction de différens moulins destinés à cette mouture, donnent lieu à l'Académie d'espérer que les efforts des personnes qui se proposeront de concourir pour ce Prix, ne seront pas infructueux, & que ses vœux pour la perfection de l'Art le plus utile, seront accomplis.

Les Sçavans & Artistes de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Academiciens régnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation: ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, l'Académie fera *traduire leurs* Mémoires.

On les prie que leurs Ecrits ſoient fort liſibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe : ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront, avec cette même ſentence, leur nom, leurs qualités & leur adreſſe ; & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas, le Secrétaire en donnera en même tems ſon récépiſſé, où ſera marquée la ſentence de l'Ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier Février 1784 excluſivement ; ce terme eſt de rigueur.

L'Académie, à ſon Aſſemblée pu-

blique d'après Pâques 1784, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier délivrera la médaille du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé ; il n'y aura à cela aulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera la médaille du Prix, qu'à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

L'Académie donnera tous les ans un Prix semblable, dont le sujet sera indiqué par un Programme ; & elle publiera incessamment celui du Prix de 1785, afin que les Sçavans & Artistes qui voudront concourir pour ce Prix, aient le tems suffisant pour s'en occuper.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juillet 1783.

HISTOIRE physique, morale, civile & politique de la Russie moderne. Par M. Le Clerc. 1347
Voyage aux Indes Orientales & à la Chine. Par M. Sonnerat. 1371
Voyage Pittoresque de la Grèce. 1405
Dictionnaire de Jurisprudence & des Arrêts. Par M. Prost de Royer. 1415
Theoria e pratica delle Resistenze de' solidi. 1428
Nouvelles d'Astronomie & de Physique. Par M. de la Lande. 1437
Lettres de M. l'Abbé de S. L....

de Soissons, à M. le Baron de H... 1447
Traité sur le venin de la Vipère, sur les Poisons Américains, &c. 1463
Description en vers des horloges à roues. 1472
Nouvelles Littéraires. 1484

Fin de la Table.

OYALES.

aen

4 aoust 1783

a payé la somm

pour arrh

qu' il a reten

1783 Darlu

M

DILIGE

DÉPART

Six he

M Thou

trente

La 2

La

A Pas

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

AOUT.

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.

AOUT. M. DCC. LXXXIII.

HÉCUBE, première Tragédie d'Euripide, traduite en François, avec des Remarques ; dédiée à Monseigneur le Garde des Sceaux. Par M. *Belin de Ballu.*

φύσις καὶ πάθος

Le naturel & le pathétique.

A Paris, chez Knapen, & fils, Imprimeur Libraires, &c. 1783. *in* 8.° 69 pages.

LE P. Brumoy ne croyoit pas cette Tragédie susceptible d'une Traduction supportable. Il est vrai

qu'elle présente des traits peu conformes à nos mœurs & à nos goûts; néanmoins cette considération n'a pas empêché deux hommes de Lettres de nous en donner presqu'en même tems deux Traductions Françoises. Tandis que l'un d'eux, M. Prévost, Professeur & Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, publioit à Paris trois volumes de la Traduction qu'il a entrepris de donner des Tragédies d'Euripide; M. Belin de Ballu, Conseiller à la Cour des Monnoies, qui avoit formé le même projet, sans sçavoir qu'un autre s'en occupât, faisoit imprimer la première des Pièces du Tragique Grec, pour pressentir le goût du Public.

Il ne faut pas s'attendre, dit le nouveau Traducteur, à trouver dans Euripide les élans terribles d'Eschile, ou la magnificence de Sophocle: il tient le milieu entre ces deux Poëtes, par le ton qu'il a fait prendre à Melpomène: « Son style

» coulant & naïf respire moins la
» terreur qu'une tendre pitié ; il se
» permet rarement d'être sublime ;
» il l'est quelquefois, cependant.
» Pour se former une juste idée de
» la diction (j'en excepte les chœurs,
» qui, chez les Tragiques, sont des
» espèces d'Odes), qu'on imagine un
» style noble, mais simple, ami de
» la Clarté jusqu'à devenir un peu
» diffus. Moins élégant que Racine,
» Euripide a pour apanage cette
» heureuse & molle négligence,
» ces graces que la Nature seule
» accorde, & qui font aimer en lui
» jusqu'à ses défauts. » Un pareil caractère, ajoute-t-il avec raison, n'est pas bien facile à saisir dans une Traduction, les beautés de ce genre s'évanouissent aussitôt qu'on veut les saisir pour les transporter dans une autre Langue ; & c'est beaucoup si l'on peut en retenir l'empreinte. Il se flatte du moins qu'on ne se plaindra pas de sa fidélité, puisqu'il ne s'est permis d'altérer aucune des

pensées de l'Auteur, *sous le spécieux prétexte qu'elles répugneroient à nos mœurs & à nos usages.* Loin d'user à cet égard du privilége que s'arrogent témérairement les Traducteurs, il s'est fait un devoir *de conserver les sentences, les allusions, les comparaisons, quelque singulières, quelque déplacées qu'elles puissent paroître.* Ces traits forment le costume & le caractère original qui distingue un Ecrivain étranger, & lui donnent cette physionomie particulière, dont la nouveauté attache & pique un Amateur de l'antiquité. On voit assez par-là ce que pense M. B. de B. de la règle que quelques Gens de Lettres ont voulu accréditer, qu'il faut faire parler un Ancien comme il auroit parlé lui-même s'il eût écrit en la Langue de son Traducteur. Il prévient les ames honnêtes, qu'une Philosophie sage les attachera toujours aux productions de son Auteur, qui respirent la vertu la plus pure, la vertu

de Socrate, dont il fut le disciple & l'ami. Aussi l'Oracle de Delphes avoit-il dit : *Sophocle est sage ; Euripide l'est encore plus.* Si les Notes, où le Texte du Poëte est rappellé, paroissent trop minutieuses, le Lecteur est prié de ne pas oublier que l'intention du nouveau Traducteur a été de favoriser ceux qui voudroient étudier Euripide en sa propre Langue.

Sans nous arrêter au plan de cette Pièce, assez connue des Gens de Lettres, nous nous contenterons de rapporter quelques morceaux de la nouvelle Traduction, qui en feront connoître l'esprit & le ton, & qui nous fourniront l'occasion de la comparer avec celle de M. Prévost.

L'Ombre de Polydore commence la Pièce par ces mots : « J'ai quitté » les portes des ténèbres, & la » sombre demeure des morts, où, » loin des autres Dieux, Pluton a » placé son empire. Je suis Poly- » dore, né d'Hécube, fille de Cissée,

» & Priam est mon père. Il me fit,
» en secret, sortir du territoire de
» Troie, lorsque la guerre environ-
» noit la ville des Phrygiens ; &
» dans la crainte qu'elle ne tombât
» sous le fer ennemi des Grecs, il
» m'envoya dans le palais de Poly-
» mestor, Roi de Thrace. Ce Prince
» est son hôte..... Mon père lui
» envoya secrettement avec moi
» beaucoup d'or, afin que si les
» murs de Troie étoient un jour
» renversés, ses enfans, qui vivoient
» alors, eussent abondamment de
» quoi pourvoir aux besoins de la
» vie. » Dans la Traduction de M.
Prévost, Polydore quitte la *retraite des morts & les portes ténebreuses du Tartare, séjour abandonné des Dieux*. Si l'on observoit que le Traducteur paroît confondre le *Tartare*, lieu où les scélérats étoient punis, avec les *Enfers*, qui désignoient en général les lieux habités par les ames après la mort, il répondroit peut-être qu'il ne fait pas sortir

Polydore du Tartare même [1], en lui faisant quitter les *portes* de ce séjour seul abandonné des Dieux ; car on sçait bien que les Anciens admettoient des Divinités infernales. Quoi qu'il en soit, cette équivoque ne subsiste point dans la Traduction de M. B. de B. Ce qui sans doute l'a occasionnée, c'est le mot *Adès*, qui, comme le remarque le Scholiaste, peut signifier un *lieu dans l'enfer*, où règne Pluton avec Proserpine, ou bien Pluton lui même. Cette expression, *lorsque la guerre environnoit la ville des Phrygiens*, plaira vraisemblablement moins que celle du premier Traducteur, *quand la Capitale de la Phrygie étoit menacée.* Mais celle-ci : *Mon père lui remit en secret ses trésors*, paroîtra moins conforme au texte, qui porte *beaucoup d'or.* En effet, Priam n'avoit pas dû se dé-

[1] Page 31. Polyxène dit pourtant qu'elle habitera les ombres du Tartare.

pouiller entièrement, & il falloit bien qu'il réservât une bonne partie de ses trésors pour fournir aux frais *de la guerre*, qui pouvoit durer encore long-tems.

« J'étois, continue Polydore, le » dernier des enfans de Priam; mon » extrême jeunesse fut cause qu'il » me fit sortir de son Royaume; je » n'étois pas en état de soutenir le » poids d'une armure, & mon bras » trop foible encore, ne pouvoit » porter une lance. » Ceci nous paroît plus exact que l'expression de M. P., qui, après avoir nommé *Priamides* les enfans de Priam, fait dire à Polydore: *Mon bras ne pouvoit supporter le poids des armes & de la lance.* Ce mot *armes* répond à un terme grec, qui, comme l'observe fort bien le Scholiaste, désigne des armes défensives, telles que la cuirasse & le casque; la lance étoit une arme offensive; il ne falloit pas faire supporter par le bras & l'armure & la lance. Dans la phrase

suivante, on remarquera peut-être une expression un peu foible, si on la compare avec le texte : *Dès que Troye* [1], *dès qu'Hector ne fut plus : quand ma Patrie eut été ravagée, & que Priam lui-même fut tombé aux pieds des Autels, ... l'hôte & l'ami de mon père me massacra sans pitié.* Le texte indique une destruction totale des foyers de Priam ; c'est ce que M. B. de B. a mieux fait sentir. « Lorsqu'Hector » eut perdu la vie, lorsque Troie » & les foyers de mes aïeux eurent » été renversés de fond en comble, » lorsque mon père lui-même tom- » bant au pied de l'autel qu'il avoit » élevé aux Dieux, eut été égorgé, &c. » L'épithète *Theodmetos* a été oubliée par M. P., quoiqu'elle présentât une image intéressante ; mais peut-être n'indique-t-elle pas

[1] On ne sçait pourquoi M. P. écrit ainsi ce mot, comme s'il y avoit un *y* grec dans le terme original.

que cet autel eût été élevé aux Dieux par Priam lui-même : ce pouvoit être l'ouvrage de ses ancêtres.

» J'accours en ce moment, con-
» tinue Polydore, incertain du sort
» d'une mère chérie, & déjà la troi-
» sième Aurore a éclairé les Cieux,
» depuis qu'abandonnant mon corps
» je me suis élevé dans les airs. De-
» puis ce tems aussi, ma mère in-
» fortunée est arrivée de Troie en
» cette Chersonèze..... Le destin
» ordonne que ma sœur (Polyxène)
» expire en ce jour. Ma mère verra
» les deux cadavres de ses deux en-
» fans, le mien & celui de sa mal-
» heureuse fille : car pour obtenir
» un tombeau, je me montrerai du
» milieu des flots aux pieds d'une
» esclave. J'ai demandé aux Puis-
» sances de l'enfer, qu'il me fût
» permis de trouver une sépulture,
» & de tomber entre les mains de
» ma mère. Mes vœux seront tous
» accomplis ; mais il faut m'eloi-

» gner de la présence d'Hécube ; je
» la vois qui se dispose à entrer
» sous les tentes d'Agamemnon : la
» vue de mon ombre la remplit de
» frayeur. »

On remarquera ici que les deux Traducteurs ne sont pas d'accord. M. P. fait dire à Polydore : *Maintenant j'abandonne mon corps pour m'attacher à Hécube, mère chérie & malheureuse. Depuis trois jours qu'au sortir de Troye elle est arrêtée dans la Chersonnèze, sans cesse je la poursuis..... Poussé jusqu'aux pieds d'une esclave, je paroîtrai flottant tristement sans sépulture ; car j'ai demandé aux Puissances infernales la faveur de trouver un tombeau & d'être rendu aux mains de ma mère : satisfait alors, & ayant tout ce que je desire, je cesserai d'importuner la vieillesse d'Hécube. Mais la voilà qui sort de la tente d'Agamemnon, épouvantée par mon apparition.*

Si M. P. s'est déterminé à repré-

ſenter l'ombre de Polydore *attachée* à Hécube, & la *pourſuivant* ſans ceſſe depuis trois jours, c'eſt ſans doute parce qu'elle lui avoit apparu durant le ſommeil, & avoit porté le trouble dans ſon ame. En conſéquence il a pris la préposition ὑπὲρ dans le ſens de *au-deſſus*, qu'elle a ſouvent, même avec le *génitif*. Cependant on ne voit rien dans le texte qui indique que l'ombre de Polydore *pourſuivoit ſans ceſſe* Hécube. M. B. a donné à cette préposition le ſens de *à cauſe*, qui lui convient auſſi fréquemment avec le même régime, & fait dire à Polydore qu'il accourt pour ſa mère, c'eſt-à-dire, pour ſe montrer à elle; mais dans le texte Polydore ne montre point d'*incertitude* ſur le ſort d'Hécube. Il évite ſa préſence, dans la nouvelle Traduction, parce qu'il la voit prête à traverſer la tente d'Agamemnon, pour aller y conſulter Caſſandre ſur le ſonge qui la rempli de terreur. C'eſt ainſi que

le Scholiaste explique cet endroit. M. P. a eu une autre idée, en faisant dire à l'ombre de Polydore qu'elle *cessera d'importuner la vieillesse d'Hécube ;* ce qui ne paroît pas s'allier assez bien avec la conjonction *car*, qui suit : aussi au lieu de *mais la voilà*, il auroit fallu dire *car la voilà*, pour suivre le texte, & alors les idées auroient été incohérentes, quoiqu'en dise M. P. dans une note. Celui-ci fait sortir l'ombre de la tente d'Agamemnon, M. B. l'y fait entrer ; en conséquence l'un traduit les paroles d'Hécube dans la scène suivante, *guidez mes pas hors de la tente ;* l'autre, « conduisez devant cette demeure » une femme accablée de vieil- » lesse.... » Sans prétendre décider, nous pouvons observer que lorsqu'Hécube desire d'être conduite πρὸ δόμων, on ne sçait trop si elle veut parler de la *demeure* d'*Agamemnon*, ou de celle des esclaves Troyennes, dont elles parlent ensuite elles-mê-

mes, & dans laquelle Hécube pouvoit être. Dans le premier cas, elle prieroit qu'on la conduisît à la tente d'Agamemnon ; dans le second, qu'on l'aidât à sortir de la tente réservée aux esclaves de son sexe. Dans cette incertitude, le plus sage sans doute est de ne rien prononcer.

Au reste, c'est pour avoir suivi l'édition de M. Brunck, que M. P. fait sortir Hécube de la tente d'Agamemnon ; mais en imprimant ἀπὸ (au lieu de ὑπὸ) σκηνῆς, M. Brunck a eu soin d'avertir que sa leçon étoit démentie par les manuscrits & par les imprimés, comme nous avons vu qu'elle l'étoit par le Scholiaste.

Une des captives Troyennes accourant vers Hécube : « Je ne viens » point, dit-elle, soulager vos dou» leurs ; je vous apporte au contraire » une nouvelle accablante ; & je » suis pour vous, ô femme infor» tunée, un Héraut de tristesse. Le

» bruit se répand qu'on a résolu
» dans le Conseil des Grecs, d'of-
» frir votre fille pour victime à
» l'ombre d'Achille : vous sçavez
» que ce Héros s'est fait voir sur
» son tombeau, & qu'arrêtant les
» vaisseaux qui sillonnoient les on-
» des, & voguoient à pleines voiles,
» il s'est écrié : *Grecs, où allez-*
» *vous ?* &c. » M. B. a voulu rendre la métaphore employée par le Poëte, lorsqu'il a traduit un *Héraut de tristesse ;* c'est ce que n'avoit pas osé faire M. P., qui s'étoit contenté de dire tout simplement : *Hélas ! . . . . je viens annoncer des malheurs. L'Assemblée entière des Grecs a résolu d'immoler votre fille aux mânes d'Achille. Du haut de sa tombe, vous sçavez qu'il est apparu couvert d'une armure d'or : il arrête la flotte fendant les ondes, qui déjà fixoit par des cordages les voiles déployées*, &c.

Ici l'esclave Troyenne déclare positivement ce qui a été résolu

dans l'Assemblée des Grecs, quoique dans le texte elle ne fasse que rapporter le bruit public. Il est vrai que dans la suite elle se montre bien instruite de ce qui s'étoit passé dans cette Assemblée. Le reste de la phrase auroit pu être mieux tourné. *Achille arrête la flotte fendant les ondes ; la flotte fixe les voiles par des cordages :* ce ne sont pas-là des tours élégans ni réguliers. On approuvera moins encore ce qui suit : *Deux partis divisent nos vaillans Guerriers :* c'est une Troyenne qui parle ; & peut-on supposer qu'elle s'exprime ainsi sur le compte des Grecs ses plus mortels ennemis ? M. B. a évité cette espèce de contresens en rendant le texte avec plus d'exactitude : « un double sentiment » partage l'armée. » Mais il a oublié l'*armure d'or.*

O Troyennes ! s'écrie Hécube dans la Traduction de M. P., *que vie is je d'entendre ? Ah ! vous m'avez percé le cœur. La lumière m'est*

odieuse. Pieds chancelans, traînez ce corps caduque vers le lieu qui la renferme. Ma fille !.... sors, sors de la tente. Ce passage n'est pas aisé à entendre : dans cette expression, *vers le lieu qui la renferme*, on ne sçait à quoi se rapporte ce *la*, en suivant la construction. On imagine bien qu'il doit désigner la fille d'Hécube, quoiqu'elle ne soit nommée qu'après. Mais le génie de la Langue peut-il autoriser un pareil désordre dans l'arrangement des mots, de quelque trouble que soit agité l'esprit d'Hécube ? M. B remarque ici que cette apostrophe d'Hécube à ses pieds est une de ces singularités qu'on rencontre fréquemment chez Euripide, & qui n'ont point d'équivalens en notre Langue ; « d'ailleurs, ajoute-t-il, ce ne seroit pas » traduire que de donner des équi- » valens. » Il a traduit : « Malheu- » reux pied, conduis-moi, sers de » guide à ma vieillesse jusqu'à cette » demeure..... » Il entend sans

doute la demeure d'Agamemnon ; car on avoit conseillé à Hécube d'aller implorer la protection de ce Prince ; en embrassant ses genoux ; mais que dira-t-on du pied de cette mère infortunée, *qui lui sert de guide ?*

Pour instruire Polyxène du sort qui lui est réservé, Hécube lui dit dans la Traduction de M. Prévost: *L'armée des Grecs veut t'immoler sur le tombeau d'Achille ;* & dans celle de M. Belin, « le petit-fils de » Pelée (Néoptolème), de l'avis » commun des Grecs, prétend vous » immoler sur le tombeau de son » père. » Le texte est susceptible de ce double sens : car si γύνα est un *vocatif*, on aura le premier sens, qui, selon le Scholiaste, est le meilleur ; si c'est un *nominatif*, il faudra s'en tenir au second. M. P. a suivi l'édition de M. Brunck.

Hécube, qui avoit sauvé la vie à Ulysse, lorsqu'il fut pris à Troie comme espion, lui rappelle cet

important service pour l'intéresser en faveur de Polyxène. Vous vous souvenez que pour implorer ma protection vous touchâtes alors mes genoux. « Oui, répond Ulysse ; & » tellement que ma main immobile » sembloit morte sur vos vêtemens. » M. Prevost lui fait dire froidement : *J'embrassois vos genoux de mes mains suppliantes.* Il faut sçavoir que le texte porte ἐνθανεῖν (*immori*), & que M. Brunk regardoit cette leçon comme vicieuse, *corruptam esse pro comperto habeo ;* il n'avoit pourtant pas osé l'expulser du texte, parce qu'elle n'avoit jamais paru suspecte à aucun critique. Mais il vouloit qu'on remît bien vîte, *repone ocius ;* ἐνλακῆναι, ce qui signifie que la main d'Ulysse étoit comme *collée* sur les vêtemens d'Hécube. M. P. a sans doute suivi l'idée de M. Brunck, & a cru devoir négliger l'image que présente le mot ἐνθανεῖν, ou plutôt il a jugé, comme lui, qu'il est dépourvu de sens. Celui

néammoins qui en résulte, & qu'a rendu M. B., après le Scholiaste, est très-bon & très-poétique. On ne conçoit pas comment M. B. a pu dire que les Critiques, au lieu d'éclaircir ce mot, l'ont passé sous silence. Au fond il s'entend assez de lui-même, & a peu besoin d'explication. Mais comme M. B. a si fréquemment avoué, avec une bonne foi bien louable, qu'il se repentoit, quelquefois même qu'il avoit honte des nouvelles leçons qu'il avoit insérées dans les textes des Anciens, sur-tout dans ses *Analecta Veter. Poetar*, il ne faut pas désespérer de le voir un jour abjurer la leçon qu'il a donnée.

» Mais enfin, continue Hécube, » dans quel dessein les Grecs ont-» ils arrêté le trépas de ma fille ? » Est ce la nécessité qui vous engage » à faire couler le sang humain sur » un tombeau, où l'on devroit plu-» tôt sacrifier un bœuf ? Ou bien » Achille, voulant que ceux qui

» l'ont tué meurent à leur tour, » exige-t-il ce sacrifice avec justice ? » Mais jamais cette jeune enfant ne » lui a causé le moindre mal. C'est » Hélène qu'il devoit demander, &c. M. P. lui fait dire : *Mais encore, quel subtil artifice a pu persuader aux Grecs qu'ils devoient sacrifier ma fille ?* Le mot *artifice* n'étoit pas celui qui convenoit pour rendre le grec σόφισμα. Quel faux prétexte ont donc imaginé les Grecs, quelle frivole raison a pu les déterminer à immoler ma fille ? Ce qui suit est mieux : *Quelle nécessité les oblige de faire couler le sang humain sur un monument que devroit arroser le sang des hécatombes ?* Le reste est moins exact : *Y a-t il quelque justice à verser celui de ma fille, pour expier la mort d'Achille ? Jamais elle ne lui fit aucune offense. C'est Hélène que son ombre doit poursuivre.* Le sens littéral est, « si » Achille demande le sang de ceux » qui ont versé le sien, peut-il avec

» quelqu'ombre de justice exiger » le sacrifice de ma fille ? » Ce n'est pas que quelquefois M. P. ne s'attache trop à la lettre, comme lorsqu'il fait dire à Hécube : *Moi-même j'étois autrefois ; à présent je ne suis plus.* Elle venoit de dire que, si l'on est heureux, il ne faut pas croire qu'on le sera toujours ; elle ajoute : « Je l'étois autrefois, » en sous-entendant un mot qu'elle venoit d'employer ; « je ne le suis » plus à présent. Un seul jour m'a » ravi toute ma félicité. »

Ulysse qui doit sa vie à Hécube, est prêt à sauver celle de sa bienfaitrice ; *mais*, ajoute-t-il dans la Traduction de M. P. : *Je l'ai dit ouvertement : Troye est en cendres ; je ne puis refuser le sacrifice de votre fille au plus vaillant des Grecs.* Que le terme grec signifie également *recusare* & *negare*, c'est une chose si connue, qu'elle ne méritoit pas une note. Mais le second sens est visiblement celui que présente le texte,

&

& qu'a rendu M. B. « Je ne nierai » pas ce que j'ai dit en présence de » tous les Grecs : que Troie étant » prise, il falloit donner votre fille » au plus grand Héros de l'armée, » qui la demandoit pour victime. »

Polyxène destinée à gémir sous le joug de la servitude, ne désire que la mort, & veut suivre Ulysse. On remarque dans son discours un trait plein de sens & d'énergie. M. P. a essayé de le rendre par ces mots. *Non, non, je renonce à cette lumière qui ne doit pas éclairer mon esclavage; je cherche les ténèbres de la mort. Ulysse conduisez-moi au lieu de mon supplice.* M. B., après avoir traduit, « Non, non, je veux » expirer libre, & descendre telle dans » les enfers; » avertit dans une note, que le grec porte : *Non certes, cette lumière sortira libre de mes yeux, & j'abandonne mon corps à Pluton;* & qu'on disoit des jeunes filles qui mouroient sans être mariées, qu'elles épousoient Pluton. En effet, c'est

ainsi qu'Agamemnon parle de sa fille Iphigénie dans Euripide. Il n'est pas aisé d'exprimer tout le sens que renferment les paroles de Polyxène. C'est comme si elle disoit, je suis née libre. C'est dans cet état que mes yeux ont vu la lumière du jour ; esclave aujourd'hui, j'y renonce & me dévoue totalement à Pluton.

Polyxène continue. « Ma mère, » suivez mes conseils ; vous, fils de » Laërte, pardonnez des emporte- » mens bien naturels à une mère ; » & vous, infortunée, ne combat- » tez pas contre nos vainqueurs. » Voulez-vous, repoussée avec vio- » lence, & jettée contre terre, voir » votre corps affoibli par la vieil- » lesse, traîné sur la poussière avec » ignominie, par un bras vigou- » reux. Ah ! ne vous exposez pas à » ce traitement indigne. » M. P. lui fait dire : *Fils de Laërte, laissez un libre cours aux transports maternels..... Voulez-vous voir votre corps*

débile traîné dans la poussière, déchiré par la main impitoyable d'un jeune homme qui vous repoussera avec violence, & chargera votre vieillesse d'outrages ? On voit bien dans le texte *un jeune bras*, mais nous doutons que ce soit le bras *vigoureux d'un jeune-homme.* N'est-ce pas plutôt celui de Polyxène même ? Hécube venoit de dire qu'elle ne se séparéroit jamais de sa fille, & qu'elle lui resteroit attachée ainsi que le lierre au chêne ; Polyxène lui représente qu'elle ne doit pas s'exposer aux outrages ni au traitement ignominieux qu'elle éprouvera, s'il faut l'arracher avec violence d'entre ses foibles bras. Ce sens nous paroît plus naturel que l'autre.

Hécube désespérée s'écrie, dans la Traduction de M. P. *O Dieux ! je l'abandonne ! tout mon corps se dissout ;* & beaucoup mieux pour le sens, dans celle de M. B. O » Dieux ! la force m'abandonne,

» & mes genoux se dérobent sous moi. « M. P. suppose qu'Hécube *se roule par terre* dans le dernier désespoir, en disant : *Je succombe ! O mes amis ! Oh ! que ne puis-je rencontrer la sœur des Dioscures, cette perfide Hélène, dont la beauté a renversé la fortune de Pergame.* M. B. observe qu'Hécube, au lieu de *se rouler*, reste évanouie sur la scène pendant l'intermède qui suit ; mais il croit que si elle desire de voir Hélène, c'est pour se venger sur elle des maux que lui cause cette Princesse. Hécube ne pouvoit pas être une personne bien redoutable pour Hélène ; elle venoit de dire : c'en est fait, ma perte est consommée ; & elle ajoute : que ne puis-je voir réduite au même état cette Hélène dont la beauté a été si funeste. Ce sens n'avoit pas échappé au Scholiaste.

Hécube dit à une des filles attachées à son service : « Prenez un » vase, plongez le dans la mer, &

» apportez ici de l'eau, afin que
» dans ces derniers bains, je lave
» ma fille, cette jeune enfant des-
» tinée à un hymen qu'elle n'a point
» obtenu, cette Vierge qui n'a point
» recueilli le prix de sa virginité. »
Ces derniers mots répondent au grec παρθένον ἀπάρθενον. Il semble que M. P. n'auroit pas dû les oublier; il fait dire à Hécube : *Prends ce vase; vas, puise de l'eau de la mer que tu m'apporteras ici, pour que j'exécute les dernières lustrations sur le corps de ma fille, qui eut le nom d'épouse, & n'en connut point les douceurs.* Polyxène, qui alloit être l'épouse d'Achille, lorsqu'il fut tué, devoit être nubile; ainsi l'épithète de *jeune enfant* ne paroît pas lui convenir; d'un autre côté, *pour que j'exécute des lustrations*, est une expression qu'il eût été facile de remplacer par une meilleure.

Le Chœur déplorant son triste sort, remonte à la cause des malheurs de Troie : « Les travaux & la né-

» cessité, plus impérieuse que les
» travaux mêmes, nous environnent,
» & du projet insensé d'un seul
» homme (Pâris) est né le désastre
» général qui couvre la terre arrosée
» par le Simoïs. D'autres mains ont
» accompli notre infortune. M. P.
est ici plus court & moins exact :
L'adversité & la fatalité irrésistible nous enveloppent. Effet funeste de notre folie & des catastrophes étrangères ! L'affreuse désolation règne au rivage du Simoïs. Le texte porte littéralement, *publicum ex privata amentia malum.... exitiale venit*, & il paroît clair qu'il s'agit de l'amour insensé de Pâris pour Hélène, ce qui ne désigne point cette expression générale *notre folie ;* d'ailleurs que faut-il entendre par ces *catastrophes étrangères* qui ont désolé les champs de Troie ?

Hécube voyant le cadavre de son fils Polydore trouvé sur le rivage : » Hélas ! s'écrie-t-elle, je comprends » présent cette vision qu'un songe

» affreux a offerte à mes yeux. Ce » spectre aux aîles noires ne m'a » point échappé (*i. e.* je l'ai bien » compris). O mon fils ! il me » témoignoit assez que tu ne vivois » plus. » M. B. a essayé de rendre ces mots du grec ἔ με παρέϛα, que M. P. a pris dans un autre sens : *Ah Dieux ! mes songes & mes visions s'accomplissent : mes sens troublés m'offrent encore ce noir fantôme, qui m'annonçoit, ô mon fils ! que tu ne jouissois plus de la clarté du jour.*

Polymestor ignore qu'Hécube est instruite du sort de Polydore ; & quand elle lui en demande des nouvelles, il ne manque pas d'assurer que ce fils est plein de vie.

HÉCUBE.

Et les trésors qu'il remit entre tes mains ?

POLYMESTOR.

Je les garde dans mon Palais.

HÉCUBE.

Que tes desirs respectent toujours un bien fait pour toi !

Nous ne pouvons comprendre à quoi revient cette dernière réponse, ni quels sont les mots que M. P. a voulu rendre. Le texte dit bien clairement ce que M. B. a exprimé par ces paroles : *Gardez-le* (cet or), *& n'enviez jamais celui de vos proches*, (parce que Polymestor étoit beau-frère de Polydore, étant gendre de Priam), ou simplement *celui d'autrui.*

Un peu auparavant Polymestor avoit paru s'intéresser à Hécube, & vouloir la consoler sur la mort de sa fille. Hélas ! dit-il, rien n'est stable ici-bas, ni la gloire, ni le bonheur. « Les Dieux mêlent notre vie (de » biens & de maux) & y jettent » tant de confusion, qu'on ne les » adore que par ignorance. M. B. prétend qu'Euripide met à dessein

ces paroles impies dans la bouche du scélérat Polymestor, qui va bientôt subir le châtiment de ses crimes. Mais l'impiété n'est-elle pas plus forte & plus saillante dans la Traduction que dans le texte? Elle ne se montre pas d'une manière si choquante dans la Traduction de M. P., qui nous paroît rendre la pensée de Polymestor. *Les Dieux se plaisent à bouleverser les fortunes avec fracas, afin que dans l'ignorance des destins nous tournions vers eux des regards d'adoration.* Certainement ces expressions ne portent pas ce caractère d'impiété qui frappe dans la phrase exclusive de la première Traduction.

Les exemples que nous venons de présenter suffiront au moins pour donner une légère notion des deux nouvelles Traductions. En les comparant entr'elles & avec le texte, on remarquera mieux encore, que M. B., quelquefois peut-être un peu trop littéral, s'attache particu-

lièrement à faire ſentir l'eſprit, le ton, le ſtyle, les images, les nuances d'idées & de ſentimens que recèle la Pièce Grecque. Nous ne doutons pas que ſous ce point de vue, ſa Traduction ne ſoit plus utile que celle de M. P. pour bien connoître le génie de l'Auteur Grec, & qu'ainſi on ne reconnoiſſe qu'elle l'a conduit au but qu'il s'étoit propoſé. S'il prend le parti d'abandonner ſon travail, on regrettera de n'avoir pas de ſa main une Traduction entière d'Euripide.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent ; composée en Anglois, par une Société de Gens de Lettres ; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres ; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes X, XI, XII & XIII. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tom. X de 556 ; Tome XI de 538 ; Tome XII de 598 ; Tom. XIII de 528 pages ; & de plus, le XXXVIII.e, contenant la Table généraledes Matières.

MALGRÉ le grand commerce que nous avons avec les Indiens, nous ne connoissons pas encore leur Histoire. Ceux qui ont

écrit sur l'Inde en ont donné des descriptions assez étendues, mais non pas encore complettes, & aucun n'a traduit les Historiens du pays pour nous en présenter la suite des révolutions; on s'est borné aux siècles modernes & au récit des conquêtes que nous y avons faites. Les Gens de Lettres qui ont composé en Angleterre cette Histoire universelle n'ont pu aller plus loin faute de Mémoires, ainsi ils ne donnent pas celle des différens Empires qui se sont succédés dans l'Inde, mais seulement des parties isolées & des fragmens autant qu'ils ont pu les rassembler. Ils commencent par une description des Provinces septentrionales de l'Hindoustan; mais il y en a quelques-unes sur lesquelles ils sont obligés encore de garder le silence, parce qu'elles ne sont connues que de nom. Si nous avions tout ce que l'on peut desirer pour l'Inde, trois volumes *in*-8.° ne suffiroient pas pour renfermer toutes

les différentes parties de ſon Hiſtoire, à cauſe de la multitude des révolutions qui y ſont arrivées. D'après ce que l'on peut appercevoir, on ſeroit ſurpris combien de fois, de tout tems, cette contrée a été envahie par des Etrangers, ce qui a dû réduire beaucoup le nombre des anciens habitans, & les faire paſſer dans des pays plus éloignés, ou dans les iſles.

Les Auteurs Anglois, après avoir donné la deſcription des Provinces, s'arrêtent ſur les différens peuples qui les habitent. 1.° Les Indiens, qui ſont les Naturels, & qui, quoiqu'aſſujettis aux Mogols, conſervent encore la ſupériorité du nombre. 2.° Les Parſis, qui ſont les deſcendans des anciens Perſes, qui ſe ſauvèrent en foule aux Indes pour ſe dérober aux vexations des Mahométans. 3.° Les Patans ou Afghans ſur leſquels les Mogols ont fait la conquête de l'Hindouſtan. On croit qu'ils ſont les deſcendans des Maho-

métans Turcs, Persans & Arabes, qui vers l'an 1000 de J. C., se rendirent maîtres de Dehli & du Moultan. Ils sont en grand nombre dans les Indes. 4.° Les Baluchis qui habitent les cantons voisins de l'Indus, & que l'on croit originaires de la Perse. Ce sont des Barbares adonnés au pillage, qui n'obéissent qu'autant qu'ils le veulent aux Princes dont ils sont sujets. 5.° Les Mogols ou Tartares du Zagatai, qui se sont emparés de l'Hindoustan. A ces différens peuples il faut joindre les Européens, tels que les Portugais, les Espagnols, les Anglois, les Hollandois, les François & les Danois qui se sont établis sur les deux côtes de la presqu'isle & dans les isles. C'est sur ces établissemens des Européens que l'on s'étend davantage.

Après avoir donné une idée générale des peuples de l'Inde, les Auteurs entrent dans quelques détails sur chacun d'eux en particulier, sur leurs mœurs, leurs usages, leurs

coutumes, leur Religion, &c. Mais dans cet Extrait nous ne pourrions répéter que ce qui est déjà connu par une foule de Relations, & nous avons, dans plusieurs autres Livres déjà anciens, tout ce qui concerne la Religion des Indiens; d'ailleurs il ne faut point oublier que celui que nous annonçons a eu plusieurs Editions & qu'il est connu.

Les Auteurs Anglois passent ensuite à l'Histoire des descendans de Tamerlan, c'est-à-dire à ces Mogols qui se sont emparés des Indes. Cette Histoire est une Collection des différens Ouvrages que nous avons sur ce sujet; elle occupe une grande partie du X.e volume; mais quoiqu'elle soit assez étendue, elle ne peut, faute de monumens, nous présenter une Histoire complette de cet Empire.

Dans le Livre XIII.e on donne la description & l'histoire des pays compris dans la presqu'isle de l'Inde en-deçà du Gange. Quoique cette

vaste presqu'isle n'ait point de limites fixes qui la séparent de l'Empire du Mogol, on peut se la représenter comme bornée au nord, dans sa plus grande étendue, de l'ouest à l'est, par une ligne idéale tirée du golphe de Cambaye aux embouchures du Gange, ou à peu-près, par le 21.e parallèle de latitude

Quoiqu'on ait regardé la partie septentrionale de l'Inde dont on a parlé précédemment comme formant l'Empire du Mogol, il ne faut pas croire que cet Empire ne s'étende pas dans la presqu'isle dont il s'agit à présent; le reste est divisé en un grand nombre d'Etats ou pays, dont plusieurs n'ont point de limites bien déterminées; on les appelle *Royaumes*, *Soubabie* & *Nababie*; on sçait que *Nabab* signifie un *Lieutenant*. Les principaux Royaumes sont le Décan; l'origine de ses Rois remonte au 13.e siècle. 2°. L'Empire de Bisnagar, qui comprenoit le Carnate & les pays voisins. Il fut

fondé vers l'an 1000. 3°. Le Royaume de Visapour, qui succéda à celui du Décan. On donne ensuite une courte histoire des Maharattes qui occupent actuellement de vastes contrées dans les Indes. L'origine de leur puissance ne remonte pas au delà de l'an 1650. Mais ceci doit s'entendre des Maharattes modernes; on termine ce volume par l'histoire du Royaume de Golconde. On ignore la succession des Princes qui ont régné dans tous ces différens Royaumes.

Dans le XI.e volume on traite de la côte de Malabar proprement dite; c'est la partie méridionale de la presqu'isle, où est l'Empire de Calicut. On trouva à Cronganor, qui fait partie de cet Empire, beaucoup de Juifs qui se disoient descendus de la Tribu de Manassé. Ils prétendent avoir été transportés par ordre de Nabuchodonosor dans les Provinces les plus orientales de son vaste Empire, qui, dit on, paroît

s'être étendu jusqu'au Cap Comorin, circonstance peu vraisemblable. Vingt mille d'entr'eux mirent trois ans à faire ce voyage depuis leur départ de Babylone. Accueillis par les habitans, ces Juifs se multiplièrent & s'enrichirent tellement, qu'ils achetèrent le petit Royaume de Cranganor, & choisirent deux frères d'une des premières familles pour gouverner l'Etat; mais la division s'étant mise entre ces deux frères, ces Juifs établirent un Gouvernement démocratique qui subsiste encore parmi eux. Depuis plusieurs siècles leurs terres sont tombées entre les mains des Malabares, & plusieurs de ces Juifs ont embrassé la Religion des Indiens pour se soustraire à la pauvreté. Cette Histoire du passage des Juifs à cette extremité de l'Inde sous Nabuchodonosor, est un point qu'il seroit bien important d'éclaircir s'il étoit possible. Il résulte au moins que ces Juifs sont fort anciens dans cette contrée.

Après la description de la côte de Malabar, on fait un tableau des mœurs, de la Religion & du Gouvernement des peuples qui l'habitent. L'Histoire des Princes du pays n'est pas plus connue que celle des autres Princes Indiens. On entre dans un grand détail sur la Religion des Malabars, sur leurs Livres sacrés ou Vèdes. Suivant les Auteurs Anglois, la Religion primitive des Indiens paroît avoir été entièrement exempte d'idolâtrie; le Culte des images n'en faisoit point partie. Ils prétendent qu'on ne trouve rien dans le Schaster, un des Livres Indiens, qui tende à autoriser les idées extravagantes reçues à présent sur le nombre des différens Mondes & des Cieux, &c.; qu'on n'y voit aucune trace du dogme de la métempsycose; mais comme on n'a de ce Livre qu'un Extrait donné par Lord, on ne peut point prononcer aussi affirmativement sur le Culte des Indiens. Les Auteurs ont rassemblé

avec soin tout ce qui est répandu dans les Relations & les Ouvrages des Voyageurs sur la Religion Indienne ; ce qui rend ce morceau curieux pour ceux des Lecteurs qui n'en sont pas instruits.

En général on ne doit pas regarder tout ce qu'on rapporte de l'Inde dans cet Ouvrage, comme une véritable Histoire de ce pays, mais comme des Mémoires qui contiennent un résultat bien fait de tout ce qui a été dit, ensorte qu'il y a des parties fort étendues, d'autres qui le sont moins, parce qu'il étoit difficile, n'ayant point de monumens nationaux, de s'étendre davantage. Il en est de même pour l'Inde au-delà du Gange ; cette partie ne nous est encore connue que par les relations des Voyageurs qui rapportent ce qu'ils voient, qui ne fouillent point dans les Archives des Nations, & qui consultent rarement leurs Histoires anciennes. Les pays dont on donne ici la des-

cription, ſont ceux qui s'étendent depuis le Gange juſqu'à la Chine, tels que le Pégou, Siam, Ava, Aſem, &c. La Religion de ces peuples, à quelques différences près, eſt la même que celle des autres Indiens. Leur Hiſtoire conſiſte en une deſcription géographique du pays, dans l'expoſition des mœurs des habitans, & le récit de quelques traits hiſtoriques qui ont rapport aux derniers tems.

On continue dans le XII.e vol. la ſuite de ce qui concerne ces pays, & ſur-tout celui de Siam, ſur lequel on a eu des Relations aſſez étendues, dont on a fait un grand uſage, & ſur-tout de celle de M. de la Loubère. On parle beaucoup de la Religion des Siamois, qui diffère peu de celle des autres Indiens. En général, toutes ces Nations au-delà du Gange n'ont pas une origine fort ancienne, & paroiſſent n'avoir eu l'écriture qu'aſſez tard; ainſi par leurs propres monumens, ſi on les

avoit, on ne pourroit remonter bien haut; ceux de ces peuples qui sont les plus voisins de la Chine, tels que les Tonquinois, aspirent cependant à passer pour anciens, à l'exemple des Chinois dont ils ont emprunté l'écriture; mais les fables qu'ils racontent méritent peu qu'on s'y arrête; les Auteurs Anglois en ont indiqué quelques-unes.

Après avoir terminé dans les volumes précédens tout ce qui a rapport aux Indiens, on passe, dans le XIII.e volume, à l'Histoire des Tartares Orientaux, & à celle de la Chine. On fait connoître d'abord la Tartarie Orientale, & on donne ensuite une idée de ses habitans, de leurs mœurs, de leurs coutumes, &c. C'est dans la Tartarie orientale qu'on trouve le *Jin seng*, appellé par les Tartares *Mantcheous*, *la Reine des plantes*. On vante beaucoup ses vertus pour la guérison de diverses maladies, & pour des épuisemens causés par le travail du corps ou de

l'esprit. Cette plante fait la principale richesse de ces Tartares ; elle croît aussi dans la partie septentrionale de la Corée, mais celle-ci se consomme dans le pays. A Péking on vend une once de jin seng sept fois la valeur de son poids en argent. Autrefois les Marchands Chinois pénétroient fort adroitement dans ce pays, en se mêlant dans le cortège des Mandarins, ou parmi les soldats qui vont & viennent ; mais en 1709 l'Empereur Kang-hi voulant réserver ce profit aux Tartares Mantcheous, chargea dix mille de ses soldats qui étoient au-delà de la grande muraille, de cueillir le *jin-seng* qu'ils trouveroient, à condition que chacun d'eux lui en apporteroit deux onces d'élite, & rendroit pour le reste un poids égal en argent. Il eut par-là vingt mille livres Chinoises de *jin-seng* pour le quart de ce qu'il coûte ordinairement à Peking.

Après la description de la Tar-

tarie, on donne l'Histoire des différens peuples qui l'habitent & qui y ont fondé autrefois des Empires; tels sont les Kitans, appellés par les Chinois *Leao*, les *Niuche*, ou les *Kin*. L'Histoire de ces Empires n'a pas toute l'étendue qu'elle pourroit avoir, les Auteurs Anglois n'ayant pu copier que les Mémoires qui existoient de leur tems. Celle de la Chine, par le P. de *Maille*, qui vient d'être imprimée, fourniroit de plus grands détails.

L'Histoire des Sifans ou Toufans suit celle des Tartares; elle est également peu détaillée faute de Mémoires. Ces peuples sont voisins de la Chine & font partie du Thibet; ils ont été fort puissans dans les 7.e 8.e & 9e. siècles de l'ère Chrétienne; leurs conquêtes s'étendoient alors jusques dans la Chine d'un côté, & dans l'Indoustan de l'autre.

L'Histoire de ces différens peuples Tartares ou Toufans occupe peu

peu les Auteurs Anglois; il n'en eſt pas de même de celle de la Chine, dans laquelle ils commencent à entrer dans ce volume. Les préliminaires en ſont fort étendus. Ils donnent d'abord la deſcription de ce vaſte pays par Provinces, & indiquent ce qui s'y trouve de plus curieux. Ils ne ſe ſont pas bornés à ce que le P. du Halde en a dit; ils y ont joint tout ce qui eſt rapporté dans les autres relations. En parlant des différentes Religions & Sectes qui ſont reçues à la Chine, ils s'arrêtent ſur les Juifs qui y ſont anciennement établis, & copient à cet égard ce que l'on trouve dans les Lettres édifiantes. Ils parlent de la Religion des Chinois, & prétendent que ces peuples l'ont conſervée long-tems dans ſa pureté primitive, ſans mélange d'idolâtrie, de ſuperſtitions & des fauſſes notions de la Divinité, qui ſe répandirent de ſi bonne-heure preſque par toute la terre; que l'idolâtrie fut long-tems

à s'y introduire, & qu'elle ne fut ni généralement reçue, ni ne devint la Religion dominante du pays ; que les Chinois ne tombèrent pas d'abord dans ces excès de superstition, d'extravagance & d'impiété que l'on voit parmi d'autres Nations polies, tels que les Assyriens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Cananéens & d'autres. Cet exposé de la Religion Chinoise exigeroit plusieurs réflexions qu'il seroit trop long de faire dans un Extrait ; & il nous suffit de dire que les Chinois ont été de très-bonne heure aussi idolâtres & aussi superstitieux que les peuples dont on vient de parler. Les Auteurs donnent également un Précis historique de l'établissement & de l'état du Christianisme dans ce pays ; & après avoir fait connoître les différentes Religions des Chinois, ils passent à leur Gouvernement, qu'ils décrivent fort en détail. Ils observent que quoiqu'on ait vanté la Constitution de l'Em-

pire Chinois comme un modèle parfait de Gouvernement, il y avoit cependant dans son origine, ou du moins dans les anciens tems, des Loix dures qui sentoient la tyrannie, & n'établissoient pas une relation bien juste entre le Prince & les sujets, mais que ces Loix ont été abrogées, & que ce Gouvernement n'est parvenu qu'insensiblement au degré de perfection où nous le voyons à présent; ils donnent à cette occasion une idée des Loix de la Chine. Quant aux Arts & aux Sciences, ils pensent que si les Missionnaires ont trop exalté l'habileté & le sçavoir des Chinois, d'autres les ont trop injustement déprimés. « Ni les hautes » idées qu'en donnent les uns, ni le » jugement peu favorable des au- » tres, ne peuvent s'accorder avec » ce que l'on prétend d'un côté, du » degré où ils ont porté les Sciences » dès les tems les plus anciens, » quoique séparés du reste du monde, » & de l'autre avec le peu de pro-

» grès qu'ils y ont fait depuis quatre
» mille ans, tandis que les Euro-
» péens qui ont reçu si récemment
» leurs Arts & leurs Sciences des
» Grecs & des Romains, ont sur-
» passé leurs Maîtres & même les
» Chinois, dans l'espace de deux
» ou trois siècles. » On trouve ici des details curieux sur toutes les différentes Sciences plus ou moins cultivées par les Chinois. Dans les Arts ces peuples se sont particulièrement attachés à l'Agriculture, ; aussi c'est celui qu'ils ont le plus perfectionné, & que le Gouvernement ne cesse d'encourager. La Nature semble avoir destiné la Chine à produire non-seulement tous les fruits qui croissent dans les autres parties du Monde, mais encore un grand nombre d'autres qui lui sont perticuliers. Ils ont des arbres très-précieux, des arbrisseaux de toute espèce, entr'autres celui qui produit le thé, auquel on attribue des qualités extraordinaires que nous ne lui

trouvons pas en Europe. Mais il faut avouer que celui-ci est extrêmement falsifié & mêlé d'autres feuilles qui lui ressemblent ; en général il est difficile d'en avoir de bon en Europe, où on le falsifie encore. Voilà ce que les Auteurs Anglois rapportent. On peut ajouter qu'une grande partie du thé qui se consomme dans les Tribunaux, est reseché, puis vendu aux Européens, après avoir pris la précaution de mettre sur la surface des bales quelque partie de thé frais & nouveau. Les Chinois qui le prennent pur & sans sucre, ou au moins avec très-peu, le regardent comme un excellent dissolvant qui purifie le sang, fortifie la tête & l'estomac, facilite la digestion, la circulation du sang, la transpiration & les autres secrétions, &c.

Les Auteurs Anglois terminent toute cette description de la Chine par quelques réflexions qu'il n'est pas inutile de faire connoître. Si l'on considère, disent-ils, la fécon-

té des terres, l'induſtrie admirable du peuple à les cultiver & à mettre tout à profit, ſon attachement religieux à l'Agriculture, & l'encouragement qu'y donnent les Empereurs & tous les Grands de l'Empire, on ne peut douter que la Chine ne ſoit, comme pluſieurs l'atteſtent, un des pays les plus abondans, les plus riches & les plus peuplés de tout l'Orient; celui qui produit le plus de choſes différentes pour la nourriture, le vêtement, la guériſon des maladies & l'agrément de la vie. Ajoutons à cela le grand commerce des Chinois, leurs belles manufactures, leurs riches mines, &c. Mais malgré cette abondance, il eſt cependant vrai de dire que le plus fleriſſant Empire eſt, dans un ſens, aſſez pauvre. La terre ne ſuffit pas pour le nombre de ſes habitans; il arrive ſouvent des diſettes cauſées, ſoit par l'exceſſive ſechereſſe, ſoit par d'autres dérangemens des ſaiſons, & ſur-tout par le nombre in-

fini de sauterelles qui dévorent les moissons, les feuilles & les bourgeons des arbres, les fibres des racines. De plus, les petits sont tellement opprimés par les Grands, que malgré toute leur industrie & le travail le plus pénible, ils ont de la peine à vivre ; ensorte que tout bien considéré, il n'y a que les Grands & les Gens riches qui jouissent de l'abondance tant vantée de cet opulent Empire.

Les Auteurs Anglois ont rassemblé avec soin tout ce qui se trouve dans les différentes relations pour rendre cette description curieuse & intéressante ; mais depuis on a publié plusieurs autres Ouvrages qu'ils n'ont pu consulter, & qui présentent de nouveaux détails propres à répandre encore plus de jour sur l'Histoire & les mœurs des Chinois.

Le Tome XXXVIII, qu'on avoit promis, paroît ; il contient la suite de la Table alphabétique de l'Histoire ancienne. Cette Table, qui

occupe deux volumes entiers, est terminée dans celui-ci ; il ne reste plus à publier que la Table chronologique, qui doit également occuper plusieurs volumes. On délivre en même-tems une magnifique Estampe, qui doit être placée à la tête du premier volume de l'Ouvrage ; elle est dessinée par Cochin, & gravée par Saint-Aubin. Elle représente le globe de la terre sur lequel l'Histoire écrit. Celle-ci est environnée de Livres & de Médailles, de la Critique, du Génie, du Goût, & de plusieurs autres Génies occupés à sauver des Livres que le Tems, qui est au-dessus, emporte & détruit. La Renommée distribue des Couronnes aux Grands Hommes, d'autres Génies les recueillent. Les Quatre parties du Monde apportent une foule de Livres. Nous rendrons compte incessamment des Tomes LIV & LV qui paroissent, & qui contiennent la suite de l'Histoire moderne.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ATLAS historique, ou Collection de Tableaux formant la chaîne des grands événemens qui ont caractérisé chaque siècle ; dessinés par les grands Maîtres de l'Académie, & gravés par les meilleurs Artistes, à plusieurs Planches coloriées ; avec des Tablettes historiques & politiques sur tous les peuples du Monde, proposé par souscription, avec l'Approbation du Gouvernement, & dédié au Roi. Par M. *Philipe Serane*. A Paris, chez l'Auteur, rue Meslée, N.° 57, visà-vis du Commandant du Gué ; M. Fronc, rue Neuve Saint-Pierre, au Marais. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi.

LES deux Cahiers que nous annonçons, & que l'Auteur a cru devoir publier ensemble, sont, le premier la Création ; c'est ce qu'il a ppelle le premier siècle ; le second,

qui est le XXXIII.e de l'Ouvrage ; la fondation de Rome. « Il ne man-
» que plus à la gloire de nos pre-
» miers Artistes, dit-il, que des
» Sujets dignes de leurs talens. Mal-
» heureusement on ne leur a pré-
» senté jusqu'à ce jour que des Su-
» jets peu capables d'échauffer leur
» génie & d'intéresser le goût des
» Connoisseurs. Des plantes & des
» animaux, des costumes & des
» bisarreries, des vues pittoresques
» & des ruines ; voilà ce qui a oc-
» cupé la plupart de nos Graveurs,
» & dont les Amateurs ont été
» obligés de se contenter : quelle
» apparence, ajoute-t-il, que de
» pareils Sujets aillent à l'immorta-
» lité ! » Il pense qu'on a négligé l'Histoire, qu'il appelle le *Théâtre des Morts ;* mais il avoue qu'on en a traité quelques morceaux, comme des *batailles* & des *horreurs*, des faits qui ont intéressé quelques particuliers, ou tout au plus l'Histoire nationale de quelques peuples. Il

prétend que ces traits isolés ne sçauroient satisfaire pleinement le goût. Quoi qu'il en soit, il a divisé le nombre des Tableaux qui doivent représenter les grands événemens en 58, qui commencent à la création du Monde, & finissenr au règne de Louis XVI. Chacun de ces Tableaux répond à un siècle. Le premier représente la Création; le second, les Sacrifices ou la mort d'Abel; le troisième, le Culte public de la Divinité, & ainsi du reste. S'il faut en croire l'Auteur, lorsqu'on jette un coup-d'œil sur l'Histoire des divers peuples, pendant plus de trente siècles, on ne trouve rien qui soit digne de fixer l'attention; l'Egypte, avec ses Sages, ne lui paroît qu'une famille bien gouvernée; la Chine, avec ses inventions bornées, n'a été guère connue que dans les limites de son enceinte; la Grèce, avec tout son génie, son courage & la beauté de ses Loix, n'a pas conquis une seule Nation;

Troye n'a eu de célébrité que par sa querelle avec le père d'Hélène. Tous les peuples, qui ont pris jusqu'à cette époque le nom de Conquérant, n'ont été que des torrens qui ont désolé en passant quelques pays. Que trouve-t-il donc qui soit digne de son pinceau ? Rome, qui d'abord n'étoit rien, & qui est devenue non pas une Monarchie puissante, mais un Corps dont tous les peuples du monde étoient les membres. Mais l'Histoire Romaine ne présente t-elle pas également beaucoup de batailles & d'*horreurs ?*

« Il pense qu'on desire encore » un Recueil de Tableaux qui fixe » la suite rapide des tems, les pro- » grès lents des Sciences & des Arts, » & la chaîne intéressante des grands » événemens, qui offre en un mot » un systême suivi du corps de l'His- » toire, & où, d'un coup-d'œil, » on puisse reconnoître les hommes » de tous les siècles, comme on » découvre dans une Mappemonde

» toutes les Cartes géographiques. » Il annonce qu'il a mis à contribution tous les âges du Monde, tous les points du globe, & tous les peuples de l'Univers ; qu'il a pris dans chaque siècle les événemens dignes de faire époque, n'admettant de faits particuliers, que ceux qui ont entraîné des révolutions considérables. Ainsi chaque Planche peint un siècle entier, les faits nécessaires sont représentés dans les seconds ou troisièmes, & ces proportions, en indiquant l'importance des sujets, ne contribuent pas peu, selon lui, à faire fracas dans l'ensemble, & à relever les grouppes principaux.

Chaque Tableau sera accompagné d'un Cahier qui contiendra un Discours philosophique ou politique sur le causes de l'origine, de la grandeur, de la décadence & de la chûte des divers Etats dans chaque siècle ; ce qui, faute de monumens, paroît assez difficile à

remplir. Ce Discours sera suivi de trois colonnes parallèles, dont la première présente la liste raisonnée des hommes illustres qui ont paru dans le siècle ; la seconde, un Tableau rapide des événemens remarquables ; & la troisième, celui des Arts & des Sciences. Chaque Cahier sera orné d'une vignette emblématique. Le prix de chacune des Estampes, avec le Cahier, est de 12 livres. En Janvier prochain on donnera la première Livraison, qui sera de deux Planches ; en Avril la seconde, qui sera de quatre ; les autres paroîtront de trois en trois mois. On payera en souscrivant, 72 livres, à imputer sur la dernière Livraison ; & pour chacune des précédentes, on payera 12 livres par chaque épreuve qu'on recevra. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront 15 liv. par épreuves. On souscrit chez l'Auteur, rue Meslée ; & chez M. Tronc, rue Neuve-Saint-Pierre, *au* Marais. Les dessins des Vignettes

& des Tableaux sont tous, à l'exception du premier, de M. le Barbier l'aîné.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Le Roi Léar ; Tragédie en cinq Actes ; par M. *Ducis*, de l'Académie Françoise, Secrétaire ordinaire de *Monsieur ;* représentée à Versailles devant Leurs Majestés, le Jeudi 16 Janvier 1783 ; & à Paris, le Lundi 20 du même mois, par les Comédiens François. A Paris, chez P.-Fr. Guessier, Libraire-Imprimeur, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté. 1783. Avec Approbation & Permission. *In*-8.° 116 pages, & les Préliminaires 6.

En rendant compte du *Roi Léar*, de *Shakespeare*, dans la Traduction de M. le Tourneur, nous avons observé qu'une des différences les plus marquées des deux Théâtres (Anglois & François), est

qu'un Auteur François, en traitant un pareil sujet, n'auroit pu résister à la tentation d'en faire un sujet moral par la punition des deux filles coupables, & la récompense de la fille vertueuse; en effet, pourquoi priver la Tragédie du mérite de la moralité, quand on peut le lui donner? pourquoi, d'un sujet qui prêtoit tant à la moralité, & dont les événemens dépendoient si absolument de l'Auteur, n'avoir fait qu'un chaos d'infortunes, d'horreurs & de folies entassées au hasard, qui confondent les innocens avec les coupables? c'est, répondent les Anglois, pour être plus vrai & pour imiter plus parfaitement la Nature, où les événemens heureux & malheureux paroissent ainsi dispersés au hasard. Nous les laisserons dire, ils nous laisseront dire, & on fera toujours de part & d'autre ce qu'on jugera le plus convenable, d'après les différens principes de goût qu'on s'est formés. Ce procès

ne peut être jugé que par les Nations étrangères ; nous disons en France qu'il l'est en notre faveur ; & nous pourrions bien avoir raison.

Quoi qu'il en soit, M. Ducis n'a pas manqué de traiter d'une manière morale le sujet du Roi Léar, & il ne pouvoit s'en dispenser ; chez lui le Roi Léar, & sa vertueuse Helmonde, qui est la Cordélia de Shakespeare, ne sont qu'éprouvés, ainsi que leurs fidèles amis ; le dénouement est heureux & conforme aux vœux du spectateur.

Sur le Théâtre Anglois on peut tout risquer ; tel est le génie libre & ardent de la Nation ; d'ailleurs elle n'est pas choquée du mélange continuel du Tragique & du Comique ; ce qui ouvre la plus vaste carrière aux entreprises des Auteurs, & fait que rien ne peut paroître trop hardi ; en France, un goût plus sévère & plus délicat, séparant les divers genres par des barrières in-

surmontables, ne permet de hasarder des nouveautés hardies qu'avec beaucoup de précaution & de ménagement ; c'en étoit une que de présenter sur la Scène Françoise un vieux Roi devenu fou par le poids de l'âge & du malheur ; il falloit donner à sa folie des nuances nobles, un caractère touchant, une expression tragique. Chez une Nation qui donne beaucoup à l'art, & qui n'admet la Nature, qu'embellie, il étoit dangereux de montrer la Nature par un de ses côtés avilissans ; chez une Nation naturellement portée à rire, l'écueil de faire rire est toujours placé à côté du mérite de faire pleurer, & il a fallu peut être dans l'Acteur un art qui répondît à celui de l'Auteur, pour que de certains traits, comme *j'ai besoin d'être père*, &c. fussent saisis dans le sens tendre & tragique, & ne présentassent pas un sens plaisant à la légereté Françoise. L'Auteur a fait une belle expérience, &

elle a bien réussi ; mais personne ne pouvoit lui dire d'avance quel en seroit le succès. Celui d'Œdipe chez Admète étoit plus aisé à prévoir : ce sujet consacré par l'Antiquité, n'avoit besoin, pour plaire à Paris comme à Athènes, que de conserver cette belle simplicité de la Nature, cette éloquence de l'ame, que M. Ducis a sçu trouver dans Sophocle & dans lui-même ; un aveugle sur la scène tragique étoit cependant déjà une nouveauté hardie chez une Nation qui semble avoir toujours été en garde contre les impressions trop fortes, & qui a toujours craint d'offrir à des yeux délicats des objets désagréables ; on pourroit peut-être regarder *Œdipe* comme le degré par lequel on a fait passer le Public jusqu'au *Roi Léar*. L'aveugle nous a préparés à pleurer sur l'insensé. Ce n'est pas que le délire produit par les passions & par l'infortune fût une chose nouvelle au Théâtre ; on a pu, mais dans une scène seule-

ment, livrer Oreste aux Furies ; on a pu donner à Hérode, après la mort de Mariamne, un délire de désespoir, & rendre ce délire tantôt touchant, comme lorsqu'Hérode ordonne qu'on lui amène Mariamne; oubliant qu'elle n'est plus, & n'attendant de consolation que d'elle ; tantôt violent & d'un pathétique impétueux, comme dans les imprécations qu'il exhale contre la Nation Juive & contre lui-même lorsqu'on lui a confirmé la mort de Mariamne; mais ce n'est qu'une scène, ce n'est qu'un moment; au lieu que la raison de Léar est presque toujours troublée & sa mémoire égarée ; à peine a-t-il quelques intervalles lucides; d'ailleurs M. Ducis ne s'étant pas permis, comme Shakespeare, des folies ignobles & insignifiantes, & ayant restreint avec goût les traits d'égarement de Léar à un souvenir confus & à un sentiment désordonné de ses malheurs, il avoit sur-tout à craindre le retour fréquent des mê-

mes ſentimens & des mêmes idées dans une même ſituation. Il a ſçu vaincre toutes ces difficultés, & la folie de Léar intéreſſe toujours. Elle ſe peint toujours par des traits ſi naïfs, ſi touchans, ſi pénétrans, ſa tendreſſe & ſa colère ſont toujours ſi parfaitement celles d'un père, qu'on ne peut le voir ſans l'aimer & ſans le plaindre. Rien de plus éloquent que ſes imprécations contre Regane, qu'il prend dans cet inſtant pour Volnérille ! Rien de plus touchant, de plus paſſionné, de plus animé, de plus pathétique, que ſes deux grandes ſcènes avec Helmonde au troiſième & au quatrième Actes. L'égarement qui lui fait voir d'abord Volnérille & Régane dans Helmonde, a l'inconvénient de reſſembler à celui qui lui a déjà fait voir Volnérille dans Régane, & la première erreur affoiblit d'avance la ſeconde. C'eſt une faute encore, il faut l'avouer, que la promptitude avec laquelle Léar con-

damne Régane, non sur un fait positif, mais sur une accusation très-vague du Comte de Kent, qui dit seulement que Régane est en tout digne de Volnérille; jusques-là Régane n'a paru coupable ni dans ses actions ni dans ses discours, qui ne sont pas à la vérité les mouvemens tendres & passionnés d'Helmonde, mais qui sont du moins décens, & en apparence respectueux; il semble que ce soit la précipitation de Léar & du Comte de Kent qui force Régane de devenir coupable, & il ne falloit pas qu'un père si tendre eût l'air d'avoir un semblable tort. Le Léar de M. Ducis est infiniment supérieur à celui de Shakespéare; ce dernier se dégrade dès le commencement de la Pièce, par la folie, l'inconsidération & l'injustice qu'il fait paroître dans la scène du partage, n'aimant que ses ennemis, ne haïssant que ses amis, & se conduisant en tout avec beaucoup plus d'extravagance qu'il ne le fait après

que ses malheurs l'ont plongé dans le délire, de sorte qu'on peut dire que c'est avant d'être devenu fou qu'il est le plus fou ; il arrive delà que lorsque Léar devient malheureux, il paroît n'avoir que ce qu'il mérite, & que la pitié qui seroit dûe à ses malheurs, & l'intérêt qu'ils devroient inspirer, sont affoiblis d'avance d'une manière irrémédiable. Dans le Léar de M. Ducis, au contraire, le partage est supposé ; il fait partie des événemens de l'avant-scène. On ne voit point sa faute, on ne voit que son repentir & ses malheurs, il ne perd rien de l'intérêt qu'il doit inspirer ; en général c'est un principe dramatique reconnu, que quand un Personnage intéressant a eu des torts capables de flétrir son caractère & de nuire à l'intérêt qu'il doit inspirer, ces torts doivent être éloignés des regards du Spectateur, & rejettés dans les événemens de l'avant-scène, événemens dont l'Auteur n'est pas garant

comme de ceux dont il compose son action; c'est ainsi que Radamiste, Hérode, Sémiramis, Clytemnestre dans Oreste, intéressent, malgré les crimes commis avant la Pièce, & dont la Pièce est une expiation.

On a trouvé un peu de confusion & d'obscurité dans l'exposition de M. Ducis; il est vrai que cette exposition suppose la lecture de la Pièce de Shakespear, & alors tout paroît clair; en lisant même attentivement la Pièce de M. Ducis, on n'y trouvera point d'obscurité; mais nous avons cru remarquer au Théâtre un effet tout différent de celui qu'y produit Héraclius; l'exposition, l'intrigue même de cette Piece est très-confuse.

D'un divertissement me fait une fatigue,

a dit Boileau. Cependant tout ce chaos se débrouille de lui-même au Théâtre, parce le Spectacle n'est pas confus. Vous voyez là distinctement

ment deux Acteurs, dont le principal sera Héraclius, quoiqu'il arrive, & dont le second est nécessairement Martian ou Léonce.

Dans le Roi Léar, on voit quatre jeunes gens, deux gendres de Léar, deux fils du Comte de Kent; des deux gendres, l'un bon, & l'autre mauvais, on les distingue à leurs discours; mais comme Régane a d'abord parlé assez bien à son père, on ignore si le Duc d'Albanie, qui parle encore mieux, est de meilleure foi qu'elle, & ce doute fait d'abord un petit embarras; mais en supposant le Duc d'Albanie tel qu'il doit être & tel qu'il est, il est dans la même cause, il a les mêmes intérêts que les deux fils du Comte de Kent, cependant il n'agit pas de concert avec eux, il a ses desseins & sa conduite à part. De plus, les deux fils du Comte de Kent se cachent de leur père, qui a le même intérêt qu'eux; il résulte de cette multitude de Personnages, d'objets &

d'actions particulières, une confusion & une obscurité qui ne sont que pour les yeux, & qui disparoissent à la lecture.

On a trouvé la catastrophe un peu forcée : cette armée qui, sur la scène, & à la voix d'Edgard, passe d'un parti à l'autre, a paru à quelques-uns une révolution trop brusque & trop peu vraisemblable. L'objection peut être fondée ; mais le Spectateur ne doit pas se rendre trop difficile sur la manière dont on amène une révolution qu'il desire ; d'ailleurs le respect que la Nature inspire, les principes éternels de la Justice gravés dans tous les cœurs, l'indignation qu'excite naturellement l'ingratitude de deux enfans pervers armés contre leur père & leur bienfaiteur, & menaçant ses jours, les droits imprescriptibles de Léar, rétablis dans leur entier par cette ingratitude même, l'ancienne habitude de lui obéir, le souvenir de ses vertus, le spectacle de sa mi-

sère, tous ces motifs mis en action par un Personnage vertueux, éloquent, passionné, intéressé, peuvent suffire, avec les dispositions du Spectateur, pour donner quelque vraisemblance à une révolution, à la vérité un peu soudaine, mais dont il y a cependant des exemples, & qui n'a jamais pu arriver ni plus justement, ni plus à propos.

Mais ce qui donne un prix inestimable à cette Pièce, c'est la multitude de traits énergiques, de tirades éloquentes, de mots doux, touchans, & d'une naïveté aimable, dont elle est remplie. Dans le genre énergique, quoi de plus beau que la tirade? *Qu'ai-je entendu! chasser!* &c.

Et cette autre:

Redoutable Nature, entends la voix d'un père, &c

Et cette autre encore:

Qui, moi, les oublier! Dieux! jugez entre nous, &c.

Dans le genre doux, quoi de plus aimable & de plus pénétrant que la tirade à

Quand le Ciel est en feu, sous vos chastes asyles,
Dormez, cœurs innocens, &c.

Et que cette apostrophe d'Helmonde à son père endormi : *Tendre cœur de mon père!*

Et cette autre apostrophe aux Végétaux :

Admirables présens, végétaux précieux....
Fleurissez pour mon père, & croissez sous mes larmes!

Quant à ces mots heureux, dont un seul suffit quelque fois pour rendre un Ouvrage célèbre, nous connoissons peu de Tragédies où il y en ait un aussi grand nombre que dans celle-ci ; les rôles de Léar & d'Helmonde en sont pleins.

Je cherche des enfans, & non pas un Empire....

Ils ne ſont point ingrats. — Mes enfans l'ont été.
Aurois-tu donc auſſi donné tout à tes filles?
Que je te trouve heureux d'avoir une retraite!
Mon cœur eſt moins ſouffrant, moins triſte auprès de vous.
Elle étoit de votre âge.
Le mépris, qui te cache à la fureur des hommes.
Auriez vous été Roi? — Roi? Non, mais je fus père,
Pourquoi, ſi vous l'aimiez, n'être pas avec lui?
Ah! s'ils m'avoient donné deux filles comme vous!
Ses longs malheurs ont troublé ſa raiſon.
—Il a donc bien ſouffert!
Ne m'avez-vous pas dit que vous aviez un père?
O! qui que vous ſoyez, ne m'abandonnez pas!
Rendez-moi ma raiſon, pour ſentir mon bonheur!

La Nature m'entraîne. — Et moi, le Sang m'éclaire.

Larmes de mon enfant, coulez sur ma blessure.

Que j'expire en ses bras du bonheur d'être père!

Je pourrai donc, ma fille, enfin te la donner.

Allons, défends mes jours, je cède, ils sont à toi.

Me voici, me voici, c'est moi que vous cherchez;

On me peut aisément connoître à ma misère.

J'ai pour mes Conjurés le Ciel & la Nature.

Qui l'a guidé vers vous? — Les Eclairs & les Dieux.

Qui corrompit Edgard? — L'aspect de mes misères.

Vos complices? — Tous ceux qui respectent leurs pères.

Leurs noms? — Je les tairai.

Les plus cruels tourmens.... — Ma sœur, je sais mourir.

C'est dans la Pièce même qu'il

faut voir combien la ſituation ajoute de prix à tous ces traits. Au reſte, le germe de pluſieurs des morceaux que nous avons ou cités ou indiqués, ſe trouve dans Shakeſpeare ; mais M. Ducis n'en a pas moins ſignalé ſon goût en les démêlant & en les ſentant ; & ſon génie, en les rendant d'une manière originale & qui ſouvent les embellit. C'eſt ſurtout de lui qu'on peut dire :

Nam ſpirat Tragicum ſatis & feliciter audet.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

MANCO CAPAC, Premier Ynca du Pérou, Tragédie représentée pour la première fois par les Comédiens François Ordinaires du Roi, le 12 Juin 1763. Par M. *le Blanc.*

... Genus humanum, defessum vi colere avum
Ex inimicitiis languebat; quo magis ipsum
Sponte suâ cecidit sub Leges artaque jura.
LUCRET. L. 5. v. 1144.

A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, & autres Libraires qui vendent les Nouveautés. 1782. *In* 8.° 92 pag.

CETTE Pièce offre le contraste de l'Etat sauvage & de l'Etat civil; chacun de ces Etats a ses avantages & ses inconvéniens; mais dans la comparaison il est difficile de ne pas donner la préférence à l'Etat civil, malgré le vice de la plupart des Institutions humaines, vice qui

tient à l'imperfection de la Nature. M. le Blanc, si connu par les divers succès de la Tragédie des Druides, & par d'autres Ouvrages estimables, avoit commencé par celui ci, qui a aussi eu du succès, & qui en méritoit à certains égards. On peut trouver quelque chose à reprendre à la construction de la Pièce & à la peinture des Personnages. On peut trouver que Huascar pousse la sauvagerie jusqu'à la déraison, & Manco la douceur jusqu'à la foiblesse. Le Prêtre amoureux, à la vérité, par politique & par ambition seulement, mais qui ne s'en avise qu'au troisième Acte, est une nouveauté singulière. L'amour de Zelmis & d'Imzaé a peu d'intérêt; & Zelmis, qui ne connoît pas son père, qui n'en est pas connue, & qui a été en danger de devenir parricide, ne fait point d'effet, parce que la Pièce a de la confusion & de l'obscurité. Malgré ces défauts, elle ajoute à la réputation de M. le

Blanc; elle contient plusieurs beaux vers & qu'on a retenus, tels que ceux-ci :

Et les nœuds fortunés d'un commerce facile,
A l'homme toujours foible, ont rendu l'homme utile.

On a remarqué ceux-ci :

Combattre est d'un Soldat; triompher, d'un Héros.
Pardonner est d'un homme.

Nous les trouvons un peu déparés par l'air de prétention, par l'affectation de Philosophie; nous aimons mieux un vers simple, tel que celui-ci, qui est bien placé dans la bouche d'un Personnage odieux :

La foiblesse pardonne, & non pas la puissance.

Les deux plus beaux vers de la *Pièce* sont ceux que dit Huascar à

Zelmis, qui paroît entraîné par l'empire des Loix, & sur-tout séduit par le spectacle des Arts :

Et qu'avons-nous besoin de ces Arts dangereux ?
Et que peut-on apprendre à qui sçait être heureux ?

C'est-là le point important de la question ; & elle seroit décidée en faveur de la vie sauvage, s'il étoit vrai qu'on sçût être heureux dans les bois. Il faudroit dire alors avec Huascar :

Ah ! crois-moi. Retournons dans ces forêts tranquilles,
Du bonheur des humains seuls & premiers asyles,
Où le Sauvage errant, sans travaux & sans soins,
Vit au hasard des fruits offerts à ses besoins,
Sans droit que ces besoins, sans loix que la Nature,
Ignorant de vos Arts la fatale culture,

Riche de tous les biens, mais sans propriété,
Et Souverain du Monde avec égalité.

Il faudroit dire aux habitans des Cités & aux sujets des Rois :

Lâches, cédez, pliez, rampez dans l'esclavage,
Frémissez & mourez dans la honte & l'outrage.
Seul, & maître de moi, dans ce vaste Univers,
J'irai, du fond des bois, insulter à vos fers.
Il est, sous d'autres Cieux, des terres inconnues,
Où ses chaînes encor ne sont point étendues,
Où je pourrai jouir, loin d'un Maître odieux,
Des présens de la terre & de l'aspect des Cieux.

De pareils vers font excuser bien des défauts dans un Ouvrage.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

TRAITÉ des Dépôts volontaires, nécessaires, judiciaires & autres, sous lesquels sont compris les gageures, les épaves, les trésors, & les effets perdus & retrouvés, selon les principes du Droit François & du Droit Romain. Dédié à Mgr. le Garde des Sceaux. Par Me *Aublet de Maubuy*, Avocat au Parlement de Paris. A Paris, chez l'Auteur, rue du Four Saint-Honoré, N.° 86, chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine; & chez l'Esprit, Libraire, au Palais Royal. Avec Approbation & Privilège du Roi.

LE Traité que nous annonçons aujourd'hui est l'Ouvrage d'un Avocat digne de l'estime de tous les gens qui le connoissent, & de tous ceux qui liront & méditeront son Livre; il est le fruit & le résultat de l'étude qu'il a faite pour s'instruire lui-même, & qu'il a cru en-

ſuite devoir rendre public & ne pas garder pour lui ſeul. Un pareil motif fait honneur à ſon cœur, & il nous paroît qu'on doit lui en ſavoir gré, & que nos jeunes Confrères ne peuvent mieux lui en marquer la reconnoiſſance qu'ils lui doivent, qu'en méditant bien ſon Ouvrage & ſe livrant de bonne foi à l'étude, pour être en état quelque jour de nous en donner d'autres.

Celui-ci eſt dédié à Monſeigneur le Garde des Sceaux; c'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut lire l'Epitre dédicatoire, qui, ſans fadeur, rend à ce Magiſtrat reſpectable toute la juſtice qui eſt dûe à ſes profondes connoiſſances, à ſon zèle éclairé pour notre Légiſlation & le bonheur des ſujets du Roi.

Cette Epitre eſt ſuivie d'une Préface qui, ſans être très-longue, eſt ſçavamment raiſonnée, & donne une idée très-nette & en même-tems très-modeſte des motifs de l'Auteur. J'ai reconnu, dit-il, qu'il fal-

loit feuilleter beaucoup de Livres pour peu apprendre; j'ai voulu épargner ce travail ingrat à d'autres en formant un corps vraiment lumineux d'une infinité de rayons, qui, épars & divisés, ne laissoient appercevoir que de foibles lueurs. Il parle ensuite des loix Romaines, qu'il trouve avec raison très-diffusés, des Ordonnances de nos Rois, dont celles des deux premières Races fournissent huit volumes *in folio*, celles de louis XIV un pareil nombre à peu-près, & celles de Louis XV quarante volumes. Il passe de-là à la multiplicité des Coutumes. Dans le Ressort du Parlement de Paris, il compte 162 Coutumes générales, sans compter les Usages locaux; il trouve dans la seule Coutume d'Auvergne quatre-vingt-douze Coutumes locales, & dans Celles de Normandie vingt Coutumes opposées les unes aux autres.

D'après ces remarques, qui font voir l'embaras que cette multipli-

cité & ces différences doit apporter à l'étude, aux consultations, à la défense des affaires contentieuses & à leurs décisions, il semble que l'on devroit désirer, comme bien des gens l'ont pensé, une uniformité dans les loix & dans les Coutumes; cependant tout bien considéré nôtre Auteur croit qu'un changement seroit nuisible; que le mal ne vient que de l'abus que les hommes font des Loix, & il appuie son opinion sur des raisons très-supérieures, qu'il faut lire & discuter dans l'Ouvrage même, & sur lesquelles nous croyons ne pas devoir décider.

Après cette Préface, qui nous a paru intéressante, on trouve une Table des matières très claire, & dont la seule inspection peut faire juger de l'ordre & du détail de l'Ouvrage. Les bornes d'un Extrait ne nous permettront pas d'entrer dans tous les détails de ce Traité, nous nous contenterons de dire que *l'Auteur* nous a paru n'oublier aucun

des cas qui peuvent se présenter en cette matière ; qu'il a traité, sans en omettre un seul, toutes les espèces de dépôts, & qu'il a donné à chacun les raisons de décider, & renvoyé aux autorités & aux Arrêts qui justifient chaque décision qu'il donne. Voici comme il définit le dépôt en général. « Le dépôt dit-il, est un » contrat, une convention par la- » quelle une chose est donnée en » garde à quelqu'un, qui s'engage » de la garder, d'en prendre soin, » & de la rendre ainsi qu'il l'a reçue, » & cela gratuitement. »

Il y a diverses sortes de dépôts ; sçavoir, le dépôt volontaire, le dépôt nécessaire, le dépôt judiciaire & le dépôt mixte. l'Auteur donne des définitions très-claires de ces différentes sortes de dépôts dans sa Section seconde de son Traité, dans laquelle ensuite il traite séparement de chacun d'eux, des obligations qu'il entraîne ; des peines que doivent encourir ceux qui les violent,

des moyens de se pourvoir contre eux, & des Loix & des Jugemens intervenus à ce sujet dans les différens cas qui se sont déjà présentés. Nous le disons avec plaisir, nous n'avons guère vu jusqu'à présent de Traité plus concis, plus clair, plus solide, & par conséquent plus utile que celui-ci, & nous croyons devoir exhorter nos Lecteurs, & sur-tout les personnes qui s'occupent par elles-même de la Jurisprudence, à se le procurer.

Nous finirons cet Extrait en transcrivant un trait curieux sur les dépôts & sur la délicatesse & la bonne foi que doivent y mettre tous ceux qui veulent bien s'en charger. Voici comme l'Auteur le rapporte dans la quatrième Section de son troisième Chapitre. « Tout dépositaire, dit-» il, doit avoir la délicatesse de la » fameuse Ninon de l'Enclos : le » fait ne sera point ici déplacé.

» M. de Gourville, s'étant attaché » au Prince de Condé, fut enve-

» loppé dans sa disgrace ; proscrit
» ainsi que lui, après la Paix qui
» suivit la bataille S. Antoine, il
» fut obligé de sortir du Royaume
» un peu à la hâte. Ayant ramassé
» quelqu'argent, il vint trouver
» mademoiselle Lenclos, pour met-
» tre en dépôt 20,000 écus en or,
» entre les mains de cette fille célè-
» bre, par sa légéreté dans ses
» amours, sa constance en amitié,
» ses dérèglemens dans les mœurs,
» & ses scrupules en matière de pro-
» bité. Il en porta autant chez un
» homme qui, par l'austérité de ses
» mœurs, par son nom & par des
» dehors de probité, s'étoit fait une
» grande réputation. Toute la for-
» tune de Gourville se trouva entre
» les mains de ces deux personnes.

» Après avoir erré quelque tems
» dans les pays étrangers, voulant
» prévenir la misère, il passa secret-
» tement en France ; dès qu'il fut à
» Paris, son premier soin fut d'aller
» chez M.... pour retirer son dépôt.

» Quelle fut la surprise de Gour-
» ville, lorsqu'il vit l'homme de
» probité nier le dépôt avec l'ef-
» fronterie d'un homme familiarisé
» avec le crime, & avec menaces
» de le découvrir, s'il osoit renou-
» veller sa demande!

» Gourville désespéré, confus,
» se retira, en se reprochant d'avoir
» confié le reste de sa fortune à une
» fille qui devoit, d'après cela,
» s'être fait un jeu de la dissiper. Il
» regarda son argent tellement per-
» du, qu'il n'osa se présenter devant
» elle. Un bruit sourd apprit à
» Ninon qu'il étoit à Paris; elle fut
» surprise de ne le point voir, &
» lui en fit faire des reproches.
» Gourville, un peu rassuré, se
» présenta chez Ninon, mais avec
» une timidité qui n'étoit point na-
» turelle à un homme qui étoit
» amant lorsqu'il sortit du Royau-
» me. Ninon, n'en devinant point
» le motif, augmenta bientôt ses
» inquiétudes, en lui disant: ah!

» Gourville, il m'est arrivé un grand
» malheur pendant votre absence !
» Gourville ne doute plus que son
» trésor ne soit perdu pour lui ;
» interdit à ces mots, il n'ose en-
» visager la dépositaire, qui ajoute :
» Je vous plains, la perte est irré-
» parable ; enfin, c'est que j'ai perdu
» le goût que j'avois pour vous,
» mais je n'ai point perdu la mé-
» moire : je sçais que j'ai 20,000
» écus qui vous appartiennent ; ils
» sont dans la cassette où vous les
» avez mis vous-même ; ce trésor
» ne m'a point fait perdre un mo-
» ment le repos ; le voici, il est à
» vous ; jouissez-en. Gourville frappé
» d'admiration, se jette à ses pieds,
» confus de l'avoir soupçonnée d'in-
» fidélité ; il embrasse ses mains, la
» remercie, & lui conte ce qui lui
» étoit arrivé, sans oublier ses soup-
» çons ; ayant comparé la prodi-
» gieuse différence de leurs états &
» de leurs mœurs.

» Ninon lui répondit ; Je n'au-

» rois pas dû vous détrompir pour cela
» suspecte ; mais vos louanges, en
» vous rendant ce que j'avois à
» vous, sont un nouveau reproche ;
» je n'ai fait que ce que doit faire
» même une Catin. Abuser de la
» confiance ; nier un dépôt, est
» quelque chose, à mes yeux, d'aussi
» horrible que si j'eusse été vous as-
» sassiner pour m'emparer de votre
» bourse, quoique j'aurois pu le
» faire impunément. Les principes
» qui sont dans le cœur varient
» moins que ceux que les Loix nous
» apprennent. »

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

ÉTAT *de la France*; contenant le Clergé, la Noblesse & le Tiers-Etat, Recueil des Devises héraldiques. Par M. le Comte *de W. de M. de C.*, Officier d'Infanterie. A Paris, chez l'Auteur, rue Jacob, N.° 41; & chez l'Esclapart, Libraire de *Monsieur*, frère du Roi, pont Notre-Dame, à la Sainte Famille, N.° 23.; & chez tous les Libraires assortis, de même que dans toutes les principales Villes de Province. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-12, de près de 300 pages.

L'AUTEUR de cet Ouvrage, qui est par ordre alphabétique, & qui par conséquent n'est guères susceptible d'Extrait, quoiqu'il nous paroisse très-utile & encore plus curieux, commence, dans sa Préface, par prévenir le Public de l'objet de son travail, dont le sujet

deviendra des plus intéressans par les grandes recherches qu'il a faites & par l'application qu'il apporte à cette partie, pour laquelle le goût est très rare & souvent très-ingrat, vû l'exactitude qu'exige ce genre d'occupation, & la sécheresse des recherches, qui souvent sont extrêmement pénibles.

C'est ce qui l'a engagé de commencer par faire un Recueil des familles qui portent des devises, pour servir d'introduction à l'état de la France, qu'il espère mettre au jour, si les particuliers daignent lui fournir des Mémoires détaillés sur l'état actuel de leurs maisons.

Cet Ouvrage sera divisé en trois parties; la première contiendra l'état des Officiers de la Maison du Roi & des Princes de son Sang; la seconde contiendra le Clergé, & la troisième les Parlemens & l'état des Officiers des Cours Souveraines, & chacun de ceux qui occupent une place dans l'une de ces trois classes,

donnera

donnera lieu à l'Auteur de faire l'article de sa famille, dont il rapportera l'état actuel, ainsi que les priviléges des charges, & les derniers Edits qui les concernent & qui en fixent les droits & les devoirs.

A la suite de cette Préface on trouve 1.° un Discours historique assez curieux qui traite des devises, de leur origine & de leur usage; 2.° la ligne directe de la Maison de Bourbon Condé; 3.° enfin l'Abrégé généalogique de la Maison Royale de Bourbon & des Princes de son Sang. Après quoi commence l'état de la France, qui, comme nous l'avons annoncé, est par ordre alphabétique.

Nous ferons connoître au Public la suite de ce grand Ouvrage, sitôt qu'il paroîtra, & en l'attendant nous croyons devoir exhorter ceux que cet Ouvrage peut intéresser, ou les personnes qui ont des notions précises sur les familles, leur origine & leurs prérogatives, à en

aider l'Auteur, dont le projet nous paroît aussi noble qu'il est curieux.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

Nouveau Voyage à la Mer du sud; commencé sous la conduite de M. *Marion*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine de Brûlot; & achevé après la mort de cet Officier, sous celle de M. le Chevalier *Duclesmeur*, Garde de la Marine. Cette Relation a été rédigée d'après les Plans & Journaux de M. Crozet. On a joint à ce Voyage un Extrait de celui de M. de Surville dans les mêmes parages. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins. 1783. Vol. *in*-8.° de 290 pag., avec 7 Planches.

On desiroit depuis long-tems la relation du Voyage de M. Marion, dont la fin tragique fit

dans le tems une sensation générale. Ce Voyage intéressoit d'ailleurs le progrès de la Navigation ; & M. l'Abbé Rochon, de l'Académie des Sciences, s'est empressé d'en procurer la publication d'après les papiers de M. Crozet, qui commanda l'un des vaisseaux pour le retour.

M. de Bougainville, dans son Voyage autour du Monde en 1768 & 1769, avoit amené en France un Indien de l'isle de Taïti, située dans la mer du sud. Cet Indien, transplanté à Paris, avoit interessé par sa franchise & par ses bonnes qualités. Le Gouvernement l'avoit renvoyé à l'isle de France, avec ordre aux Administrateurs de lui procurer son retour dans sa Patrie.

M. Marion du Fresne, Capitaine de brûlot, habile Officier de mer, saisit avec ardeur l'occasion de se distinguer par un voyage nouveau & par des découvertes dans des mers très peu connues. Il offrit à l'Administration de la Colonie de trans-

porter à ses frais l'Indien de Taïti dans sa Patrie. Il demanda qu'on joignît une flûte du Roi à un bâtiment particulier qui lui appartenoit, s'offrant de supporter seul tous les frais de l'expédition.

Il étoit question de s'avancer assez dans le sud, pour tenter d'y découvrir les isles ou le continent qui pouvoient se trouver dans cette partie australe de notre globe. M. Poivre, Intendant des isles de France & de Bourbon, desiroit sur-tout d'en découvrir la partie la plus septentrionale, comme étant plus voisine de ces Colonies & sous un climat plus tempéré. Il espéroit qu'on y trouveroit des mâtures & une infinité de secours que ces isles, trop éloignées de la Métropole, ne peuvent en tirer qu'avec peine & à très-grands frais. Il avoit fait sentir à M. Marion, que, dans la mauvaise saison, qui commence en Novembre & finit en Avril, il étoit impossible d'employer utilement les vaisseaux de

l'Isle de France ; qu'il falloit les garder dans le port, où ils n'avoient pas même de sûreté contre les ouragans, & restoient à charge à la Colonie ; que dans la saison des orages, l'Isle de France étoit la plus favorable pour aller aux terres australes & les parcourir ; que par conséquent il y auroit un grand avantage à découvrir ces terres, & que les Isles de France & de Bourbon ne pourroient qu'y gagner considérablement. M. Marion avoit parfaitement senti la solidité de ces réflexions, & desiroit ardemment d'acquérir de la gloire en faisant des découvertes qu'il prévoyoit pouvoir donner une nouvelle existence à une Colonie où il possédoit des biens.

On partit le 18 Octobre 1771. L'Indien étant mort de la petite vérole, on ne songea plus qu'à diriger la route vers le sud. Pour découvrir quelques isles australes, on relâcha à la terre de Diemen, dont on trouve une petite Carte dans cet

jours, suspendue à l'air & au soleil. Quand ils veulent la manger, ils la présentent au feu, la font griller légérement, la brisent entre deux pierres, la mâchent dans cet état pour en tirer un suc qui paroît farineux.

La marque la plus extraordinaire que les Chefs de ces Sauvages aient imaginée pour se distinguer, consiste à se graver le visage & les fesses de la manière la plus hideuse; ils se font sur le front, sur les joues, & jusques sur le nez, des dessins par petites piqûres, dans lesquelles, au moment où le sang sort, ils incrustent dans l'épiderme, de la poussière de charbon, qui fait que les marques ne s'effacent plus. ils s'étudient à imaginer des dessins qui leur donnent un air plus effrayant. Tous ces dessins sur les visages des différens Chefs sont extrêmement variés. Mais ils ont tous les fesses gravées sur un même dessein. Ils y tracent en traits également ineffaçables,

une ligne spirale très-nette, dont le premier point partant du centre de la partie la plus charnue, embrasse successivement toute la circonférence ; on en voit la figure dans le Livre.

Les détails que l'on trouve dans cet Ouvrage sur l'industrie de ces habitans, sont très-curieux, de même que l'état des productions & du sol de la Nouvelle-Zélande. M. Marion parvenu à la plus grande sécurité, faisoit son bonheur de vivre avec les Indiens ; tous ses Officiers avoient parmi eux des amis ; il y avoit 33 jours que l'on étoit dans le port, & M. Marion avoit fait souvent des courses très-éloignées. Le 12 Juin 1772, ce Capitaine, avec seize personnes & le Chef du plus grand village, étant allé à terre dans un canot, les Sauvages se présentèrent au rivage sans armes, avec leur démonstration ordinaire d'amitié ; & même, suivant leur coutume, ils portèrent sur leurs

épaules, de la chaloupe au rivage, les Matelots qui craignoient de se mouiller; ils se montrèrent à l'ordinaire, très-bons amis; mais les Matelots s'étant séparés les uns des autres, pour ramasser chacun leur paquet de bois, les Sauvages, armés de casse-têtes, de massues & de lances, se jettèrent avec fureur, par troupes de huit ou dix, sur chaque Matelot, & les massacrèrent. Un de ces Matelots n'ayant affaire qu'à deux ou trois Sauvages, se défendit & reçut d'abord deux coups de lance. Mais voyant venir à lui d'autres Sauvages, & se trouvant plus près du bord de la mer, il s'enfuit & se cacha dans les broussailles, d'où il vit tuer ses camarades. Les Sauvages, après les avoir tués, les dépouillèrent, leur ouvrirent le ventre, & commençoient à les hâcher en morceaux, lorsqu'il prit le parti de tenter de gagner un des vaisseaux à la nage; ce qui lui réussit.

M. du Clesmeur, & M. Crozer, ayant appris cette funeste nouvelle, s'occupèrent, de même que les autres Officiers, à avertir les 3 postes que l'on avoit à terre. On passa au travers de mille Sauvages qui avoient l'air mal intentionnés; mais on ne tira sur eux que lorsqu'on se fut rembarqué, pour leur faire voir la supériorité des armes européennes, & parce que l'on avoit encore besoin de faire de l'eau & du bois; on alla faire des perquisitions dans le village; on trouva une partie des vêtemens de M. M. & de ses compagnons, & un morceau de cuisse humaine qui tenoit à une broche de bois, & qui étoit aux trois quarts mangée.

M. le Chevalier du Clesmeur, aujourd'hui Lieutenant de vaisseau, qui s'est depuis très-distingué dans l'escadre aux ordres de M. le Comte de la Touche-Tréville, quoique fort jeune alors, se conduisit avec autant de prudence que d'activité,

il parvint à sauver tout le reste des François, & il a ramené les vaisseaux.

L'Editeur a joint à cette relation une note sur les causes de ce massacre. Il avoue que ces peuples avoient à se venger d'un traitement sévère qu'ils avoient éprouvé deux ans auparavant de la part de M. de Surville, qui, pour les punir de l'enlèvement de son canot, mit le feu à leurs cabanes; & après avoir porté ainsi l'effroi & la désolation dans ces villages, quitta cette isle sans prévoir que ce châtiment auroit les suites les plus funestes pour tous les Européens qui auroient le malheur d'y aborder.

Après avoir reconnu quelques autres isles dans la mer du sud, nos Voyageurs revinrent à l'isle de Guam, la plus grande des isles Marianes, dont M. Crozet donne une description détaillée; il y parle surtout du Rima, arbre dont le fruit suffit pour nourrir les habitans. C'est

une des plus belles & des plus utiles productions de la Nature. Il a exactement le goût du pain ; il en a la propriété nutritive, il supplée à tous les usages ; & il a de plus une fraîcheur suave & délicieuse que nos plus habiles Boulangers ne pourroient donner à notre pain. M. Poivre en fit transplanter à l'Isle de France. Le Commandant Espagnol de l'isle de Guam, M. Tobias, avoit commencé à y établir la culture & les Arts de l'Europe.

L'Auteur fait ensuite une description de la baie de Manille, & donne une idée des isles Philippines en général.

Le Voyage de M. de Surville n'occupe que 40 pages dans ce volume. Cet Officier de la Compagnie des Indes, ayant obtenu la permission d'armer à son compte & à celui de MM. Laws & Chevalier, pour commercer dans les mers des Indes, partit le 2 Juin 1769. Il aborda aux isles Baschy, au nord-est des Phi-

lippines ; trois de ses Matelots déserterent dans ces isles. M. de Surville prit de force des Indiens pour les remplacer ; acte de violence que les Européens ne devroient point se permettre. Il relâcha ensuite à l'orient de la Nouvelle-Guinée, à 7° 25′ de latitude sud, & 152° de longitude à l'est de Paris ; mais il fut obligé de combattre les Indiens, & il nomma cette côte *Arsacide*. Il emmena un Indien, à qui l'on trouva beaucoup de pénétration & de jugement, avec une heureuse facilité à apprendre les langues, & l'on a tiré de lui des éclaircissemens sur les habitans de cette terre. Il descendit ensuite à la Nouvelle-Zélande, dans une baie qu'il nomma de *Lauriston*, tandis que le fameux Capitaine Cook relevoit les deux pointes qui forment l'entrée de cette baie ; celui-ci ancra à 20 lieues au sud, & à 8 lieues au nord du vaisseau François ; cependant l'Anglois & le François n'eurent point connoissance l'un de l'autre.

M. de Surville quitta cette terre, traversa l'Océan pacifique, & découvrit le 4 Avril 1770, les côtes du Pérou, où le scorbut & la disette d'eau l'obligèrent de relâcher. Il voulut traverser dans son canot la Barre de Chilca, mais la force des lames l'entraîna, malgré l'effort des Rameurs, sur la Barre, où son canot chavira, & où il périt. M. l'Abbé ramena le vaisseau en Europe ; M. de Surville fut regretté de son équipage. « Il seroit difficile, dit l'Editeur, de peindre le » degré de confiance que ses talens » & son intrépidité inspiroient au » milieu des dangers. Mais la manière dont il traita les Insulaires » qui eurent le malheur de se trouver » sur la route de son vaisseau, les » enlèvemens d'hommes sans défense » qui se livroient à sa bonne foi, » ses ruses pour surprendre ceux qui » avoient la prudence de se défier » de lui, seront toujours une tache » pour sa mémoire, aux yeux de

» tous ceux qui ont quelques senti-
» mens d'humanité & de justice. »

On trouve dans ce Livre les Figures des habitans de la Nouvelle-Zélande, & de petites ébauches de Cartes & de Plans ; avec quelques Longitudes estimées. Il eût été à souhaiter que dans ces voyages propres à la perfection de la Géographie, on eût eu des horloges marines pour fixer les longitudes ; nous venons d'en voir encore l'utilité par le Mémoire que M. le Marquis de Chabert, Chef d'Escadre, a lu à l'Académie des Sciences le 30 Avril ; il y rend compte de l'usage qu'il a fait des horloges marines pendant les Campagnes de M. le Comte d'Estaing & de M. le Comte de Grasse en Amérique, pour éclairer la Navigation & rectifier les Cartes marines.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

VOYAGES autour du Monde & vers les deux Pôles ; par terre & par mer, pendant les années 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1773, 1774 & 1776. Par M. *de Pagés*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Lib. de la Reine, de Madame, & de madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 2 vol. *in*-8.°

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons parlé dans notre Journal d'Avril, du voyage autour du Monde, fait depuis 1768 jusqu'en 1771. Quelque fatigue qu'eût éprouvé M. de P., il n'avoit pas encore perdu le goût des voyages ; il apprit l'année suivante, que M.

de Boines, Ministre de la Marine, vouloit envoyer reconnoître les terres australes au midi de l'Afrique; & il desira d'être du voyage. Nous avons eu occasion d'en parler dans notre Journal de 1773 & 1775; nous en avons même donné une petite relation d'après M. le Paute d'Agelet, Astronome qui étoit embarqué, ainsi que M. Mersais, autre Astronome, pour déterminer les latitudes & les longitudes; ils firent dans les différens atterrages les observations qui leur avoient été indiquées par l'Académie & par M. le Duc de Croy, qui avoit pris un grand intérêt à cette entreprise.

M. Kerguelen commandoit l'expédition; il avoit le Roland, de 64 canons, avec l'Oiseau, de 26, commandé par M. de Rosnevet, jeune Officier plein d'émulation, de connoissances & de courage, dont la mort prématurée a causé de véritables regrets. S'il eût eu le commandement en chef, les instructions

eussent été probablement mieux suivies, & le voyage eût été plus utile. Comme M. de P. ne nomme & ne cite personne dans son Livre, nous avons cru devoir à nos Lecteurs quelques remarques préliminaires sur cette expédition, & nous ferons aussi quelques réflexions sur différens articles de sa relation, d'après le rapport des gens instruits qui étoient de ce voyage.

On partit le 26 Mars 1773. Les premières observations que rapporte M. de P. eurent pour objet la salure de la mer; mais c'est M. Mersais qui faisoit ces observations. Il étoit curieux de sçavoir, par diverses comparaisons, si l'eau de la mer ne contenoit pas plus de sel dans la Zone Torride que dans les autres Zones; les expériences faites à cet égard, & qui sont rapportées dans ce Livre, démontrèrent qu'elles en contenoient moins dans la Zone Torride, & cela est contraire à ce que l'on avoit présumé jusqu'à présent.

Par la latitude nord de dix degrés & quatorze minutes, & par la longitude occidentale de vingt deux degrés quarante-neuf minutes, comptée de Paris, cent livres d'eau de mer, prise à dix brasses de profondeur, contenoient trois livres & deux tiers sel, suivant les experiences faites au retour par M. Baumé; & à 46 degrés de latitude australe, il s'en trouva quatre livres & un douzième; & à 64 degrés du côté du nord, quatre livres & demie.

Etant arrivé au Cap de Bonne-Espérance, M. de Pagés s'occupoit du projet de pénétrer chez les Hottentots sauvages, ou, pour mieux dire, libres & porteurs. Il parle à cette occasion de la communication par terre entre les habitans de la Guinée & ceux de la mer des Indes & de la côte de Barbarie, qui paroît exister, quoique les Européens ne fassent point ces voyages & ne connoissent absolument rien de l'intérieur de l'Afrique.

M. de Pagés parle des différences qu'on eut souvent entre l'estime de la route & les Observations astronomiques ; nous ajouterons que les distances de la lune aux étoiles, prises par les deux Astronomes, montrèrent cinq degrés d'erreur dans cette estime, quoique les Pilotes eussent rectifié leur longitude à la vue du pic de Teneriffe. Mais les Officiers ne se donnent pas la peine de pointer la Carte, ni d'observer le lok & la dérive ; on se contente ordinairement de copier le point présenté par les premiers Pilotes à l'heure du dîner, & souvent les Pilotes de plusieurs bâtimens faisant la même route, diffèrent de plusieurs degrés.

Les Observations que faisoient les deux Astronomes remédioient à cet inconvénient ; mais ce n'est pas avec le mégamètre, comme le dit M. de P. S'il avoit entrepris de s'en servir lui-même, il auroit vu que l'usage en est presqu'impraticable

cable en mer, sur-tout à bord de petits bâtimens & par une mer houleuse; M. de Charnières lui-même, qui étoit de ce voyage, & qui a le plus célébré l'usage du mégamètre, ne pouvoit en venir à bout, quoiqu'il fût aidé par M. Mersais.

Dans la notice que l'Auteur donne du Cap de Bonne-Espérance, il dit que la population y est assez considérable, au-lieu de dire qu'il y a environ 22,000 Européens répandus dans cette Colonie; il trouve que le sang y est beau; ce qui est contesté par ses Compagnons de voyage. Il parle de deux Hottentots qui ne voulurent point habiter dans la ville; mais il falloit ajouter que cependant on y en trouve beaucoup; qu'ils y viennent servir pour un tems déterminé; ils sont très-exacts & fidèles à leurs engagemens. Mais le jour de l'expiration ils partent pour retourner dans l'intérieur du pays avec le prix de leur travail.

Après un détail sur les mœurs des

Hottentots, d'après ce qu'il a vu ou ce qui lui a été rapporté, M. de P. donne la description des pingoüins & des loups marins, d'après M. Bruyère, Naturaliste, qui étoit sur le vaisseau ; mais il exagère beaucoup le nombre des loups marins, suivant d'autres personnes de l'équipage.

On se rendit ensuite à l'Isle de France & à l'Isle de Bourbon. M. de P. fut surpris de la supériorité de la population & des productions de l'Isle de Bourbon sur celles de l'Isle de France. Il en chercha la cause ; il visita les campagnes & les habitans ; il s'informa des secours que l'on avoit fournis à l'une & à l'autre Colonie, & il en conclut que la culture & la simplicité devoient être la base de la prospérité d'une population. Il trouva en effet que les heureux Bourbonnois n'avoient usé & n'abusoient encore que de ces moyens, tandis que l'intrigue & la vanité avoient occupé les habitans

de l'Isle de France, & avoient au moins retardé les avantages que l'on attendoit de cette Isle pour nos Etablissemens de l'Inde. Au reste, c'est à l'Ouvrage de M. Poivre qu'il faut nécessairement recourir pour en avoir des notions exactes; nous ajoutrerons seulement ici, d'après des Voyageurs instruits, que les caneliers & les gérofliers transplantés par M. Poivre, ne se trouvent plus que dans la belle campagne de l'Intendant, à deux lieues du port; ils auroient réussi, mais les Colons ont préféré le café & le coton, qui exigeoient moins de soins, & qui présentoient un avantage plus sûr & plus prochain. Après la guerre de l'Inde en 1763, il resta dans l'Isle de France un grand nombre de gens plus intrigans que Cultivateurs. Cette isle ayant de meilleurs ports & offrant plus d'objets de commerce, & une plus grande affluence d'Européens, ils la préférèrent à l'Isle de Bourbon; & c'est-là une des causes de la différence

férence qu'on remarque entre les Créoles de ces deux Isles.

Diverses relations faisoient soupçonner l'existence des terres australes, & c'étoit ce qu'il s'agissoit de vérifier. On mit à la voile le 29 Octobre 1773, & le 14 Décembre on apperçut une grande isle dont M. de P. donne la Carte pour la partie que l'on parcourut entre 66 & 69 degrés de longitude à l'est de Paris, entre 48 & 50 degrés de latitude sud, avec d'autres petites isles dont on prit possession, & auxquelles on donna des noms, entre autres celui d'*Isle de Croy*, à l'honneur de celui qui avoit sollicité avec zèle & aidé l'expédition. L'on y trouva des glaces; on y eut de la neige au mois de Janvier 1774; les vents y étoient rudes & irréguliers. M. de P. trouve de l'analogie entre ces vents & ceux des mers de Sibérie & de la Nouvelle Zemble. Enfin après 35 jours de croisière, on quitta la nouvelle terre pour re-

tourner à Madagascar, sans avoir descendu à terre, sans avoir fait d'observations, sans avoir apperçu d'habitans. Ainsi cette partie essentielle du voyage ne fut remplie que très incomplètement, malgré les instances que M. de Rosvenet fit à M. Kerguelen pour qu'il lui permît de continuer les découvertes dans cette partie du continent austral, qui étoit le principal objet de l'entreprise : aussi fut-il puni à son retour en France.

Le 21 Février on arriva à Madagascar dans le fond de la baie d'Antongil, auprès de l'anse de l'isle Marrosse. On dressa des tentes dans cette dernière isle ; on y descendit les scorbutiques. On trouva dans les bois des citrons & des ananas. Les villages Indiens fournirent bientôt des fruits, des bœufs, des volailles, & on se promit dans peu le rétablissement de la santé de l'équipage.

Cette isle, qui a 300 lieues de

longueur, est d'une fertilité incroyable; le sol & le climat de sa partie du nord a paru à M. de P. analogue à celui des Isles de l'Archipel de la Chine. Il croit que les épiceries y réussiroient; car le fruit nommé *Rabinsara* y est très-commun dans les bois, & il réunit les qualités du gérofle, de la cannelle & de la muscade; il pourroit même les remplacer, en le cueillant avant sa maturité.

L'Auteur voulant connoître les habitans, alla s'établir dans un village d'Indiens, & il fut très content de leur société & de leur droiture. M Beniowski, Chef d'une nouvelle Colonie Françoise qui venoit de s'établir à environ cinq lieues de Mahanlevou, se brouilla avec un Chef du pays assez puissant; il fit tirer sur lui, & l'Indien lui riposta; ces actes d'hostilité mirent tout le pays en allarme, & le Chef de Mahanlevou appella tout son peuple & se mit en défense. Nos

François étoient en garde sur ses actions, n'étant que quatre Etrangers dans ce lieu-là ; & à tout événement ils chargèrent leurs armes & un pierrier que le hasard leur avoit fait apporter. La fille s'appercevant de leur méfiance, en avertit son père. Il vint leur en témoigner sa sensibilité, & leur assurer qu'étant chez lui, ils ne risquoient rien, ni de sa part, ni de la part des ennemis des François. Il ajouta qu'il y avoit cependant apparence qu'ils prendroient le parti des nouveaux Colons qui étoient à terre, puisqu'ils étoient de la même contrée ; que quant à lui, il y avoit aussi apparence qu'il prendroit parti pour ses Compatriotes ; mais que pour le présent il se tenoit sur la défensive envers les uns & les autres ; & qu'étant ses hôtes, il les regardoit comme ses amis & ses alliés.

L'hospitalité est exercée parmi les habitans, par l'impulsion de la simple Nature ; ils voient avec plai-

ſir les Etrangers uſer de leurs filles, qui d'ailleurs ſont libres dès la première jeuneſſe. Mais les femmes ſont très-fidèles à leurs maris ; ils ſe ſervent d'ailleurs de leurs filles pour faciliter leur commerce avec les Etrangers, & traiter avec eux avec plus de ſûreté & de confiance ; mais il paroît qu'ils ne veulent point avoir d'enfans méris. Si par hazard l'attrait du plaiſir fait que les femmes conçoivent, le germe eſt bientôt détruit avec des remèdes dont elles ſçavent faire uſage.

M. de P. dit peu de choſes des plantes, des poiſſons & des oiſeaux du pays ; il auroit pu facilement entrer dans de plus grands détails, puiſqu'il y avoit un Naturaliſte ſur le vaiſſeau, qui étoit chargé exprès de ce genre d'obſervations ; mais l'Auteur ne paroît en avoir emprunté que quelques mots, dont l'ortographe eſt défectueuſe : quant aux obſervations de longitudes, il en rapporte les réſultats, mais il ne dit

pas qu'elles étoient faites par M. d'Agelet.

On partit de Madagascar le 29 Mars 1774, & du Cap de Bonne-Espérance le 26 Juin; enfin l'on arriva à Brest le 7 Septembre. Au reste, il vient de paroître aussi une autre Relation de ce voyage de M. Kerguelen, & d'un précédent voyage fait en 1771 & 1772 aux terres australes. A Paris, chez Barois, *in*-8.°, & dont on a vu l'extrait ci dessus.

A la suite du voyage fait dans le sud, & dont nous venons de parler, on trouve aussi un voyage fait dans le nord en 1776 M. de P. partit de Toulon sur une frégate qui venoit à Brest, & cette traversée lui fournit l'occasion de voir Gibraltar & les fortifications. L'Art y a secondé ce que la Nature avoit déjà fait presqu'en entier. Mais sa force, tant terrestre que maritime, n'est peut-être pas aussi invincible qu'il l'avoit d'abord pensé. Il se rendit en Hollande, & il partit du Texel le

16 Avril. Il parle du commerce de la Norwège, qui consiste en huile de poisson, en stocfish & en cuivre. Le sol trop froid du nord de cette Province ne pouvant nourrir ses malheureux habitans, ils sont obligés de vivre de poisson; les troupeaux qu'ils élèvent sont réduits à la même nourriture. La même chose arrive aux Islandois & aux Groënlandois; ces derniers, plus malheureux, ne recevant rien de leur sol, se vêtissent & se logent sous les peaux des loups marins. Ils avalent à longs traits l'huile de ces animaux & des baleines. Ayant quelquefois très-peu de bois, le Groënlandois est réduit à faire cuire des chairs de ces poissons, & à se chauffer au tiède feu des mèches qu'il allume dans leur huile.

Le 2 Mai, à 77 degrés de latitude, on se trouva dans les glaces, les vents perdoient de leur force, le ciel s'embellissoit. Bientôt la navigation devint difficile; on trouva

les glaces, qui ne laissoient entre elles que des canaux de la largeur du vaisseau. Le Capitaine, placé au haut du grand mât, examinoit dans le lointain quel étoit le canal le moins embarrassé qu'il falloit suivre; & deux Pilotes montés aux haubans, dictoient au Timonnier la position qu'il devoit donner au gouvernail pour ne point aborder les glaces voisines. L'on passoit hardiment sur les corps des débris qui se trouvoient sur le passage; & des Matelots placés de l'avant, avec des gaffes de 20 pieds de longueur, les aidoient ou à plonger sous le vaisseau, ou à se débarrasser de son avant; l'on essuyoit quelquefois des abordages assez rudes; mais le vaisseau étoit fort, & il avoit peu de mâture. Le 4 on fut obligé de s'amarrer sur les glaces, en y faisant un trou avec la hache pour y mettre le croc. Le 7 on parvint à 79 degrés 23 minutes; & le 10 Mai à 81 degrés, le vaisseau fut enfermé

par les glaces ; on craignoit qu'une forte gelée ne vînt à la resserrer ; alors on manœuvra pour entr'ouvrir les glaces avec des cabestans, en s'aidant de l'impulsion du vent. Les vents forcèrent un peu le 16, & l'on parvint au-delà de 81 degrés ; la mer étoit assez libre de glace. » Nous étions, dit M. de P., à » moins de 180 lieues du Pôle, & » une aussi petite distance aiguillon- » noit mon imagination. Si mes » Hollandois avoient eu les mêmes » desirs que moi, ces vens & ces » courans qui les poussoient vers le » nord les eussent comblés de joie, » dans l'espoir de percer jusqu'à un » terme que l'on croit inaccessible. » Il croit cependant que ce parage est le moins favorable à l'entreprise ; la mer n'y est point assez vaste, & elle est trop voisine des bancs de glace de l'ouest ; mais le peu de stabilité des glaces, lorsqu'elles sont accumulées & serrées, leurs évolutions & abordages qui les cassent & les

séparent, les manœuvres que l'on peut pratiquer pour s'y ouvrir un passage & pour se mettre à l'abri des dangers qu'elles présentent, font qu'il ne regarde pas un voyage au Pôle comme impossible. On ne voit pas dans ces contrèes des nuages comme les nôtres; lorsque le ciel est couvert, il l'est également partout, comme s'il l'étoit par une brume élevée; & lorsqu'il fait soleil le ciel est parfaitement beau dans toute son étendue. Le soleil beau & chaud, est ordinairement suivi de vents un peu frais; ils sont en outre très-foibles la plus grande partie du tems. Le baromètre, dont le variable étoit en Europe à 28 pouces 9 lignes, mesure de Rhinland, lui parut l'avoir ici à 29 pouces; il croit aussi que son élévation indiquoit le plus ou moins de glaces qui étoient vers l'endroit où l'on se trouvoit.

Les Navigateurs de ces parages assurent que les vents d'est y sont

presque toujours brumeux & pluvieux. Cela joint à l'abaissement du baromètre, pourroit faire soupçonner qu'il existe dans le nord & dans l'est, une vaste mer moins coupée de glaces que celle ci. Les vents d'ouest & de nord amènent au contraire dans tous ces parages des tems assez clairs, sur-tout ceux de l'ouest.

On trouve ici une Carte, une Description des isles du Spitsberg & de leurs différens mouillages; l'Auteur décrit les rochers, les montagnes de glaces, la pêche de la baleine.

Les quadrupèdes de ces isles sont des ours monstrueux, de petits renards & des rennes. Tous ces animaux vont de glace en glace, & se jettent même à l'eau. Les Russes d'Archangel ont formé depuis plus de trente ans des établissemens de chasse dans plusieurs parties de ces isles. Ils prennent des ours, des rennes, des renards, des lions &

des loups marins, & apportent dans leur pays l'huile & les peaux de ces animaux; mais ils ne harponent pas la baleine. Ces Chasseurs viennent avec six ou sept petits bâtimens pour se relever, quelquefois toutes les années, quelquefois tous les deux ans. Ils arrivent à la fin du mois de Juillet ou en Août, & ceux qui y ont passé l'année précédente s'en retournent à Archangel; ils ont des établissemens dans cinq endroits différens. Cette Nation robuste hiverne dans ces parties gelées & y éprouve toute la rigueur du climat sans se rebuter: il leur est arrivé de rester quelquefois en plein air pendant six semaines, enfermés par les glaces sur l'isle de Moffen, où ils étoient à la chasse des lions marins qui y abondent, & ils s'y nourrissoient de la chair de ces animaux. Les aurores, la lumière boréale, la réflexion des neiges les éclairent assez pour aller à la chasse pendant une nuit de plusieurs mois. Ils ont

un froid sec & âpre à la fin du mois de Décembre ; en Janvier & au commencement de Février, le tems est alors calme & le ciel beau, étoilé & étincelant ; Février, Mars, Avril sont pleins de frimats & de neiges ; ils sont assez venteux du nord & nord-est. Mai & le commencement de Juin sont très-beaux : la gelée paroît vouloir cesser, les vens tiennent moins au nord & varient au nord-ouest, à l'ouest, au sud & peu à l'est. Juin & Juillet sont assez chauds & pleins de brumes ; les vents sont foibles & variables. En Juillet & Août, l'on a souvent des pluies, les vents prennent de la force, & soufflent souvent de la partie de l'est ; les neiges reviennent. Elles occupent, avec les vents frais, les mois de Septembre, Octobre & Novembre.

Le premier Juillet, par 76 degrés de latitude, on étoit encore obligé de prendre beaucoup plus d'attention que dans le mois de

Mai, pour ne pas aborder les glaces qui étoient plus caſſantes & moins revêtues de neiges. Le 12 on ſe trouva près de la terre de Gallhamſques, qui eſt fréquentée tous les ans par les pêcheurs de baleine, qui l'ont elongée depuis le ſoixante-ſeizième juſqu'au ſoixante-dixième degré de latitude. Il y a là un détroit qui la ſépare du Groënland, & qui a plus de vingt cinq lieues de largeur, car on ne peut pas voir les deux côtés. Quoique l'on n'ait pas encore paſſé par ce détroit, l'Auteur eſt porté à croire qu'il communique à la baie de Baffins; & il en tire la preuve des baleines de cette baie. On ne deſcend jamais ſur cette terre, on ignore par conſéquent s'il y a des terres plus au nord. M. de P. eſt cependant perſuadé qu'il y en a, parce qu'il vit quelquefois au nord-eſt de ce parage des glaces couvertes de ſable & de terre; elles ne pouvoient venir que du nord, les courans portant vers le ſud, & il lui

paroît qu'elles étoient trop dans l'ouest, pour présumer qu'elles se fussent détachées des côtes du Spitzberg.

Les différens mouvemens que M. de P. apperçut dans ces glaces, lui persuadèrent de plus en plus que du côté du pôle la surface des eaux n'étoit pas toute occupée par les glaces, & que la navigation y étoit possible. En conséquence il donne des conseils sur la manière de s'y prendre, de même que pour passer aux Indes par le nord est; il pense que l'étendue comprise entre le Spitsberg & la Nouvelle-Zemble, étoit la plus praticable à cause de sa largeur & la grandeur de son issue. Les événemens des Voyageurs qu'il a cités, & les mouvemens des glaces, lui montroient qu'il falloit se tenir au large des terres. Il ne croit cependant point qu'il existât au nord-nord-ouest de la Zemble aucune mer entièrement libre de glaces, mais seulement une mer qui,

en étant occupée, y permettroit une navigation aussi possible que celle du parage situé à vingt lieues au nord-ouest du Spitsberg.

Un vaisseau destiné à cette expédition, devroit partir vers la fin de Février des côtes de la mer d'Allemagne, pour tenter d'être rendu à la fin de Mars à la vue des premières glaces. Il y attendroit que quelque passage se fût ouvert. Les Pêcheurs de loups marins à l'isle de Jean-Mayen, s'y rendent dans cette saison; les Pêcheurs de la baleine du Spitsberg sont souvent arrivés au quatre-vingtième degré de latitude le 15 ou 20 d'Avril. Ceux qui vont au détroit de Davis jusqu'au-delà du soixante-onzième degré, partent d'Europe dans les premiers jours de Mars, & les parages qu'ils fréquentent sont beaucoup plus venteux que ceux du nord; le mois de Mars, ou le commencement d'Avril, ne seroit donc pas une saison trop prématurée. Il seroit avantageux qu'on

en profitât, parce que les tems les plus clairs sont dans les mois d'Avril, de Mai & de Juin. Les mois suivans sont brumeux & pluvieux.

Les Hollandois, contens de leur pêche, qui rendit cette année-là trois cens pour cent de la mise, firent voile pour sortir des glaces, & se trouvèrent le 18 Juillet à la vue de l'isle Jean Mayen vers le Cap nord du grand Continent, & le 24 ils étoient par le travers de l'Islande. Le thermomètre étoit à peu-près au même degré de chaleur de quatre à cinq degrés, par le soixante & dixième degré de latitude nord, comme au cinquantième degré de latitude sud, & le 31 Juillet ils furent à l'entrée de la mer d'Allemagne. On voit que nos Voyageurs arrivoient dans la saison où l'on eût pu espérer de commencer les découvertes dans la mer glaciale; mais on doit se souvenir que M. de P. n'étoit que passager, & ce Voyageur auroit pu se préparer à un

autre plus utile pour la Géographie; dans lequel il eût probablement mieux réussi que le Capitaine Phips; mais la santé de M. de P. épuisée par ses tentatives pénibles, ne nous laisse guère espérer de lui voir entreprendre de ces pénibles expéditions, quoique le retour de la paix puisse ouvrir la carrière à ces entreprises instructives & utiles.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

RECUEIL de plusieurs des Ouvrages de M. le Président Rolland, imprimé en exécution des Délibérations du Bureau d'Administration du Collége de Louis-le-Grand, des 17 Janvier & 18 Avril 1783. A Paris, chez P. G. Simon & N. H. Nyon, Imprimeurs du Parlement & du Collége de Louis-le-Grand. 1783. 951 pag. *in*-4.°

NOUS annonçâmes dans notre Journal de Juillet 1782, un Ouvrage considérable de M. le Pré-

sident Rolland, relativement à l'éducation ; il y donna le Recueil de toutes les Délibérations prises depuis 1763 par le Bureau d'Administration du Collége de Louis-le-Grand & des Colléges y réunis ; l'Histoire de cette réunion, l'inutilité des bourses de près de trente Colléges qui étoient devenus sans exercice à Paris ; l'Histoire de tous ces Etablissemens, des Fondateurs & des Bienfaiteurs de ces Colléges, & par conséquent une partie intéressante de l'Histoire de l'Université de Paris ; l'établissement de son chef-lieu au Collége de Louis-le-Grand en 1763, l'établissement du vingt-huitième du bail des Postes augmenté jusqu'à 253273 liv. par les Lettres-Patentes de 1766 ; la restauration du Collége Royal, & son incorporation à l'Université, ordonnée en 1772 ; une multitude d'autres objets qui annonçoient le zèle, l'érudition & les recherches les plus vastes. Mais l'Ouvrage que nous annonçons au-

d'hui est plus étendu & plus important. Les Commissions dont M. le P. R. fut chargé par le Roi & le Parlement, lorsque l'éducation fut ôtée aux Jésuites, renfermoient un très-grand nombre de Colléges qu'ils desservoient. Il en profita pour former un plan d'éducation digne de la sagesse du Tribunal auquel il étoit présenté. Ce plan fut imprimé dès 1768. M. le P. R. avoit fait imprimer successivement plusieurs Comptes rendus à l'occasion de différens Colléges. Le sçavant Magistrat profita du loisir occasionné par la révolution de 1771 dans l'Administration de la Justice, pour y faire des additions considérables. Il a puisé des documens dans toutes les Loix, tant nationales qu'étrangères; & dans les monumens de l'Histoire, tout ce qui pouvoit perfectionner son plan d'éducation. L'Auteur traite séparément toutes les questions qui intéressent l'administration des Colléges. Doit-on confier les Colléges

aux Réguliers ; les Professeurs doivent-ils toujours rester attachés à la même classe ; doit-on imprimer les Cahiers de Philosophie ? Il y traite tout ce qui concerne les Emérites, les distributions de Prix, les affiliations à l'Université, les moyens de rendre les Thèmes utiles, &c. La question de sçavoir si le Latin doit être employé dans les Cahiers de Philosophie & de Théologie, l'avoit conduit à examiner celle qui a été agitée cette année sur la question de sçavoir si nos Inscriptions doivent être rédigées en Latin ou en François ; mais la partie de cet Ouvrage où se trouve la Dissertation de M. le P. R., étoit imprimée dès le mois de Juillet de l'année dernière, comme on le voit dans le N.° 60 du Journal de Paris 1783. L'Auteur a toujours été indigné de l'oubli où nous condamnons notre propre Langue, & de la préférence que nous donnons à la Langue Latine. Les raisons qui l'ont déter-

miné se réduisent à sept articles principaux.

1.° Peut-on se flatter de parler correctement la Langue Latine ? & croit-on que si Cicéron & les Auteurs de la bonne Latinité lisoient nos Inscriptions, ils les approuveroient ?

2.° Il y a plus d'un siècle que Bouhours écrivoit que l'on parloit François dans toutes les Cours de l'Europe.

3.° Les Traités qui règlent le sort des Empires se rédigent en François ; c'est dans cette Langue qu'a été écrit le dernier Traité entre les Russes & les Turcs.

4.° Dès le commencement de ce siècle, le Czar Pierre-le-Grand a établi des Ecoles Françoises à Pétersbourg & à Moscou.

5.° Le consentement royal que donne le Roi d'Angleterre aux bills, se donne en François par ces mots : Le Roi le veut.

6.° Les Inscriptions sont faites

premièrement pour les Citoyens, & sûrement il n'y a pas un dixième des François qui entendent le Latin.

7.° L'Auteur croit pouvoir donner comme certain : 1.° que tous les Sçavans de l'Europe qui entendent la Langue Latine, entendent aussi la Françoise ; 2.° qu'il y a en Europe (en y comprenant les François) plus de personnes qui entendent le François, qu'il n'y en a qui entendent le Latin.

On trouve dans cet Ouvrage une nouvelle Edition du Memoire sur l'administration du Collége de Louis-le-Grand, imprimé en 1778, avec un Tableau du produit de toutes les Fondations des Boursiers des Colléges qui y sont réunis, dont on voit que le nombre est de 399, & le revenu de plus de 526 mille livres ; ce revenu ayant été considérablement augmenté, & de deux cinquièmes, ou environ, par les soins de la nouvelle Administration.

L'Auteur rapporte le compte ren-

du au Parlement des interrogatoires trouvés dans la Bibliothèque du Collége de Louis-le-Grand, & subis au commencement de ce siècle par des prisonniers détenus à la Bastille ou à Vincennes pour les affaires du tems, & spécialement une Histoire contenant plusieurs anecdotes curieuses du règne de Louis XIV, rédigée par l'Abbé Blache, vol. *in-folio* de plus de 1000 pages. L'Histoire de l'Abbé Blache y est très-détaillée; il mourut à la Bastille le 29 Janvier 1714, âgé de plus de 78 ans. L'Histoire du remplacement des Jésuites dans différens Colléges de Province, donne lieu à l'Auteur de placer divers traits d'érudition, sur-tout relativement à un Tableau trouvé dans la Chapelle extérieure du Collége de Billom en Auvergne; Tableau de vingt pieds de long sur 10 pieds d'élévation, sur lequel est écrit en lettres d'or: *Typus Religionis*; la Religion y est représentée sous l'emblême d'un grand vaisseau

qui

qui cingle à pleines voiles de la mer du Siècle au port du Salut. Au milieu de ce vaisseau S. Ignace paroît avec huit autres Fondateurs d'ordres, pour exprimer que les Religieux sont les instrumens les plus utiles de la Religion. Ce Tableau paroît avoir été fait vers 1613. Parmi les Hérétiques, on y voit Henri IV; comme dans le fameux Tableau du Jugement dernier, Michel Ange a mis en enfer un Cardinal qu'il n'aimoit pas. On trouve dans le Livre de M. R. l'Histoire & la Gravure de ce Tableau singulier, qui est au Greffe du Parlement.

Le Collége de Bourges donne occasion à l'Auteur de faire l'Histoire de l'admission des Jésuites dans l'Université, & de la condamnation du Livre de Santarel; il fait ensuite l'Histoire du Collège de la Flèche, l'un des principaux & des plus considérables établissemens de la Société. On sçait que Henri IV,

ayant jugé à propos, pour les raisons rapportées dans les Mémoires de M. le Duc de Sully, de rappeller les Jésuites en France, & de révoquer l'Edit qu'il avoit donné le 7 Janvier 1595, pour ordonner leur expulsion, espéra les les attacher en les comblant de bienfaits; en conséquence, par l'Edit même de leur rétablissement, du mois de Septembre 1603, il leur permit d'avoir un Collége à la Flèche. Il fit les frais de la construction, & l'on voit que ses intentions étoient d'y établir une Ecole gratuite pour cent Gentils-Hommes de son Royaume; projet qui a été réalisé sous le règne de Louis XVI.

Les Ecoles d'Orléans sont très-anciennes; elles remontent jusqu'au septième siècle. Les monumens historiques qui nous sont restés de ces tems reculés, nous apprennent leur célébrité, & l'Auteur en cite les autorités, car la partie littéraire est

traitée dans cet Ouvrage avec le même soin que la partie de l'intérêt pécuniaire de chaque Fondation. Les Colléges de Poitiers, de Tours, d'Angoulême, forment des articles très-étendus, & par-tout on trouve des marques de l'attention & de la vigilance que le Parlement a portées sur l'état actuel de l'instruction, & les plus sages Réglemens, dont personne ne pouvoit mieux rendre compte que M. le P. R., qui a eu la plus grande part à ces diverses opérations.

On trouve dans ce Livre un grand nombre d'anecdotes curieuses, d'autant plus intéressantes, qu'on ne peut douter de leur certitude, puisque l'Auteur en a eu connoissance personnelle par les fonctions de sa place & les commissions confiées à sa vigilance dans le cours d'une longue Magistrature. On a lieu de s'étonner qu'avec des devoirs aussi pénibles il ait trouvé le tems de

rédiger sitôt deux volumes aussi considérables.

On n'a tiré que 200 exemplaires de cet Ouvrage. L'Auteur en a fait des présens aux Bibliothèques, aux Princes, aux Magistrats, aux Académies ou aux Gens de Lettres qui devoient le plus s'y intéresser ; il seroit à souhaiter qu'on les réimprimât pour le Public, ainsi que le Recueil précédent que nous avons rappellé au commencement de cet Extrait.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

SUITE de l'Essai d'une nouvelle Méchanique des Mouvemens progressifs de l'Homme & des Animaux. Par M. *de Barthez*, Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, Premier Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Médecin Consultant du Roi ; des Académies

Royales des Sciences de Paris & de Berlin, &c.

TROISIÈME MÉMOIRE. (Voyez le Journal de Juin 1783.)

SECONDE PARTIE.

Des variétés des Mouvemens progressifs dans les différens genres de Quadrupèdes.

IX. LES principales différences qu'on observe dans les mouvemens progressifs des quadrupèdes de divers genres, sont relatives aux proportions de longueur qu'ont le tronc du corps, les jambes antérieures, & les postérieures. Je fonde ce résultat général sur des faits nombreux que je vais indiquer & développer.

Le lion est un quadrupède formé dans les plus belles proportions. Cependant il a beaucoup plus de

qu'il atteint l'animal qu'il poursuit. Par la même raison, l'once qui a des formes semblables, lorsqu'elle a manqué sa proie des premiers bonds, cesse de la poursuivre. Le corps de ces animaux étant très-prolongé, ne reçoit que par de puissans efforts des jambes de derrière, & n'exécute qu'avec beaucoup de fatigue, les mouvemens croisés qui ont lieu dans la marche & dans la course.

X. Une trop grande longueur du tronc par rapport aux jambes qui le portent, ne peut que rendre très-pénible la station du quadrupéde ; & par conséquent elle doit ou forcer la répétition continuelle de ses mouvemens progressifs, ou le contraindre au repos. Ce désavantage de conformation existe dans la fouine, l'hermine, & la belette. Il me paroît être la principale cause qui entraîne l'agitation habituelle ; ou le mouvement continuel, violent, & incommode, dont ces animaux font

tourmentés. Cette fatigue de leur état de veille est compensée par un sommeil plus long que dans les autres animaux. La belette & l'hermine passent les trois quarts du jour à dormir ; & la fouïne dort quelquefois deux jours de suite.

Il semble que dans ces animaux, les affections habituelles du Principe du sentiment & de la volonté reçoivent l'empreinte des modifications que la conformation particulière de leurs corps donne à leurs mouvemens. Je crois pouvoir développer & confirmer cette opinion par une observation très singulière que Linnæus a faite sur le rat de Norwège (*Lemming*).

Linnæus rapporte [1] que cet animal se meut toujours suivant une ligne droite ; & que lorsqu'on lui oppose un obstacle insurmontable, après avoir tourné cet obstacle, il

[1] *Kongl. Swenska Wetenskaps Academiens Handlingar. Vol 1. pag. 322—3.*

reprend encore le même mouvement dirigé en ligne droite.

La simple habitude de se mouvoir en ligne droite est sans doute déterminée dans cet animal par des formes de son corps, qui lui font éprouver une grande difficulté à se détourner pour changer sa première direction. Ces formes consistent en ce que la partie antérieure de son corps se termine en pointe ; ses jambes de devant sont fort courtes, & ont très-peu du jeu latéralement ; & dans ses jambes de derrière, le femur est articulé avec l'*acetabulum*, par une triple tête (ainsi que Wormius l'a remarqué.)

Mais cet animal ne peut faire le tour d'un rocher, ou d'un autre obstacle insurmontable, pour revenir à suivre la même ligne qu'il parçouroit d'abord (ou bien une ligne parallèle à celle là) ; qu'autant que son ame ou le Principe qui agit en lui pour ordonner les mouvemens arbitraires, & pour con-

noître les distances ou les rapports de situation, reçoit une empreinte (c'est-à-dire une sorte d'affection imitative) des modifications que les formes propres du corps de cet animal donnent à ses mouvemens.

XI. Les quadrupèdes qui ont le tronc fort prolongé ou fort massif, suspendu entre des jambes dont les hauteurs sont à-peu-près égales, ne peuvent courir en galoppant, que peu de tems, & très-péniblement. Car ils ne peuvent répéter des sauts ou des élancemens de tout le corps, autant qu'il seroit nécessaire pour galopper longtems; parcequ'il leur faut trop d'effort pour l'équilibre qu'ils doivent donner à leur corps sur les jambes de derrière, immédiatement avant chaque saut.

Ces quadrupèdes ne peuvent aussi courir pendant longtems de la manière dont l'homme court [1], par une grande accélération de leur pas

[1] V. le second Mémoire, Art. VIII.

contraire, parcequ'il a les jambes extrêmement fortes, que l'élan court avec une extrême vîtesse sans tomber; ce qui fait qu'il échappe aux loups qui ne peuvent le suivre sur la glace.

XII. Chez presque tous les quadrupèdes, dans la station, les jambes de devant sont tenues à-peu-près à la même hauteur que celles de derrière; parce que celles-ci ont leurs articulations supérieures qui restent fléchies: mais les jambes de derrière, lorsqu'elles sont entièrement redressées, ont plus d'étendue que celles de devant. Je ne considérerai ici que les quadrupèdes chez lesquels cette plus grande hauteur relative des jambes postérieures est très considérable; comme sont le

ladie dite par les Indiens *Beriberi*, sont semblables à ceux des moutons. *Nictando genibus, ac elevando crura tanquam oves ingrediuntur*, dit Bontius, *de Medicina Indorum L. III, cap. I.*

lapin, la gerboise, l'hyæne, &c.

J'observe en général dans ces quadrupèdes ; que le mouvement progressif est accompagné d'un saut particulier du train de derrière : ce qui est d'autant plus marqué à proportion de ce qu'ils ont le corps plus bas sur les jambes. C'est ce qu'on voit bien distinctement dans le lapin.

Le lapin, dans sa démarche la plus lente [1], avance alternativement les piés de devant, dont il fait jusqu'à deux & trois pas, pendant que le train de derrière reste immobile : son corps étant ainsi allongé, le train de derrière est attiré en avant : & enfin les jambes postérieures s'élevant & se redressant, font faire un saut en avant à toute la partie postérieure du corps. Ainsi dans cette démarche, le lapin va au pas avec le train de devant, & saute du train de derrière.

[1] M. d'Aubenton l'a fort bien décrite, Hist. Natur. T. XIII, pag. 97.

Dans ce mouvement progressif du lapin, les efforts des jambes de derrière pour donner l'impulsion au corps porteroient à faux en très-grande partie, & causeroient à l'animal beaucoup de fatigue inutile; si les pas que font les jambes antérieures n'abaissoient fort & ne prolongeoient l'arc de l'épine; qui dans l'état de repos est fortement courbé, parcequ'il s'appuye sur des jambes très inégales & très rapprochées entr'elles.

On voit aussi que pour que le transport du train de derrière soit rendu plus facile; il faut qu'après que le corps a été allongé, sa partie postérieure soit tirée en avant (ce qui se fait principalement par l'action des muscles extenseurs de l'épine). Ce train de derrière seroit encore porté en avant trop foiblement, s'il ne l'étoit par les efforts réunis des deux jambes postérieures. Enfin la hauteur de ces jambes, lorsqu'elles se redressent entièrement,

uniquement des piés de devant ; & traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir. Elle ne marche d'ailleurs qu'en sautant, dans chaque saut, elle a son corps plus ou moins incliné en avant ; elle ne s'appuye que sur l'extrémité des doigts de ses piés de derrière, & elle tient ses piés de devant bien appliqués contre sa poitrine.

Ces observations de M. Allamand [1] sont faciles à expliquer, d'après ce que j'ai dit ci-dessus. Il faut y ajouter que la gerboise a une queue longue & très forte, qui lui sert à se soutenir immédiatement avant chaque saut, étant portée du côté opposé à celui vers lequel l'animal se meut [2]. C'est ce que le

[1] Supplément de l'Hist. Nat. de M. de Buffon, T. XII, pag. 62.

[2] Le célèbre Navigateur Cook a découvert dans la Nouvelle-Hollande un quadrupède nommé *kanguroo* par les Naturels du pays ; qui est aussi grand qu'un

Docteur Shaw avoit indiqué, & ce qu'ont démontré les expériences de M. Lepechin. Celui-ci a vu qu'en coupant à [illegible] animaux une partie de la queue, on diminuoit l'étendue de leurs sauts ; & que si on la leur coupoit tout à-fait, ils se renversoient lorsqu'ils se dressoient sur leurs piés de derrière.

On peut rapporter ici comme des faits analogues : que la fouïne ayant les jambes de derrière beaucoup plus grandes que celles de devant, saute & bondit plutôt qu'elle ne marche : que l'agouti ayant ses jambes de devant plus courtes, culbute cul pardessus tête dans les descentes ; &c. &c.

mouton, & qui est extrêmement ressemblant à la gerboise. Il marche en sautant sur ses jambes de derrière, qui sont trois fois plus longues que celles de devant ; & il a une queue presque aussi longue que son corps. Voyages de Cook, Tom. VII, p. 82—3.

XIV. La giraffe eſt un quadrupède qui a les jambes de devant beaucoup plus hautes que celles de derrière. Cette grande inégalité (qui eſt moins conſidérable dans la giraffe encore jeune, ſuivant l'obſervation de M. Allamand) influe manifeſtement ſur les mouvemens progreſſifs de la giraffe.

Le pas le plus ordinaire de la giraffe eſt un amble : mais elle a auſſi un pas plus lent, & un galop. C'eſt en diſtinguant ces diverſes allures, que ſe concilient les deſcriptions différentes qu'ont donné des mouvemens progreſſifs de la giraffe, les Auteurs qu'a cité Bochart [1], & qu'il n'a pas vu qui puſſent s'accorder.

Belon rapporte que quand la giraffe court, ſes deux piés de devant ſe meuvent dans le même tems. D'autres diſent [2] que quand cet

[1] *Hierozoïci, Part. I. Lib. 3, cap. 11.*

[2] Voy. le Supplément de l'Hiſtoire

animal saute, il lève ensemble les deux piés de devant, & ensuite les deux de derrière. La course dont parle Belon, est sans doute un véritable galop; dans lequel, comme dans le saut, le corps ne peut être lancé que par le concours d'action de deux jambes de derrière, à cause de la grande résistance qu'oppose la masse disproportionnée du train de devant.

Le pas plus lent de la giraffe se fait d'une manière différente de celle dont marchent presque tous les autres quadrupèdes. Ceux-ci meuvent d'abord le pié droit antérieur, & ensuite le pié gauche postérieur [3]; au lieu que dans la giraffe ce pié gauche part avant le pié droit antérieur [4]. La raison en est sans doute,

Naturelle de M. de Buffon, Tom. VI. p. 218.

[3] Ainsi que fait le cheval. V. l'Art. I. de ce Mémoire.

[4] C'est ce que Damir, Auteur Arabe

que si le pié droit antérieur partoit

qui a écrit sur les Animaux, a indiqué dans un passage que Bochart a traduit ainsi : (*Lib. cit. col.* 905.) « *Cum* [redacted] *ditur* (*camelopardalis*) *præcedunt pes sinister posterior, & anterior dexter : contrà quam in ceteris quadrupedibus ; in quibus præcedit pes anterior dexter, & posterior sinister.* » Ce passage, qui est d'ailleurs fidélement traduit, ne peut avoir de sens qu'autant que dans le texte, la particule *va*, que Bochart a rendue par la simple conjonction *&*, marque l'ordre de succession *& deinde*. La particule Arabe *phe* signifie pareillement *& & deinde*.

Cette différence de progression n'est pas absolument particulière à la giraffe. Aristote (*Hist. Animal. Lib. II, cap. I.*) l'attribue aussi au lion & au chameau, qu'il dit marcher *cata skelos* : ce qu'il explique en disant, que le pié droit ne marche point avant le pié gauche (*prosainei*), mais le suit. Ce texte a été mal interpreté par Bochart, & par les Traducteurs d'Aristote.

le premier, le quadrilatère formé par les quatre piés de cet animal se trouveroit être trop prolongé ; & le [illegible] du corps étant très effilé, rece[illegible] avec trop de désavantage l'impulsion de la jambe gauche postérieure.

L'allure la plus naturelle de la giraffe est un amble ; qui peut être lent & grave (comme l'a décrit Héliodore) ou plus rapide même que la course de chevaux poussés à toute bride (suivant le rapport de Constantius, cité par Bochart). Sans doute l'amble lui est plus convenable, parceque la grande résistance du train de devant fait qu'il ne peut être soulevé que très difficilement par celui de derrière dans le galop ; & que cette résistance rend beaucoup plus fatiguant le pas croisé, à proportion de ce que l'impulsion des jambes postérieures contre le tronc lui est dirigée moins obliquement.

XV. La giraffe, lorsqu'elle va l'amble,

l'amble, paroît boîter à droite & à gauche alternativement; non-seulement des jambes, mais encore des flancs (comme Gyllius l'a remarqué). Pour expliquer cette claudication apparente, j'observe que deux piés antérieur & postérieur de la giraffe, retombent à terre au même instant dans l'amble, & à des instans qui se touchent dans le pas; que les jambes antérieure & postérieure qui se redressent dans un même tems, s'élèvent à des hauteurs très-inégales; que le tronc, après avoir été soulevé & poussé en avant, retombe en s'appuyant sur ces deux piquets inégaux; & que cette chûte, moins soutenue dans le train de derrière, y produit un boîtement d'autant plus sensible, que le tronc de la giraffe est fort raccourci.

Il faut expliquer d'une manière semblable l'apparence de boîter qu'on remarque dans l'hyæne. Cet animal ayant le tronc du corps court & ramassé, est monté fort

haut sur ses jambes de derrière par rapport à celles de devant.

Damir a expliqué par des causes frivoles ce qui fait que l'hyæne boîte quand elle court. Bochart conjecture [1] que cette claudication est l'effet d'une espèce de nœud que l'hyæne a vers les épaules. Mais Bochart n'a été conduit à admettre l'existence de ce nœud, qui n'a point de réalité; qu'en donnant des interprétations arbitraires & vicieuses de passages de Pline & d'Oppien [2].

[1] *Hierozoïci Part. Prim. Lib. III, cap. II, col. 841.*

[2] Pline (*Hist. Natur. L. XXVIII, Sect. 27.*) a parlé d'une vertu magique attribuée à une partie de la colonne vertébrale de l'hyæne, qui portoit le nom d'*atlas*, & qui formoit la première articulation de l'épine : *Hunc spinæ articulum, sive nodum Atlantion vocant, est autem primus.* Quoiqu'il soit évident que dans ce passage, Pline a désigné la première partie de la colonne des vertèbres, comme on fait en-

XVI. La grandeur des piés dans les quadrupèdes, influe sensiblement

core aujourd'hui ; Bochart, & ensuite le P. Hardouin, ont voulu que Pline ait dit la même chose que Pollux, qui a donné le nom d'*atlas* à la dernière ou septième des vertèbres du cou.

Bochart prétend que cette septième vertèbre cervicale de l'hyæne est dite la première par Pline ; parce qu'à l'endroit de cette vertèbre il y a une courbure de l'épine ou bosse, qui a été indiquée par Oppien. Mais Oppien dit seulement que l'hyæne (*curtoutai mesaten rachin*) est voûtée au milieu de l'épine, qui en effet est fort arquée dans le port naturel de cet animal. Mais ce milieu ne répond point à la dernière vertèbre cervicale.

Il me paroît que ce que Pline & Lucain ont appellé *nodus hyænæ*, & dit avoir une vertu magique ; étoit l'assemblage des deux premières vertèbres cervicales : d'autant que les apophyses transverses de la première, & l'apophyse épineuse de la seconde, qui sont

sur la vîtesse de leurs mouvemens progressifs. Fabrice d'Aquapendente a remarqué que les animaux dont la course est la plus rapide, sont ceux qui avant de se détacher de la terre, la touchent par une moindre étendue, comme par les extrémités de leurs doigts. C'est ainsi, dit-il, que les chiens & les lièvres sont beaucoup plus vîtes à la course que ne sont les singes & les ours.

On peut ajouter ce qu'ont observé MM. de Buffon & d'Aubenton; que le mococo, & tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre piés, ont une démarche oblique & qui n'est pas légère: que le castor, qui a les jambes de derrière plus longues que celles de devant, & terminées par de longs piés, ne marche assez vîte qu'avec

très-grandes dans l'hyæne (& beaucoup plus que dans d'autres animaux féroces) présentent l'apparence d'une espèce de nœud.

de grands efforts qui lui font jetter la croupe alternativement à droite & à gauche : &c.

Voici le principe de cette observation générale de Fabrice d'Aquapendente. Plus le pié postérieur d'un quadrupède est allongé, plus l'impulsion qu'il donne dans la marche en se mouvant circulairement sur sa pointe, est oblique par rapport au tronc : & plus en même tems doit être forte la vacillation latérale du corps, qui entraîne un retardement proportionné [1].

XVII. On voit par tout ce qui précède, que les variétés des mouvemens progressifs des quadrupèdes sont principalement relatives dans chaque espèce, aux proportions de longueur qu'ont le tronc & les extrémités. Cependant on sent aussi que les positions différentes des extrémités par rapport au tronc,

[1] Voy. le second Mémoire, Art. IX, & X.

doivent influer sur la diversité des mouvemens des quadrupèdes ; & cela est rendu manifeste dans les animaux du genre des lézards.

Dans ces animaux comparés aux autres quadrupèdes, les quatre jambes sont moins inclinées, ou placées dans des plans plus rapprochés de la direction perpendiculaire par rapport à un plan vertical dirigé le long de l'épine. Cette structure fait que ces animaux se meuvent uniquement d'un pas plus ou moins accéléré, & jamais d'un mouvement détachent ou autre, dans lequel ils de galop leur corps de la terre.

En effet, moins les jambes de derrière sont dirigées obliquement de bas enhaut sur le plan vertical susdit ; moins dans leur effort pour se redresser, elles peuvent élancer le corps enhaut, quelque considérable que soit l'impulsion qu'elles lui donnent en avant. D'ailleurs il paroît que le corps de ces animaux est trop prolongé pour pouvoir être

détaché de la terre par l'action de leurs jambes postérieures, qui sont très foibles, &c.

XVIII. Je finirai ce Mémoire par quelques observations sur le marcher des oiseaux ; bipèdes dont les mouvemens progressifs sont aussi variés sur la terre que dans l'air.

Le corps des oiseaux ayant sa moitié supérieure beaucoup plus grosse, doit avoir une situation inclinée à l'horizon : & il est soutenu en équilibre dans la station & le marcher ; parceque dans chaque extrémité inférieure, le femur qui est articulé avec l'os du croupion, se porte vers le milieu du corps, où il s'articule avec le tibia. C'est ce qu'Aristote a très-bien connu ; & qui lui a fait considérer l'os que j'appelle *femur* dans l'oiseau, comme un os ischion prolongé [1].

D'autres moyens qui facilitent &

[1] *De Part. Animal. Lib. IV, cap. 12. & Lib. de Animalium incessu, cap. 11.*

assurent la sustentation des oiseaux, sont, 1.° la position de leurs aîles ou bras qu'ils jettent derrière la colomne vertébrale [2] : 2.° la structure de leurs pattes, qui ont au bout de leurs os longs des doigts très-divergens ; & qui en ont un placé postérieurement, de manière à étendre le support de l'oiseau, & à former un calcaneum très-avantageux : 3.° l'action de leur queue plus ou moins prolongée, qui leur sert de balancier.

Les oiseaux redressent habituellement la tête & le col dans la station, pour se garantir de chûte ; mais ils les abaissent & les étendent en avant à chaque pas. Ce prolongement de la tête & du col entraîne en avant le corps, qui reste soutenu sur une jambe ; pendant que l'autre jambe s'avance, se fixe, & se redresse pour le soutenir. Cette pro-

[2] Je l'ai observé dans le premier Mémoire, Art. XI, dans la Note.

jection du corps incliné en avant est plus sensible dans les oiseaux, lorsqu'ils ont occasion de monter un endroit difficile [3]: d'autant que par ce moyen, la jambe qui se porte dans l'endroit plus élevé, lorsqu'elle se redresse, travaille moins pour soulever le corps, qu'elle ne feroit s'il étoit retenu en arrière.

Il est des oiseaux dont le corps est si fort jetté en avant dans la station, qu'il s'abattroit s'il l'étoit encore davantage en portant sur une seule jambe, comme il devroit faire dans le pas alternatif. Tels sont les moineaux, les merles, les pies, &c. Ces oiseaux doivent donc mouvoir les deux jambes à la fois; ils sautent, & ne marchent pas.

Mais dans la progression du plus grand nombre des oiseaux, les jambes ont un mouvement alternatif.

[3] Monro l'avoit observée dans ce cas seulement. Voyez son *Essay on Comparative Anatomy*.

Elles se meuvent circulairement en avant, comme des échasses, dans ceux qui sont haut-montés (*grallæ*), tels que les grues, les cigognes, &c.

Dans les oiseaux qui ont le corps gros & pesant, chaque pas est accompagné d'une vacillation latérale du corps sur la jambe qui le soutient. On sait que cette vacillation est surtout manifeste dans le canard.

Lorsque l'oiseau fait des pas rapides, dans lesquels il n'arrête pas assez fortement son corps sur la jambe fixe, ce corps souffre dans sa partie postérieure un ébranlement latéral très-sensible; que cause l'impulsion faite contre les os du croupion par le femur de la jambe qui s'élève avec vîtesse. On peut observer cet ébranlement dans la poule, lorsque son pas est vîte sans être fort précipité ou violent.

C'est à une semblable répulsion latérale de la partie postérieure du corps, qu'il paroît qu'on doit attribuer l'allure singulière du casoar;

qui en marchant semble ruer du derrière, en même tems qu'il fait un demi-saut en avant; sans que cette démarche bizarre l'empêche d'aller plus vîte que le meilleur coureur.

Nota. A la fin de l'article V. de ce Mémoire; au lieu de, *vers le train de derrière;* lisez, *vers le train de devant.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ŒUVRES *complettes d'Homère;* Traduction nouvelle. Par M. *Gin*, Conseiller au Grand-Conseil, Auteur de la nouvelle Traduction de l'Odissée; dédiée à MADAME, avec des notes historiques, géographiques & littérales.

dont la partie qui rapproche la Géographie ancienne des noms modernes, a été dirigée par M. Mentelle, Historiographe de Monseigneur le Comte d'Artois.

N'offrez point un sujet d'incidens trop chargé ;
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière :
Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

BOILEAU.

L'Auteur de ces Traductions a cru devoir s'essayer sur l'Odissée, qui n'étoit connue dans notre Langue que par une seule Traduction en prose (celle de Madame Dacier), enrichie de Remarques très-sçavantes & très utiles (on en a profité), mais dont le style étoit peu digne de l'énergie & de la noble simplicité du père de la Poésie épique.

« J'entre dans un champ fertile, » que je ne crois pas entièrement

» défriché ; je profiterai des travaux
» de ceux qui m'ont précédé. Ainsi
» le Nautonnier, instruit par l'ex-
» périence, évite des écueils contre
» lesquels des Pilotes, plus habiles,
» ont souvent échoué. » *Introduction de la nouvelle Traduction de l'Iliade, par le même Auteur.*

Cependant le grand nombre de Traductions de ce Poëme, qui ont paru depuis quelques années, détermine à ne tirer de cette Edition qu'un petit nombre d'exemplaires, à moins que l'empressement du Public ne décide pour un plus grand.

Cette Traduction est entièrement achevée, & sera mise sous presse incessamment, pour que l'impression puisse être entièrement terminée dans le cours de la présente année, ou au plus tard dans le mois de Janvier 1784.

La Traduction de l'Iliade, de la *Batrachomyomachie*, ou *Combat des Grenouilles & des Rats*, Parodie de ce Poëme, & des Hymnes & autres

Pièces fugitives attribuées à Homère, qui n'ont point été jusqu'ici traduites dans notre Langue, contiendra cinq volumes *in*-12, de 4 à 500 pages, caractère *Cicero* interligné, papier quarré fin de Limoges, du prix de 15 liv. reliés, & 12 liv. brochés.

Ceux qui se feront inscrire pour la totalité des *Œuvres d'Homère*, d'ici au premier Août prochain, ne paieront les cinq volumes de l'Iliade & des Pièces fugitives, que 12 liv. reliés, & 9 liv. brochés, ensorte qu'ils jouiront gratuitement du cinquième tome.

On ne demande d'autre avance que le prix de la Traduction de l'Odissée, qui est actuellement en vente, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet; & Servière, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis les Ecoles de Médecine.

Les exemplaires seront envoyés, francs de port, pour Paris & pour Versailles.

Pour remplir l'engagement ci-dessus contracté, les exemplaires de la nouvelle Traduction de l'Odissée seront envoyés, dès à présent, francs de port, aux personnes qui chargeront, par un écrit signé d'elles, les Libraires ci-dessous nommés, de les inscrire pour un ou plusieurs exemplaires de la Traduction entière des Œuvres d'Homère.

L'inscription sera ouverte jusqu'au premier Août prochain.

A Paris, chez Servière, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis les Ecoles de Médecine.

A Versailles, chez Blaizot, Libraire, rue Satory, au Cabinet Littéraire.

A Orléans, chez Couret de Villeneuve, Libraire-Imprimeur du Roi, & Directeur des Affiches Orléanoises.

MM. les Libraires jouiront de la remise & des termes de paiemens accoutumés.

Le Roi, la Reine & la Famille

Royale ont souscrit, & Sa Majesté a voulu que ce Livre lui fût dédié.

MM. les Souscripteurs sont priés d'indiquer leur adresse, l'heure à laquelle on pourra les rencontrer, & s'ils veulent les exemplaires reliés ou brochés.

Cristallographie, ou Description des formes propres à tous les corps du règne minéral dans l'état de combinaison saline, pierreuse ou métallique, avec Figures & Tableaux synoptiques de tous les cristaux connus. Par M. *de Romé de l'Isle*, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature; des Académies Royales des Sciences de Berlin & de Stockholm; de celle des Sciences utiles de Mayence; Honoraire de la Société d'émulation de Liège; seconde Edition. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*. 1783. Se trouve chez l'Auteur, rue des Bons Enfans, N° 10; Didot le jeune, Libraire-Imprimeur, quai des Au-

gustins ; Barrois le jeune, Libraire, rue du Hurepoix, près du pont Saint-Michel. *in* 8.° 4 vol. ; le premier de 613 pages, & ses Préliminaires 38 ; le second de 659 ; le troisième de 611 ; & le quatrième renferme les Planches & les Tableaux synoptiques, avec une explication des Figures géométriques de la huitième Planche, & les noms des substances salines, pierreuses ou métalliques, auxquelles appartiennent les Figures de la première Planche, en tout 80 pages de Discours.

Nous nous bornerons à cette simple annonce de l'Ouvrage de M. *de Romé de l'Isle*, parce qu'il n'est pas susceptible d'extrait. Mais nous nous faisons un devoir d'informer les Naturalistes, que cette seconde Edition est une fois au moins plus étendue que la première ; qu'elle est faite avec le plus grand soin, & qu'enfin cet important Ouvrage, vraiment original, & peut-être

même unique dans son genre, ne peut être qu'infiniment agréable, utile & même nécessaire à tous les Sçavans & Amateurs qui se livrent à l'étude de la Nature.

Systême de Copernic, ou Abrégé de l'Astronomie; dédié & présenté à Monseigneur le Dauphin; par M. *Papillon de la Ferté*, l'un des Commissaires généraux de la Maison du Roi. A Paris, chez Fortin, rue de la Harpe, près la rue du Foin. 1783.

Ce Tableau de l'Astronomie très-exact & très bien fait, contient en une grande feuille proprement gravée, la figure du systême de Copernic. On y voit les orbites de toutes les planètes, y compris celle de la planète de Herschel, découverte en 1781; avec l'explication des principes de l'Astronomie & des principaux termes de cette Science; la table des révolutions, des grandeurs, des distances, des rotations

& des inclinaisons de toutes les planètes; les révolutions des Satellites, la table des cent Constellations, les noms des Astronomes les plus célèbres, anciens & modernes, & l'indication de leurs principaux Ouvrages; enfin ce tableau peut donner à tout le monde une idée satisfaisante de l'Astronomie, & rappeller à ceux qui ont déjà des connoissances acquises, beaucoup de choses que la mémoire ne pourroit retenir, & qui sont cependant l'objet d'une curiosité générale.

Le Soleil adoré par les Taurisques sur le mont Gothardt; Dissertation de M. le Baron de Zur-Lauben, Commandant de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Honoraire étranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, de celle des Arcades à Rome, & de la Société Physique de Zurich. Dédiée à la

Société Helvétique assemblée à Olten le 13 Mai 1782. A Zurich, chez Orell, Gessner, Fuesslin & Compagnie. 1782. *in* 4.°

Les Taurisques sont les plus anciens habitans du canton d'*Uri*. Une cornaline décrite dans le Tome II du *Museum Florentin*, & conservée à Florence dans le Cabinet du Grand Duc, fournit la matière de cette Dissertation pleine de recherches.

Eloge de Voltaire, suivi de Poésies diverses. A la Haie; & se trouve à Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe; & Couturier, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. 1783. *in* 8.° 80 pag.

Jeanne de Naples, Tragédie en cinq Actes & en vers; représentée par les Comédiens François, le 12 Décembre 1781, au Palais des Tuilleries; & à Versailles, devant Leurs Majestés, le 20 du même mois; remise au nouveau Théâtre du faux-

bourg S. Germain, le 19 Mai 1783. Par M. *de la Harpe*, de l'Académie Françoise.

Huic uni forsan potuit succumbere culpa.
VIRG.

A Paris, chez F. J. Baudoin, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme. 1783. *in*-8.° 87 pag. & les Préliminaires 7.

Voyage aux isles de Lipari, fait en 1781, ou notices sur les isles Æoliennes, pour servir à l'histoire des Volcans; suivi d'un Mémoire sur une espèce de volcan d'air, & d'un autre Mémoire sur la température du climat de Malthe, & sur la différence de la chaleur réelle & de la chaleur sensible. Par M. le Commandeur *Deodat de Dolomieu*, Correspondant de l'Académie des Sciences, &c. &c. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1783. vol. *in* 8.° de 208 pages. Prix, 2 liv. 10 s. broché.

Nouveaux Essais historiques sur Paris, pour servir de suite & de supplément à ceux de M. de Saint-Foix. Tome IV.e A Paris, chez Bellin, Libraire, rue S. Jacques. 1783. Avec Approbation & Privil. du Roi. 1 vol. *in* 12 de 310 pag.

L'Auteur a suivi dans ce volume le même plan que dans les précédens; il prend au hasard une Eglise, un bâtiment, une cérémonie, un établissement, & en fait la description, ou se borne à quelques anecdotes particulières qui y sont relatives.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Août 1783.

HÉCUBE, première Tragédie d'Euripide. Par M. B lin de Ballu. 1539

Histoire universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent. 1571

Atlas historique. Par M. Philipe Serane. 1593

Le Roi Léar, Tragédie en cinq Actes. Par M. Ducis. 1599

Manco-Capac. Par M. le Blanc. 1616

Traité des Dépôts volontaires, nécessaires, judiciaires & autres. Par M. Aublet de Maubuy. 1621

Etat de la France. Par M. le Comte de W. 1631

Nouveau Voyage à la Mer du Sud. 1634
Voyages autour du Monde & vers les deux Pôles. Par M. de Pagés. 1649
Recueil de plusieurs des Ouvrages de M. le Président Rolland. 1674
Suite de l'essai d'une nouvelle Méchanique des Mouvèmens progressifs de l'Homme & des Animaux. Par M. de Barthez. 1684
Nouvelles Littéraires. 1715

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

SEPTEMBRE.

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPT. M. DCC. LXXXIII.

ESSAIS philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers ; avec des observations relatives aux principes & usages de plusieurs Peuples ; ou Extraits des Voyages de M.... en Asie.

Usus, & impigra simul experientia mentis Paulatim docuit. LUCR.

A Paris, chez Couturier fils, Imprimeur Libraire, quai des Augustins, près l'Eglise ; la veuve

Tilliard & fils, Libraires, rue de la Harpe, au coin de celle de Pierre-Sarrasin. 1783. 1 vol. in-8.° de 430 pag.

DANS cet Ouvrage, l'Auteur paroît n'avoir pour objet que l'Histoire Naturelle, mais il y joint un si grand nombre d'observations sur les différens peuples qu'il a vus, que nous devons considérer son travail comme une relation très-curieuse de quelques-uns de ses voyages. Ce qu'il dit des animaux présente moins une description complette de chacun d'eux, que des remarques sur leurs mœurs, leur caractère & leur manière de vivre dans les déserts immenses qu'ils habitent. L'Auteur paroît avoir examiné en même-tems avec beaucoup de discernement ce qui concerne les peuples. Son Ouvrage qui auroit pu avoir un peu plus d'ordre, est divisé par articles qui ont rapport à chaque animal, & c'est à la fin

de plusieurs de ces articles qu'il s'arrête à considérer les mœurs des peuples. Ce qui donne un plus grand poids à ce qu'il rapporte, c'est qu'il a tout vu de ses propres yeux. Il est entré au service en 1752, pendant la guerre il a presque toujours *marché aux Grenadiers*, & pendant la paix il a été chargé de commissions importantes auprès des Princes Indiens. Il a fait deux fois par terre le voyage de l'Inde en Europe; dans le cours de ses voyages il ne s'étoit proposé que de recueillir en silence quelques traits intéressans sur des usages anciens ou modernes. Mais les circonstances lui ayant permis de fixer aussi un regard un peu attentif sur la nature, l'éducation & les habitudes de divers animaux, vus dans l'état de liberté ou dans une douce domesticité, il n'a point négligé ces occasions, il a tâché de saisir des nuances de caractère qui n'ont pas été observées au moins expressément par les Voyageurs qui l'ont précédé, & dont

il a lu les relations. D'abord il n'avoit dessein de publier que ce qui concerne les animaux, mais ensuite il a cru devoir, pour donner à son Ouvrage un nouveau genre d'intérêt, traiter de ce qui concerne les hommes. Cette partie liée, mais jamais confondue avec l'autre, lui a paru plus attachante & plus généralement utile, & il ne s'est point trompé. Quoique nous ayons sur l'Inde une infinité de relations, celle-ci se présente avec un air de nouveauté & d'intérêt qui doit la faire rechercher de tous les Curieux, & on ne doit pas se laisser surprendre par son titre qui semble n'annoncer qu'une histoire des animaux.

L'Auteur commence par les couleuvres ou serpens, mais il ne s'arrête que sur ceux qui sont les moins connus en Europe. En note il rapporte les noms donnés à ces reptiles par les différens peuples de l'Asie, & il fait la même chose pour tous

les autres animaux dont il parle. Dans ses éclaircissemens ou observations, il indique les différentes recettes employées par ces mêmes peuples contre le venin de ces reptiles. Il parle ensuite des crocodiles, des salamandres, des caméléons, des sauterelles, & observe que la plupart des Afriquains, plusieurs peuples de l'Asie & particulièrement les Arabes, mangent avec plaisir des sauterelles, sur-tout de l'espece que ceux ci nomment *Djerad*. On en voit dans leurs marchés des tas considérables, grillées ou frites, on en fait des provisions pour les voyages, & on lui en a servi de cette espèce dans le désert. Comme cet insecte paroît ruminer, il croit que c'est-là ce qui peut avoir engagé les Juifs & les Arabes à le ranger dans la classe des animaux purs.

De là il passe au dragonneau qui se forme dans les jambes ou les cuisses & les bras des voyageurs : comme il a été attaqué de cette maladie

dans un voyage qu'il a fait au Maduré, il rapporte la manière dont il en a été guéri.

Les oiseaux de haut vol, les vautours, les chats-huans, le sakſak, oiseau de l'Inde & de l'Egypte, les corowis, les kuills ou rossignols, & plusieurs autres animaux, tels que le tigre, l'occupent ensuite. De toutes les espèces de tigres connus dans l'Inde, celui de sorte race est en général le moins répandu. Les Princes Indiens, pour détruire ces animaux, font quelquefois faire des battues considérables par des gens armés de lance, mais on voit aussi des braves qui seuls couverts d'une cotte de maille, d'autres n'ayant qu'un bouclier, un poignard & un court cimeterre, osent combatre corps à corps ces animaux : c'est alors qu'il faut vaincre ou périr. Ici l'Auteur fait des observations sur les qualités que doivent avoir ceux qui voyagent dans ces contrées. Il parle des brigands que l'on y rencontre, &

pense qu'avec de la circonspection & de l'énergie dans le caractère, il est peu de positions critiques qui ne puissent être évitées. La plupart de ces brigands sont peu sanguinaires & font leur métier avec une sorte d'humanité & de bonne foi fort singulière. Au lieu de les combattre, il est plus à propos de composer avec eux, mais il faut sur-tout éviter de répandre du sang.

C'est aussi dans l'article du tigre que l'Auteur parle d'Hider-Ali-Khan qui l'avoit invité à voir le combat d'un de ces animaux avec un éléphant. Ce Prince, âgé d'environ soixante ans, est robuste, sa phisionomie est ouverte & spirituelle; il est né à Kollari dans le haut Maissour, sans fortune & dans l'obscurité. L'Auteur croit qu'il est Abyssin d'origine au plus au troisième dégré. Ses dispositions naturelles, la réflexion & l'expérience ont supplée au défaut de son éducation. Entouré d'ennemis de toute espèce & sans

appui, il doit son élévation à leur ineptie politique, à sa tête & à son cimeterre. Il y a plus de vingt-ans qu'il s'empara du Maissour dont il étoit Général. Depuis ce tems il s'est attaché à subjuguer ou à faire contribuer ses voisins foibles & à se défendre contre les autres; bientôt il fut en état d'agir puissamment au-dehors; mais au milieu des troubles, ses sujets ont été presque toujours tranquilles, la population, le commerce & l'agriculture ont été encouragés; il est Général, Intendant, Munitionnaire, Négociateur, Régisseur, Grand-Justicier, l'ame de son Conseil; il voit, ordonne, & dirige tout en grand par lui-même; tel est le jugement que l'Auteur qui s'est entretenu fréquemment avec lui porte de ce Prince dont il a tâché d'étudier les principes d'Administration, les vues politiques & le caractère moral. Il convient qu'il est d'un accès facile, que plusieurs Européens sont dans le cas de lui parler

souvent, mais qu'avec un air ouvert il est très-circonspect, & qu'il seroit possible que le plus grand nombre n'en eût pas des idées bien exactes. Il fait, sur la conduite de ses ennemis, & sur-tout sur celle des Anglois, des observations qu'il faut lire dans son Ouvrage.

Ses notes, à la suite de l'article des bœufs, contiennent sur ces animaux plusieurs détails qui méritent quelque attention. Les bœufs paroissent avoir joui dans l'Inde, d'un excès de considération dont les premiers Européens furent choqués, croyant y reconnoître tous les indices d'un vrai culte national & fanatique. L'Auteur offre ici le point de vue d'où il croit que ces objets pouvoient être considérés; il observe 1.° que le lait, le beurre, le caillé, l'urine, & la bouze de vache, sont, selon les Indiens, les cinq choses les plus nécessaires à l'homme. Les trois premiers comme alimens; quant à la bouze, elle donne à ces peuples un

feu dont la chaleur douce & active est recherchée pour cuire leur manger & même pour certaines opérations des arts, telles que la trempe du fer. De plus, mise dans une espèce de réchaud & arrosée d'huille, elle fournit une lumière pure, égale & tempérée ; délayée dans un peu d'eau, on en frotte les appartemens & on en nettoye les meubles. Cette lotion se sèche promptement, rafraîchit l'air, éloigne les insectes, & l'odeur n'en est point désagreable. L'Auteur ne dit pas que l'urine ait quelqu'objet d'utilité semblable, & elle ne paroît employée que par principe de Religion, ou par reconnoissance pour un animal si utile dans ce pays, d'autant plus que les chevaux n'y étant point en état de soutenir de grandes fatigues, ce sont les bœufs qui servent à labourer, à porter les fardeaux & à tirer toutes sortes de voitures ; en second lieu, les vaches n'y sont point aussi fécondes qu'en Europe ; ce sont tous

ces motifs qui, selon l'Auteur, ont pu porter les Législateurs Indiens, à prendre les moyens d'empêcher la diminution d'une espèce aussi essentiellement utile.

Le culte public des Indiens est réellement souvent absurde & ridicule, mais suivant l'Auteur, c'est à tort qu'il est réputé idolâtre dans le sens strict que nous attachons à ce mot. Tout le mal entendu vient de ce que nous rendons par les mots *Dieu* & *Divinité*, des termes qui, chez eux, ne signifient réellement que des intelligences subalternes; mais il en est à peu près de même de tous les peuples qui ont établi une certaine subordination parmi leurs Divinités, & ils n'en sont pas moins idolâtres. L'Auteur conclut qu'en rapprochant & comparant toutes les petites observances légales des Indiens, le but des instituteurs Brames paroît à découvert. « En effet, des » semences de divisions, un plan » vaste & fécond en préjugés civils &

» superstitieux, le tout lié par la plus
» rigide étiquette, pouvoit être pro-
» pre à retrécir les esprits, former &
» contenir un peuple d'enfans dans
» la subordination; cependant un
» assez grand nombre d'Indiens sont
» jadis devenus hommes: ils en ont
» même encore quelques uns.

Dans ses observations sur les buffles, l'Auteur nous présente les mœurs antiques des Arabes; on voit sur les bords du Tigre & de l'Euphrate les filles des gens les plus distingués de la nation, & les plus aisés conduire des troupeaux de buffles, rassembler & former des paquets de fourrages pour la consommation de la nuit; ensuite se dépouillant de leur chemises, qui est leur seul vêtement, & l'attachant sur leur tête, pousser à l'eau ces paquets d'herbes, & en nageant les conduire à l'autre bord. Ces Bedouines uniquement occupées de leur objet, ne font aucune attention à ceux qui passent sur le fleuve; elles n'ont

point d'autres voiles que celui de l'innocence & de l'honnêteté publique, elles sont réellement plus vertueuses & plus modestes que les femmes des villes de ces contrées : l'Auteur ajoute quelques réflexions sur l'utilité de l'exercice de la nage ; sur tout parmi les troupes.

L'article de l'éléphant est curieux & fort étendu ; c'est dans celui du chameau que l'Auteur parle de son voyage dans le désert de l'Arabie. A deux petites journées d'Alep, après être entré dans ce désert il ressentit les premières atteintes de la peste ; le mal augmenta en peu de tems ; les bubons parurent le troisième jour & augmentèrent les jours suivans ; cependant il suivoit la caravane, & étoit obligé d'être sur pied dès deux heures du matin & d'aller à cheval jusqu'à onze : ne pouvant plus se tenir à cheval, une dame Arménienne lui prêta son chameau sur lequel étoit une espèce de litière. Enfin le mal augmentant continuellement,

les autres voyageurs crurent ne pouvoir mieux faire que de le laisser entre les mains d'un espèce de Religieux Arabe ; celui-ci, après l'avoir volé, s'en débarrassa bientôt en le chargeant pendant la nuit sur son âne, & le jettant à un quart de lieue dans le désert. Etendu sur la terre, sans autre secours qu'un peu d'eau, ce fut-là que la nature travailla d'elle-même à expulser le poison qui l'oppressoit ; un des bubons s'ouvrit de lui-même, & forma de profonds ulcères ; des femmes Arabes l'ayant apperçu en cet état le portèrent chez elles, ne lui laissèrent manquer de rien de ce qu'elles mangoient elles-mêmes, & eurent pour lui toutes sortes de soins ; après vingt jours la foiblesse augmentoit toujours, les plaies suppurant prodigieusement & pour tout pansement, réduit à les laver avec un peu d'eau, il craignoit qu'exposé au grand air, elles ne s'envenimassent : d'ailleurs presque nud, étendu à terre sur un peu d'herbes

ſèches, le jour au ſoleil, la nuit ſous un coin d'abri où on le traînoit, il ne pouvoit dormir que deux heures; il étoit parvenu alors à balbutier quelques mots & à ſe faire entendre. Il obtint de ces Arabes qu'on le reportât à Alep, dont il étoit éloigné de ſept journées; on le mit ſur un chameau, & il eut beaucoup à ſouffrir dans cette route; cependant en moins d'un mois les plajes ſe cicatrisèrent, & il fut en état de repartir avec une autre caravane.

Sa propre expérience l'a mis à portée de faire des réflexions ſur cette peſte qui eſt ſi fréquente dans le Levant; il en décrit tous les ſymptômes & les accroiſſemens, & propoſe ſes idées ſur la nature de cette maladie & la manière de la guérir. Il retrouva encore cette maladie dans la caravane qu'il ſuivoit, & vit mourir à ſes côtés une trentaine de perſonnes; arrivé à Baſſora, il s'embarqua pour aller à Maſcate, & penſa périr dans une tempête. Ceux

qui étoient chargés de la conduite du vaisseau, effrayés d'abord, devinrent ensuite comme immobiles; ils étoient debout ou accroupis, attendant l'instant d'être ensevelis dans les eaux. Ce trait du caractère de ces peuples lui en rappelle un autre concernant les Indiens. Certains Administrateurs Anglois dans le Bengale ayant spéculé d'accaparer divers objets & particulièrement les grains, bientôt ce pays si fertile éprouva toutes les horreurs de la famine. On présume qu'au moins deux millions d'hommes périrent en cette occasion, accroupis, les yeux fichés en terre ils mouroient, mais il n'y eut point d'émeute populaire. L'Auteur cite plusieurs autres traits, par lesquels il fait connoître le caractère des Indiens réputés peu valeureux & pusillanimes. Il en indique également quelques-uns qui sont propres à donner une idée de leur courage & de leur fermeté. Les filles de certaines Tribus nobles & guerrieres ne semblent

naître que pour vivre en butte aux horreurs d'une mort toujours instante. Si elles ne peuvent être mariées avant l'âge de puberté, il n'est pas rare sur tout parmi les Rajipons, que par délicatesse de point d'honneur, on se décide à les faire mourir. Personne n'ignore que quelques Indiennes demandent à être brûlées avec les corps de leurs maris. Séduite par la coutume, les applaudissemens & l'espérance d'un avenir fortuné, une femme délicate & sensible, quelquefois à peine sortie de l'enfance, s'arrache librement à ce qu'elle a de plus cher pour se livrer aux flammes. Aucun précepte, aucune loi religieuse n'a ordonné ce féroce dévouement. Les Mahométans ont proscrit cette atrocité. Des permissions de cette espèce ne s'obtiennent qu'avec peine & seulement de ceux des Gouverneurs assez lâches pour les vendre. « Oserai-je le dire, » ajoute l'Auteur, l'on a vu des Com- » mandans Anglois recevoir le prix

» du sang de ces victimes, & par de » futiles prétextes, ils tâchoient de » distraire l'indignation de leurs con» citoyens. » Tout ce que l'Auteur dit de cette partie des mœurs des Indiens est très curieux.

Il parle ensuite de l'âne & du cheval, & dans ses observations il fait mention d'un remède que les Médecins de ces pays prétendent tirer du premier de ces animaux contre une maladie secrète. C'est dans le Maduré que les ânes sont le plus révérés. Il y avoit autrefois dans ce pays une Académie célèbre. L'Auteur cite à cette occasion plusieurs sentences & maximes de quelques membres distingués de cette Académie : ce qui le conduit à parler de ces courtisannes dont il est si souvent fait mention dans les relations. Elles ne sont point dévouées à l'ignominie & ne sont proprement que des danseuses attachées aux temples ; on les nomme encore *servantes des Dieux*. Elles sont sous la di-

rection de Matrones discrètes, & assistent à toutes les cérémonies ; elles chantent les louanges de leurs Dieux, & sont consacrées au plaisir de leurs Prêtres. On en a vu qui ont dédaigné toute offre des profanes. En général, elles sont fort réservées avec les Européens, & c'est à tort qu'on a cru que les temples profitoient du fruit de leurs veilles : elles en reçoivent au contraire dans des tems fixes de modiques rétributions, en denrées & en argent. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans tout ce qu'il dit à ce sujet. Il finit par observer qu'il » y a peu de pays où les mœurs so» ciales soient plus pures & plus res» pectées que dans les provinces où » l'ame de l'Indien naturel n'a point » été dépravée par des liaisons trop » suivies avec les étrangers. Ces » hommes connoît à peine le nom » de ces vices infâmes, si communs » chez quelques peuples Mahomé» tans, gens d'un extérieur austère » & réservé. Dans les villages,

» dans les villes même, les portes
» des maisons, restant la nuit sim-
» plement poussées, la majeure par-
» tie des habitans, hommes, fem-
» mes, enfans, dorment fort en paix
» sous des espèces d'auvents qui rè-
» gnent sur le devant des bâtimens;
» mais ce que j'ai remarqué dans la
» plupart des grandes routes est en-
» core plus caractéristique. Les voya-
» geurs des deux sexes se reposent
» sous les galeries des hospices pu-
» blics; là une jeune fille modeste,
» seule avec sa mère, peut, sans nul
» inconvénient, se coucher à deux
» ou trois pieds de distance des voya-
» geurs absolument inconnus. ... Il
» est donc vrai de dire qu'entre ces
» Gentils, il règne plus de vraie dé-
» cence & de retenue que parmi les
» Européens. »

L'article du cheval est très-étendu, & renferme d'abord sur les chevaux de l'Arabie & de l'Inde, ensuite sur plusieurs autres objets, des observations qu'il seroit trop long d'extraire

& qu'on lira avec plus de plaisir dans l'ouvrage même ; elles concernent les mœurs & les usages de quelques Indiens, des Arabes Bedouins, & l'état actuel du Mogol, que l'auteur regarde comme près de sa chûte. Les Gouverneurs des Provinces de l'Inde, dit-il, ne respectent plus que de nom la suprématie de l'Empereur de Dehli. Déjà même beaucoup de Chefs ne lui sont plus soumis, quoique par égard pour l'usage, ils ayent daigné paroître s'appuyer de diplômes qu'eux-mêmes avoient fait fabriquer. Si ce régime peut se consolider, si des Seigneurs braves & adroits devenus indépendans, transmettent pendant quelques générations leurs Etats à leur postérité, un nouvel ordre de choses & de dinasties sera sorti du cahos de l'anarchie. L'Auteur fait des réflexions sur la situation des Européens dans l'Inde, & sur-tout sur celle des Anglois, sur les abus de leur Gouvernement ; elles sont fort étendues, & méritent d'être ap-

profondies, il finit par dire : « De » petits corps disciplinés profitant de » la lâcheté de ces Asiatiques, ou » plutôt de leur absurde politique, » ont pu subjuguer des régions vastes » & peuplées ; mais est-il possible » que tôt ou tard ils n'en soient pas » expulsés ? oui, si des Chefs patriotes » sçavent faire concourir les divers » districts & départemens au bien » général, &c.

L'Auteur termine son Ouvrage par les sylvains ou orank-outans, les thévangue ou tatonneur, & par les singes, avec des réflexions sur toute la conduite & les mœurs de ces animaux. Il y a joint un *Post-scriptum*, dans lequel il rend compte d'un grand Ouvrage sur l'Inde qu'il est sur le point de publier, & qui, suivant ce qu'il en dit, ne peut être que très-curieux. Il paroît qu'il se propose d'y examiner les antiquités de ce pays, pour lesquelles il n'est pas aussi prévenu que les autres voyageurs. Ce *postscriptum* est écrit d'une manière

un

un peu obscure ; mais on y apperçoit clairement que l'Auteur ne pense pas que les Indiens remontent à une très-grande antiquité ; il croit que leur ancienne histoire est mêlée de traits nouveaux, ou même notoirement étrangers à la Nation ; qu'ils ont été adoptés & interpolés, sur-tout depuis l'ère de Salivaganen, laquelle ne remonte qu'à environ dix-sept-cens ans. Cependant il ne borne pas à cette dernière époque les antiquités Indiennes, autant que nous pouvons nous en apperçevoir ; il les fixe environ à douze ou quinze cens ans avant le siège de Troye. Toutes ces recherches sont prises dans les livres mêmes des Indiens.

Ce court Extrait suffit pour nous donner une idée de cet Ouvrage sur les animaux & sur les peuples de l'Inde ; nous ne nous sommes point étendus sur les premiers qui n'intéressent qu'un petit nombre de Lecteurs ; mais nous pouvons assurer que ceux qui ne s'occupent point

» dans les villes même, les portes
» des maisons, restant la nuit sim-
» plement poussées, la majeure par-
» tie des habitans, hommes, fem-
» mes, enfans, dorment fort en paix
» sous des espèces d'auvents qui rè-
» gnent sur le devant des bâtimens;
» mais ce que j'ai remarqué dans la
» plupart des grandes routes est en-
» core plus caractéristique. Les voya-
» geurs des deux sexes se reposent
» sous les galeries des hospices pu-
» blics; là une jeune fille modeste,
» seule avec sa mère, peut, sans nul
» inconvénient, se coucher à deux
» ou trois pieds de distance des voya-
» geurs absolument inconnus. ... Il
» est donc vrai de dire qu'entre ces
» Gentils, il règne plus de vraie dé-
» cence & de retenue que parmi les
» Européens. »

L'article du cheval est très-étendu, & renferme d'abord sur les chevaux de l'Arabie & de l'Inde, ensuite sur plusieurs autres objets, des observations qu'il seroit trop long d'extraire

& qu'on lira avec plus de plaisir dans l'ouvrage même ; elles concernent les mœurs & les usages de quelques Indiens, des Arabes Bedouins, & l'état actuel du Mogol, que l'auteur regarde comme près de sa chûte. Les Gouverneurs des Provinces de l'Inde, dit-il, ne respectent plus que de nom la suprématie de l'Empereur de Dehli. Déjà même beaucoup de Chefs ne lui sont plus soumis, quoique par égard pour l'usage, ils ayent daigné paroître s'appuyer de diplômes qu'eux-mêmes avoient fait fabriquer. Si ce régime peut se consolider, si des Seigneurs braves & adroits devenus indépendans, transmettent pendant quelques générations leurs Etats à leur postérité, un nouvel ordre de choses & de dinasties sera sorti du chaos de l'anarchie. L'Auteur fait des réflexions sur la situation des Européens dans l'Inde, & sur-tout sur celle des Anglois, sur les abus de leur Gouvernement ; elles sont fort étendues, & méritent d'être ap-

de ce fils malheureux ; Achille détournant la tête pour cacher ses larmes, est une circonstance qui ajoute beaucoup à l'effet du Tableau ; c'est le vingt quatrième & dernier de l'Iliade. Dans l'Odyssée, on ne peut rien voir de plus beau que les deux têtes d'Ulysse & de Télémaque au commencement du premier Livre. Le Tableau qui représente Agamemnon assassiné par Egyste, à la tête du quatrième Livre, a encore beaucoup d'expression & de mouvement.

Mais ce n'est pas de ce luxe typographique, ni de ces ornemens accessoires des Arts, que cette nouvelle Edition tire son principal mérite ; c'est du soin que le Traducteur a pris de corriger & de perfectionner son Ouvrage. On trouve à chaque Livre, & presqu'à chaque page, des traces de son attention à se rapprocher de l'original, soit par la fidélité de la Traduction, soit par le ton plus harmonieux & plus élé-

gant des vers ; il s'eſt attaché à faire diſparoître les différentes négligences, ſoit de ſtyle, ſoit de rime. Nous donnerons ici quelques exemples des principaux changemens que cette nouvelle Edition offre dans les deux Poëmes, afin que le Lecteur puiſſe juger du zèle de M. de Rochefort, & des efforts qu'il fait pour atteindre la perfection & mériter de plus en plus les ſuffrages du Public.

ILIADE.

On liſoit dans la précédente Edition, vers le commencement du premier Livre, les vers ſuivans :

Le Pontife Chrysès, accablé de triſteſſe,
Pour racheter ſa fille, objet de ſa tendreſſe,
Portoit aux vaiſſeaux Grecs un précieux trésor ;
Dans ſes tremblantes mains tenant ſon ſceptre d'or,
Et la ſainte couronne à ſon Dieu conſacrée,
Il imploroit les Grecs & les deux fils d'Atrée.

On lit dans la nouvelle Edition :

Le Pontife Chrysès, accablé de triſteſſe,
Redemandoit ſa fille, appui de ſa vieilleſſe ;
Il offroit pour rançon un immenſe tréſor ;
Ses vénérables mains portoient un ſceptre d'or
Et l'auguſte couronne à ſon Dieu conſacrée.

La marche de ces derniers vers eſt plus libre & plus dégagée.

Il offroit pour rançon un immenſe tréſor,

vaut mieux que,

Portoit aux vaiſſeaux Grecs un précieux tréſor.

Quelques autres détails ſont mieux encore dans la nouvelle Edition, Livre 2.

Inſenſé, qui du Ciel ignoroit les deſſeins,
Et combien cette guerre, aux Grecs comme aux Troyens,
Devoit coûter encor & de ſang & de peine !

Il s'éveille ; du Dieu dont le pouvoir l'entraîne
La séduisante voix résonne autour de lui.

On lit aujourd'hui :

Insensé, qui du Ciel ignore les décrets !
Il ne voit pas les maux qui l'assiégent de près.
Quels malheurs suspendus sur Troie & sur la Grèce !
Il s'éveille, & du Dieu la voix enchanteresse,
Pour enivrer les sens résonne autour de lui.

On ne peut nier que ces vers n'aient beaucoup gagné pour la richesse de la rime, & pour la coupe de la phrase.

La comparaison du cheval à la fin du sixième Livre, offre divers changemens. Voici l'ancienne version :

Tel qu'un jeune coursier, ardent, plein de courage,
Indigné des loisirs d'un trop long esclavage,

Frémit, rompt ses liens, & de ses pieds brûlans
Frappe & foule la terre, & bondit dans les champs ;
Faisant flotter ses crins, levant sa tête altiere,
Il hennit, & couvert d'écume & de poussiere,
Dans l'*onde accoutumée* il se baigne à loisir,
Plus fier de sa beauté, pressé par le desir,
Léger comme les vents, il court dans les campagnes
Porter ses feux nouveaux auprès de ses compagnes.
Tel le fils de Priam ; qu'irrant ses murs sacrés,
S'abandonne aux transports de ses sens enivrés,
Pareil, en sa splendeur, au Dieu qui nous éclaire,
Vole d'un pas rapide & joint bientôt son frere.

Voici la version nouvelle :

Tel qu'un jeune coursier, ardent, plein de courage,
Indigné des loisirs d'un trop long esclavage,
Brise tous ses liens, vole & fuit dans les champs,
Foule d'un pied léger les tapis verdoyans :
Il écume, il bondit, lève sa tête altière,
Et sur son cou nerveux agitant sa crinière,
Court au fleuve voisin se plonger dans les eaux :
Impatient déjà de braver ses rivaux,
Il s'élance de l'onde, & va dans les campagnes
Etaler son orgueil aux yeux de ses compagnes.
Tel le fils de Priam, Pâris, bouillant d'ardeur,
Tout fier du nouveau feu qui s'allume en son cœur,
Brillant comme le Dieu qui répand la lumière,
S'élance à pas pressés, & joint bientôt son frère.

Le Tableau paroît plus développé dans la nouvelle Edition, & quelques détails sont embellis :

Il écume, il bondit, lève sa tête altière,

vaut mieux que,

Faisant flotter ses crins, lévant sa tête altière.

Brillant comme le Dieu qui répand la lumière,

est le vers que l'ancienne Edition faisoit desirer, & vaut beaucoup mieux que,

Pareil, en sa splendeur, au Dieu qui nous éclaire.

Mais il y avoit aussi dans l'ancienne version quelques détails qu'on peut regretter. Par exemple :

Frémit, rompt ses liens,

est préférable à

Brise tous ses liens.

Comme la comparaison des beaux morceaux du même genre est ce

qui forme le plus sûrement le goût, nous rappellerons ici la description du même animal dans M. de Voltaire & dans M. l'Abbé de Lille.

Tel qu'échappé du sein d'un riant pâturage,
Au bruit de la trompette animant son courage,
Dans les champs de la Thrace un courser orgueilleux,
Indocile, inquiet, plein d'un feu belliqueux,
Levant les crins mouvans de sa tête superbe,
Impatient du frein, vole & bondit sur l'herbe;
Tel paroissoit Egmont.

HENRIADE, Chant 8.

Tandis qu'impétueux, fier, inquiet, ardent,
Cet animal guerrier qu'enfanta le trident,
Déploie, en se jouant dans un gras pâturage,
Sa vigueur indomptée & sa grace sauvage.
Que j'aime & sa souplesse & son port animé;
Soit que dans le courant *du fleuve accoutumé*,

En frissonnant il plonge, & luttant contre
l'onde,
Bat du pied le flot qui blanchit & qui
gronde;
Soit qu'à travers les prés il s'échappe par
bonds,
Soit que, livrant aux vents ses longs crins
vagabonds,
Superbe, l'œil en feu, les narines fumantes,
Beau d'orgueil & d'amour il vole à ses
amantes;
Quand je ne le vois plus, mon œil le suit
encor.

Nous rapprochons ces morceaux; nous nous abstenons de les comparer; le Lecteur les jugera: nous remarquerons seulement que M. de Rochefort a réformé cette expression, *dans l'onde accoutumée*, même après qu'elle a eu en sa faveur l'autorité de M. l'Abbé de Lille. On voit par-là qu'il ne cherche point de prétextes pour conserver ce qui lui paroît défectueux.

ODYSSÉE.

En voici le début.

Muse, chantez ce Roi prudent & courageux,
Qui long-tems égaré sur les flots orageux,
Après que sa valeur, par le fer & la flamme,
Eut brisé les remparts de l'antique Pergame,
De cent Peuples fameux vit les Loix & les mœurs,
Avec ses Compagnons souffrit de longs malheurs,
Et contre les fureurs des Vents & de Neptune
Défendit constamment leur vie & sa fortune.

Il y avoit précédemment :

Muse, chantez ce Roi prudent & courageux,
Qui combattit long-tems ses destins orageux.

Il est certain que ce second vers est moins naturel que celui qui a été substitué.

C'est ainsi que le Poëme de la Ligue (depuis la Henriade) commençoit

autrefois par ces deux vers, dont le second a paru recherché & forcé :

Je chante les combats, & ce Roi généreux,
Qui força les Français à devenir heureux.

Poursuivons.

Qui brisa d'Ilion les murailles sacrées.

Sacrées, c'est-à-dire bâties par les Dieux ; mais dans un Poëme dont Ulysse est le Héros, il ne falloit peut-être pas dire que les murailles qu'il avoit brisées fussent *sacrées*.

Et jetté par le sort en diverses contrées,
De cent Peuples fameux vit les Loix & les Mœurs,
Qui, pour ses Compagnons, souffrit de longs malheurs,
Et sur l'humide plaine où commande Neptune,
Défendit, &c.

On trouve encore quelques changemens, tantôt d'un vers, tantôt d'un hémistiche dans le discours de

Télémaque à Minerve, Livre premier; dans le discours de Leocrite à Mentor, Livre second, &c.; & presque toujours un goût sain & pur préside à ces changemens.

On trouve dans cette Edition, à la tête de l'Odyssée, le discours sur la Philosophie d'Homère, qui étoit à la tête de l'Iliade dans l'Edition précédente.

M. de Rochefort (tous ceux qui le connoissent lui doivent ce témoignage, & nous aimons à le lui rendre) est un des Ecrivains de ce siècle qui mérite le plus par la douceur de ses mœurs & par son caractère aimable, que ses talens & ses travaux soient encouragés.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

VOYAGE aux isles de Lipari, fait en 1781; ou Notice des isles Æoliennes, pour servir à l'Histoire des Volcans; suivi d'un Mémoire sur une espèce de Volcan d'air, & d'un autre sur la température du climat de Malthe; & sur la différence de la chaleur réelle & de la chaleur sensible. Par M. le Commandeur *Déodat de Dolomieu*, Correspondant de l'Académie des Sciences, &c. &c. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1783. 208 pag. *in*-8.° Prix, 2 liv. 10 s. broché.

LES isles de Lipari, ou isles Æoliennes, quoique voisines de la Sicile, sont peu connues & rarement visitées par les Voyageurs. Elles sont situées dans une mer orageuse, où le danger de la navigation est encore augmenté par les bâtimens barbaresques qui croisent pendant tout l'été dans ces parages, & dont

avec raiſon, on redoute la rencontre. D'ailleurs ces iſles ne ſont point encore entrées dans le plan de voyages des Anglois, qui, dans ce genre, donnent le ton à toute l'Europe. Cependant les iſles de Lipari méritoient l'attention & l'étude des Phyſiciens & des Naturaliſtes. Elles préſentent une ſuite de volcans dans tous les états & dans toutes les circonſtances où peuvent ſe trouver les montagnes formées par les feux ſouterrains; on y voit le volcan de Stromboli, le ſeul au monde qui n'ait point de calme & de tranquillité, qui ſoit ſans ceſſe en agitation, qui après une intermittence courte & réglée, faſſe des exploſions & lance au loin des pierres enflammées : on y trouve celui de Vulcano dans ſa plus grande activité, & dont les éruptions, plus rares, s'annoncent par tous les phénomènes qui accompagnent celles de l'Etna & du Véſuve.

Ces iſles ſont ſituées au nord de

la Sicile, à la distance de 8 à 10 lieues, plus ou moins, vers 38° & demi de laditude : elles sont au nombre de 16, ont chacune leur nom particulier ; savoir, Lipari, Vulcano, les Salines, Panaria, Baziluzza, Lisca-bianca, Datoli, Stromboli, Alicuda & Felicuda. On les nomme collectivement isles Æoliennes, & plus communément isles de Lipari, du nom de la plus étendue, de la plus fertile & de la plus peuplée ; les Anciens ne comptoient que sept isles de Lipari, ce qui feroit croire que les autres sont de formation plus moderne.

Ces isles doivent certainement leur formation aux feux souterrains ; suivant M. de Dolomieu elles se sont élevées par accumulation au milieu de la mer qui les baigne. Mais les violentes éruptions qui les ont produites, ou ensemble, ou successivement, sont sûrement antérieures aux tems que fait connoître l'Histoire, puisqu'aucun Historien ne parle de

leur origine, si ce n'est de celle de la petite isle Vulcanello, qui parut subitement hors de l'eau, 204 ans avant J. C.

Vulcano est la première de ces isles qui se présente devant le cap de Melazzo de Sicile, dont elle n'est qu'à 10 lieues; c'est un volcan dans sa plus grande activité, elle a à-peu près quatre lieues de tour; on y voit le plus beau & le plus vaste crater, ou entonnoir de volcan; son plus grand diamètre, dit l'Auteur, me parut d'un demi-mille, & son moindre diamètre, de quatre cens cinquante pas, & la profondeur d'un mille, (environ 800 toises.)

Le crater est terminé dans le fond par une petite plaine qui peut avoir cinquante pas de diamètre; la pente des parois intérieurs est extrêmement roide, de manière qu'il seroit impossible de descendre dans le fond, quand même on n'auroit pas le risque du feu à courir. D'ailleurs qu'y

gagneroit-on, & qu'y verroit-on de plus? cette vaste cavité est très-régulière; elle ne dérobe rien à l'œil de ce qu'elle contient; & j'avoue, dit l'Auteur, qu'elle fut pour moi un des spectacles les plus grands & les plus imposans que la Nature m'eût encore présentés; ce crater fait une impression plus vive sur l'imagination que celui de l'Etna, qui est beaucoup plus vaste, mais qui est moins profond & moins régulier, & que j'ai vu dans un instant où le fond s'étoit presque élevé à la hauteur des bas bords du crater. Je restai très long-tems à admirer celui-ci. »

Autour de l'isle Vulcano, & dans la petite rade qui est au pied du nouveau cône, l'on voit souvent des bulles d'air s'élever du fond de la mer & venir éclater à sa surface; leur effet ressemble au bouillonnement de l'eau sur le feu; les Anciens l'attribuoient en effet à la chaleur de l'eau; mais ce n'est qu'un déve-

loppement du fluide aériforme, qui traverse toute la masse d'eau pour venir éclater à la surface.

M. de Dolomieu donne l'histoire des différentes éruptions de ce volcan, dont la derniere est de 1775; elle fut accompagnée de tremblemens de terre, & les cendres furent portées jusqu'en Sicile; il décrit en détail toutes les productions volcaniques qu'il y a ramassées. L'Auteur passe ensuite à l'isle de Lipari, la principale des dix, qui a six lieues de tour & qui est entièrement volcanique. La principale montagne paroît avoir un mille de hauteur. On y voit des étuves singulières pénétrées par des vapeurs brûlantes, & l'on y envoie des malades de la Calabre & de la Sicile; une source d'eau presque bouillante fait mouvoir trois moulins. Cette isle est un immense magasin de pierres ponces; elle en fournit à toute l'Europe. L'Auteur en prend occasion de décrire cette substance dont il distingue plusieurs

espèces, & qu'on n'a pas analysée jusqu'ici.

Le caractère essentiel des pierres ponces est d'être blanches ou grises-blanchâtres, d'avoir le grain rude, le tissu fibreux, les pores prolongés, une apparence luisante, vitreuse ou soyeuse, d'être en général plus légères que les laves solides ordinaires & beaucoup moins dures, d'être exemptes de fer; & c'est à l'absence de ce métal que l'on doit attribuer une partie de leurs qualités. On en trouve peu dans les autres volcans, parce que la roche-feuilletée, graniteuse & micacée, & le granit lui même, sont les matières premières à l'altération desquelles on doit attribuer la formation des pierres-ponces. Ces matières se trouvent en abondance dans les montagnes primitives; mais les volcans y sont plus rares. Il paroît que depuis le sixième siècle il n'y a pas eu d'éruption dans cette isle; elle est très-fertile, les fruits sont excellens; on y

recueille peu de blé, mais les vignes sont très-bien cultivées. On y fait beaucoup de raisins secs, appellés *passolis*; la ville, qui est la résidence du Gouverneur & de l'Evêque, est petite & mal bâtie.

La population de l'isle est à peu près de quatorze mille ames, dont les trois quarts habitent la Ville, & les autres sont répandus dans la campagne.

Le caractère national des Liparottes est très-marqué; ils sont braves, actifs, affectionnés à leur pays, prompts, vindicatifs & superstitieux. Les femmes y sont très-fécondes, & leur tempérament est si prématuré, que les mariages, parmi le peuple, se font ordinairement à l'âge de douze ans. La meilleure troupe que le Roi de Naples ait à son service est son corps de Liparottes.

L'isle des Salines a cinq lieues de tour; les volcans y sont très-anciennement éteints; l'isle de Panarie n'a que trois lieues de tour; elle pré-

ſente les mêmes indices de volcans, ainſi que de petites iſles ſituées au nord de la grande, & dont l'Auteur donne également une petite notice.

Après avoir viſité toutes ces iſles M. Dolomieu eſt demeuré perſuadé de l'exiſtence d'un ancien crater qui les réuniſſoit toutes : il devoit avoir une étendue immenſe, ſon diamètre pouvoit être de ſix milles, ſa vaſte étendue eſt peut-être la cauſe de ſa deſtruction ; ſon enceinte ne s'eſt pas trouvée aſſez forte pour réſiſter au choc de la mer agitée qui l'aura rompue dans ſa partie la plus foible, qui ſe ſera emparée de ſes cavités, & qui aura morcelé la montagne circulaire qu'il renfermoit.

L'Auteur, en approchant de l'iſle de Stromboli, jouit toute la nuit du ſpectacle de ſon inflammation intermittente. Il s'en approchoit avec d'autant plus d'empreſſement, & obſerva ſes éruptions avec d'autant plus d'attention, qu'il ſavoit que la clarté du

du jour le priveroit d'une partie des circonſtances intéreſſantes de ce ſingulier volcan. Le crater enflammé eſt dans la partie du nord-oueſt de l'iſle, ſur le flanc de la montagne. M. de Dolomieu vit ce volcan lancer pendant toute cette nuit, par intervalles réglés de ſept ou huit minutes, des pierres enflammées qui s'élevoient à plus de cent pieds de hauteur. On y voit par-tout les effets d'un feu toujours actif, qui entaſſe, détruit, change, bouleverſe à chaque inſtant ſes propres produits, & qui varie ſans ceſſe ſes opérations. Cette iſle a trois lieues de circonférence; il y a une montagne qui domine ſur le crater enflammé, d'où l'on peut voir les exploſions. L'inflammation eſt plus active l'hiver que l'été; ſouvent l'intervalle n'eſt pas de deux ou trois minutes; c'eſt le ſeul volcan connu qui ait d'auſſi fréquentes éruptions, & qui n'ait aucun tems de tranquillité. L'éruption n'eſt point annoncée par le bruit; il ſemble que

ce soit un air ou des vapeurs inflammables qui s'allument subitement, & qui font l'explosion, en chassant les pierres qui se trouvent à l'issue du volcan. Peut-être même, dit M. de D., la théorie de l'air inflammable fournira-t-elle la seule explication qu'on puisse donner du concours de toutes les circonstances de ce volcan.

Après avoir disserté sur toutes les substances qui forment la base des laves des isles de Lipari, l'Auteur examine s'il y a une communication de ces volcans avec ceux du Vésuve & de l'Etna, & il croit qu'elle existe, non en réunissant leurs foyers, ce qui n'est pas possible, mais en leur procurant des évents, en servant de passages pour les vapeurs élastiques, de manière qu'un des volcans en fermentation produise des effets très-sensibles dans les autres.

Les isles de Ustica & Pentellaria ont été aussi visitées par M. de D.

On trouve dans toutes deux des vestiges de volcans, l'on voit même de la fumée dans la dernière, & il s'y sublime du souffre ; mais la crainte des Barbaresques fait qu'on y va rarement Le nombre des habitans est de trois ou quatre mille ; ils sont rassemblés dans une petite ville défendue par un Château assez fort, où le Roi de Naples envoie des Prisonniers d'Etat.

Suit la description d'une espèce de volcan d'air, situé à Macaluba, près de Girgenti en Sicile. On voit sur une montagne un grand nombre de petits entonnoirs formés par une croûte d'argile desséchée qui couvre un immense gouffre de boue ; il s'élève à chaque instant de l'intérieur & du fond de chaque entonnoir, une argile grise delayée, à surface convexe, qui, en s'arrondissant, arrive aux èvres du crater, qu'elle surmonte ensuite en forme de demi-globe. Cette espèce de sphère s'ouvre pour laisser éclater

une bulle d'air qui fait tout le jeu de la machine. Cette bulle, en se crevant avec un bruit semblable à celui d'une bouteille que l'on débouche, rejette hors du crater l'argile dont elle a été enveloppée, & cette argile coule à la manière des laves, sur les flancs du monticule. Ce mouvement est continuel à deux ou trois minutes d'intervalle; il y a plus de cent monticules pareils, & le nombre varie tous les jours. En hiver, ces petits cônes s'abaissent & se mettent de niveau. Dans certaines années il se fait des éruptions qui élèvent perpendiculairement de la terre & de la boue à plus de deux cens pieds. On n'y voit rien qui annonce la présence du feu. L'Auteur croit que l'acide vitriolique de l'argile dégage l'acide marin qui se porte sur la pierre calcaire, ce qui développe un air fixe, & celui-ci traverse la masse d'argile humectée pour éclater à sa surface.

Le dernier article de ce volume

eſt un Mémoire ſur la température du climat de Malthe, & ſur les ſenſations qu'elle produit; les chaleurs y paroiſſent exceſſives, & cependant le thermomètre n'y va pas ordinairement à 25 degrés. Le froid y eſt auſſi pénétrant, quoique le thermomètre ſoit à huit degrés de chaud. Or, l'expérience prouve que l'air de Malthe eſt d'une pureté que l'on ne rencontre point en France; mais il eſt des jours où l'atmoſphère eſt viciée par le vent de S. E. ou ſiroco, à un point effrayant. L'Auteur en tire l'explication de ce froid pénétrant & de cette chaleur étouffante. Son Ouvrage eſt rempli d'obſervations curieuſes, & d'explications phyſiques auſſi ſçavantes qu'ingénieuſes.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ÉLOGE de M. l'Abbé
Prédicateur du Roi,
Vicaire de Laon, & Abb
mendataire de Nogent.
gnon, chez J. J. Niel,
Libraire, rue de la Balan
Permission d s Supérieur
in 8.° p. 32.

LA célébrité qu'ont a
M. l'Abbé Poulle d
distingués pour la Chaire
lique, n'ont pu qu'inspirer
de connoître particulière
personne, le caractère & l
de l'Orateur Chrétien. N
recommandable par les qu
cœur que par celles de l'esp
clairent les lumières d'un
sçavoir, M. le Baron de S.
de répondre aux vœux du
en payant un tribut bien
la mémoire d'un ami & d'
patriote, que la mort enl
Novembre 1781, à l'âge d

M. l'Abbé Poulle, ayant reçu une éducation honnête dans la ville d'Avignon où il avoit pris naissance, & au sein d'une famille noble & distinguée dans la Robe, se fit aimer, au sortir du Collège, par la douceur de ses mœurs, & rechercher par les charmes de son esprit. Son premier goût fut celui de la Poésie. Un instant de réflexion lui suffisoit pour réciter d'assez longues tirades de vers qu'il composoit sur le champ. Son premier essai fut couronné en 1732, par l'Académie des Jeux Floraux, « Cet ancien Licée, dont la » gloire est d'avoir souvent encou- » ragé les gens à talens à se pro- » duire sur un plus grand théâtre. » L'aventure célèbre de Damon & de Pythéas n'étoit pas moins propre à échauffer sa verve, pour célébrer le *triomphe de l'amitié*, que le dévouement héroïque de Codrus pour le salut de sa Patrie, sujet d'un autre Poëme, auquel la même Compagnie décerna le prix l'année sui-

vante. Satisfait de cette double victoire, il n'en chercha pas d'autres; mais son imagination avoit besoin d'aliment, & Annibal se présentant aux portes de Rome lui fournit l'idée d'une Tragédie. « Il n'en avoit lu » à ses amis que le premier Acte. Ils » avoient été sur-tout frappés de » l'endroit où le Héros Carthaginois » racontoit que quoique sa tête eût » été mise à prix, il n'avoit pas craint » de s'avancer sous les murs de ses » implacables ennemis.

» Destiné d'abord aux fonctions » de la Magistrature, il n'entra que » tard dans l'état Ecclesiastique. Sa» crifiant à la rigueur de ses devoirs » son goût pour la Poésie, bien» tôt il ne pensa plus qu'à étudier » l'Art Oratoire; & pour s'y exercer » il composa plusieurs Panégyriques » qui furent applaudis, quoique dé» bités dans sa Patrie. » Il sentoit combien le séjour dans la Capitale lui étoit nécessaire pour perfectionner ses talens; il y vint en 1738, &

l'ayant quittée quelque tems après dans le dessein de se fixer dans sa Patrie, il y fut rappellé en 1745, avec une pension de 1000 livres sur l'Abbaye de l'Argentière. Mais si son désintéressement lui cachoit la modicité de cette pension, ses talens devoient bientôt lui épargner le chagrin de desirer encore. « Ayant » prononcé le Panégyrique de Saint » Louis devant l'Académie Fran- » çoise, ce Corps, juste apprécia- » teur du mérite, députa M. de Boze » à qui cette commission rare con- » venoit si bien, pour engager l'an- » cien Evêque de Mirepoix à don- » ner une Abbaye à l'Orateur. En » effet, il eut en 1748 celle de No- » gent-sous-Coucy qu'il a possédée » jusqu'à sa mort avec les embarras » de la jouissance, sans en ressentir le » plaisir, laissant à son successeur » celui d'en augmenter du tiers les » revenus, qui avoient même été » fort diminués les dernieres années » de sa vie par l'incendie de l'Eglise.»

L'Orateur avoit sçu rajeunir un sujet usé depuis long-tems, & frapper des Auditeurs difficiles par une heureuse division, par la noblesse du style & la richesse des expressions. Le discours destiné à être prêché devant la Reine, à la prise d'habit de Madame la Duchesse de Rupelmonde, en 1752, montroit, outre les mêmes talens, le courage d'annoncer des vérités utiles. « Elles lui » avoient été dictées par une piété » éclairée que l'ignorance accuse & » que la foiblesse méconnoît. » Dans le sermon sur *les devoirs de la vie civile*, prêché avec applaudissement à l'ouverture des États du Languedoc, où l'Orateur montre que la Religion, qui commande & perfectionne ces devoirs, veille seule aux intérêts de la société, & supplée à l'insuffisance des loix humaines, « quels coups de pinceau ! » quel tableau fidèle des mœurs de » tous les états ! il sonde toute la » profondeur des plaies que lui ont » le luxe & la mollesse. »

Mais M. le Baron de S. C. admire ſur-tout l'exhortation en faveur des priſonniers, « un des Diſcours » les plus éloquens que notre ſiècle » ait produits. Quel pathétique ! » quelle rapidité ! quels mouvemens ! » quelles figures ! » Il en rappelle la péroraiſon, morceau bien digne en effet d'être cité. « Nous avons ſou- » vent pris plaiſir, ajoute-t-il, à lui » faire répéter cette exhortation ; & » malgré les glaces de la vieilleſſe, il » nous paroiſſoit toujours mettre plus » de pathétique dans ſon récit. Auſſi » jamais ne l'avoit-il débitée dans » la ſalle du Grand Châtelet, ſans » qu'on en eût reſſenti les effets. » M. l'Abbé Poulle, dans ſon Diſcours en faveur des Enfants-trouvés, « réunit à l'onction de Maſſillon, à » l'eſprit de Fléchier, toute l'énergie » de Boſſuet ; & pour juſtifier la comparaiſon avec celui-ci, M. le Baron de S. C. rappelle un trait d'une éloquence mâle & pleine de vigueur. C'eſt dans ce même diſcours que l'O-

rateur annonçant le plus terrible des spectacles, présente le supplice inventé par la cruauté des tyrans, d'attacher inséparablement les vivans aux morts, & renouvellé constamment par la nécessité sous les enseignes de la miséricorde. *Dans un même lit funèbre, & au dessus gît un tas de malades, de mourans, de cadavres pêle-mêle confondus.* Il n'est donc jamais inutile de publier des vérités importantes, conclut M. le B. de S. C. Le fruit, pour être tardif, n'en est quelquefois que plus assuré. Le jeune & vertueux Monarque qui gouverne la France a écouté la voix de l'humanité, & remédié à l'abus qui la faisoit gémir. « Le vœu de » l'homme juste & compatissant ne » périt donc pas toujours; la crainte » de l'exaucer n'appartient qu'au des- » potisme qui laisse tuer quand il » cesse d'assassiner. »

M. l'Abbé Poulle, persuadé que la vérité, proscrite du commerce des hommes, immolée aux égards,

livrée à l'animosité, déguisée par les uns, rejettée par les autres, odieuse à tous, seroit forcée de se bannir de la terre, si nos Chaires ne lui présentoient pas un asyle assuré, & qu'il est des Préditateurs obligés par état de la porter *en droiture & sans ombre*, « remplit ce de-
» voir avec éclat, devant un Prince
» qui eut le mérite de ne jamais
» prendre pour des outrages prémé-
» dités, les leçons des Ministres de
» l'Evangile. » Ce fut après le sacrifice momentané que fit ce Prince, lorsque malade à Metz, il voulut se montrer digne des larmes & des vœux de ses peuples. Malheureusement « son exemple hâta la cor-
» ruption des mœurs que l'incrédu-
» lité sembloit autoriser. Cette der-
» nière avoit fait des progrès si ra-
» pides, que M. l'Abbé Poulle crut
» devoir leur opposer toute la force
» de son éloquence dans son sermon
» sur la Foi. Il avoit une sorte de
» prédilection pour cet ouvrage,

» qui nous porte à le regarder comme » son chef-d'œuvre. » On y admire entr'autres le morceau où il représente les Héros de l'irréligion aux approches de la mort. Un masque de Philosophie semble annoncer au-dehors, le calme de leur esprit; il ne sert qu'à mieux cacher le trouble intérieur qui les agite: c'est le dernier soupir de la Foi. *Ah malheureux! sur le point de se plonger dans le gouffre effroyable de la destruction, ils appellent le néant, l'éternité leur répond.* Pensée forte qui prononcée avec le ton convenable devoit produire un grand effet. « Aussi les Auditeurs n'ou- » blièrent jamais cette dernière » phrase que tout le monde citoit, » avant même l'édition des Sermons » de l'Orateur. »

Après avoir exercé pendant trente-cinq ans le ministère de la parole de Dieu, M. l'Abbé Pousse crut pouvoir aller jouir du repos dans sa Patrie, d'où il ne revint plus qu'une seule fois à Paris, où s'il prononça

» en chaire, ce fut moins pour fa-
» tisfaire l'empressement du public,
» que pour obéir à l'amitié. » Ses parens & ses amis le pressèrent vivement de faire imprimer ses sermons; mais auparavant il falloit les écrire, parce qu'il ne les avoit jamais confiés qu'à sa mémoire. Aussi étoit-il toujours prêt à les prononcer : il pouvoit même sur le champ détacher de plusieurs discours différentes parties pour en faire un nouveau, ou les adapter selon les circonstances, à celui qu'il prononçoit. Un Administrateur des finances, à qui la voix du public n'étoit pas favorable, entre un jour dans l'Eglise au milieu du sermon, & aussi-tôt M. l'Abbé Poulle débite avec force un morceau dont l'application étoit aisée. Quoique tiré d'un autre discours, ce morceau qui frappa l'Auditoire & le Ministre, n'en parut pas moins être à sa place. M. l'Abbé Poulle n'avoit pas même pris, comme Bossuet, la peine de jetter rapidement ses idées sur des feuilles

volantes ; il ne s'apperçut que sa mémoire lui étoit devenue infidèle à son insçu, qu'au moment qu'affoibli par le poids des années, il la somma de lui rendre le dépôt qu'il lui avoit confié. « Il ne put dicter ses discours » de suite ; souvent il se vit contraint » d'en abandonner un pour passer à » l'autre ; tantôt il commençoit par » la péroraison, tantôt il finissoit » par l'exorde. Ici c'étoient quelques » lignes, là des pages entières qu'il » falloit laisser en blanc. » A la vue de tant de lacunes qui lui présentoient l'image du cahos, ainsi qu'il s'exprime lui-même dans une lettre à M. le Cardinal de Bernis, il auroit condamné ses productions à un oubli éternel, si ses parens n'eussent redoublé leurs instances. « Ce zele ardent pour la gloire, dit M. le » B. de S. C. est d'autant plus remarquable, qu'en province, d'excellens Ouvrages ne sont pas des » effets de valeur pour les héritiers, » ou imbécilles, ou avides, & qu'un

» titre d'immortalité littéraire n'y » trouve aucune place dans les ar- » chives ténébreuses des familles. » Touché du motif noble & désin- » téressé de ses sollicitations pres- » santes, le vieillard respectable, avec » autant de résignation que de cons- » tance, s'appliqua à remplir des » vides & à lier des phrases pendant » l'espace de quatre à cinq mois, » au bout desquels ce travail pénible, » dont il ne se croyoit plus capable, » fut achevé. » Toutes les pièces néanmoins se trouvèrent si bien assemblées, « qu'on ne s'apperçut pas » de cette manière aussi dangereuse » que singulière de faire éclore un » Ouvrage, même en examinant les » transitions de cet Orateur. Elles » sont toutes naturelles, & aucune » n'y est amenée avec violence, soit » par des mots parasites, soit par » des phrases superflues. »

M. le B. de S. C. compare l'Orateur à Massillon qui fut son modèle, mais qu'il surpassa souvent.

« Moins élégant, dit-il, il a plus
» d'harmonie ; moins correct, il est
» plus énergique ; s'il n'a pas autant
» de naturel, il l'emporte du côté
» de l'art par des contrastes sçavans
» & des gradations bien ménagées.
» L'un & l'autre admirables par la
» beauté de leurs plans, la noblesse
» de leurs exordes, & le pathé-
» tique de leurs péroraisons, ont
» tous deux excellé dans l'emploi des
» passages de l'Ecriture, & la subs-
» tance des Livres saints se trouve
» heureusement fondue dans leurs
» discours. Massillon a sans doute
» plus d'onction, mais il cede à M.
» l'Abbé Poulle ces mouvemens &
» cette rapidité, ressorts puissans de
» l'Eloquence. » L'un & l'autre,
habiles Scrutateurs du cœur, en ont
pénétré les plus secrets replis ; celui-
ci ayant mieux connu les mœurs de
son tems, en a fait des peintures
fortes & animées. « Son imagination
» a presque toujours le même feu,
» au lieu que celui de son rival est

» souvent éteint, ou quelquefois sem-
» blable à un foible phosphore. »
Le style de l'un tantôt vif & coupé, tantôt périodique & nombreux, a le mérite de la variété que Massillon a trop négligée. Le grand défaut de ce dernier, ajoute l'Auteur, est *la stérilité d'idées.* Il commente celles qui se présentent à son esprit, & les paraphrase de manière à fatiguer ses lecteurs, s'ils étoient moins séduits par son élocution enchanteresse. M. l'Abbé Poulle manque rarement de pensées; elles se présentent en foule à son imagination. « Il sait les orner
» de traits brillans & les lier en-
» tr'elles par une suite d'images tou-
» jours rapides, & quelquefois assez
» fortes pour les rendre dignes de
» ce Maître de la Chaire Evangéli-
» que, l'immortel Bossuet. » Une mémoire heureuse, & l'éloquence d'action donnoient aussi à M. l'Abbé Poulle un grand avantage sur Massillon, qui avoit la mémoire ingrate, & que son air modeste & recueilli

ne dispensoit pas d'avoir des gestes. Les discours du premier n'étant écrits que dans sa tête, « Il paroissoit » plutôt inspiré que préparé aux yeux » de son Auditoire. D'abord il le » prévenoit par un maintien noble, » un regard assuré ; ensuite il le » charmoit par la justesse du ton » & la grace de l'inflexion, ou l'é- » mouvoit par des accens passionnés, » simples ou variés. »

Il étoit à craindre que l'impression, rompant le charme, ne fût l'écueil de ses sermons, comme elle l'a été, & le sera de tant d'autres. La première édition fut rapidement enlevée ; & se proposant d'en donner une seconde, il vouloit y ajouter des réflexions sur toutes les parties de l'art Oratoire, principalement sur l'accent & le geste. Il commençoit à dicter ce qu'il avoit, selon son usage, rédigé dans sa tête, lorsque ses infirmités le forçant de discontinuer, lui permirent seulement d'ajouter aux treize sermons

qu'il a cru devoir donner au Public, une préface où il considère la Religion comme un bienfait universel, pour la montrer aimable & consolante. Si le rigorisme étoit incompatible avec la douceur de son caractère, son ame belle & sans tache se conserva dans toute sa pureté. Si les passions étrangères allumèrent son zèle, elles n'éteignirent pas sa charité. « Il tonnoit contre le vice » & croyoit à la vertu.... Il attaquoit l'incrédulité, & craignoit » de défendre la Religion avec cet » esprit de parti aveugle ou injuste » qu'elle réprouve. » On lui a reproché de la paresse; nom qu'on ne doit donner qu'au penchant à ne rien faire. Né d'une volonté libre & réfléchie, ce n'étoit chez lui qu'une inaptitude involontaire au travail, effet naturel des méditations profondes & continues, après lesquelles les organes trop tendus avoient besoin de repos pour se rétablir.

Aussi préféroit il souvent « les so-

» cités où il pouvoit entendre, voir » & parler, sans répandre son ame » au dehors, sans interrompre ses méditations. » Pour se livrer tout entier à une conversation animée, il auroit fallu remonter les ressorts de son esprit; ce qui lui coûtoit trop, sur tout vers la fin de ses jours. Il la vit arriver « sans trouble, & avec » la résignation d'un Chrétien dont » l'espérance affoiblit les craintes, » sur le seuil même de l'éternité. »

[*Extrait de M. Dupuy.*]

TRAITÉ de la Séduction, considérée dans l'Ordre judiciaire. Par M. *Fournel*, Avocat au Parlement.

Utere, non abutere.

A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine. 1781. Avec Approbation & Privilége

du Roi. Volume *in*-12 de 462 pages.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons déjà donné un premier Extrait de cet important Ouvrage dans le tems qu'il parut, & nous crûmes qu'il méritoit d'être bien accueilli du Public, & par son utilité, & par la manière sçavante & sage dont son Auteur l'avoit traité; mais le succès qu'il a eu auprés de tous les gens sensés, au Barreau & dans les Tribunaux, qui ont, par des Arrêts, adopté & confirmé plusieurs de ses maximes, nous engage, après l'avoir, dans notre premier Extrait, considéré dans son ensemble, à l'examiner en détail, & à l'analyser dans les différentes parties, autant que les bornes d'un Extrait pourront nous le permettre.

La première Partie traite du simple commerce illicite, dégagé de

toute circonſtance aggravante, & qui ne donne lieu qu'à une procédure civile. L'Ouvrage, dans ſon enſemble, eſt conſacré à traiter de la ſéduction employée contre les filles ou veuves pour parvenir à triompher de leur ſageſſe; mais il eſt eſſentiel de remarquer, comme il le dit lui-même, que ſon objet n'eſt pas & n'a jamais été de conſidérer cet attentat ſous ſes rapports avec la religion & la morale, mais ſeulement ſous ceux qu'il peut avoir avec l'ordre judiciaire, & de réunir en corps de droit les différens principes analogues à cette matière.

Le premier Chapitre de cette Partie traite de la nature de l'action qui réſulte du commerce illicite. L'Auteur, dans une note, remarque avec raiſon qu'il n'a employé le terme de ſéduction dans cette première Partie, qu'à défaut d'en avoir trouvé un autre dans la Langue qui exprime convenablement ce qu'il veut dire. Le *ſtupre*, dit-il, ſeroit

le

le mot propre ; mais, d'un côté, l'expreſſion n'eſt pas françoiſe, & de l'autre elle ne fournit point de participe paſſif ; car on ne dit point une fille *ſluprée*, adjectif dont j'aurai grand beſoin dans le cours de cet Ouvrage.

Il eſt bon, à ce qu'il nous ſemble, de remarquer que juſqu'à préſent on n'avoit trouvé dans tous les Tribunaux, ni même au Palais, aucune dénomination préciſe pour qualifier l'action qui réſulte de la groſſeſſe d'une fille ſéduite, & qu'on ne pouvoit l'exprimer que par de longues périphraſes. Notre Auteur la nomme fort ſpirituellement *action en déclaration de paternité ;* auſſi a-t-elle été adoptée ſur le champ au Barreau, où il y a tout lieu de croire qu'elle reſtera.

Paſſant enſuite à la définition de l'action en déclaration de paternité, il en examine le principe ; & rejettant tout ce que des Auteurs, qui n'ont fait que ſe copier les uns &

les autres, ont dit à ce sujet, il assigne à cette action un caractère qui, jusqu'ici, sembloit ignoré, & il prétend que la séduction d'une fille n'est ni délit public, ni délit privé; & voici les raisons sur lesquelles il fonde son avis, & qui nous ont paru décisives :

Ce n'est point un délit public, car il y auroit de l'inconséquence à donner ce caractère à la séduction d'une fille, lorsqu'il est refusé à la séduction d'une femme mariée.

Ce n'est point non plus un délit privé, puisqu'il est du fait des deux parties, & que *volenti non fit injuria*; d'où il conclut que la séduction d'une fille n'ouvre jamais en faveur de celle-ci une action en dommages & intérêts, parce qu'il seroit absurde de récompenser une fille de son inconduite, & de faire servir le libertinage de degré à la fortune.

Il pose pour principe que toute fille qui se laisse séduire, est censée

avoir été flattée de l'eſpoir du mariage ; ce n'eſt, dit-il, que cette conſidération qui peut l'excuſer aux yeux de la Juſtice, & lui faire accorder des dommages & intérêts pour l'inexécution du mariage ſur lequel elle a dû compter ; d'où il réſulte qu'il n'y a aucuns dommages & intérêts, toutes les fois que quelques circonſtances ne préſenteroient pas à la fille ſéduite l'eſpoir de trouver un mari dans ſon ſéducteur. Ce principe, tout ſimple qu'il eſt en lui même, nous paroît lumineux ſur une matière qui, juſqu'à préſent, avoit preſque toujours été livrée à l'arbitraire. L'Auteur ſuit avec beaucoup d'ordre ce principe dans toutes ſes conſéquences, & il nous aſſure qu'il y a eu, depuis la publication de ſon Ouvrage, des Arrêts qui en ont conſacré les nouvelles déciſions. Il traite enſuite, dans un Chapitre particulier, des preuves néceſſaires pour faire imputer la paternité à celui qui la dénie ; mais c'eſt dans

l'Ouvrage même qu'il faut voir les détails dans lesquels l'Auteur entre à ce sujet, & qui sont aussi curieux qu'instructifs, sur-tout l'article où il traite de la ressemblance de l'enfant avec l'accusé, & qui nous a paru très-ingénieux, & sur-tout très-utile pour éclairer des Juges dans une matière assez souvent très-problématique.

La seconde Partie embrasse la séduction caractérisée, c'est-à-dire, celle qui est l'effet de manœuvres criminelles de la part d'un séducteur, & qui donne lieu à des poursuites rigoureuses, telle que le *rapt de séduction*, la séduction d'une pupille par son tuteur, d'une écolière par son maître, d'une pénitente par son Confesseur, d'une prisonnière par son gardien, &c.

Le Chapitre qui traite du rapt de séduction nous paroît mériter une attention particulière, parce que l'Auteur y développe les caractères nécessaires pour constituer le rapt

de séduction, qu'on a très-souvent confondu avec la simple séduction.

Le rapt de séduction est un attentat à l'autorité des parens; c'est un délit qui a pour objet de contracter avec un enfant de famille un mariage avantageux, contre le gré ou à l'insçu de sa famille; d'où il résulte que le rapt de séduction est plutôt le crime de la cupidité & de l'ambition, que celui de la passion ou du tempérament. Le ravisseur, plus occupé de ses intérêts que de la satisfaction des sens, vise à la fortune plutôt qu'à la pudeur. Le séducteur, au contraire, uniquement conduit par les sens, attaque la pudeur, & dédaigne souvent l'alliance de celle qu'il a séduite.

Le rapt de séduction n'est point incompatible avec la sagesse d'une fille; au contraire, la séduction suppose nécessairement la défaite de sa vertu.

La séduction ne peut avoir lieu que de la part d'un homme vis-à-

vis d'une femme ; mais le rapt de séduction n'admet aucune distinction de sexe, pouvant être commis par une fille ou par une veuve envers un fils de famille.

Enfin la séduction est une injure faite à la personne séduite plutôt qu'à sa famille ; mais le rapt de séduction est une injure qui frappe directement sur la famille, donc il blesse les droits de l'autorité ; de sorte qu'un enfant sans famille & sans tuteur n'est pas susceptible de rapt de séduction.

L'Auteur entre ensuite dans la discussion des Loix qui établissent la distinction importante dont nous venons de parler d'après lui, & il s'élève à cette occasion contre plusieurs Auteurs qui ne l'ont pas sentie, & en particulier contre Denizart, qui, dit-il, paroît n'en avoir pas eu la moindre idée. On trouve à la suite de ce Chapitre, ceux qui traitent de l'enlèvement, de la séduction des pupilles par leurs tu-

teurs, des pénitentes par leurs Confesseurs, des écoliers par leurs maîtres, & il nous a paru que chacun de ces Chapitres offre au Lecteur des détails extrêmement intéressans.

La troisième Partie de l'Ouvrage est destinée à considérer la séduction dans les effets qu'elle peut produire dans celle qui en est l'objet, dans les obligations qu'elle lui impose, & dans les suites funestes qui peuvent en résulter.

L'Auteur, dans le premier Chapitre de cette troisième Partie, traite de la déclaration de la grossesse, de son objet, de ses formalités & de ses conséquences; mais avant d'entrer dans la discussion des Loix qui y ont rapport, il fait une distinction fort sage, & que nous croyons devoir transcrire ici pour donner à nos Lecteurs une idée de son style & de son raisonnement.

« L'enfant que la femme porte » dans son sein, dit-il, ne lui » appartient pas; c'est un dépôt

» dont elle est comptable envers
» l'Etat.

» Si la grossesse des femmes ma-
» riées n'est pas soumise à l'inspec-
» tion directe des Tribunaux, c'est
» parce que la femme mariée est
» elle-même sous la garde de son
» mari, & sous les yeux de deux
» familles intéressées, qui sont au-
» tant de protecteurs-nés du nouveau
» citoyen. D'ailleurs à qui sa con-
» servation seroit-elle plus précieuse
» qu'à sa propre mère ? Une femme
» mariée ne voit dans son enfante-
» ment qu'un sujet de transport & de
» joie ; elle produit avec orgueil ce
» qu'elle a conçu sans honte, &
» elle s'applaudit d'une heureuse fé-
» condité qui doit lui donner un
» héritier de son nom & de ses
» biens.

» Mais il s'en faut bien que l'on
» ait la même confiance dans la
» fille imprudente, devenue mère
» par l'effet d'une union illégitime.
» La fécondité, qui fait la gloire

» & le desir des femmes mariées, » fait la crainte & l'humiliation des » filles; elles voient avec désespoir » qu'un témoignage irrécusable va » trahir leur foiblesse & les livrer à » la confusion; telle est la force de » pareilles allarmes, qu'elles ont » souvent étouffé la voix de la Na- » ture, & plus d'une fois l'enfant » a été sacrifié à la réputation de la » mère. »

Après l'exposé qu'on vient de lire, l'Auteur entre dans une discussion approfondie du fameux Edit de Henri II; il en retrace les dispositions avec beaucoup d'ordre, & fait à ce sujet une dissertation qui, en développant les vrais principes de la matière, nous semble devoir engager tous les Juges à les lire dans l'Ouvrage de M. Fournet, pour éviter une grande quantité de méprises qui peuvent arriver très-souvent en jugeant trop arbitrairement ces sortes de matières.

L'Auteur parcourt ensuite en au-

tant de Chapitres les délits qui ne sont que trop souvent la suite de la séduction, tels que l'avortement; l'exposition, l'infanticide & plusieurs autres, sur lesquels il faut consulter l'Ouvrage même. Il traite ensuite, dans un Chapitre fort curieux, des filles publiques, & qui contient leur histoire chez les Juifs, les Grecs, les Romains, & jusqu'à nos jours. Nous ne le suivrons pas chez les étrangers; nous nous contenterons de dire qu'à l'égard de celles de notre pays, l'Auteur remarque que Charlemagne voulant les anéantir, ordonna, entr'autres choses, que tout propriétaire qui auroit loué sa maison à une fille prostituée, seroit tenu de la porter sur ses épaules jusqu'au marché public, où elle seroit fustigée.

Une anecdote fort extraordinaire que notre Auteur rapporte ensuite, c'est que sous le règne de S. Louis les courtisannes furent rétablies, & même, dit-il, réduites en corps de

communauté, ayant des Statuts & des Réglemens. Une Ordonnance de 1254, & que l'Auteur cite, « enjoignit aux filles *folles de leur* » *corps*, de se tenir dans des en- » droits particuliers de la ville, pour » *y commettre & entretenir le vice* » *& péché de luxure*. On leur assigna » de certaines rues, dans lesquelles » il leur étoit enjoint de se rassem- » bler, avec défenses d'exercer ail- » leurs, sous peine d'être chassées » de la ville. Celles qui leur furent » assignées dans Paris reçurent des » dénominations analogues à leur » destination, quelles conservent » encore aujourd'hui, telles que les » rues *Tiron*, *Tireboudin*, *Brise-* » *miche*, *Troussevache*, &c., &c. » Chaque fille avoit dans ces rues » une cellule séparée, sur la porte » de laquelle étoit son portrait, » avec son nom, & le prix qu'elle » exigeoit. »

Les courtisannes n'étoient pas libres de porter toutes sortes de

parures. Plusieurs Arrêts & Ordonnances du Prévôt de Paris, du quinzième siècle, leur firent défenses de porter *des robes à colletes renversées & à queue traînante, des fourrures, des ceintures de soie, ni d'or, ni d'argent, ni de boucles d'argent à leurs souliers*, sous peine de confiscation.

Enfin l'Auteur termine cet Ouvrage par un Chapitre qui n'est pas moins intéressant que les autres, & qui traite du commerce odieux des femmes; « trafic, en France, qui » n'est malheureusement que trop » commun dans la capitale. » Il examine à ce sujet jusqu'à quel point les pères & mères peuvent disposer de leurs enfans, & il élève la question de sçavoir s'ils ont le droit de les produire sur le théâtre. Nous ne le suivrons point dans la discussion de cette question, dans la crainte d'affoiblir les raisons qu'il apporte au soutien de son opinion, & que nous croyons qu'on doit lire de suite

dans ſon Ouvrage ; qui, au ſurplus, nous a paru reſpirer les bonnes mœurs & la morale la plus épurée, & qui nous ſemble pouvoir être auſſi utile aux gens de Lettres & aux Philoſophes, qu'aux Juges & aux Juriſconſultes.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

LETTRE à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

UN article de votre Journal du mois de Juin dernier, dans lequel vous rappellez la réponſe de M. Dupuy, inſérée dans le volume de Novembre 1776, à deux lettres que j'avois eu l'honneur de vous adreſſer, & qui avoient paru dans les volumes de Juin & Juillet précédens, m'ont engagé à revenir ſur des matieres que des occupations d'un genre dif-

férent m'avoient fait perdre de vue depuis long tems.

M. de Villoison, dans une note de ses *Anecdota Græca* [1], ayant eu occasion de parler de la Dissertation philologique de M. Dupuy sur les voyelles de l'hébreu, insérée dans le trente-sixième volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, vous observez que quoique M. de Villoison associe l'Auteur à MM. Schultens & Alder, dont le dernier a publié en 1780 la Description de quelques manuscrits cufiques conservés dans la Bibliothèque de Copenhague, il ne faut pas en inférer que leur opinion soit la même. » On sçait, ajoutez-» vous, quelle a été celle du célèbre » M. Schultens; M. Alder pense » que dans l'ancien syriaque *estran-» ghelo*, d'où le cufique a été tiré, » un point placé au dessus ou au-» dessous d'un caractere, désignoit » différentes voyelles. Au lieu que

(1) Tom. II, pag. 150.

» M. Dupuy prouve qu'il y avoit » anciennement dans le texte hébreu » des marques particulières qui n'é- » toient pas des voyelles, mais qui » servoient à déterminer la pronon- » ciation & le sens de plusieurs » mots, qui, composés des mêmes » consonnes, pouvoient avoir des » significations très-différentes, & » que plusieurs de ces marques ou » signes existoient encore dans les » Manuscrits que lisoit S. Jérôme. » Ainsi ce systême d'écriture étoit » symbolique en partie, comme M. » Dupuy l'a fait particulièrement » remarquer dans une lettre où il a » été obligé d'exposer de nouveau » son sentiment contre la censure » d'un Moderne qui ne l'avoit pas » compris. » [2]

Cette lettre de M. Dupuy est divisée en quatre articles. Dans le premier M. D. discute le sentiment qu'il avoit exposé dans sa Dissertation philologique, & marque en

[2] Pag. 332, *in-4.°*

quoi il diffère de celui de Schultens. Il s'efforce d'établir dans le second, qu'il y avoit dans *plusieurs* endroits de l'Exemplaire hébreu de Saint Jérôme, des signes distinctifs qui fixoient le sens des termes ambigus. Dans le troisième, que S. Jérôme donne à ce signe distinctif le nom d'*accent*. Dans le quatrième enfin, que S, Jérôme n'a point regardé les quatre lettres aspirées des Hébreux, comme des voyelles proprement dites.

Mon dessein, Messieurs, n'est pas de reprendre ici la discussion de ces différens objets, & moins encore de suivre M. Dupuy dans le détail de ses objections & de ses réponses. Je me bornerai à quelques réflexions rapides avant d'en venir au point essentiel que j'ai uniquement en vue dans cette lettre.

M. Dupuy se plaint que j'aie confondu son systême avec celui de Schultens, & il en conclut que je l'ai réfuté sans l'avoir compris. Il

me sera aisé de lui donner satisfaction ; il ne faudra que nous entendre.

J'ai considéré le systême de Schultens dans sa plus grande généralité. J'ai vu qu'en admettant l'existence de signes antérieurs aux points massoretiques, il n'avoit pas des idées bien arrêtées sur leur nature & leur forme, ou ne paroissoit pas tenir beaucoup à celle qu'il s'en étoit formée : *punctula quæcumque tandem illa.* J'ai vu qu'il n'en supposoit l'usage que dans les endroits où l'incertitude de la Langue écrite les rendoient plus indispensables : *ubi necesse erat. . . . . ubi summa necessitas id postulabat.* Je m'en suis donc tenu à son idée principale, qui est que les Hébreux, ainsi que tous les peuples qui ont parlé les Langues orientales, ont dû avoir quelques signes pour distinguer, dans certaines occasions, la signification des termes. J'avoue que c'est en cela que j'ai fait consister le sys-

tême de Schultens ; & sous ce point de vue, il m'a paru que celui de M. Dupuy n'en étoit pas différent. Qu'importe en effet que l'on dise que ces signes tenoient lieu de voyelles & fixoient la prononciation, ou que l'on pense qu'ils étoient des signes muets & servoient seulement à distinguer les diverses acceptions du mot ? L'essentiel est de sçavoir s'ils existoient, s'ils devoient exister ces signes quelconques, à l'aide desquels on pouvoit marquer dans chaque passage le sens que tel terme devoit avoir. Schultens n'en auroit vraisemblablement pas demandé davantage, & l'on peut supposer qu'il ne leur a attribué la fonction de voyelles, que parce que cette supposition est la plus naturelle & la première qui se présente à l'esprit. M. Dupuy attacheroit-il donc plus d'importance à l'idée particulière qu'il s'en est formée ? & regarderoit-il une simple conjecture, hasardée sans preuves qui lui

ſoient propres, comme une découverte, comme un *ſyſtême?* Du moins a-t-il dû m'être permis de ne conſidérer ce ſyſtême que ſous le point de vue général ſous lequel j'avois intérêt de le combattre.

Mais ne ſeroit-ce pas plutôt M. Dupuy qui, ne prenant pas l'enſemble de l'opinion de Schultens, lui auroit donné trop d'étendue? Voici comment il la réfute dans ſa Diſſertation philologique : « Ces » Critiques ne devoient-ils pas » craindre de pouſſer trop loin la » conſéquence du principe certain » d'où ils partoient? Car pour dé- » terminer la prononciation & le » ſens du texte, étoit-il néceſſaire » que chaque conſonne, dans cha- » que mot, fût animée par une de » ces anciennes voyelles qu'on ſup- » poſe? Pour peu que l'on ſoit verſé » dans la connoiſſance des Langues » orientales, on eſt aſſuré du ſens » d'une infinité de termes & d'ex- » preſſions, ſans le ſecours d'aucune

» voyelle écrite : elles donnent en
» ce genre, comme on l'a déjà dit,
» des facilités inconnues aux autres
» Langues. Ne suffisoit-il donc pas
» que les mots qui pouvoient prêter
» au doute & à l'équivoque, por-
» tassent quelque marque qui em-
» pêchât de les confondre avec
» d'autres qui, quoique composés
» des mêmes caractères, présen-
» toient des sens très-différens ? [1] »
Et voilà précisément tout ce que Schultens demandoit : *ubi summa necessitas id postulabat.*

M. Dupuy peut me reprocher avec plus de raison de n'avoir pas exposé assez clairement les fonctions qu'il entendoit attribuer à ces signes qu'il suppose avoir été autrefois écrits dans le texte ; de n'avoir pas toujours assez distingué les conséquences auxquelles, bien ou mal à propos, je croyois qu'il pouvoit être

[1] Mém. de Littér. Tom. XXXVI, pag. 276.

réduit, d'après des aveux formels & des points accordés ; enfin de m'être plus attaché à reconnoître le ſens que S. Jérôme donnoit au mot *accent*, qu'à déterminer celui dans lequel M. Dupuy veut qu'on le prenne. C'eſt aux perſonnes qui auront lu ma Diſſertation, à juger ſi, malgré cela, je n'ai pas prouvé que les accens dont parle Saint Jérôme n'étoient point tracés dans le texte & n'avoient aucun rapport avec l'écriture ; c'eſt à celles qui auront lu la Diſſertation philologique & la Lettre qui en contient la défenſe, à décider ſi, avec quelque clarté que l'Auteur y explique ſon idée ſur la nature de ces accens, il a établi ſolidement que cette idée eſt celle que S. Jérôme nous en donne, ſi même il nous en préſente des notions bien liées avec ſa conjecture, bien préciſes & bien ſatisfaiſantes, lorſque dans ſa Lettre, après avoir obſervé que l'accent peut convenir & à l'écriture & à la Langue parlée ;

à celle-ci sur tout de plusieurs manières, pour la quantité de voyelles, pour les tons graves ou aigus, pour ces variétés de prononciations, ces inflexions, ces nuances d'articulation, que souvent l'écriture ne sçauroit rendre, tels que sont les accens *provinciaux*. Il ajoute : « J'ai toujours pensé que toutes ces exceptions diverses avoient été comprises par S. Jérôme sous le nom d'*accens* ; c'est-à-dire qu'il y en avoit qui n'étoient que pour la prononciation, sans pouvoir être écrits ; d'autres qui se prononçoient & pouvoient s'écrire, quoiqu'ils ne fussent pas toujours écrits ; d'autres qui se prononçoient & se trouvoient tracés dans le texte ; d'autres enfin, qui, sans influer sur la prosodie, sans la modifier en aucune manière, étoient quelquefois écrits, & plus souvent encore ne l'étoient pas. [1] »

[1] Pag. 736.

M. Dupuy avoit allégué dans sa Dissertation philologique plusieurs textes de S. Jérôme, dans lesquels le saint Docteur n'oppose à l'autorité des Septante, ou à celles des autres versions de son tems, que ce qu'il appelle *la vérité hébraïque*, la *véritable leçon de l'hébreu*. Il observoit que dans tous ces passages, le texte sacré n'offre que des termes ambigus, qui, en ne considérant que l'assemblage des lettres, supporteroient le sens que les autres intérprêtes leur avoient donné, aussi bien que celui que S. Jérôme vouloit leur attribuer. D'où il concluoit qu'il y avoit alors dans le texte des signes distinctifs qui fixoient exclusivement le sens de ces passages.

M. Dupuy rappelle ce raisonnement dans sa Lettre. Il me demande ensuite ce que j'y oppose, & il assure que je n'y oppose rien, que je n'en parle même pas. [1] Est-il vrai que j'ai laissé sans réponse ce raisonnement capital, ou M. Dupuy

voudroit-il dire seulement que je n'y ai fait aucune réponse solide ?

J'entreprends, dans la troisième question, de discuter s'il est vrai que les Hébreux aient eu des signes quelconques qui suppléassent aux points voyelles qu'ils n'avoient pas encore. J'observe d'abord que quoique M. Dupuy ne dise pas dans quel tems les prétendus signes ont pris naissance, ses principes conduisent à les faire remonter au moins jusqu'au tems où l'hébreu cessa d'être Langue vulgaire, c'est-à-dire, jusqu'au tems d'Esdras. J'ajoute que ses preuves particulières se bornent à montrer que S. Jérôme a dû souvent être guidé par des signes semblables, & qu'ils existoient véritablement de son tems. A cela j'oppose d'abord quelques réflexions générales, desquelles il résulte ; 1.° que ces signes distinctifs ne furent point mis dans le texte par les Auteurs sacrés eux-mêmes ; 2.° qu'ils n'y ont point été ajoutés après coup,

&

& par une main étrangère; 3.° qu'ils n'ont point été inventés avant J. C. ou peu de tems après; 4.° qu'ils n'existoient pas du tems de Saint Jérôme; 5.° ni à l'époque même où vivoient les Auteurs du Talmud.

De ces considérations générales je passe à la discussion plus particulière des preuves que M. Dupuy a cru trouver dans S. Jérôme, de leur existence & de leur usage. Ces preuves ne sont autres que les textes du saint Docteur dont on vient de parler, & le raisonnement auquel ils servent de base. J'apporte trois réponses: 1.° que plusieurs des endroits cités prouveroient que Saint Jérôme auroit regardé les signes dont il s'agit comme une autorité infaillible, comme étant l'ouvrage même des Auteurs inspirés, & faisant une partie essentielle de leur texte, supposition que j'avois déjà montré ne pouvoir être admise; 2.° que la vérité hébraïque, dans l'esprit de S. Jérôme, pouvoit n'être

que la critique du texte ; 3.° que le saint Docteur pouvoit avoir eu un texte plus correct en quelques endroits ; que le nôtre & celui des Septante ; c'est-à-dire, comme je l'expliqué, un texte qui offroit encore des ' & des ', que les points massorethiques ont fait disparoître depuis.

Ces principes, ajoutois-je, *s'appliquent à tous les passages, soit des Commentaires, soit de la Version de S. Jérôme allégués par M. Dupuy* [1]. Il est vrai que je m'en tins alors à cet énoncé général ; je craignis qu'une critique détaillée ne me menât trop loin. Je l'entreprends aujourd'hui, & je vais les soumettre à votre jugement.

Après avoir dit que je n'opposois rien à son raisonnement, que je n'en parlois même pas, M. Dupuy trouve pourtant dans mes Lettres quelque chose *qui peut y avoir quel-*

[1] Pag. 429.

que rapport, & il rappelle la seconde des trois réponses ci dessus. Il disserte très-longuement, pour prouver qu'il y a dans S. Jérôme des textes si formels, des expressions si fortes, qu'on ne peut leur donner l'interprétation proposée ; mais quand cela seroit démontré, ce ne seroit pas assez ; il ne suffiroit même pas d'avoir prouvé que cette explication ne peut avoir lieu pour aucun des textes qu'il a allégués ; car s'il n'établit pas qu'il en est de même des autres raisons, il n'a rien prouvé ; & si je montre qu'une seule des autres peut s'y appliquer, la question est décidée.

Au surplus, j'observerai ici que cette solution que M. Dupuy trouve *si pitoyable, si frivole, si injurieuse à la mémoire du saint Docteur*, & contre laquelle il se récrie comme si j'étois le premier qui y eût eu recours, n'est cependant pas nouvelle, & qu'avant moi d'habiles

Critiques avoient *osé* l'employer [1]. Il demande qu'on l'appuie sur des passages *bien précis* de S. Jérôme, & il *défie hardiment* que l'on puisse en produire. Je crois que tous les endroits dans lesquels le saint Docteur, pour justifier sa Traduction, s'attache à critiquer celle des Septante, peuvent être allégués avec succès, & tels sont la plupart de ceux mêmes qu'on nous oppose, comme on le verra dans la discussion que nous allons en faire.

I. Au dernier verset du Chapitre 47 de la Genèse, Saint Jérôme lit מטה *lectus*, où les Septante avoient lu מטה *virga*. *Utra lectio potior sit*, dit L. Capelle, dans l'endroit cité par M. D. [2], *non est facile defi-*

[1] L'Editeur de la Grammaire hébraïque de Masclef, Tom. II, & le Père Houbigant, dans la Préface qu'il a mise à la tête de ses *Racines hébraïques*.

[2] Pag. 741. Ex Crit. sacr. Lib. 2, cap. 3, n. 5.

nire, cùm utrâque sensum fundat commodum. Ailleurs il va plus loin & entreprend de prouver que la manière dont les Septante ont lu, est préférable à celle de l'hébreu : *Nam historia hujus loci*, dit-il, *sensum hunc exigere videtur* [2]. J'estime Louis Capelle comme un Critique sçavant & judicieux ; mais quoique M. Dupuy l'appelle, je ne sçais pourquoi, mon Auteur favori, je pense qu'il a cédé ici, comme en beaucoup d'autres occasions, à sa prévention en faveur des Septante, & au desir qu'il avoit de diminuer le respect superstitieux de la plupart de ceux de sa secte pour le texte hébreu. Il nous sera permis de croire que le sens suivi par S. Jérôme est, à tous égards, le plus simple & le plus naturel, & par conséquent le meilleur ; que dès que le saint Docteur a pu prouver que ce sens étoit dans l'hébreu, il n'a pas dû hésiter

[2] Append. Ad Crit. sacr. pag. 499.

sur le choix, & qu'il a dû sur-tout le préférer lorsqu'il y voyoit un moyen d'écarter l'interprétation que quelques-uns donnoient à ce passage : *Adoravit Jacob summitatem sceptri Joseph, quod videlicet adorans filium potestatem ejus adoraverit.* J'ajouterai (& ceci est décisif) qu'il paroît que c'est uniquement à cette fausse interprétation, & non à celle des Septante, qu'il oppose la lettre de l'hébreu. En effet, l'hébreu traduit littéralement, porte : *Et adoravit Israel ad summitatem, ad caput*, ou, *supra summitatem, supra caput lecti, vel baculi ;* & non point *adoravit Israël summitatem vel caput.* Les Septante ne s'y étoient pas trompés ; ils avoient traduit : προσεκυνησεν επι το ακρον της ραβδου αυτου. Ce n'est donc point eux que S. Jérôme entreprend de combattre par l'autorité du texte original ; ce n'est point sur la traduction du mot מטה qu'il insiste, mais sur celle des mots qui précè-

dent עֹר רֹאשׁ, qui ne sont point équivoques ; c'est de ces mots, & relativement à l'interprétation dont il venoit de parler, qu'il dit : *Cùm in hebræo multùm aliter legatur ;* c'est enfin en conséquence de ces mots seuls qu'il assure, comme les Septante eux-mêmes auroient pu le dire, que : *Hoc loco quidam frustrà simulant adorasse Jacob summitatem sceptri Joseph.*

II. Gen. XXVI. 12. Un mot que les Septante rendent par *hordeum*, doit être rendu, suivant S. Jérôme, par *æstimatum* ou *æstimatio*, c'est-à-dire qu'avec les mêmes lettres S. Jérôme lisoit שְׂעָרִים où les Septante avoient lu שְׂעֹרִים. En lisant ainsi, S. Jérôme déclare qu'il ne faisoit que rendre ce qu'il trouvoit dans son texte : il y avoit donc un signe quelconque qui, au défaut de voyelles, fixoit cette signification du mot équivoque שְׂעֹרִים. J'omets une première réflexion que j'ai faite ailleurs, & qui se présente naturel-

lement ici ; c'est qu'il seroit étonnant qu'on eût pris le soin d'ôter, dans des textes aussi indifférens que celui dont il s'agit, des équivoques qu'on laissoit subsister dans les endroits les plus importans. Tâchons de découvrir la pensée de S. Jérôme. Voici comme il s'exprime : *Licet in aliena terra seminaverit Isaac tamen non puto quod tanta ei fertilitas hordei fuerit. Undè meliùs puto illud esse quod habetur in hæbreo & aquila quoque transtulit : & invenit in illo anno centuplum æstimatum, id est : εκατον εικαστμενον : licet enim eisdem litteris & æstimatio scribatur & hordeum ; tamen æstimationes saarim leguntur, hordea vero sorim.*

La question est de sçavoir si ces mots : *quod in hebræo habetur* sont exclusifs de tout autre sens que celui qu'adopte le saint Docteur. Or, il paroît au contraire que S. Jérôme n'a fait que choisir entre deux sens que le texte hébreu lui présentoit ; il a soin de donner les raisons de

préférence qui le déterminent ; il choisit l'un parce qu'il le croit meilleur ; il s'appuie de l'autorité d'un Traducteur plus ancien, comme pour faire remarquer qu'il n'est pas le premier qui ait traduit ainsi. Voilà la marche circonspecte d'un Critique qui hasarde son opinion, & non pas le ton décidé qu'il auroit dû prendre s'il avoit pu dire : L'interprétation des Septante est fausse ; il ne m'est pas permis de la suivre sans contredire la lettre de mon texte. D'ailleurs S. Jérôme dit bien que le mot hébreu peut se prononcer *saarim* ou *sorim* ; mais il n'affirme point qu'il y ait écrit dans le texte *saarim*, & non pas *sorim*.

III. Le passage qui paroît avoir fait le plus d'impression sur M. Dupuy, est celui d'Isaïe : *Audite audientes & nolite intelligere : & videte visionem, & nolite cognoscere. Ex cæcà cor populi hujus*, &c. Il s'étend fort au long dans sa Lettre sur les raisons qui devoient empêcher

S. Jérôme de s'écarter de la Version des Septante : *Incrassatum est cor populi hujus, &c.* Le texte, destitué de points voyelles, la comporte également, l'autorité de Saint Paul l'avoit consacrée ; on la trouvoit même dans S. Mathieu, qui cite ordinairement le texte hébreu ; elle étoit claire, simple & sans embarras, tandis que l'autre étoit sujette aux plus fortes objections & amenoit les discussions théologiques les plus délicates. Il remarque que S. Jérôme se fait à lui-même la plupart de ces difficultés, qui ne sont cependant pas capables de l'arrêter. *Que trouvoit-il donc dans le texte*, demande M. D., *qui pût exiger de lui tant de sacrifices* [1] ?

1.° Avant de répondre à cette question, examinons quels étoient ces *sacrifices* que le saint Docteur avoit à faire pour soutenir le sens qu'il donnoit à l'hébreu. La diffi-

[1] Pag. 740.

culté qui se présente ici, ne se retrouve-t-elle pas dans vingt autres endroits des Ecritures ? S. Jérôme pouvoit-il l'ignorer, ou devoit-il être plus embarrassé d'appliquer au texte d'Isaïe les réponses solides que les mêmes Ecritures lui fournissoient & dont il avoit eu si souvent occasion de faire usage ? Aussi en lisant cet endroit de son Commentaire, n'y trouve-t-on rien de cette peine, de ce tourment dans lequel M. Dupuy s'est plu à nous le représenter. Il réfute d'abord ceux qui accusoient les Juifs d'avoir corrompu leur texte. Il fait observer ensuite qu'on ne gagneroit rien à suivre dans cette occasion l'interprétation des Septante : *De præsenti autem loco hoc dicendum est frustrà nos ad* LXX. *translationem confugere, ne blasphemum videantur esse quod juxtà hebraïcum dicitur : auditu audite & nolite intelligere : & videte visionem & nolite cognoscere ; quùm hujusmodi testimonia etiam in sep-*

tingenta interpretibus reperiamus. Il en cite plusieurs exemples, & conclut avec raison que cette difficulté n'étant point particulière au texte qu'il traduit, cesse dès-lors d'en être une contre sa Traduction: *Ergo & absque hoc testimonio quod nunc conamur exponere, manet eadem quæstio in Ecclesiis, & aut cum ista solventur & cæteræ, aut & cum cæteris & hæc indissolubilis erit.* Enfin il donne la solution générale de la difficulté qui résulte, soit du passage d'Isaïe, soit des autres textes semblables de l'Ecriture, & il la tire de la doctrine de Saint Paul, dont il analyse l'Epître aux Romains. Nous ne le suivrons pas dans cette discussion, qui est étrangère à notre objet. Il nous suffit d'avoir montré qu'on est bien éloigné de saisir l'esprit du saint Docteur, & de rendre à sa science profonde la justice qui lui est dûe, lorsqu'on le suppose aussi accablé de la difficulté que présente le texte d'Isaïe,

que si elle s'étoit offerte ici à lui pour la première fois.

2.° Cependant on demandera toujours ce qui a pu déterminer Saint Jérôme à préférer le sens qu'il adopte, à celui qu'avoient suivi les Septante. *Ce n'étoient pas des signes vocaux*, dit M. Dupuy; *il n'y en avoit point*, j'en conviendrai avec lui. Cependant Schultens & ses partisans, pouvoient répondre qu'il n'y en avoit pas par-tout, mais qu'il s'en trouvoit ici. *Je conclus donc*, continue M. D., *que c'étoit un signe quelconque d'une autre espèce, une marque particulière, qui excluoit tout autre sens différent du sien* La conclusion n'est pas juste, parce qu'elle n'est pas nécessaire. En effet, s'il est prouvé qu'une de ces lettres, que la ponctuation massoréthique a fait disparoître en tant d'endroits, qu'un seul *iod* de plus dans l'exemplaire de S. Jérôme suffisoit pour déterminer irrévocablement le sens qu'il a suivi, lorsqu'on aura un

principe d'explication si simple en lui-même, & appuyé par des faits, se croira-t-on encore obligé de recourir à des marques particulières, à des signes inconnus, dont rien n'établit l'existence, dont tout au contraire détruit la supposition ? Or, que l'on restitue dans le mot חשמ, l'*iod* qui a pu y être originairement ; que l'on suppose que l'exemplaire de S. Jérôme portoit l'impératif חַשְׁמִי, au lieu du même impératif dans la forme חַשְׁמֵ, tel qu'il est aujourd'hui ; & dès-lors, indépendamment des points voyelles, & sans aucun signe particulier d'une espèce quelconque, par la force seule des lettres qui le composoient, l'impératif hiphil *excæca*, étoit distingué du prétérit hophal *excæcasum*, & ne pouvoit plus être confondu avec lui.

IV. Le quatrième texte que M. Dupuy allégue en preuve de son assertion, n'a pas dû lui paroître d'une bien grande force. Après avoir

reproché à la Maison d'Israël ses continuelles infidélités, & lui avoit annoncé les vengeances du Seigneur; le Prophête Osee s'adresse à la Maison de Juda, & l'exhorte à ne pas imiter ces funestes exemples : *Si fornicaris, Israël non delinquat saltem Juda & nolite ingredi in Galgala, & ne ascenderitis in Bethaven* [1]; l'hébreu porte : בית און, à la lettre, Maison d'iniquité ou de vanité. Qu'a dû se dire S. Jérôme qui avoit ce mot à traduire? Bethaven est un nom de lieu, comme Galgala; celui-ci étoit un des lieux consacrés à l'idolâtrie d'Israël, ainsi qu'Osée lui-même le remarque [2]. Il en étoit donc de même de celui-là; d'ailleurs le Prophête le dit formellement dans un autre endroit : on y adoroit le Veau d'or [3]. Or, c'étoit à Béthel que Jéroboam avoit

[1] Ch. IV. XV.

[2] Ch. XII. 11.

[3] Chap. X. 5.

placé l'un des Veaux d'or qui étoient devenus la cause & l'objet de l'idolâtrie des Israélites. La signification du mot *Bethaven* n'est donc pas douteuse ; c'est la ville de Béthel qui a cessé d'être la maison du Seigneur, & qui est devenue une maison d'iniquité, ou la maison de l'idole : *Est autem Bethel & quæ priùs vocabatur domus Dei, postquam vituli in ea positi sunt appellata est Bethaven, idest, domus inutilis & domus idoli, quod nos ut in hebræo legitur expressimus.* Je demande, après cela, si le saint Docteur a eu tort de s'étonner de la manière dont les Septante ont traduit ce mot, & s'il falloit dans le texte un signe particulier qui exclût l'interprétation qu'ils lui donnent, pour l'autoriser à dire : *Miror cur septuaginta domum Ων interpretati sunt.*

Il y a plus, S. Jérôme recherche quelle a pu être la source d'une interprétation si singulière ; il croit la

trouver & il l'indique. Les Septante n'auront peut-être pas lu comme lui ; mais d'où seroit venue cette variété de leçons ? d'un accent qu'un des deux exemplaires auroit porté, & qui ne se seroit pas trouvé dans l'autre, ou n'auroit pas été le même ? Point du tout ; c'est, suivant Saint Jérôme, le mot lui même qui aura été différent ; les Septante auront vu une lettre où le saint Docteur en voyoit une autre. De-là je tire deux conséquences : donc, suivant S. Jérôme, l'interprétation des Septante, dans cet endroit, ne provenoit point d'une différence dans l'accent ou signe diacritique qui auroit déterminé la signification du mot : donc, d'après S. Jérôme, il n'y avoit réellement point dans les autres parties du texte, d'accent ou de signe semblable, dont la diversité put occasionner celle des interprétations, car les soupçons seroient certainement tombés sur un changement de cette espèce, plutôt que

sur un changement dans les lettres mêmes.

Je vais plus loin encore, & je crois qu'il est possible de vérifier ce que le saint Docteur n'a fait que conjecturer. Ecoutons-le d'abord lui-même : *Miror*, dit-il, *cur Septuginta domum* Ων *interpretati sunt nisi fortè errore consueto pro jod littera media quæ Aleph & nun litteris ex utraque parte vallatur*, *vau*, *quæ sola differt magnitudine*, *putaverunt*. En rapprochant ces mots de ce qui est dit plus haut, il est impossible de ne pas voir que le texte a été altéré. En effet, si l'erreur des Septante vient de ce qu'ils ont lu און pour יון, donc S. Jérôme trouvoit cette dernière leçon dans son texte ; mais alors, comment auroit-il pu écrire *Bethaven ?* M. D. pense que dans la fin du passage dont il s'agit, on a mis *iod* où il falloit écrire *vau*, & *vau* où il falloit mettre *iod* [1]. Ainsi selon lui,

[1] Mém. de Litter. pag. 282.

la conjecture de S. Jérôme est, que les Septante ont lu יאן, au lieu de יון. Mais ici se présente une nouvelle difficulté, que M. D. ne dissimule pas & ne résoud point. Comment S. Jérôme, qui voyoit les Septante traduire Ω', pouvoit-il croire qu'ils avoient lu par un *iod* plutôt que par un *vau* ? C'étoit au contraire en supposant cette première leçon, qu'il auroit dû s'étonner de les voir traduire comme ils l'ont fait : ainsi il y a également de la difficulté à supposer que les Septante ou S Jérôme aient lu par *iod*, & que l'autre auroit lu par *vau* ; cependant il est certain que suivant la conjecture du saint Docteur, les deux leçons n'étoient pas les mêmes. Pour se décider dans cette alternative, il faut peser les difficultés qui naissent de part & d'autre, & les comparer entr'elles. D'après cela, voici comme je raisonne. Si S. Jérôme a lu יאן, il n'a pas pu traduire *Bethaven* ; si les

Septante avoient lu אין, ils n'auroient pas traduit Ων : en supposant donc que ce premier eût traduit *Bethaven*, & les seconds *Domum* Ων, tous les deux ont dû lire אין ; ainsi ou les Septante ou S. Jérôme ont exprimé le mot hébreu différemment de ce que portent aujourd'hui leurs exemplaires ; & la question se réduit à sçavoir lequel des deux textes peut être avec plus de vraisemblance soupçonné d'être fautif. Or, la question réduite à ces termes, sera bientôt résolue. La leçon des Septante n'est pas douteuse ; elle est confirmée par le texte même de S. Jérôme ; c'est donc dans celui ci que se trouve l'erreur. Les Septante ont traduit Ων, & par conséquent ont lu אין ; S. Jérôme a lu אין, & par conséquent n'a pas traduit *Bethaven*.

Ce raisonnement me paroît clair. J'observe encore qu'en traduisant *domum inutilem*, *quæ nihil prosit*, à l'exemple d'Aquila & de Sim-

maque, qui avoient traduit οἰκον ἀνωφελη, S. Jérôme se rapproche davantage de la signification propre du mot אין. Ainsi il paroît constaté que S. Jérôme lisoit dans son exemplaire ביט אין, & par-là même il est prouvé que les Septante avoient lu autrement que lui ; ce n'est plus une conjecture, c'est un fait. La manière dont ces Traducteurs expriment le mot hébreu, la conformité de la leçon qui leur est attribuée, avec celle que le texte nous offre aujourd'hui, ne laissent en effet aucun lieu de douter qu'ils n'aient lu ביט און.

Le texte d'Osée est encore susceptible de quelques réflexions, sur lesquelles il ne sera pas inutile d'insister. J'avois donné pour première réponse au raisonnement fondamental de M. D., que dans plusieurs des passages qui lui servent de base, S. Jérôme auroit regardé les prétendus signes qu'on veut qu'il ait trouvés dans son exemplaire, comme

une partie essentielle du texte sacré & l'ouvrage même des Auteurs inspirés, & que des raisons que j'ai détaillées ailleurs ne permettoient pas d'admettre. On jugera par ce que dit M. Dupuy sur ce sujet, s'il a détruit le principe que j'ai mis en fait, ou s'il en a écarté les conséquences.

Je dis : si les signes dont il s'agit étoient l'ouvrage des Ecrivains sacrés, s'ils faisoient une partie intégrante du texte, quelle main a osé les en ôter ? Si S. Jérôme ne les a regardés que comme des secours ajoutés après coup au texte pour en faciliter l'intelligence, comment a-t-il pu leur accorder tant d'autorité, & en faire en quelques endroits les arbitres suprêmes du sens de l'Ecriture ? Il ne reste qu'une troisième supposition à faire ; c'est que S. Jérôme auroit reçu comme l'Ouvrage primitif des Auteurs sacrés, ce qui n'auroit été que le fruit tardif de la critique des Docteurs Juifs.

Mais à cette supposition véritablement injurieuse à la mémoire du saint Docteur, & si propre à détruire l'autorité de sa version adoptée par l'Eglise & consacrée par le respect de tous les siècles, j'ai opposé un fait qui me paroît décisif. Saint Jérôme ne s'explique nulle part sur la nature de ces signes prétendus; il ne parle des accens de l'hébreu que par occasion, & toujours d'une manière très-obscure: qu'on me montre un endroit où il énonce clairement la fonction que l'on veut qu'ils aient fait dans le texte; ou qu'on m'explique comment le saint Docteur qui differte avec tant de soin sur toutes les lettres de son alphabet, qui parle même de certains points que les Docteurs Juifs mettoient sur quelques mots, & avertit de l'usage auquel ils étoient destinés, eût été si négligent à l'égard des signes dont il s'agit, s'ils avoient été tracés dans son texte, s'il eût cru qu'ils y avoient été mis par la

main des Auteurs inspirés, & qu'à ce titre ils constituoient non moins que les lettres mêmes, la Parole divine.

J'observois en particulier, que souvent il s'étonne que les Septante aient suivi d'autres sens que le sien, & j'en concluois qu'il auroit donc supposé du moins les signes antérieurs au siècle de ces Traducteurs. M. D., qui ne rappelle que ces derniers mots, se contente de répondre que *cela peut être ; qu'il ne voit aucun inconvénient que telle ait été sa idée. Mais après tout*, ajoute-t-il, *comme il n'a point manifesté la supposition qu'il faisoit, je ne suis point tenu d'en rendre compte* [1]. Mais quand la supposition est manifeste, M. D. n'étoit-il pas tenu de l'expliquer. Le fait n'est-il pas prouvé par le texte même d'Osée que nous discutons, & par cent autres ? La conclusion que j'en tire n'est-elle pas immédiate & nécessaire ?

[1] Pag. 745.

V.

V. Le dernier texte du genre de ceux que nous examinons ici, cité par M. D., est celui de la Genèse, XV. II. Les oiseaux venoient fondre sur les victimes immolées par Abraham, & il les chassoit, *& abigebat eas Abram*; c'est ainsi que la Vulgate traduit, & ce sens est conforme à ce que porte l'hébreu d'aujourd'hui. Les Septante avoient traduit autrement *& sedit cum eis*, *και συνεκαθισεν αυτοις* Αβραμ. Le mot hébreu, destitué de points voyelles, peut en effet recevoir les deux interprétations; mais cette dernière paroît à M. Dupuy si simple & si conforme à l'analogie de la Langue, celle de S. Jérôme, au contraire, si peu naturelle, si recherchée, si difficile à trouver, que sans le secours d'un signe distinctif, il ne conçoit pas comment le saint Docteur auroit pu s'écarter de l'interprétation des Septante [1].

[1] Mém. de Littér. pag. 286.

1.° La chose est-elle véritablement si difficile à concevoir ? On convient qu'à ne considérer que le mot ישב, il est plus simple de le mettre au futur *kal* de la racine יָשַׁב, qu'au futur *iphil* de la racine נָשַׁב ; mais examinons le sens qui en résultera. Entendra-t-on qu'Abraham se reposa avec les oiseaux, ou au milieu des oiseaux qui venoient derrière ses victimes ? On ne croira pas qu'il ne les eût immolés que pour les voir tranquillement servir de pâture aux animaux carnassiers. Dira-t-on avec les Septante, qu'Abraham étoit assis auprès des victimes, ou comme D. Calmet, qu'il se coucha au milieu de ces victimes divisées ? Mais quelle liaison entre cette action d'Abraham & ce qui est dit plus haut des oiseaux qui fondoient du Ciel, circonstance que l'Historien sacré n'a pas rapporté sans dessein ? Pour faire entendre qu'Abraham eut soin de chasser des oiseaux que sa présence n'avoit pas empêché d'ap-

procher, suffisoit-il de remarquer qu'il s'assit ou se coucha au milieu des victimes ? Il étoit donc plus naturel de dire tout simplement qu'il les éloignoit. Toutes les parties du texte se suivent alors & sont liées entr'elles : Abraham a partagé en deux les victimes qu'il a immolées, des oiseaux fondent sur les cadavres pour les dévorer ; il les écarte religieusement pendant la journée, au coucher du soleil la nuit & la fatigue l'accablent ; un sommeil profond le surprend, & il a la vision rapportée au même Chapitre. C'est donc ce sens que les Interprêtes ont dû chercher dans le texte ; & dès que Saint Jérôme a eu reconnu qu'il y étoit, il a dû le préférer, & il a pu dire : *In hæbreo habent.*

2.° Je crois que c'est-là véritablement la pensée de S. Jérôme, parce que je ne vois pas qu'il exclue l'interprétation des Septante comme contraire à l'hébreu & incompatible avec la leçon de son texte. Si ces

pendant l'on vouloit qu'il y eût dès-lors une marque, un signe qui fixât immuablement le sens de la Vulgate, il seroit facile de le trouver sans recourir à des suppositions éloignées : il ne faudroit encore pour cela, que rendre au futur *iphil* de נָשַׁב toutes ces caractéristiques, & supposer que Saint Jérôme lisoit dans son exemplaire וישיב, c'est à-dire, וַיַּשִׁיב, qui est le même que וַיֵּשֶׁב, mais qui, même sans points voyelles, demandoit nécessairement אִתָּם, & ne pouvoit pas, comme ce dernier, être confondu avec וַיֵּשֶׁב אִתָּם.

Je pourrois observer encore qu'il y a tout lieu de croire que nous n'avons plus cette question dans son entier. Après la traduction littérale de l'hébreu, on lit tout de suite : *Illius enim merito sæpè de angustiis liberatus est Israel ;* & c'est par-là qu'elle finit. Il semble que cette réflexion a dû être liée à ce qui précède, par quelques phrases in-

termédiaires que les Copiſtes auront omiſes.

Voilà donc ces paſſages que M. Dupuy a cru être ſi concluans, & qu'il a produits avec tant de confiance. En rectifiant le ſens qu'il a donné aux uns, en réduiſant les conſéquences qu'il a voulu tirer des autres, nous penſons avoir montré qu'ils ne peuvent rien en faveur du ſyſtême ſur l'exiſtence des points voyelles quelconques, ou d'aucune autre eſpèce de ſignes diacritiques tracés dans le texte antérieurement au travail des Maſſorethes. Pour prouver cette idée par S. Jérôme, au défaut d'un texte formel qui nous enſeignât la nature & la forme, l'uſage & les fonctions de ces prétendus ſignes, il faudroit rapporter des paſſages par leſquels il ſeroit prouvé, 1.° que le ſaint Docteur a ſuppoſé, quant aux lettres, la leçon conforme à celle des Septante; 2.° qu'il a reconnu que le mot hébreu pouvoit par lui-même recevoir

avoient été trop dédaigneux & trop hardis ; que les uns & les autres étoient allés trop loin, & que pour saisir le vrai il falloit prendre un juste milieu entre deux opinions extrêmes. Je tâchai donc de me faire une idée nette du point de la question, de déterminer avec précision ce qu'il y avoit de raisonnable ou de faux, de bien ou de mal prouvé dans les écrits des deux partis ; de cet examen, fait avec tout le soin dont j'étois capable, & toute l'impartialité que la nature de la chose permet de supposer, est résulté pour moi la conviction que, pour interpréter les Livres Saints, il ne falloit pas s'assujettir servilement à la leçon des Massorethes, mais qu'il falloit en étudier la Langue pour apprendre l'hébreu. J'ai dû sans doute regretter le tems précieux que j'avois employé à un travail pénible & insuffisant, & je n'ai pas vu pour moi de plus doux dédommagement, que l'espoir d'épargner à d'autres de sem-

blables regrets. La Dissertation de M. D. qui parut alors, acheva de me déterminer à publier la mienne; son opinion, de même que celle de Schultens, a dû entrer nécessairement dans la discussion générale que j'avois entreprise. Je n'y serois pas revenu, si la manière dont vous en avez parlé en dernier lieu, ne m'avoit fait craindre que, paroissant manie de votre suffrage, on ne lui donnât un degré d'autorité qu'elle me semble encore bien éloignée d'avoir acquis. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble, &c.

L'abbé de B.....

*M. Dupuy, après la lecture de cette Lettre, avoit d'abord résolu de garder le silence, bien convaincu que les personnes un peu versées dans cette matière démêleront sans peine les petits détours, les faux-fuyans, les méprises, & les paralogismes de M. l'Abbé*** Des amis l'ont déterminé à les relever dans une Lettre qui paroîtra bientôt.*

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, année 1779 ; avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique pour la même année ; tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprim. Royale. 1782. 1 vol. *in*-4.° de 70 pages pour l'Histoire, & de 583 pour les Mémoires.

SECOND EXTRAIT.

NOUS suivrons dans cet Extrait l'ordre des matières des Mémoires, comme cela est observé dans l'Histoire.

Premier Mémoire sur la voix ; par M. *Vicq-d'Azir*. Après plusieurs Mémoires intéressans sur l'organe de l'ouïe, dans lesquels M. Vicq-d'Azir, par des recherches d'Anatomie très-fines, a fait des découvertes importantes sur cet organe difficile à bien connoître. Ce Sçavant Anatomiste a dirigé ses travaux

ſur celui de la voix, qui ne l'eſt pas moins. Sa méthode eſt excellente; c'eſt celle des comparaiſons. La Nature ſemblant s'être plu à varier ſes moyens de toutes les manières poſſibles, les Anatomiſtes trouvent dans l'examen des différentes eſpèces d'animaux, la matière la plus ample à des comparaiſons infiniment inſtructives. On voit dans le Mémoire de M. V. D. la deſcription très-exacte de l'organe de la voix de l'homme, d'un grand nombre de ſinges, des quadrupèdes de différens genres, des oiſeaux, de quelques reptiles, & aucun de ces organes ne ſe trouve parfaitement ſemblables; dans l'homme & dans les quadrupèdes, il y a des membranes à la partie inférieure du larinx; les oiſeaux ont des membranes élaſtiques dans les branches; enfin dans un grand nombre d'animaux, ſur-tout de ceux dont la voix eſt très-forte, M. V. D. a obſervé des poches oſſeuſes, des cavités, des

vient que des argilles ou terres bolaires jaunâtres, qui ne doivent cette couleur qu'à de la chaux ou rouille de fer dont elles sont mêlées, deviennent rouges par la calcination.

Celles de ces terres qui sont bien fines, peu mêlées de sable, & riches en terre martiale, sont les plus propres à se transformer, par la seule calcination, en une matière rouge dont on se sert dans la pointure, & pour polir les glaces & autres matières : & après qu'elles ont été ainsi préparées, on les connoît dans le commerce sous les noms de *rouges de Prusse & d'Angleterre*, du nom des lieux d'où on les a d'abord exportées.

Ce n'est pas qu'il ne se trouve en France une assez grande quantité d'argilles ou terres bolaires, avec lesquelles on pourroit faire de ces rouges tout aussi beaux & aussi bons que ceux que nous tirons de l'étranger : mais c'est que notre industrie a été plus lente sur cet objet &

ſur pluſieurs autres, que celle de quelques autres Nations. Les Hollandois en particulier, nous ont prévenu ſur pluſieurs branches de Manufactures, dont ils viennent prendre en France les matières premières, & qu'ils nous revendent enſuite, après leur avoir donné la forme ſous laquelle on les emploie dans les Arts.

Telle eſt en particulier la terre bolaire jaune du Berry, qui fait l'objet du Mémoire de M. Sage. Ce Chymiſte ayant eu occaſion d'en faire l'examen, a trouvé qu'elle contenoit par quintal dix livres d'eau acidule, quarante livres de terre martiale, & cinquante livres de terre argilleuſe, non colorée. L'expérience lui a fait connoître auſſi, qu'une ſimple calcination, dont il décrit la manipulation dans ſon Mémoire, ſuffiſoit pour la transformer en un beau & bon rouge de Pruſſe ou d'Angleterre.

Premier & ſecond Mémoires ſur

le moyen de dissoudre la platine par l'acide nitreux. Par M. *Tillet.*

Jusqu'à présent les Chimistes ont été persuadés, d'après des expériences réitérées, que la platine ne pouvoit être dissoute par l'acide nitreux ; & en effet, elle résiste parfaitement à l'action de cet acide pur & de tous les autres, excepté à celle de l'eau régale, tant qu'elle est pure & en masse sensible. Mais à mesure qu'on multiplie les recherches sur les dissolutions & combinaisons des corps, on découvre de jour en jour, que par des circonstances particulières, on peut faire des unions qui ne peuvent réussir par les moyens usités ; ensorte qu'il devient de plus en plus vraisemblable, qu'à la rigueur il n'y a aucune espèce d'union essentiellement impossible. Les expériences de M. Tillet sur la platine, sont du nombre de celles qui confirment cette idée.

Cet Académicien a découvert en effet, que, dans certains de ses

alliages, la platine pouvoit être attaquée par l'acide nitreux. Les expériences que M. Tillet a faites sur cet objet, sont beaucoup trop nombreuses, pour être exposées dans un Extrait, & trop intéressantes, pour que tous les Chymistes ne s'empressent pas à en lire les détails dans ses deux Mémoires & dans des Observations qu'il y a ajoutées, & qui sont relatives au second de ces Mémoires.

Observation sur un acide glacial, obtenu par la distillation d'un mélange d'acide nitreux fumant, & de charbon embrasé & réduit en poudre.

Observation sur le vitriol de mercure.

Mémoire sur la décomposition, par l'acide marin, de plusieurs sels vitrioliques & nitreux, à base métallique.

Observation sur les différens sels que l'on retire par la lixiviation des cendres du tamaris, pris & coupé

parvient à établir des vérités générales, & qu'on fait faire des progrès réels aux Sciences.

Le quatrième des Mémoires de M. Cornette, imprimé dans le volume dont nous rendons compte, a pour objet une Observation bien intéressante sur les sels vitrioliques à base d'alkali fixe, qu'on retire des cendres du tamaris. Ce Chymiste s'est assuré que ces sels sont différens, suivant les lieux où ce végétal a cru. Si c'est dans un pays voisin de la mer, le sel vitriolique de ces cendres est du sel de Glauber : si au contraire le tamaris a été pris dans des endroits fort éloignés de la mer, c'est du tartre vitriolé. Quelle peut être la cause d'une différence si singulière ? C'est assurément là un des objets de théorie des plus curieux & des plus utiles à développer.

[*Extrait de M. Macquer.*]

OBSERVATIONS sur la Culture des Jardins. Par M. *Medicus*, Conseiller de la Régence Electorale Palatine. Un Volume *in*8. A Manheim. 1782.

LA plus grande partie de cet Ouvrage contient des Observations & des Essais sur la meilleure manière d'élever dans notre climat des arbres & arbustes exotiques. M. Medicus conseille, d'après les expériences qu'il a faites à ce sujet, d'en commencer la culture avec la graine, & il rejette l'ancienne méthode de faire venir ces arbres & arbustes au moyen de la greffe & par des boutures. Voici la raison qu'il en donne. La graine fait des racines, qui, en se développant, s'accoutument au terrein & s'y fortifient; mais les branches greffées & les boutures sont longtems dans un état de foiblesse, & trop exposées aux intempéries de

notre climat. Il faut semer la graine en plein air & dans l'endroit même où les arbres doivent rester, puisqu'en déplantant les jeunes arbres leurs racines courent risque d'être endommagées, & leur croissance est arrêtée. Dans le cas où la jeune tige auroit souffert du froid, il faut la couper à ras de terre; la racine doit pousser bientôt une nouvelle tige. Le froid a souvent nui aux arbres, mais cette considération ne doit pas faire abandonner la plantation. Il ne faut point envelopper les pieds des arbres à l'approche de l'hiver; on leur ôte par ce moyen le mouvement qui contribue beaucoup à les garantir contre le froid. Plusieurs espèces d'arbres qui ne se soutiennent pas dans notre climat, se soutiennent cependant en Angleterre au même degré de froid; il en faut chercher la raison dans les vents fréquens qui les entretiennent dans un mouvement utile. M. Medicus ne cultive pas ses arbres exotiques

près d'un mur ou d'une haie, & en automne il fait ôter les supports à ceux qui en avoient pendant l'été. Les graines d'arbres exotiques pousſent plus facilement dans des pots ou dans des caiſſes. On ne peut en attribuer la raiſon qu'à la bonté de la terre qu'on emploie. Si on ſemoit en plein air dans une terre de la même qualité, on en obtiendroit le même effet. Le greuadier ſe ſoutient en plein champ aux environs de Manheim, lorſqu'au printems on le ſort de la caiſſe avant qu'il ait pouſſé. L'arbuſte *R. Alaternus* y vient auſſi, s'il n'eſt tranſplanté plus tard que la première ou ſeconde année. M. Medicus parle de la culture des orangers, de la manière la plus ſatisfaiſante. Il en décrit une nouvelle eſpèce ſous le nom de *firmiana chinenſis*.

La ſeconde partie de cet Ouvrage eſt très-inſtructive pour ceux qui font leur étude de la culture des Jardins & des Parcs. M. Medicus,

loin de suivre la manière de ces Auteurs, qui, sans connoître la Nature, se perdent dans la recherche de beautés chimériques, indique au contraire, en Physicien éclairé, les moyens de se procurer un ensemble frappant, ou des points de vue séduisans & variés. Il fait connoître ses moyens, & parle en homme de goût; il a même entrepris de déterminer le caractère particulier à chaque arbre ou arbuste. Il parle d'abord du platane & de la place qu'il doit occuper dans les Jardins. Il faut le planter dans des parties retirées. Sa taille majestueuse invite l'ame au silence & à la solitude. *L'arbor negunda* est propre à la plantation d'un bois destiné à la gaîté; son feuillage ne masque pas la vue, mais il la rend plus piquante en la coupant. Le *Gledistia triacanthos* convient aux bois consacrés à Vénus, & son Temple y paroîtroit à sa place. La *Bignonia Catalpa* est propre à exprimer ce qui paroît &

ce qui n'eſt pas en réalité ; & la *Dioſp. virginiana* repréſente la félicité domeſtique. La *Cereis ſiliquaſtrum*, & la *Cereis canadenſis*, ſont, avec le grenadier, l'emblême des richeſſes, & doivent ſeuls entourer ſes autels. Pour le *Philadelph. coronar.*, il ſemble deſtiné par la Nature, à l'Innocence & à la Virginité. Ces idées ont ſans doute quelque choſe d'imaginaire & de chimérique ; mais l'Auteur de cet agréable & ſingulier Ouvrage, après avoir dicté les principes du goût, tels qu'il les conçoit, entre dans les plus grands détails ſur ceux de l'Agriculture.

[*Extrait de M. Macquer.*]

KONGL. *Vetenskaps Academiens*, &c., ou nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Suède, Tom. II, année 1781, Stockholm. *in*-8°. 334 pages, avec Figures.

NOUS nous contenterons, pour cette fois, de donner la liste des Mémoires contenus dans ce Recueil intéressant, sur-tout pour les Chymistes & les Naturalistes.

Premier Trimestre.

1. Continuation du Mémoire sur la couleur verte tirée du cobalt; par M. *Rinman*.

2. Continuation des Recherches sur le ver appellé *Ascaris Lumbricoïdes*, ayant une grande pelote attachée à son corps; par M. *Odhelius*.

3. Description d'un ver inconnu jusqu'ici, qui se trouve dans le Framboisier; par M. *Bierkander*,

4. Obſervations ſur le *Gonium pectorale*, inſecte aquatique, imperceptible à l'œil ſimple; par M. *Muller*.

5. Deſcription d'une machine à ſcier, par laquelle on peut réſéper des pieux au fond de la mer; par M. *Thunberg*.

6. Mémoire ſur les cauſes de fièvres violentes qui ont régné dans le voiſinage d'Abo, pendant les années 1774, 75, 76 & 77; par M. *Haartman*.

7. Recherches ſur la quantité ſpécifique de feu qui ſe trouve dans les corps ſolides, avec la manière de la meſurer; par M. *Wilcke*.

8. Deſcription de quelques eaux thermales en Aſie & en Afrique; par M. *Thunberg*.

Second Trimeſtre.

1. Mémoire ſur les parties conſtitutives du Tungſten (*ferrum calciforme*; *terra quadam incognita mix-*

tum, de M. Cronsted); par M. *Scheele.*

2. Mémoire sur le même sujet; par M. *Bergman.*

3. Remarques sur le *Lanius collurio*, petit oiseau de proie; par M. *Tengmalm.*

4. Mémoire sur la guérison d'un soldat à qui une balle avoit traversé le corps; par M. *Biornlund.*

5. Remarques sur le Mémoire précédent; par M. *Acrel.*

6. Observations & expériences faites sur la qualité saline & sur la véritable pesanteur de l'eau de mer, prise au fond de la mer; par M. *Bladh.*

7. Expériences faites sur la guérison des hydrocèles par des caustiques; par M. *Acrel.*

8. Observations sur l'élasticité & la divisibilité de la chaleur, à l'occasion de l'élévation & de la fraîcheur des vapeurs dans un air raréfié; par M. *Wicke.*

9. Description d'un insecte nommé *Cancer pulex*; par M. *Odman.*

10. Description de deux nouveaux insectes ; par M. *Thunberg*.

11. Description du ver qui se trouve dans l'avoine ; par M. *Bierkander*.

12. Description des vers qui se trouvent dans la crême ; par M. *Bierkander*.

Troisième Trimestre.

1. Remarques sur les saisons & les diverses températures de l'air, depuis l'année 1617 jusqu'à 1639, trouvées dans les Archives du Royaume de Suède ; par M. *Nicander*.

2. Indication de certains moyens pour découvrir les parties constitutives des charbons de terre & de bois ; par M. *Hielm*.

3. Description d'une manière de faire sécher la poudre à canon par le moyen de la vapeur de l'eau, essayé en Angleterre à la Manufacture Royale des poudres ; par M. *Meyer Gérhardson*.

4. Description de l'*Uria Grylle* ; ou Grissla, oiseau de mer ; par M. *Odmann.*

5. Mémoire sur le moyen de préserver l'eau de la corruption en mer, au moyen de l'acide vitriolique ; par M. *Faxe.*

6. Description d'un nouveau ver à soie du Japon, nommé *Noctua serici* ; par M. *Thunberg.*

7. *Bulbocerus.* Nouveau genre de scarabées, décrit par M. *Achatius.*

Quatrième Trimestre.

1. Observations sur la poudre à brûler ; par M. *Fischerstrom.*

2. Sur cette question : La tourbe à brûler est-elle propre pour les forges ; par M. *Rinman.*

3. Description d'une situation & division singulière de la veine cave ascendante ; par M. *Murray.*

4. Continuation de la manière de faire sécher la poudre ; par M. *Meyer Gérhardson* ; dernière Partie.

5. Description & dessin d'une hernie de naissance (*Entero Epiplo-Omphalos*); par M. *Blom*.

6. Observation sur la Description précédente; par M. *Acrel*.

7. Description d'un enfant à qui il manquoit le sinciput & une partie de l'occiput, qui a vécu 24 heures; par M. *Soderberg*.

8. Réflexions sur divers moyens proposés pour soutenir les hommes au-dessus l'eau en nageant, & empêcher qu'ils ne se noient; par M. *Wilcke*.

9. Mémoire sur l'étain sulfureux de Sibérie; par M. *Bergman*.

10. Observation de l'éclipse de soleil, du 17 Octobre 1781, faite à l'Observatoire de Lund en Scanie; par M. *Schenmark*. Commencement, $8^h\ 9'\ 31''$; fin, $9^h\ 4'\ 50''$.

11. Même Observation faite à Skara; par M. *Falck*. Commencement, $8^h\ 22'\ 16''$; fin, $8^h\ 57'\ 37''$.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

LETTERS of an Italian Nun and an English Gentleman, translated from the french of J. J. Rousseau. *London printed for J. Bew, Pater-Noster-Row.* 1781. 175 pag. *in*-12.

Ces Lettres, d'une Religieuse & d'un Anglois, traduites sur un Manuscrit de J. J. Rousseau, n'ont point été insérées dans l'édition des Œuvres posthumes de ce célèbre Ecrivain, parce qu'elles n'étoient point indiquées dans la liste qu'il avoit donnée de ses Manuscrits.

On voit dans une Lettre de l'Editeur, écrite de Chambery le 7 Janvier 1783, que l'Original est entre les mains d'un Gentilhomme du

voisinage, ami de M. le Marquis de Bellegarde, qui permit à l'Anglois d'en faire une Traduction pour son pays. Rousseau avoit passé du tems dans la famille de ce Gentilhomme; il s'y étoit amusé à faire des vers & à faire un Roman qu'on le pria de laisser à son départ. Ce n'étoit peut être que l'ébauche d'un Ouvrage plus considérable, mais on y voit pourtant la naïveté, la chaleur, la passion & l'esprit qui caractérisent la Nouvelle-Héloïse. On croit que cette Histoire a eu quelques fondemens réels. Le nom de la Religieuse est *Isabelle*; le nom de l'Anglois est *Croli*. La première lettre de celui-ci est sans réponse. A la fin de la première réponse on trouve une note dont voici le sens: *Femme inconsidérée, voulez-vous préserver votre cœur de la contagion qui s'approche, n'écrivez plus.... si vous écrivez encore vous êtes perdue.* Si cela n'est pas de Rousseau, on voit du moins que cela ressemble

à sa manière : il y a même quelque chose de semblable dans la Nouvelle-Héloïse.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Memorias sobre la purpura de los Antiguos. Por D. Juan Pablo Canals y Marti. 1779. 86 pag. *in* 4.°

Coleccion de la Pertenecientes al ramo de la Rubia o granza en España. Por Don Juan Pablo Canals y Marti, Inspector General de este Ramo, Director General de Tintes del Reyno. 1779. 184 pag. *in* 4.°

Ces deux Ouvrages sur les Teintures annoncent tout à la fois dans l'Auteur, & de l'érudition & de la Physique ; ils ont été envoyés à l'Académie des Sciences de Paris.

ITALIE.

DE MILAN.

Lettere Astronomiche, per servire

di Appendice alle Effemeridi di Milano, per l'anno 1783. *In Milano.* 1782. *in*-8.°

Pater & Rex
Jupiter est pereat positum rubigine telum
Ne quisquam noceat cupido mihi pacis, &c.
HORAT. Sat. I. Lib. II.

Ces Lettres sont de MM. de Cesaris, Reggio & Oriani, habiles Astronomes de Milan, dont nous avons annoncé de très-bonnes Ephémérides. Ces Lettres ont pour objet des Critiques faites par M. l'Ab. Frisi, des mêmes Ephémérides de Milan & une longue réplique publiée par un anonyme. Il s'agit d'abord de la longitude de quelques villes d'Italie, comme Mantouë, où l'on n'a pas fait d'observations, & dont on ne peut garantir la position. Ensuite, de la latitude de Milan, qui a été déterminée de 470 27′ 57″, du mouvement propre de l'étoile de la Chèvre, que M. Frisi vouloit conclure d'observations beaucoup

moins exactes que celles dont s'est servi M. Reggio.

M. l'Abbé Oriani, dont M. Frisi avoit aussi critiqué une Dissertation, lui fait voir qu'il avoit tort de se croire le premier qui eût traité des limites de l'augmentation & de la diminution de l'obliquité de l'écliptique. M. Frisi reprochoit à M. Oriani de n'avoir pas entendu des formules qui expriment la variation de l'obliquité de l'écliptique, & M. Oriani lui reproche d'avoir confondu deux objets différens, & de s'être trompé lui-même. On lui reproche aussi de ne point entendre la pratique de l'Astronomie ; ce qui a occasionné une partie de ses critiques.

Dans les trois autres Lettres, M. l'Abbé de Cesaris répond à différentes plaintes de M. Frisi, relativement aux réponses manuscrites qui avoient couru à Milan, & aux lettres précédentes qui avoient été imprimées à Modène. Il y est question aussi de la position de diffé-

rentes villes, de l'inégalité du mouvement de la terre, &c. M. Oriani, dans sa réponse à la même lettre, se justifie aussi des reproches qui le concernent; mais c'est un détail astronomique assez long; il nous seroit difficile d'en donner ici une idée suffisante; il nous a paru seulement, que la plupart des critiques de M. Frisi sont, ou peu importantes, ou mal fondées.

SUISSE.

DE BASLE.

Lettres de M. Charles Gottlieb de Windisch, sur le Joueur d'échecs de M. de Kempelen. Traduction libre de l'Allemand; accompagnée de trois gravures en taille-douce, qui représentent ce fameux Automate, & publiée par Chrétien de Méchel, Membre de l'Académie Impériale & Royale de Vienne & de plusieurs autres. A Basle, chez l'Editeur; &

se trouve à Paris, chez Alexandre Jombert le jeune, rue Dauphine. 1783. 56 pag. *in*-12.

M. de Kempelen, Conseiller des Finances de l'Empereur, & Directeur des Salines de Hongrie, né à Presbourg en 1734, a fait, par un talent naturel pour la méchanique, plusieurs machines ingénieuses & singulières. On parla dès 1769, de son Automate qui joue aux échecs, & on en parloit tout bonnement dans certains Journaux, comme d'un Automate qui jouoit réellement & par lui même ; ce qu'il y a de sûr, c'est que la manière dont l'Auteur influe sur la machine pendant le tems qu'elle joue, est si adroite & si cachée, qu'un grand nombre de Sçavans qui l'ont vue à Paris, n'ont pu deviner les moyens ; ils ont été réduits à former des hypothèses sur la possibilité de ces moyens : il pourroit arriver qu'un aimant caché dans la poche de celui qui vient de tems en tems voir l'Au-

tomate, fît lever ou fermer une détente, & que le cylindre, avec une espèce de pantographe, fît tout le reste; mais ce n'est qu'un apperçu bien vague & qui ne peut qu'augmenter l'admiration que l'on doit aux talens vraiment extraordinaires de M. de Kempelen; il est cependant le premier à avouer qu'une grande partie de la réputation de sa machine n'est dûe qu'à la manière heureuse qu'il emploie pour faire illusion aux Spectateurs.

Mais on voit chez lui une autre machine qui n'a pas moins de mérite; c'est une machine qui parle & qui articule assez distinctement: *Maman, aimez moi, allons à Paris*, &c. Nous avons rendu compte du Mémoire qui a remporté le Prix de l'Académie de Pétersbourg en 1780, par M. *Kratzenstein*, sur la manière d'exprimer les sons des voyelles par des tuyaux d'orgues; mais on n'étoit pas encore parvenu à imiter l'articulation des

consonnes, & cette entreprise de M. de Kempelen annonce un talent également singulier ; il est à desirer qu'il publie bientôt ses moyens.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Dissertatio Physica & Mathematica de montium altitudine Barometro metienda. Accedit refractionis Astronomicæ theoria. Auctore Christiano Henrico Damen, A. L. M. & Philos. D. Hagæ comitum Typis Joh. de Groot. 1783. 103 pag. *in* 8.° Avec Figures.

M. Damen, jeune Géomètre, qui a étudié à Paris sous MM. de la Lande & Cousin ; & à Utrecht, sous M. Henne, a composé cet Ouvrage pour le Doctorat dans l'Université de Leyde ; il a choisi le sujet intéressant des variations du baromètre à différentes hauteurs dans l'atmosphère, que M. Deluc a

par la voie de l'expérience, r lequel il a éprouvé des con- ctions. M. Damen explique briquement les conditions du blême ; il recherche la loi de haleur dans l'atmosphère, l'in- nce des vapeurs & de l'humi- é ; il examine les différences entre résultats de M. Deluc, de M. Roy de M. Shuckburgh ; enfin il dé- uit les loix de la réfraction des êmes principes. M. de la Grange voit montré dans les Mémoires de erlin pour 1772, que la formule le Simpson & de Bradley ne s'ac- ordent pas avec les observations le M. Deluc sur le baromètre à dif- érentes hauteurs, & M. Damsen n donne les raisons. Cette Disser- ation donne une très-bonne idée les connoissances physiques & ma- hématiques de M. Damen.

FRANCE.

DE PARIS.

Elémens de Poésie latine, où les Règles ont pour exemples des vers qui renferment un trait ingénieux, ou une pensée morale, & sont tirés des meilleurs Auteurs; à l'usage des Commençans, avec cette Epigraphe : *Forsan & hæc olim meminisse juvabit.* Nouvelle Edition. A Paris, chez *Gogué & Née de la Rochelle*, Libraires, Quai des Augustins; & à Sens chez *Tarbé*, Imprimeur du Roi.

Plusieurs Collèges de la Capitale & des Provinces ont adopté ce petit Ouvrage. L'Auteur (M. l'Abbé TUET, Chanoine de Sens, ci-devant Professeur d'humanités au Collège de la même ville,) a revu avec soin cette nouvelle Edition, & l'a enrichie d'une addition qui la met au-dessus des autres Prosodies.

Aux exemples Latins, qui tous renferment une pensée complette & intéressante, il a joint des vers François tirés de nos meilleurs Poëtes; ces vers offrent la même pensée que le Latin, & en sont la traduction ou l'imitation.

N. B. Le *Guide des Humanistes*, volume *in*-12, de 350 pages, composé par le même Auteur pour les Troisièmes, est comme la seconde partie des *Elémens*. Nombre de Professeurs ont également accueilli cet Ouvrage, qui se vend chez les mêmes Libraires que ci-dessus.

PROSPECTUS.

Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un Recueil des meilleures Pièces du Théatre François, Tragique, Comique, Lyrique & Bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours. Ouvrage périodique, proposé par souf-

cription, composé de 12 volumes chaque année, de format *in*-18.

Le Répertoire choisi des plus belles Tragédies, Comédies, Drames, Opéra, Comédies à Ariettes, Opéra-Comiques, Opéra Bouffons, Comédies de Société, Proverbes, & autres Pièces jouées sur les différens Théâtres, depuis l'origine des Spectacles en France, manque encore à la Nation. Celui-ci, destiné à rassembler nos richesses Dramatiques dans tous les genres, dispensera d'acheter une quantité incroyable de Volumes, dont quelques-uns sont devenus très-rares, & de se procurer souvent, pour une ou deux Pièces qu'on veut avoir, un grand nombre d'autres, qu'on ne peut lire, & parmi lesquelles elles se trouvent comme noyées.

Il paroîtra un Volume le premier de chaque mois, de manière que l'année entière sera composée de douze, qui contiendront quarante à quarante-quatre Pièces, & jamais

moins de quarante. Il y en aura dix-huit à vingt du Théâtre François, dont neuf à dix de Tragédies, même nombre de Comédies, quatre du Théâtre de l'Opéra, huit du Théâtre Italien & de celui de l'Opéra Comique, huit à dix du Théâtre Bouffon, de Société, de la Foire & du Boulevard.

On délivrera d'abord un Volume de Tragédies, ensuite un Volume de Comédies, &c. De sorte qu'à la fin de l'année, les Souscripteurs en auront reçu quatre de Tragédies, trois de Comédies, un d'Opéra, deux de Comédies à Ariettes & d'Opéra-Comiques, & deux du Théâtre de la Foire du Boulevard, d'Opéra-Bouffons & autres.

Chaque Volume de cette jolie Collection sera broché très-proprement, avec des étiquettes sur le dos, & ne contiendra pas moins de deux Pièces en cinq actes, ou de trois Pièces en trois actes, ou un nombre d'actes équivalens.

Chaque Pièce sera précédée de sa Préface, d'une notice de la vie de l'Auteur, & des Anecdotes les plus piquantes, auxquelles elle aura donné lieu.

On ne se permettra aucun commentaire ni aucun changement ; on donnera les Pièces telles qu'elles sont sorties des mains de leurs Auteurs ; mais pour que l'on puisse jouir d'une Pièce dans son entier, on marquera par des *guillemets* ce qui y aura été ajouté ou retranché à l'impression ou aux représentations, soit par l'Auteur, soit par MM. les Comédiens.

Cet Ouvrage sera divisé en quatre Parties, & chaque Partie le sera conformement à la nature des Pièces. L'une contiendra les Pièces du Théâtre de l'Opéra, comme Tragédies, Pastorales, Fragmens, Ballets, &c. L'autre celle du Théâtre François, Tragédies, Comédies, &c. Chaque Pièce de ce Recueil, soit tragique ou comique, sera im-

primée ſéparément : ainſi, quoique réunies en un Volume, les Lecteurs ſeront les maîtres de les détacher pour les diſtribuer de la manière qui leur conviendra, & même par Œuvres de chaque Poëte. Pour leur faciliter ce dernier avantage, chaque Volume ſera, au beſoin, orné de deux frontiſpices. L'un offrira le titre général de la Collection ; l'autre celui des Œuvres particulières des Pièces de l'Auteur contenues dans le Volume, où l'on s'attachera non-ſeulement à ne mettre que des Pièces du même genre, mais encore, autant qu'il ſera poſſible, que celles du même Auteur.

Les Opéra, Comédies à Ariettes, Opéra-Comiques, Opéra-Bouffons & autres, ſeront terminés par la muſique gravée des Ariettes les plus jolies. Ces différens airs détachés ſeront gravés avec exactitude & le plus grand ſoin.

Outre les principales Pièces jouées ſur nos différens Théâtres, on en

publiera de tems en tems quelques-unes qui n'ont jamais été répréſentées ni imprimées ſéparement, & qui ſe trouvent comme perdues dans pluſieurs Recueils : on en donnera également quelques-unes qui ont été joués ſans avoir été jamais imprimées. Les Éditeurs ne ſe détermineront à inſérer ces dernières, qu'après avoir apporté l'attention la plus ſcrupuleuſe au choix, & s'être bien aſſurés que le Public les verra avec plaiſir. Ils recevront avec reconnoiſſance des Amateurs & des Gens de Lettres qui s'intéreſſeront à cette Collection, les Pièces qui pourroient leur appartenir, & qu'ils deſireroient y faire entrer. On prendra avec eux les arrangemens convenables à cet effet.

L'Ouvrage entier ſera imprimé ſur papier fabriqué exprès. M. Réveillon, connu ſi avantageuſement par le papier vélin qui ſort de ſa Manufacture, s'eſt engagé à donner tous ſes ſoins à la perfection de celui qu'il doit fournir. Le

Le format de cette petite *Bibliothèque des Théâtres*, sera absolument le même que celui des *après Soupés de la Société*, *des Moralistes*, *du Boileau*, *imprimés chez M. Didot l'aîné*. La justification sera la même, & conforme au Prospectus, dont le dernier feuillet offre un modèle du caractère qui sera employé pour les Pièces du Théâtre, celui du présent Prospectus, pour les Préfaces, les vies des Poëtes & les Anecdotes.

Cette petite Bibliothèque réunira plusieurs avantages ensemble, l'exactitude, une belle exécution, & l'agrément d'avoir en une seule & même Collection d'un format portatif, un bon nombre de Pièces qui manquent, ou qu'on ne trouve que très-difficilement, souvent mal imprimées, très-inexactes, & fort chères.

Conditions de la Souscription.

Le prix de la Souscription pour

l'année entière, composée de quarante à quarante-quatre Pièces de Théâtre avec la musique gravée à la fin des Pièces, formant douze volumes de format *in*-18, brochés très-proprement avec étiquettes sur le dos, est de 36 livres franc de port, dans tout le Royaume.

La première livraison se fera le premier Septembre; la seconde, le premier Octobre; ainsi de suite de mois en mois, sans interruption. Cette époque ne sera de rigueur qu'autant que le nombre des Souscripteurs sera suffisant pour pouvoir commencer & continuer sans interruption.

Il suffit de se faire inscrire pour l'année entière, ou d'envoyer, franche de port, une Souscription signée, par laquelle on s'engage à prendre l'année entière de la *petite Bibliothèque des Théâtres*. On aura soin de mettre son adresse.

A la fin de l'année on délivrera gratis à MM. les Souscripteurs seu-

lement, les airs détachés que l'on réunira en un Volume, ſous le titre d'*Etrennes d'Apollon*. Ce Volume ſe vendra ſéparément à ceux qui n'auront pas ſouſcrit, 5 liv. (On inſérera auſſi dans ce Recueil quelques Ariettes & Chanſons nouvelles, priſes dans les Journaux de l'année. MM. les Gens de Lettres & Amateurs ſont auſſi invités d'envoyer celles qu'ils deſireront y faire entrer, & d'y joindre les airs notés. Ces différentes Chanſons & Ariettes, formeront la ſeconde partie de ces Etrennes).

Paſſé le premier Septembre, on ne ſera admis à ſouſcrire qu'en payant, & pour l'année entière.

On tirera quelques Exemplaires ſur papier vélin, pour les Amateurs des belles Editions. Le prix de la ſouſcription eſt de 54 liv.

Le prix de chaque Pièce vendue ſéparément pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de 1 liv. 4 ſols, & chaque Volume, 4 liv.

ſière de la Petite Bibliothè
Théâtres, *compoſée de qua*
quarante-quatre Pièces, avec
ſique gravée des principales A
& un Volume détaché de ces
Ariettes ; le tout formant
lumes pour l'année entière
leſquels Volumes je promet
la ſomme de 36 liv. en rec
premier Volume. Fait à
178

L'adreſſe du Souſcripteur

On ſera libre de ſouſcri
l'année entière, & de ne p
Volumes qu'à fur & meſu

Et chez BRUNET, Libraire, rue de Marivaux, Place du Théâtre Italien.

On peut aussi souscrire au Bureau de la petite Bibliothèque des Théâtres, rue des Moulins, butte Saint-Roch, maison de M. Richard, Marchand Tapissier. Il faut avoir soin d'affranchir les lettres, sans quoi elles ne seront pas reçues.

ADRESSE.

A M. le Directeur du Bureau de la Petite Bibliothèque des Théâtres, rue, &c.

Annales pittoresques de la Vertu Françoise, ou Recueil d'Estampes destinées à représenter les belles Actions qui honorent notre Nation & notre âge, à commencer avec le Règne de LOUIS XVI; le tout dessiné & gravé par les meilleurs Maîtres, & accompagné d'explications détaillées, proposé par souscription.

PROSPECTUS.

« On verra, dit l'Auteur de ce » Prospectus, dans cette Galerie, des » Héros de tout état, se précipitant » au milieu des gouffres d'eau, ou » des vagues furieuses, pour sauver » la vie à des malheureux prêts à y » périr; un Prélat traversant les » flammes, pour en retirer un enfant » & sa mère; une jeune Fille an- » nonçant avec transport, à une fa- » mille indigente, la permission » qu'elle vient d'obtenir de terminer » la misère de ces infortunés, par » le sacrifice d'une partie de sa dot » future; une pauvre Femme, sur- » chargée d'enfans, qu'elle nourrit » à grand'peine, adoptant un au- » tre enfant que la Providence lui » adresse; un Magistrat délivrant de » prison, par sa générosité, un père » de famille, que sa justice y avoit » fait mettre, &c. En publiant ces » traits de vertu, on n'oubliera

» point, sans doute, le jeune Roi
» qui nous en donne de si beaux
» exemples. Il fournira lui-même
» plus d'un sujet à cette précieuse
» Collection ; & le premier Tableau
» représentera le jeune Monarque
» donnant à son Peuple le mémo-
» rable édit du Joyeux-Avénement.
» C'est ainsi que se formera insen-
» siblement un Cours de Morale
» vivante, & que l'Art, en flattant
» le goût, insinuera toutes sortes
» de belles leçons. »

Il paroîtra au mois de Décembre de cette année, & ensuite tous les trois mois, une Estampe de dix pouces sur sept, avec son explication.

On souscrira pour une année, chez M. TILLIARD, Graveur, quai des Augustins ; & chez M. ISABEY, Marchand d'Estampes, rue de Gêvres. On paiera chaque Estampe deux livres huit sols en la retirant ; ceux qui n'auront pas souscrit les paieront trois livres.

On donnera une Édition particulière de la première Estampe. Cette Edition, destinée particulièrement à orner des Salles publiques, aura les mêmes dimensions que celle du Roi d'Angleterre Charles Ier, par M. Strange, & coûtera 15 liv. aux Souscripteurs, & 24 liv. au Public.

Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique & interprétatif de la Coutume de Normandie, où l'on trouve la résolution des questions les plus intéressantes du Droit Civil & Ecclésiastique de cette Province, conformément à la Jurisprudence des Arrêts. Par M. *Hoüard*, Avocat en Parlement, Correspondant de l'Acad. des Inscr. & Bell-Lett., & Associé-libre de celles des Sciences, Belles-Lett. & Arts de Rouen. A Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire, rue Gautière. Avec Approb. & Priv. du Roi. Tom. III & IV. 1781 & 1782. *in*-4°.

Cet Ouvrage avoit été proposé par souscription, à raison de 40 livres pour les Souscripteurs, & de 48 pour ceux qui n'auroient pas souscrit. On n'accueillera pas moins ces deux derniers volumes que les premiers, dont nous rendîmes compte dans le tems. On trouve à la fin du dernier, l'*Ancien Coutumier* de Normandie, *en vers*, tiré d'un Manuscrit de la Bibliothèque de M. le Marquis de Paulmy; une Table générale, un supplément & des corrections se font aussi remarquer dans le même volume.

On trouve aussi à Rouen, chez le même Libraire, d'autres Ouvrages du même Auteur, non moins utiles pour l'étude de notre Histoire & de notre Droit Coutumier.

Anciennes Loix des François, conservées dans les Coutumes Angloises, recueillies par Littleton, avec des observations historiques & critiques, &c. 1766. 2 vol. *in*-4°. rel. 21. liv.

Traités sur les Coutumes Anglo-Normandes, publiés en Angleterre, depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle. 1776. 4 vol. *in*-4°. rel. 44 liv.

Traité sur les Droits des filles en Normandie, avec une méthode facile & sûre pour liquider leur légitime, &c. *in*-12. rel. 2 liv.

Examen impartial d'une dissertation nouvelle sur la Version des Septante, tendante à confirmer le sentiment commun des Saints Pères & des anciens Docteurs, qui, jusqu'au 17.e siècle, ont reconnu les Septante comme Traducteurs non-seulement du Pentateuque, mais encore de tous les autres Livres de la Bible Hébraïque. Avec quelques observations entre lesquelles se trouvent *deux Découvertes nouvelles*, dont l'une éclaircissant un texte de l'Historien Joseph, répond à l'objection qu'on a prétendu en tirer; & l'autre convertissant en preuve l'objection

prise de la diversité du style dans les différentes parties de cette Version, achève d'assurer aux Septante la Version entière des divines Ecritures. Par *Laurent Etienne Rondet*, Interprête des Langues Saintes, & Auteur de l'Abrégé du Commentaire de Calmet, sur la sainte Bible. A Paris, chez Guill. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue St. Jacques. Avec Appr. & Priv. du Roi. 1783. *in* 4°. p. 36. On la trouve aussi *in*-12.

L'Auteur avertit qu'il ne perd point de vue son *Nouveau Dictionnaire de la Bible*, dont les deux premiers volumes ont paru, & que, s'il a été retardé par quelques contretemps, le troisième volume est actuellement sous presse.

Explication d'un passage des Epidémies d'Hyppocrate, lequel donne occasion d'en corriger un d'Artémidore, mal interprêté par Suïdas: dans les Notes on rétablit un endroit

altéré de Galien. Par *J. Goulin*, Aggregé au Collège Royal des Médecins de Nanci ; des Acad. de la Rochelle, d'Angers, de Châlons-sur-Marne, de Nismes, de Villefranche en Beaujolois, de Lyon, de Caen, de Toulouse, & de la Société des Antiquités de Hesse-Cassel. Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres, vis-à-vis S. Germain-l'Auxerrois, & chez Méquignon, Libr. rue des Cordeliers. 1784, *in*-8°. p. 45.

Analyse du Fer. Par *M. Torb. Bergman*, Chevalier de l'Ordre Royal de Vasa ; traduite en François, avec des Notes & un Appendice, & suivie de quatre Mémoires sur la Métallurgie. Par M. *Grignon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. 1783, *in*-8.° de 284 pages & la Préface 16.

L'Ordre François trouvé dans la Nature, présenté au Roi le 21 Septembre 1776. Par M. *Ribord de Chamoust*, orné de Planches gravées d'après les dessins de l'Auteur. A Paris, aux dépens de l'Auteur. Chez Nyon l'aîné, Libraire rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1. vol. *in-folio* de 56 pages. Avec 21 Planches dessinées & gravées avec le plus grand soin.

Un peuple avide de tous les genres de gloire, dit l'Auteur, ne sçauroit être insensible à celle d'ajouter aux Ordres Grecs un Ordre particulier qui distingue ses monumens d'une manière aussi heureuse que neuve. Il tire ce nouvel ordre de la Nature, & un grouppe d'arbres plantés au hasard, & formant une espèce de Salle lui en a fourni l'idée. Ce sont trois colonnes accouplées en forme de triangle qu'il a fait couper en tête, non au-dessous de la fourche, mais au dessus, & sur une

même hauteur : il a fait poser de l'un à l'autre des poitrails ou sommiers, mettre par dessus des poutres, puis un plancher avec un toît, ce qui lui a présenté le type grec, mais sous un aspect nouveau. Il propose donc, pour les grands édifices, d'accoupler ainsi trois colonnes auxquelles il joint des ornemens particuliers. C'est ce qu'il développe dans cet Ouvrage. Il commence par des observations sur les anciens Ordres, & passe ensuite à celui qu'il propose, dont il développe les proportions par comparaison avec les Ordres anciens. Il traite ensuite du Péristile françois & de ses entrecolonnemens, de la porte françoise, des balustres & des pilastres, de la distribution & de l'assemblage des colonnes, & en général de tout ce qui peut enrichir ce nouvel Ordre. Les Planches qui accompagnent cet Ouvrage, présentent des monumens exécutés suivant les principes de l'Auteur. Sur-

une Planche on voit le bois qui a été l'origine de cet Ordre, & au-dessous le même Ordre en Architecture. Les autres représentent toutes les parties de cette Architecture avec leurs proportions, dont on trouve l'explication dans le discours qui précède.

Il a fait graver également quelques édifices publics qui donnent une idée plus claire de son travail, & prouvent son zèle pour la gloire de la Nation. Son Ouvrage est fait avec soin, & suppose des connoissances de l'antique. Au reste, c'est aux personnes de l'art à prononcer sur l'avantage & les agrémens de ce nouvel Ordre. Nous observons seulement qu'il y place des statues de nos Grands Hommes avec le costume François, persuadé que c'est attaquer la gloire de la Nation que de ne pas suivre ses usages.

Recueil de Pièces, concernant les exhumations faites dans l'enceinte

de l'Eglise de St. Eloy de la ville de Dunkerque, imprimé & publié par ordre du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*. 1783. Brochure *in*-8.° de 87 pages.

Culture de la grosse Asperge, dite de Hollande, la plus précoce, la plus hâtive, la plus féconde & la plus durable que l'on connoisse; Traité qui présente les moyens de la cultiver avec succès en toutes sortes de terre. Par M. *Filassier*, des Académies d'Arras, de Lyon, de Marseille, & Correspondant de celle de Toulouse. Nouvelle édition. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers. 1783. Broch. *in*-12 de 149. p. Prix, 1 liv. 4 s.

L'Auteur prévient qu'il fait élever du plant de cette grosse Asperge, à quinze livres le millier, pris dans sa pépinière à Clamart, sous-Meudon, & qu'il faut adresser de bonne heure les lettres franches de port au Libraire qui vend sa brochure.

La vraie Philosophie, par le R. P. *Elie Harel*, de l'Ordre de S. François, ancien Lecteur en Théologie, & Gardien actuel du Couvent de Notre-Dame, de Nazareth.

Mentita est iniquitas sibi. Psal. 26. v. 18.

A Strasboug; & se trouve à Paris, chez Guillot, Libraire de *Monsieur* frère du Roi, rue de la Harpe, au-dessus de celle des Mathurins; & à Rouen, chez Yeury, Libraire, rue du Grand-Pont. 1783. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8.° de près de 300 pag.

Hymne au Soleil. Par l'Abbé *de Reyrac.* 1 petit vol. *in*-8.° de 50 pag. A Paris, de l'Imprim. Royale. 1783.

On nous a communiqué ce premier Essai d'une nouvelle presse à imprimer, approuvé par l'Académie des Sciences, & d'une construction toute différente de celles qui ont été connues jusqu'à présent.

Cet Essai, qui n'est présenté que comme le résultat d'un travail ni recherché ni laborieux, offre cependant le coup-d'œil d'une très-grande perfection, & n'en doit le succès qu'à l'instrument qui l'a produit. Cette importante machine, dont on nous promet bientôt une description exacte & détaillée, a été exécutée pour le service du Roi dans son Imprimerie Royale; elle est plus expéditive d'un quart, que les presses ordinaires, & rend la main-d'œuvre moins pénible: elle procure aussi aux Ouvrages une perfection indépendante du talent des Ouvriers.

D'après cet Essai, & les expériences qui ont été faites & consignées dans le Rapport de l'Académie Royale des Sciences, du 17 Mai 1783, l'on ne peut douter que lorsque cet instrument sera connu & multiplié, on ne trouve aisément dans la simplification des procédés, le moyen de mettre les plus beaux

Chefs-d'œuvres typographiques à la portée de tout le monde.

Histoire de la République des Lettres & Arts en France; année 1782.

Indocti discant & ament meminisse periti.

A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Quillau l'aîné, rue Christine; la veuve Duchesne, rue S. Jacques; Esprit, au Palais Royal. 1783. 1 vol. *in* 12 de 128 pages.

NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vient d'acquérir tout ce qui reste des Ouvrages suivans:

L'Honneur François. Par M. *de Sacy*. 8 vol. *in*-12 rel. 24 liv.

La suite & fin de cet Ouvrage est actuellement sous presse. Elle formera 3 vol., qui contiendront les traits de valeur de la Nation Françoise dans le Nouveau-Monde, depuis sa découverte jusqu'à l'époque de la dernière guerre.

Œuvres de Chaulieu, 2 Tom. en 1 vol. *in*-8.° veau écaillé, fil. 6 liv.

Odyssée. Par M. *de Rochefort*, 2 vol. *in*-8.° 12 liv.

Iliade. Par le même Auteur, 2 vol. *in* 8.° 12 liv.

On trouve encore chez le même Libraire, quelques exemplaires de ces deux Ouvrages en grand papier. Prix, 18 liv. chacun.

Expérience singulière.

Les recherches faites depuis 1766 sur l'air inflammable, par M^rs. Priestley, Cavendish & Volta, ont occasionné une expérience curieuse faite par MM. Montgolfier à Annonai en Vivarais. Ils ont fait construire un globe de 35 pieds de diamètre, avec de la toile d'emballage, & du papier cousu tout autour, montés sur un cercle de bois; ils l'ont rempli avec une espèce de fumée contenant du gaz imflammable plus léger que l'air; & ce globe s'est élevé très-

promptement à la hauteur d'environ mille toiſes; il eſt retombé au bout de dix minutes, à une demi lieue de la Ville, après que le gaz à été évaporé par les ouvertures de la toile & du papier; c'étoit le 5 Juin au ſoir; on avoit employé trois heures à le remplir, & la matière qu'on y employoit étoit aſſez commune pour ne coûter qu'un écu.

Suivant le calcul de MM. Montgolfier, le gaz peſoit 1078 livres & le globe 500 livres, mais il occupoit la place de 2156 livres d'air; enſorte qu'il lui reſtoit 578 livres de force pour s'élever, & il auroit pu emporter trois ou quatre hommes.

M. Montgolfier étant venu à Paris, l'Académie des Sciences a deſiré que cette expérience fût répétée ſous les yeux & à ſes frais.

M. Charles, Profeſſeur de Phyſique, & MM. Robert ſes coopérateurs, ont fait exécuter auſſi un globe en taffetas, enduit de gomme

élastique, ayant 12 pieds de diamètre, qu'ils ont rempli avec un air inflammable tiré de la dissolution du fer par l'acide vitriolique, & qui pèse 10 fois moins que l'air atmosphérique. Ce globe s'est élevé le 27 Août, & il a crevé au bout de trois quarts d'heure, à 5 lieues de Paris. Mais il servira à des expériences d'électricité, & pourra conduire à une expérience plus en grand.

Cette manière de voyager en l'air est la seule raisonnable qui ait été proposée; nous avons fait voir dans notre Journal de Juin 1782, combien les autres étoient destituées de fondement. Mais avec la méthode de MM. Montgolfier, un vent de 80 pieds par seconde, comme il y en a quelquefois, pourroit faire faire à un voyageur 24 lieues par heure chacune de 2000 toises.

Messieurs Montgolfier, à qui l'on doit cette belle expérience, sont déjà connus par la fabrication des plus beaux papiers qu'on ait jamais faits,

& l'on ne ſera pas ſurpris de la perfection qu'ils ont donnée à leurs établiſſemens, en voyant l'eſprit & les connoiſſances dont ils viennent de faire preuve.

TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Septembre 1783.

ESSAIS philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers. 1731
L'Iliade & l'Odyssée d'Homère. Par M. de Rochefort. 1754
Voyage aux Isles de Lipari. Par M. le Commandeur Déodat de Dolomieu. 1768
Eloge de M. l'Abbé Poulle. 1782
Traité de la Séduction. Par M. Fournel. 1798
Lettre à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans. 1813
Histoire de l'Académie Royale des Sciences. 1858
Observations sur la Culture des Jardins. Par M. Medicus. 1869
Kongl. Vetenskaps Academiens, &c. 1874
Nouvelles Littéraires. 1880

Fin de la Table.